



Les Corées en flèche

■ Corée du Sud et Corée du Nord aux quatre premières places du tir à l'arc

■ Record du monde du 100 m nage libre pour le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband

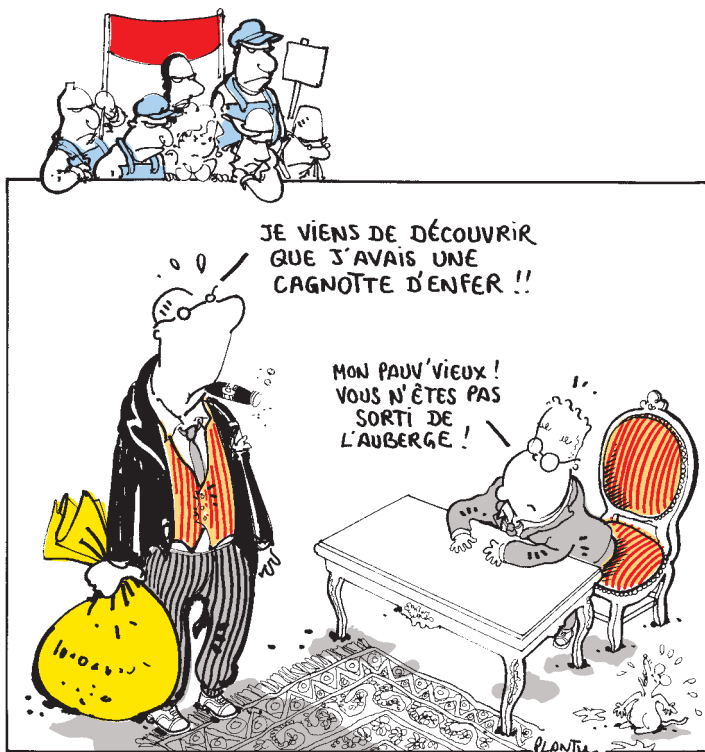
■ Deuxième défaite des handballeuses françaises

Lire notre cahier spécial

Profits records pour les entreprises

● Les vingt premiers groupes français ont réalisé en six mois autant de bénéfices que pendant toute l'année 1999 ● La croissance et la faiblesse de l'euro ont dopé les résultats ● Les salariés revendiquent leur part ● Malgré la hausse du pétrole, le FMI prévoit 4,7 % de croissance en 2000

PERFORMANCES historiques pour les entreprises françaises : en six mois, depuis janvier 2000, les vingt premiers groupes industriels et commerciaux ont engrangé des bénéfices équivalents à ceux de toute l'année 1999, qui étaient déjà considérés comme exceptionnels. C'est le cas notamment pour France Télécom, dont le résultat semestriel est nettement supérieur à celui de l'année 1999 tout entière, et pour TotalFinaElf. Et, selon l'Insee, l'économie française devrait créer 500 000 emplois cette année, mieux que l'année précédente. Les entreprises ont bénéficié, jusqu'à présent, d'une croissance mondiale forte, d'un euro dont la faiblesse dope les exportations et d'une modération salariale due aux 35 heures. Même si le FMI et la Banque mondiale restent optimistes, malgré la hausse des cours du pétrole, sur le dynamisme de l'économie mondiale - le FMI prévoit 4,7 % de croissance en 2000 -, les patrons, sans tomber dans le catastrophisme, voient grandir les difficultés.



Les hausses des matières premières, singulièrement celle du pétrole, pourraient provoquer un ralentissement d'activité dans le bâtiment. La chute de l'euro renchérit encore les coûts des matières premières et porte atteinte à la confiance des marchés et des opinions publiques. Les capacités de production, limitées par des années de sous-investissement dans l'industrie, ne permettent pas toujours de faire face à la demande.

Après une longue période de croissance économique, les revendications salariales montent à mesure que s'accroissent les bénéfices des entreprises et leurs difficultés à trouver des personnels qualifiés. Les chefs d'entreprise pensent qu'ils ont mangé leur pain blanc et qu'il leur sera difficile de renouveler, au second semestre, les performances réalisées au premier.

Lire page 21, les prévisions du FMI page 4 et notre éditorial page 20



JOURNÉE EUROPÉENNE

Ville sans voiture

Pour sa troisième édition, l'opération « En ville, sans ma voiture » prend de l'ampleur : 680 cités de l'Union européenne y participeront vendredi 22 septembre. Pour rompre avec la logique du « tout-auto », des solutions de rechange existent. Tramway, vélo, rollers : passage en revue des moyens de transports alternatifs, qui redessinent l'environnement urbain et le rendent plus humain.

Notre supplément de 8 pages

Elf : la piste politique

ANCIEN secrétaire d'Etat à la défense d'Helmut Kohl, Ludwig-Holger Pfahls a disparu, mais il a laissé des traces. En fuite depuis juillet 1999, cet ex-directeur du contre-espionnage allemand est soupçonné d'avoir bénéficié d'une partie des commissions versées par le groupe français Elf en 1992, lors du rachat de la raffinerie de Leuna. Dans les banques luxembourgeoises, les enquêteurs ont découvert les preuves de mouvements financiers entre M. Pfahls et l'un des destinataires des fonds du groupe pétrolier, l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer. Détenus par la justice suisse et - pour partie - par les juges français, ces éléments accréditent le soupçon d'un circuit de financement politique franco-allemand.

Lire page 12

Harry Potter, un ami qui vous veut du bien

IL TRADUIT le jour et il en rêve la nuit. Des écrans d'ordinateurs, des balais magiques voltigent dans ses cauchemars. Après deux mois d'un « programme de fou furieux », Jean-François Ménard n'en peut plus. « Je mène une vie monacale, plongé dans Harry. Je suis dans un état second, pour ne pas dire tertiaire ou quaternaire. Je ne vis plus que par et pour Harry. Mais j'arrive au bout... »

Jean-François Ménard est traducteur et romancier. Ce Harry qui l'obsède n'est pas le diabolique personnage du film de Dominique Moll, mais la créature Harry Potter, non moins ensorceleuse, de J. K. Rowling (« Le Monde des livres » du 31 mars). C'est le 8 juillet, à minuit, qu'est sorti en Angleterre et aux Etats-Unis le quatrième volume de ses aventures, *The Goblet of Fire* (La Coupe ardente). Ce soir-là, on pouvait voir des librairies ouvertes en pleine nuit et des enfants en pyjama dans les rues de Londres. En Amérique, le livre avait été tiré - record historique - à 3,8 millions d'exemplaires, dont 3 millions se sont envolés dès les premières quarante-huit heures, ce qui a immédiatement conduit

l'éditeur américain, Scholastic, à retirer d'autant. Et tout cela n'est rien à côté des 40 millions d'exemplaires vendus dans le monde depuis la naissance d'Harry.

Raison de plus pour ne pas décevoir une telle attente. Pour Jean-François Ménard, le compte à rebours a commencé le 13 juillet. « Bloomsbury, l'éditeur anglais, avait envoyé le quatrième volume chez Brentano's et WH Smith par fourgon blindé de Securicor. Ils avaient une peur bleue que le livre tombe entre les mains d'on ne sait qui. Et que l'on puisse tout de suite apprendre en français, sur le Net, qui meurt ou qui est amoureux de qui. » Il faut dire que, pour tous les pottermaniques, le suspense est, cette fois-ci, intenable : J.K. Rowling n'attelle pas laissé entendre qu'Harry connaîtrait ses premiers émois amoureux ? L'élue serait-elle une autre qu'Hermione ? Celle qui a du sang Moldu pourrait-elle passer du rang d'amie à celui de petite amie ?

Bien sûr, on ne révélera pas ici le contenu des 636 pages du *Goblet of Fire*, de peur d'être frappé du sortilège le plus terrible : « extermination ». On peut cependant indiquer que si

Harry est toujours aux prises avec *Celui-dont-on-ne-prononce-pas-le-nom*, l'auteur a choisi de nous faire faire quelques belles incursions dans le monde réel. On tremblera donc avec son héros le soir de son premier bal, on pesterait avec lui contre les paparazzi de la presse à scandale - oui, il existe des tabloïds chez les sorciers ! - et l'on se croira revenu au stade de Saint-Denis en 1998 en vivant la finale du championnat du monde de Quiddish - pour être le Zidane de cette discipline, il faut savoir enfourcher un balai volant.

A raison de dix pages d'anglais par jour, soit quinze feuillets en français, Jean-François Ménard devrait remettre à Gallimard, à la fin du mois, le fruit de son « ahurissant marathon » : « Quelques kilos... 1 100 pages dactylographiées ! » Le livre sera en librairie le 29 novembre. On ne compte plus les enfants, petits et grands, qui avaleront ce pavé comme un seul homme. Une génération qui ne lit plus, dit-on... De ce point de vue au moins, Harry est décidément un ami qui leur veut du bien.

Florence Noiville



CINÉMA

Il y a de la vie dans « Yi Yi »

Dans son dernier film, *Yi Yi* (photo), le chef de file de la nouvelle vague taïwanaise, Edward Yang, fait entrer en corrépondance un foisonnement de personnages, entre Taiwan et le Japon. Une œuvre complexe et vivante, comparable à un organisme dont chaque personnage serait un organe vital, chaque sentiment une fonction indispensable. Et toute l'actualité de la semaine cinéma en quatre pages. p. 32 à 35

Un découvreur de légende



MAURICE NADEAU

IL FUT le « découvreur » d'inconnus comme Péric, Malcolm Lowry ou Houellebecq. A bientôt quatre-vingt-dix ans, ce monument tout en gouaille de l'édition française continue de s'amuser en confectionnant « sa » *Quinzaine littéraire*.

Lire page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal, 200 Esc. ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 920 - 7,50 F



Les pièges de la « refondation sociale »

C'EST sans doute le plus grand paradoxe de la « refondation sociale » souhaitée par le Medef. Elle produit aujourd'hui des effets rigoureusement inverses à ceux affichés initialement. S'agissait-il, selon le Medef, de renforcer les « partenaires sociaux » ? Tous en sont ressortis déstabilisés et affaiblis, y

compris l'organisation patronale. S'agissait-il d'opposer une légitimité face à un Etat jugé indument interventionniste dans le domaine social ? Le voilà réinstallé et renforcé dans le rôle - pourtant sujet à débats - d'ultime protecteur des droits et garanties collectives. Quant à la méthode... Le Medef

est aujourd'hui pris au piège de sa propre alternative, qu'il avait posée il y a tout juste un an : obtenir une remise à plat complète des relations professionnelles ou sortir du jeu paritaire. Il ne progresse pas sur la première voie, tandis que la seconde lui est interdite. Dès septembre, l'Union des industries métallurgiques et mi-

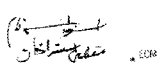
nières (UIMM), puissante fédération patronale, a fait savoir à l'avenue Pierre-1^{er} de-Serbie qu'elle ne comptait pas franchement claquer la porte de l'Unedic, dont son délégué général, Denis Gautier-Sauvagnac, assure la présidence. Par ailleurs, c'est un autre paradoxe, la faiblesse de la droite - donnée qui avait convaincu le Medef de porter lui-même sa vision de la société plutôt que de s'en remettre à la médiation des partis - rend périlleuse la sortie de l'organisation patronale. Une fois quitté le jeu paritaire, en effet, l'absence de relais politique exposerait le Medef à une marginalisation de son message, faute de disposer d'une réelle « base sociale ».

Six mois après son lancement, la refondation a déstabilisé profondément l'ensemble des acteurs dont elle se proposait pourtant de renforcer le rôle. Les négociations sur l'assurance-chômage, les débats autour du PARE - le fameux plan d'aide au retour à l'emploi - ont d'abord surexposé la CFDT, qui partageait pourtant avec le Medef l'ambition de s'affirmer comme coauteur d'une nouvelle « Constitution » sociale. Or l'organisation patronale s'est montrée incapable de valoriser intelligemment ce partenaire de réforme.

Caroline Monnot

Lire la suite page 20 et nos informations pages 6 et 8

Anouar Brahem Trio
Astrakan café



Anouar Brahem Trio

nouvel album ECM

Astrakan café

Anouar Brahem * oud
Barbaros Erköse * clarinette
Lassad Hosni * bendir, darbouka

EN CONCERT EXCEPTIONNEL
LA GIGALE/PARIS/MERCREDI 4 OCTOBRE 2000

Une musique captivante qui utilise subtilement les différentes sensibilités du Proche-Orient



ECM



SCIENCES

Robot pensant, robot parlant

En matière de robotique, la mode est à la simplification. Il y a dix ans, on ne jurait que par l'intelligence artificielle. Aujourd'hui, les chercheurs développent avec succès des machines moins intelligentes, mais plus efficaces, qui évoluent comme les espèces animales, par générations successives. Seuls les meilleurs « survivent ». Témoignage de cette mutation, le robot-chien de Sony (photo). p. 27

International.....	2	Aujourd'hui.....	27
France.....	6	Météorologie / Jeux.....	29
Société.....	12	Carnet.....	30
Régions.....	15	Culture.....	32
Horizons.....	16	Guide culturel.....	35
Entreprises.....	21	Kiosque.....	36
Communication.....	23	Abonnements.....	36
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	37

ITALIE La majorité de centre gauche au pouvoir depuis les élections du 21 avril 1996 doit décider, le 14 octobre, du candidat qui devrait conduire la coalition pour la

prochaine bataille des législatives prévues, en principe, au printemps 2001. Deux candidats sont officiellement en lice : l'actuel président du conseil, Giuliano Amato, et un

outsider, Francesco Rutelli, maire de Rome. ● LE PREMIER MAGISTRAT de la capitale apparaît comme le favori des neuf partis qui composent la coalition au pouvoir. Mais rien

n'est encore véritablement joué. De toute façon, la bataille s'annonce rude face au chef de l'opposition Silvio Berlusconi, toujours favori dans les sondages et qui a déjà

ébauché son programme électoral. ● FRANCESCO RUTELLI a pour lui sa jeunesse, un passé sans taches et représente un sang neuf dans la politique italienne.

Le maire de Rome se lance dans la bataille des législatives de 2001

La coalition de centre gauche va devoir choisir entre le premier magistrat de la capitale, Francesco Rutelli, et l'actuel président du Conseil, Giuliano Amato, pour affronter Silvio Berlusconi lors des élections du printemps 2001. « Il Cavaliere » et Forza Italia caracolent en tête des sondages

Danielle Rouard a été nommée correspondante du Monde en Italie, où elle remplace Michel Bôle-Richard, qui a rejoint la séquence International à Paris. Voici son premier article.

ROME

de notre correspondante

Le 14 octobre, l'assemblée des élus de la coalition de centre gauche qui gouverne l'Italie depuis avril 1996 doit définir les axes de son programme et désigner son chef de file en vue des prochaines élections législatives prévues pour le printemps 2001. Députés, sénateurs, et conseillers n'auront pas à choisir l'homme, mais à entériner le choix fait auparavant par les secrétaires des neuf partis politiques composant la majorité actuelle. Walter Veltroni, secrétaire des Démocrates de gauche (DS), principale formation de la coalition, a précisé que ce serait la méthode adoptée, laquelle a été définie par les secrétaires des différentes formations lors de leur dernier sommet romain, le 13 septembre.

Pour le moment deux candidats sont en lice : l'actuel président du conseil, Giuliano Amato, et un outsider, Francesco Rutelli, maire de Rome, qui aurait les faveurs des dirigeants de la coalition si l'on en croit les déclarations faites après la réunion du 13 septembre. Toutefois, d'autres noms circulent, celui notamment d'Antonio Di Pietro, sénateur et ancien juge vedette de l'opération *Mani pulite* (mains propres), mais qui ferait cavalier seul.

Giuliano Amato a officiellement annoncé son intention de se présenter. Le successeur de Massimo D'Alema avait reçu à déjeuner le maire de Rome à la mi-août, mais ce dernier a néanmoins fait acte de candidature à la fin du mois. « Une accélération », selon l'intéressé, qui n'a apparemment pas été du goût de M. Amato.

« Le premier ministre reste le vrai protagoniste du choix à venir », ré-



pond sobrement le maire de Rome. M. Amato doit-il retirer sa candidature et introniser son cadet ? C'est en tout cas ce que souhaitent en chœur et avec componction ses alliés de la majorité. Pour le moment, il semble que ceux-ci aient été convaincus d'attendre sagement l'ouverture du débat sur la loi de fi-

nances, à la fin de septembre, pour officialiser leur choix.

Des primaires à l'américaine avaient, dans un premier temps, été envisagées. Cependant, comme on l'a fait remarquer dans l'entourage des secrétaires de partis, « aucune culture n'existe en Italie en la matière, et mieux vaut éviter le

risque d'une crise interne ». Un déballage public aurait, en effet, été un cadeau au leader de l'opposition, Silvio Berlusconi, donné vainqueur dans les récents sondages, en dépit d'un léger effritement par rapport à sa cote de popularité au lendemain de son succès écrasant aux élections régionales du printemps.

Depuis, le magnat de l'audiovisuel n'a cessé de réclamer des élections anticipées. Le temps n'est pas fatalement son meilleur allié. La majorité joue, pour sa part, la stabilité gouvernementale, encouragée par une nette reprise de la croissance économique après des années de rigueur budgétaire appliquée pour que l'Italie puisse remplir les critères de convergence de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. La candidature Rutelli – « quadra » fringant, bon gestionnaire de la capitale, sans réputation sulfureuse – rompt quelque peu avec la politique traditionnelle. « Enfin du neuf ! », comme le soulignent ses supporters. Il en faudra !

Pour Walter Veltroni, « Il Cavaliere », le chauve, finira avec les cheveux de Jimi Hendrix...

Ironisant sur les affiches électorales du chef de la droite italienne, Silvio Berlusconi, qui est pratiquement chauve, le chef des Démocrates de gauche (DS), Walter Veltroni, a affirmé qu'au fur et à mesure de la campagne il apparaissait de plus en plus chevelu et que « Il Cavaliere » terminerait aux élections du printemps 2001 comme Jimi Hendrix.

« Je me suis rendu compte qu'à chaque nouvelle manifestation (électorale), Berlusconi apparaît plus jeune et a davantage de cheveux. Lors de la dernière, il apparaissait en langes, et avec les cheveux comme Jimi Hendrix », a déclaré M. Veltroni, dont le parti est la principale force de la majorité, dimanche soir 17 septembre, lors d'une manifestation à Bologne. Les représentants des divers partis de gauche et de droite ont échangé régulièrement, ces derniers jours, insultes et coups bas, la droite ayant déclenché la première offensive. M. Berlusconi avait ainsi traité, jeudi, Francesco Rutelli, maire de Rome, d'« idiot utile ». – (AFP)

Francesco Rutelli, le mousquetaire qui sillonne la péninsule du nord au sud

ROME

de notre correspondante

Dans son splendide bureau qui domine le Forum, Francesco Rutelli est actuellement très sollicité. Entre ses visites éclair du nord au sud de la péninsule, ses entretiens

PORTRAIT

Homme de pluralité, quarante-six ans et la réputation d'un maire honnête

avec les médias étrangers et, comme d'ordinaire, la gestion de la capitale, dont il est maire depuis sept ans, le probable candidat de l'actuelle majorité aux prochaines législatives, a envoyé, à la fin de la semaine dernière, les messages E-mail qui, du Colisée, traduisaient les ultimes prières des citoyens pour la grâce de Rocco Barnabei – exécutée le 14 septembre aux Etats-Unis –, avant de s'envoler quelques heures plus tard pour Bari, puis Turin... Aucune ride de fatigue ne vient ternir le beau visage du nouveau « mousquetaire » qui part affron-

ter sur le terrain électoral l'homme le plus riche d'Italie, Silvio Berlusconi. « Sur les plus récentes affiches de campagne, ce dernier en photo rajeunit », ironise un des proches du maire.

Francesco Rutelli, quarante-six ans, a pour lui sa jeunesse et, au Campidoglio, siège de la mairie, ses collaborateurs sont d'alertes quadras. Il faut une santé certaine à cette équipe pour suivre les interventions en saut de puce de leur patron dans la société civile comme dans les cercles politiques, où il se doit d'être présent c'est-à-dire presque partout, avant même que sa candidature de « Premier » soit entérinée par les élus du centre gauche. Le 23 octobre, le maire de Rome partira pour Sydney, où l'a invité de longue date son homologue aus-

tralien. Pour une journée seulement. L'actualité de la péninsule interdit une trop longue absence.

L'homme, marié à une célèbre journaliste, a deux enfants. Lui-même fut journaliste et, dès vingt-six ans, devint secrétaire du Parti radical. Elu député au Parlement deux ans plus tard, il est réélu en 1987 puis en 1992. Entre-temps, il s'est rapproché des Verts et, en 1993, il devient ministre de l'environnement dans le gouvernement Ciampi. Il ne reste qu'un seul jour à ce poste, démissionnant pour protester contre le refus parlementaire d'autoriser les poursuites contre Bettino Craxi.

COORDONNATEUR DU JUBILÉ

Les proches de Francesco Rutelli aiment à rappeler ce fait d'armes, ajoutant qu'« aucune

casserole n'a jamais terni sa carrière, pas plus hier qu'aujourd'hui, alors qu'il a été chargé par le gouvernement Prodi de coordonner le grand Jubilé de l'an 2000 ». C'est là le succès le plus récent dont le maire, par ailleurs cofondateur du parti des Démocrates de Romano Prodi et actuel président des Régions, peut tirer profit. Sur cinq mille chantiers ouverts à l'occasion du Jubilé avec un énorme budget, 96 % des travaux ont été réalisés, sans qu'aucun pot-de-vin ne soit versé ni aucun accident du travail. « C'est un honnête homme qui se présente devant l'opinion », souligne son bras droit au Campidoglio, Paolo Gentiloni.

Vert de cœur, homme de pluralité, Francesco Rutelli l'est toujours. « Je n'ai jamais été commu-

niste, je suis plus du centre que de la gauche, un démocrate libéral », tient-il à préciser, avant de déplier avec une fierté joyeuse sur son bureau la centaine de croquis de son plan de développement de la capitale qu'il vient tout juste de recevoir. Au-delà de la mauvaise humeur des Romains gênés par les travaux, à côté des Cassandre qui prédisaient un chaos pour le Jubilé, le touriste qui revient à Rome après quelques années trouve la ville rénovée, avec un réseau de transports amélioré en dépit d'une circulation chaotique.

« GAGNER DES VOIX AU CENTRE »

Homme du centre ? Le mousquetaire Rutelli, qui a su montrer patte blanche au Vatican, sait qu'il va lui falloir « gagner des voix au centre », c'est-à-dire en

prendre chez son adversaire. Et convaincre les abstentionnistes, nombreux aux dernières élections. Mais ceux-ci ne sont-ils pas plus à gauche qu'à droite ? Pour le moment, Francesco Rutelli s'emploie, avec les alliés centristes à constituer « La Marguerite », un troisième pôle en quelque sorte, qui n'a pas l'air de plaire à M. Berlusconi.

« Le maire manque d'une stature internationale, à l'inverse de Giuliano Amato », regrettent les partisans de l'actuel premier ministre. « Il n'a pas de carrure nationale », renchérit ses adversaires politiques. Rome n'est pas l'Italie. Il a pour lui son allure de « ciccobello », de poupée playboy. Dès les premiers jours de septembre, Francesco Rutelli a fait un périple réussi à Venise, qui en a surpris plus d'un. Les maires de la majorité qui s'y réunissaient, venus de ce Nord marqué par la Ligue et Forza Italia, ont plébiscité leur collègue de Rome. En ces temps où les partis traditionnels semblent fatiguer l'opinion, ces maires reflètent plus le sentiment de leurs électeurs, avides de proximité, de concret, comme le rappelle avec un sourire acéré Francesco Rutelli.

Au sud également, les édiles peuvent jouer les courroies de transmission, et l'accueil chaleureux qu'ils lui ont réservé, il y a quelques jours à Bari, est éloquent. Dans les sept mois qui vont précéder, en principe, les élections législatives, il va devoir guerroyer avec toute sa fougue de mousquetaire, y compris sur les thèmes chers à l'opposition, c'est-à-dire le danger de l'immigration et la tentation fédéraliste.

Après des années de sacrifices, le retour à la croissance se confirme

ROME

de notre correspondante

La péninsule devrait connaître une croissance économique de 3 % en l'an 2000, et l'inflation atteindre quelque 2,5 %. Au début du mois de septembre, la Cofindustria, l'organisation patronale italienne présidée par Antonio D'Amato, a présenté ses prévisions, proches de celles de l'actuel gouvernement. Peu avant, le Fonds monétaire international (FMI) avait émis un diagnostic analogue.

« Pour la première fois, après des années de sacrifices pour satisfaire aux critères européens, les Italiens redécouvrent la croissance », s'est réjoui, entre autres dirigeants de la majorité, l'ancien premier ministre, Massimo D'Alema, dont la politique de sévérité budgétaire et

salariale, la volonté de rendre le travail plus flexible, ne furent pas toujours appréciées, même si elles portent leurs fruits aujourd'hui. Antonio D'Amato ne s'est pas privé pour autant d'accuser l'actuelle majorité de maux chroniques, selon lui, dont l'excessif poids fiscal sur les revenus des entreprises (50,4 %), plus élevé que dans les autres pays. La save n'a guère surpris en ces temps de précampagne.

UNE « CAGNOTTE »

Plus prudent, parce qu'il conçoit ainsi son rôle, le gouverneur de la Banque centrale, Antonio Fazio, a tenu à refroidir les euphoriques. En substance, a-t-il rappelé, « cette prévision de 3 % est trop optimiste ». Cette reprise est fragile, d'autant plus sujette à retourne-

ment que l'actuel renchérissement des prix du pétrole brut risque de peser sur les coûts de production et sur la compétitivité des produits italiens. Par ailleurs, la chute de l'euro comporte d'autres risques. En conséquence, estime-t-il, il faut rester vigilant. En particulier, le bonus fiscal qui vient de se dégafrer devrait servir à prévenir le déficit public, à soutenir cette compétitivité des entreprises. Et, pour M. Fazio, à relever le pouvoir d'achat des ménages aux revenus moyens bas, qui ont le plus souffert de l'érosion monétaire.

Dans la majorité, de nombreuses voix s'élèvent pour demander que cette manne soit redistribuée en priorité aux familles les plus pauvres. Le premier ministre, Giuliano Amato, a, pour sa

part, déclaré prudemment que « les familles et les entreprises » devraient profiter de l'embellie.

Silvio Berlusconi s'est exprimé en des termes à peu près identiques. L'expression est suffisamment vague pour plaire ici ou là... Entre la gauche et la droite, on semble se partager la peau de l'ours, s'accuser de tous les vices avant même que ne soit connue la valeur exacte du dividende fiscal. Il pourrait se situer entre 13 milliards et 15 milliards de lires (soit entre 6,7 milliards et 7,7 milliards d'euros), selon des sources concordantes. Mais le ministère du Trésor traîne à faire connaître le montant exact de la « cagnotte ».

D. R.

D. R.

3^e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
 CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
 Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 100 F/an (Tarif 99).
 Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 21 30 - 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr
 PRESENTATION DU CYCLE SAMEDI 23 SEPT 11h MARDI 26 SEPT 18h30 Limite d'inscription : 5 OCT

Le gouvernement péruvien propose l'organisation d'élections générales en mars

Incertitudes sur le sort du chef des services de renseignement et rumeurs de coup d'Etat

Les prochaines élections générales (présidentielle et législatives) pourraient se tenir en mars 2001, a annoncé, lundi 18 septembre au

soir, le gouvernement péruvien. Si cette annonce est susceptible de calmer l'effervescence politique qui règne dans le pays depuis dimanche,

les informations contradictoires sur le sort du chef des services de renseignement, Vladimiro Montesinos, alimentent les rumeurs de putsch.

LIMA

de notre correspondante

Le gouvernement du président Alberto Fujimori, qui n'est pas apparu en public depuis samedi, a proposé, lundi 18 septembre au soir, que des élections générales (présidentielle et législatives) soient organisées en mars 2001. Selon le ministre péruvien de la justice, Alberto Bustamante, le gouvernement étudie différentes possibilités pour résoudre l'impasse constitutionnelle qui empêche leur convocation. En effet, le chef de l'Etat n'est autorisé à dissoudre le Congrès (Chambre unique) qu'après censure à deux reprises de son gouvernement.

CRISE POLITIQUE

M. Bustamante a indiqué que le gouvernement proposera dans les prochains jours une série de mesures qui permettront l'organisation des nouvelles élections annoncées par le président Fujimori. Le chef de l'Etat, qui a annoncé qu'il ne serait pas candidat, entend ainsi mettre fin à la crise politique provoquée par la divulgation

d'une cassette vidéo montrant son principal conseiller et chef des services de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos, remettant de l'argent à un congressiste de l'opposition pour qu'il rejoigne la coalition au pouvoir.

La fixation d'une date pour la tenue d'élections générales devrait être de nature à faire baisser la tension qui règne depuis dimanche dans le pays. L'effervescence politique se nourrit autant de la cacophonie dans l'opposition sur les modalités de la transition, opposant radicaux et modérés, que des rumeurs persistantes de coup d'Etat alimentées par les informations contradictoires sur le sort du puissant chef des services de renseignements.

« Il n'y pas de mandat d'arrêt à son encontre », a assuré le parlementaire Luis Delgado Aparicio, président de la commission de justice du Congrès. « Aucune loi n'a été promulguée démantelant le SIN », a-t-il ajouté. « Je sais qu'il [M. Montesinos] est à Lima, et libre de ses mouvements puisqu'il s'est mis à la disposition du procureur

général de la nation, Nelida Colan », a précisé, dans la soirée, M. Bustamante, depuis le palais, à l'issue d'une réunion prolongée avec le chef de l'Etat. « Montesinos a un tel pouvoir que personne n'ose l'arrêter. L'armée garde le silence, ce qui est intolérable. Il semble qu'elle couvre sa retraite », a dénoncé le parlementaire d'opposition, Henry Pease.

SEULE ALTERNATIVE

De son côté, le vice-président, Francisco Tudela, homme de confiance du président Alberto Fujimori, a, dans une déclaration à la presse, écarté la possibilité d'un coup d'Etat, sans évoquer l'éventualité d'une arrestation de l'éminente grise du régime de M. Fujimori. « L'éventualité d'un coup d'Etat est absurde dans le contexte international actuel », s'est-il borné à déclarer. « Nous ne pouvons pas évoquer l'éventualité d'un coup d'Etat quand le président continue à assurer ses fonctions et aussi parce que l'armée péruvienne est sérieuse, patriotique et réaliste », a-t-il ajouté.

Pour sa part, l'ex-rival du président Fujimori au second tour, Alejandro Toledo, qui voudrait incarner la seule alternative de l'opposition péruvienne, a appelé à la création d'un gouvernement de transition. « Pour la santé et la stabilité du pays, nous devons constituer un gouvernement d'urgence et de transition présidé par une personnalité qui jouirait d'une crédibilité morale et démocratique pour convoquer les nouvelles élections générales », a-t-il dit devant une foule estimée à 10 000 partisans.

Les dirigeants politiques de huit partis avaient souscrit dans la matinée de lundi à un document commun exigeant la destitution formelle de Vladimiro Montesinos, sa détention et son procès. En l'attente de l'adoption éventuelle de ces mesures, ils n'assisteront pas au Congrès et ne participeront pas au dialogue avec le gouvernement, supervisé par l'Organisation des Etats américains (OEA) et visant à la démocratisation du régime.

Nicole Bonnet

L'armée philippine risque de s'enliser dans l'île de Jolo

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'embargo sur les nouvelles en provenance de Jolo contribue à donner l'impression que l'armée commençait à s'y embourber, mardi 19 septembre, au quatrième jour de sa vaste opération contre les preneurs d'otages. Manille s'est contenté d'affirmer que certains des vingt-deux prisonniers d'Abu Sayyaf avaient été « aperçus » par des soldats. Un premier bilan reste donc difficile à établir.

Les campements des différents clans d'Abu Sayyaf ont été occupés dès le début par l'armée, notamment à Talipao, dans le centre de l'île, et à Patikul, sur la côte septentrionale. Les nombreuses jeunes recrues d'Abu Sayyaf ont été dispersées par cette opération appuyée par l'aviation et l'artillerie. Mais les trois noyaux durs d'Abu Sayyaf, formés de quelques douzaines de vétérans aguerris, se sont échappés. Emmenant appa-

remment leurs prisonniers, dont les deux Français, ils se sont réfugiés dans des collines très difficiles d'accès. Aucun chef n'a été fait prisonnier. L'armée n'a rapporté qu'un cas d'affrontement entre militaires et rebelles, ce qui laisse entendre que les chefs d'Abu Sayyaf ont pris le large au plus tard dès les premières attaques.

DEMI-SUCCÈS À BASILAN

« Les forces armées ont identifié trois zones où se trouvent les rebelles et la situation devrait redevenir normale d'ici à une semaine », a admis lundi soir Ricardo Puno, porte-parole de la présidence à Manille. Entre « identifier » un objectif et le prendre, la marge peut être importante, comme on l'a vu en avril-mai, sur l'île voisine de Basilan, où des opérations de ratissage contre Abu Sayyaf ont duré des semaines, avec un demi-succès et au prix de pertes substantielles. Traquer les rebelles dans la forêt de Jolo posera des problèmes analogues, résu-

ment des experts militaires philippins en parlant de plusieurs semaines, sinon de mois, si « détruire Abu Sayyaf » reste l'objectif, conformément à l'ordre initial du président Joseph Estrada.

Les dégâts parmi les populations civiles semblent plus élevés que les officiels ne l'ont admis jusqu'ici. La responsable des services sanitaires de l'île, la doctoresse Nelsa Amin, a réclamé une pause dans les attaques pour procéder à l'évacuation de « nombreux civils blessés ». Jusqu'ici, les officiels n'ont fait état que de quatre civils tués et de quatre à cinq mille personnes déplacées. Un cordon militaire contrôle l'accès à la petite ville de Jolo, prévenant les évacuations. De leur côté, des sources militaires ont rapporté la mort de quatre soldats et de trois policiers, contre huit morts et vingt prisonniers dans les rangs d'Abu Sayyaf.

Jusqu'à nouvel ordre, le Front moro islamiste de libération (FMIL), principale insurrection

musulmane dans le sud des Philippines, dénonce Abu Sayyaf. Qualifiant ce groupe de « hors-la-loi », le porte-parole du FMIL, qui dispose d'éléments armés à Jolo, a affirmé la neutralité de son mouvement. « Nous ne tendrons pas la main à Abu Sayyaf », a-t-il résumé. Mais cette attitude pourrait changer si les populations locales souffrent trop des combats.

En ce qui concerne le sort des otages, parmi lesquels se trouvent six étrangers, Ricardo Puno a affirmé lundi que certains avaient été « aperçus » par des soldats. Un collaborateur du président Estrada a déclaré, mardi à l'AFP, que l'Américain Jeffrey Schilling était sain et sauf. Au retour d'une inspection sur le terrain, le général Angelo Reyes, chef d'état-major général, a déclaré mardi avoir « tout espoir que les otages sont OK » et que « cela a été partiellement confirmé hier ».

Jean-Claude Pomonti

Joseph Estrada dit « ne pas avoir à parler » à M. Chirac

LE PRÉSIDENT Joseph Estrada a déclaré, mardi 19 septembre, qu'il n'avait « pas à parler » à Jacques Chirac et que ce dernier « n'a aucune raison d'intervenir dans [les] affaires » des Philippines, en réponse à la presse qui lui demandait s'il avait été en communication avec le chef de l'Etat français après les critiques de M. Chirac à l'encontre de l'opération militaire en cours à Jolo. Lundi, le porte-parole de la présidence à Manille, Ricardo Puno, avait déclaré que « nos amis français doivent comprendre » que, dans cette crise, « l'intérêt national » des Philippines devait prévaloir sur les risques pour la vie des otages, parmi lesquels se trouvent les journalistes de la chaîne de télévision France 2. « Dans le passé, avait poursuivi M. Puno, lorsque nous avons employé la méthode des négociations, [la France]

nous a remerciés ; mais, dans le cas des journalistes français, nous avons là un problème encore plus grave avec Abu Sayyaf et nous devons en finir. » Il a ajouté que les deux membres de l'équipe de France 2 retenus, Jean-Jacques Le Garrec et Roland Madura, s'étaient rendus « volontairement au camp d'Abu Sayyaf » avant d'être pris en otage.

SÉCURITÉ DES OTAGES

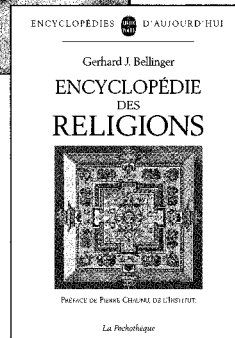
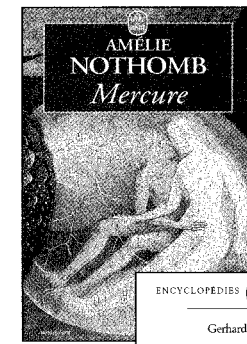
A Bruxelles, lundi, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a réaffirmé que les autorités de Manille « doivent tout faire [...] pour éviter que les actions menées portent atteinte à la sécurité des otages ». Interrogé sur les versions différentes de Paris et Manille dans cette affaire, l'Elysée maintient que, à la veille de l'of-

fensive, lancée le 16 septembre, l'ambassadeur de France aux Philippines, Gilles Choura, avait bien obtenu des services de M. Estrada la garantie qu'il n'y aurait pas d'attaque militaire tant que la libération des otages ne serait pas acquise.

A New York, lundi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a déclaré à son homologue philippin, Domingo Siazon, que Washington « comprend » les risques liés à l'assaut. Son porte-parole Richard Boucher a réitéré la désapprobation américaine envers le paiement de rançons, pratique qui, a-t-il dit, « n'a fait qu'encourager la poursuite des prises d'otages » à Jolo. D'autre part, le ministre français des affaires étrangères a mis à nouveau en garde les ressortissants français contre tout déplacement dans cette région, « quel qu'en soit le motif ». - (AFP)

Le LIVRE de POCHÉ

Septembre



LITTÉRATURE

- STEPHEN KING *Un tour sur le Bolid'*
- AMÉLIE NOTHOMB *Mercurie*
- VIOLAINE VANOYEKE *La Pharaonne T3 Le Voyage d'éternité*
- MADELEINE CHAPSAL *L'Ami chien*
- DANIEL ZIMMERMANN *Nouvelles du racisme ordinaire*
- CAVANNA *Le Hun blond*
- P. POIVRE D'ARVOR / É. ZEMMOUR *Les Rats de garde*
- GENEVIÈVE MOLL *Yvonne de Gaulle*
- DANIEL CROZES *La Fille de La Ramière*
- PAUL AUSTER *Le Diable par la queue suivi de Pourquoi écrire ?*
- BORIS VIAN *Elles se rendent pas compte*
- ÉRIC FAYE *Croisière en mer des Pluies*
- FRANÇOISE GIROUD *La Rumeur du monde*
- ANDRÉ STIL *L'Homme fleur*
- GEORGES SIMENON *La Fuite de Monsieur Monde*
- HENRI BELLAUNAY *Petite anthologie imaginaire de la poésie française*

THRILLERS / POLICIERS

- PATRICIA CORNWELL *La Griffes du Sud*
- JACK HIGGINS *Le Festin du diable*
- SERGE BRUSSOLO *Les Prisonnières de Pharaon*
- JOHN GILSTRAP *Coup tordu*
- STUART WOODS *Anonymement vôtre*
- NANCY TAYLOR ROSENBERG *Justice aveugle*
- FLORENCE BOUHIER *La Danse des crânes*

BIBLIO ROMANS

- YASUSHI INOUÉ *Confucius*
- J.L. BORGES / A. BIOY CASARES *Chroniques de Bustos Domecq*

BIBLIO ESSAIS

- MICHEL MEYER *Petite métaphysique de la différence*

CLASSIQUES

- MANUEL D'ÉPICTÈTE (*Philo*)

RÉFÉRENCES

- LAURENT PERNOT *La Rhétorique dans l'Antiquité*

SCIENCE-FICTION

- FRANZ WERFEL *L'étoile de ceux qui ne sont pas nés*

DICTIONNAIRES

- GASTON CAYROU *Dictionnaire du français classique*

POCHOTHÈQUE

- G.J. BELLINGER *Encyclopédie des religions*

L'Union européenne aux Yougoslaves : votez contre Milosevic

LES MINISTRES des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont lancé, lundi 18 septembre, « un message au peuple serbe », l'appelant à se mobiliser lors des élections du 24 septembre en Yougoslavie (présidentielle et législatives) pour évincer Slobodan Milosevic du pouvoir. Réunis à Bruxelles, les ministres ont estimé que ces élections, « quelles que soient les conditions dans lesquelles elles ont été décidées et organisées, donnent au peuple serbe la possibilité de recuser clairement et pacifiquement la politique de Milosevic, faite de manipulation politique, de privation de libertés et d'appauvrissement de la population ». « Le peuple serbe se trouve devant un choix politique crucial », ajoute le texte.

En cas de « changement démocratique » à Belgrade, l'Union européenne s'engage à lever les sanc-

tions économiques frappant la Yougoslavie. L'UE applique actuellement contre Belgrade un embargo pétrolier et financier, ainsi qu'une interdiction de visas pour les personnalités proches du pouvoir serbe.

« AIDE ÉCONOMIQUE »

L'Union européenne promet, en cas de changement politique, « une aide économique pour la reconstruction » de la Serbie. « Nous lui proposerons de se rapprocher de l'Union européenne pour qu'elle occupe en Europe la place qui lui revient », soulignent les Quinze dans leur « message ». « Nous n'avons jamais oublié que les Serbes sont des Européens. »

En raison des manipulations qui risquent d'entacher le scrutin du 24 septembre, l'Union européenne « invite » les Parlements des Etats membres à envoyer des observa-

teurs en Yougoslavie lors du vote. Ceux-ci, a estimé le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, seront « des témoins de la démocratie ».

Les Quinze ont par ailleurs annoncé qu'un sommet entre l'Union européenne et les Balkans occidentaux se tiendrait le 24 novembre à Zagreb, afin d'officialiser une stratégie de soutien à la démocratisation et au développement économique dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Il s'agit d'ouvrir plus largement le marché européen aux produits des Balkans - mesure qui pourrait être élargie à la Serbie en cas de départ de Slobodan Milosevic du pouvoir, indique-t-on à Bruxelles.

Le principal candidat de l'opposition serbe aux élections, Vojislav Kostunica, s'est félicité lundi de la promesse des Quinze de lever les sanctions, signe selon lui que « la

politique européenne à l'égard de la Yougoslavie s'est améliorée ». L'agence officielle Tanjug a estimé pour sa part que l'appel de l'UE constituait une « ingérence directe dans les affaires intérieures » de la Yougoslavie.

Lundi, un proche allié de Slobodan Milosevic a annoncé que ce dernier avait l'intention de se rendre, mercredi 20 septembre, au Monténégro, dans le cadre de sa campagne électorale. M. Milosevic devrait donner un meeting dans la ville de Berane, dans le nord de cette république ayant des velléités d'indépendance et dont les relations avec Belgrade se sont fortement dégradées depuis la campagne de bombardements de l'OTAN. Il s'agit du premier déplacement annoncé de Slobodan Milosevic au Monténégro depuis son accession, en 1997, au poste de président fédéral. - (AFP, Reuters, AP)

L'Etat russe se serait emparé du groupe Media-Most

MOSCOU. Le magnat russe Vladimir Goussinski a indiqué, lundi 18 septembre, qu'il avait été poussé, en juillet, à céder son empire médiatique Media-Most au géant russe Gazprom, contrôlé par l'Etat. M. Goussinski a ajouté que cet accord était nul et non avenu, car signé sous la contrainte. Gazprom aurait offert 773 millions de dollars pour reprendre son groupe de presse, fortement endetté et en guerre ouverte avec le Kremlin. Des reportages du groupe Media-Most avaient fortement déplu au Kremlin, notamment au moment de l'accident du sous-marin *Koursk*.

Depuis des mois, le président russe Vladimir Poutine exerçait des pressions pour que Media-Most cède ses actifs à Gazprom. Emprisonné pendant trois jours en juin pour « détournement de fonds », M. Goussinski a quitté la Russie et vit à l'étranger. Il affirme avoir signé l'accord en juillet contre la promesse que le parquet abandonne ses poursuites contre lui. « J'ai été libéré comme un otage », a-t-il dit. - (AFP)

Moscou lie Start-III à l'abandon du bouclier antimissile américain

NEW YORK. Le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, a déclaré, lundi 18 septembre à l'ONU, que la conclusion d'un nouveau traité de limitation des armements stratégiques Start-III (soit un niveau de 2 000 à 2 500 têtes nucléaires, chacun, pour les Etats-Unis et la Russie) ne serait « possible » que si le traité ABM d'interdiction des armes antimissiles de 1972 « demeurerait intact ». Ce qui revient, pour Moscou, à lier Start-III à l'abandon définitif, par Washington, de son projet de bouclier antimissile. « Le traité ABM, a souligné M. Ivanov, concerne les intérêts vitaux de sécurité de toute la communauté des nations. » Le président Bill Clinton a, début septembre, laissé à son successeur la décision de déployer, ou non, un réseau d'antimissiles destiné à déjouer la menace d'Etats comme l'Iran ou la Corée du Nord. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **DANEMARK** : à moins de dix jours du référendum sur l'euro le 28 septembre, le camp du « non », crédité de 48 % des intentions de vote, est largement en tête, devançant de 11 points les partisans du « oui » (37 %), tandis que 15 % des Danois sont encore indécis, selon un sondage Gallup publié lundi par le quotidien *Berlingske Tidende*. C'est la plus grande avancée jamais enregistrée, dans les sondages, par les adversaires de la monnaie unique européenne. - (AFP)

■ **KOSOVO** : le général Christian-Charles Falzone a été désigné pour prendre, à partir du 24 septembre, le commandement - dévolu à la France - de la brigade multinationale nord de la KFOR à Mitrovica, au Kosovo. Agé de 51 ans, ancien saint-cyrien, le général Falzone commande la 1^{re} brigade mécanisée à Châlons-en-Champagne. Il succède au général Jean-Louis Sublet, en place depuis la fin mai 2000 au Kosovo.

■ **UNION EUROPÉENNE** : dans la perspective d'une revitalisation du partenariat euro-méditerranéen, les ministres européens des affaires étrangères ont trouvé, lundi 18 septembre à Bruxelles, un accord politique sur la réforme du programme MEDA d'aide aux pays méditerranéens. Le bilan de ce programme avait été jugé décevant, en raison notamment de la lenteur des décisions et du saupoudrage des crédits. La Commission a proposé pour MEDA II (2000/2006) de mieux cibler les projets de coopération et d'en améliorer la gestion. - (AFP)

A Prague, le FMI et la Banque mondiale se retrouvent face aux contestataires

Le Fonds monétaire prévoit 4,7 % de croissance en 2000

L'économie mondiale ne s'est jamais aussi bien portée depuis le début des années 80. Malgré la hausse du prix du pétrole, les prévisions économiques

du Fonds monétaire international demeurent optimistes à moyen terme. La vigueur étonnante de l'économie américaine, la solidité

de la croissance en Europe et la reprise au Japon ne devraient pas être trop durement affectées par la hausse du brut.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Les assemblées générales du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale se déroulent pour la première fois dans un pays post-communiste, à Prague. Leur coup d'envoi a été donné, mardi 18 septembre au matin, avec la publication par le FMI de son rapport sur les perspectives économiques mondiales. Malgré la flambée du prix du pétrole, la faiblesse de l'euro, les risques d'inflation et les déséquilibres budgétaires constatés dans de nombreux pays, les experts du FMI ont annoncé une croissance mondiale de 4,7 % pour cette année, une estimation supérieure de 0,5 point à leurs prévisions du printemps (*Le Monde* du 31 août).

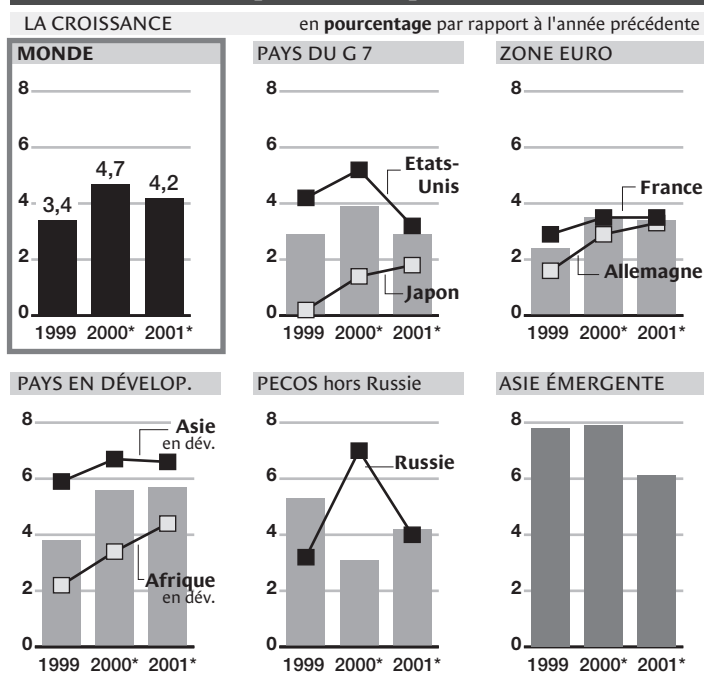
Cette performance est due principalement à la vigueur persistante de l'activité des Etats-Unis qui devrait franchir cette année la barre des 5 %. En présentant le rapport, l'économiste en chef du FMI, Michael Mussa, a souligné la contribution positive de l'Europe, « qui affiche une expansion robuste », et la « reprise naissante », bien que fragile, du Japon.

FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Selon certains économistes, cette « synchronisation » des économies mondiales explique pour partie la hausse du pétrole, puisque la croissance est simultanée dans les trois grandes zones économiques mondiales et que la demande est donc plus forte.

Cette situation affecte l'économie mondiale de diverses façons, a expliqué M. Mussa, dont la plus immédiate est le déséquilibre des balances commerciales. « Une

Des prévisions optimistes



*PRÉVISIONS
Tirée par les Etats-Unis, la croissance mondiale est appelée à rester forte. Le renchérissement de la facture énergétique ne semble pas, pour l'instant, devoir affecter durement les économies développées.

hausse persistante de 5 dollars par baril renchérrirait la facture énergétique des économies développées de quelque 40 milliards de dollars par an et coûterait 0,2 point de PIB aux pays industrialisés après un an, tandis que l'inflation augmenterait de 0,2 à 0,4 %.

Malgré ces quelques nuages, la prospérité est bien là et, s'il existe un risque de ralentissement, les pays industrialisés n'ont jamais été aussi riches depuis longtemps. Le pétrole et le niveau de l'euro seront à l'ordre du jour de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales du G7 qui aura lieu en marge des assemblées, samedi.

CLAQUEMENTS DE PORTE

Pendant dix jours, Prague va être le rendez-vous des mouvements antimondialisation, un rituel depuis la réunion de Seattle en novembre 1999. Les institutions de Bretton Woods sont des boucs émissaires tout désignés et les reproches qui leur sont adressés se sont multipliés depuis la crise asiatique : le FMI est accusé d'administrer des remèdes de cheval aux pays en crise sans tenir compte des réalités sociales, et la Banque mondiale de définir des politiques de développement ignorant trop souvent les situations locales et l'environnement.

Des attaques qui trouvent un

répondre à la crise asiatique. En juin de cette année, c'est Ravi Kanbur qui a claqué la porte, lui qui était auparavant chargé de la rédaction du rapport de la banque sur la pauvreté (*Le Monde* du 14 septembre).

Le président de la police Jiří Kolář s'est fixé un seul critère pour juger de la réussite du travail de ses hommes : « Les réunions doivent commencer à l'heure et au complet. » Le ministre de l'intérieur, Stanislav Gross, a été plus explicite : « Aucune tentative visant à perturber les déplacements des délégués ne sera tolérée. » Les deux hommes tiendront une conférence de presse tous les soirs pour dresser le bilan de la journée.

La police tchèque sur le pied de guerre

PRAGUE
de notre correspondant

Les militants antimondialisation qui s'invitent désormais aux grand-messes de la finance internationale seront-ils quinze mille, vingt mille ou trente mille à Prague ? La police tchèque, conseillée par le FBI américain qui a tiré les leçons du fiasco des mesures de sécurité à Seattle lors de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en novembre 1999, a déployé des moyens considérables pour réduire la marge de manœuvre des contestataires, quel que soit leur nombre. Des contrôles draconiens ont été instaurés aux frontières du pays pour éloigner les plus radicaux.

Aidée par les polices européennes et américaine, qui lui ont communiqué une liste de plusieurs centaines de militants d'extrême gauche fichés, la police des frontières tchèque a refoulé, avant même l'arrivée du gros des troupes attendu pour la fin de la semaine, une cinquantaine d'opposants à la globalisation.

Dans la capitale tchèque, ce sont plus de 11 000 policiers, 200 militaires, des centaines de pompiers et des dizaines d'agents secrets qui sont mobilisés pour contenir les manifestants à distance du Centre des congrès où se déroulent les

travaux de la réunion annuelle. La liste des équipements mis à leur disposition est tout aussi impressionnante : des véhicules blindés, des chevaux, des canons à eau, des hélicoptères, des lanceurs de grenades lacrymogènes prêts par l'Allemagne ou des gilets pare-feu dernier cri, résistant à des jets de cocktails Molotov.

Le président de la police Jiří Kolář s'est fixé un seul critère pour juger de la réussite du travail de ses hommes : « Les réunions doivent commencer à l'heure et au complet. » Le ministre de l'intérieur, Stanislav Gross, a été plus explicite : « Aucune tentative visant à perturber les déplacements des délégués ne sera tolérée. » Les deux hommes tiendront une conférence de presse tous les soirs pour dresser le bilan de la journée.

NEONAZIS ET ONG CHRÉTIENNES

La fermeté affichée des autorités tchèques semble avoir déjà produit son effet sur les contestataires, qui veulent davantage se faire entendre lors d'un contre-sommet avec des forums sur le développement ou l'annulation de la dette qu'au cours des manifestations de rues.

Plusieurs grands rassemblements sont toutefois prévus. Samedi, pendant la réunion des ministres des finances du G7, un

gement de la dette des pays les plus pauvres comme preuve de changement dans leurs priorités.

Leur réforme sera en tout cas au cœur des débats à Prague. C'est la première fois que l'on y discutera des propositions d'un rapport rédigé à la demande du Congrès américain par le professeur Allan Meltzer : faut-il, comme cet universitaire le suggère, circonscrire le FMI à un rôle de prêteur à court terme et laisser à la Banque mondiale la lutte contre la pauvreté ?

L'IMAGE DE VACLAV HAVEL

Pour désamorcer le mouvement de contestation qui va transformer Prague en ville morte pendant la durée des assemblées, le président tchèque, Vaclav Havel, a lancé un appel au dialogue et souhaité la bienvenue à « tous ceux qui arrivent avec la bonne volonté de contribuer à résoudre les problèmes mondiaux ». Au cours des jours à venir, Prague va devenir « un miroir de notre monde et de sa civilisation ambiguë et paradoxale », a souligné M. Havel avant de critiquer « la publicité absurde accordée aux mesures politiques ».

Soucieux de son image d'ex-dissident et de défenseur des droits de l'homme, Vaclav Havel a invité le 23 septembre au château de Prague 300 officiels, représentants d'ONG, économistes « alternatifs » et autres adversaires de la mondialisation. Mary Robinson,

Les ONG interviennent dans le débat

Les organisations non gouvernementales observent de plus en plus attentivement les activités de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. A l'occasion des réunions de Prague, elles précisent leurs argumentaires sur les activités des institutions de Bretton Woods.

CEE Bankwatch Network, un réseau d'organisations écologistes d'Europe centrale et orientale, critique dans un rapport volumineux l'impact négatif sur l'environnement d'une dizaine de projets cofinancés par la Banque mondiale. Jubilee 2000 et Oxfam, deux ONG anglo-saxonnes, critiquent la mise en œuvre du processus de suppression de la dette des pays les plus pauvres et réclament des avancées plus rapides.

haut commissaire de l'ONU chargée des droits de l'homme, et Ann Pettifor, directrice du mouvement Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette, le directeur général du FMI et le président de la Banque mondiale devraient y participer.

Accépté par les ONG modérées, notamment chrétiennes, le projet présidentiel n'a pas fait recette parmi les anarchistes et les mouvements radicaux.

Babette Stern

Europe 2 s'enflamme pour...
CORIDA

EUROPE 2

LES RITA MITSOUKO

EN TOURNÉE

SEPTEMBRE 2000
24 BRUXELLES . NUITS BOTANIKQUES / 30 ST GERMAIN EN LAYE . L'ESTIVAL

OCTOBRE
3 ANNECY . HALL DES EXPOSITIONS / 5 GRENOBLE . SUMMUM
7 LYON . TRANSBORDEUR / 10 ROMANS . LE CORDELIERS
11 LE CANNET . LA PALESTRE / 12 MARSEILLE . FIESTA DES SLIDS
13 BASTIA . LES MUSICALES / 15 IVRY . FESTIVAL DE MARNE
17 RENNES . LIBERTÉ / 19 CAEN . ZENITH / 20 NANTES . TROCARDIERE
21 LORIENT . ESPACE COS MAO DUMANOIR
23 ST RENAN . CENTRE SOCIO CULTUREL / 24 ANGERS . CENTRE JEAN CARMET
26 LES HERBIERS . ESPACE HERBALIGE / 28 ST QUENTIN . FESTIVAL DU DEVENIR
29 TROYES . NUITS DE CHAMPAGNE

NOVEMBRE
13 ST ETIENNE . PALAIS DES SPECTACLES / 16 DIJON . LE FORUM
18 TOURS . STADIUM / 20 BORDEAUX . MEDOQUINE
21 TOULOUSE . ZENITH / 24 CARCAS SONNE . LE DOME
27 MONTPELLIER . ZENITH / 28 DIGNE . PALAIS DES CONGRES

DECEMBRE
13 LILLE . AERONEF / 14 MAUBEUGE . LA LUNA

Locations : Fnac, Carrefour, France billet,
La Cigale, 0903 020 040 (0,98 FF/mn),
3615 billetej (2,21 FF/mn), www.fnac.com, 3615 Europe 2 (2,21 FF/mn)

NOUVEL ALBUM "COOL FRÉNÉSIE"

Paris 103.5 . Lyon 100.3 . Marseille 102.3 . Bordeaux 94.3 . Strasbourg 89.5 . Lille 92 . Nantes 94.7
Grenoble 91.2 . Nice 88.1 . Clermont-Ferrand 89.6 . Annecy 100.5 . Rennes 102
Toutes les fréquences sur le 08.36.68.54.32 (2F21 la mn) ou sur Internet www.europe2.fr

Faire une carte statistique avec vos données ou plus encore...

www.MakeYourMap.com



Service gratuit

www.artique.com

Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Côte d'Ivoire : la junte au pouvoir dénonce une « tentative d'assassinat » contre son chef

Le général Gueï renonce toutefois pour l'instant à désigner un commanditaire

La junte au pouvoir en Côte d'Ivoire a appelé la population à retourner au travail, mardi 19 septembre, assurant que le calme avait été restauré

après une « tentative d'assassinat » contre son dirigeant, le général Robert Gueï. Les motifs de cette étrange attaque n'ont pas été précisés.

Après avoir mis en cause l'opposant Alassane Ouattara, les militaires semblent avoir renoncé à le désigner comme « commanditaire ».

ABIDJAN

de notre correspondant

La villa blanche, au fond d'une impasse dominant la lagune, est criblée d'impacts de balles. Un blindé de transport de troupes a pulvérisé le portail avant d'aller s'encastrer dans la façade du garage. Dans le parking, les luxueuses berlines de l'escorte présidentielle ont été mitraillées. A l'intérieur, seul le bureau du chef de la junte a été touché par des balles qui ont transpercé la porte. Près du poste de garde, une flaque de sang indique l'endroit où un soldat a été tué. Un cheval blanc, achevé après avoir été blessé par balle, gît près de l'entrée principale.

L'attaque, lancée vers 3 heures du matin contre la résidence du général Robert Gueï, a duré un peu plus de deux heures. Dans la matinée, alors que les journalistes avaient été invités à venir constater les dégâts, l'atmosphère était encore extrêmement tendue. Ordres, contre-ordres, les soldats étaient nerveux. Mitraillettes en bandoulière, les hommes de la garde présidentielle donnaient chacun une version différente de l'assaut. « Ils nous ont attaqué ici, près du poste de garde », dit l'un. « Ils sont arrivés en douce, et ont réussi à s'infiltrer dans le jardin », raconte un autre.

BILAN OFFICIEL : DEUX MORTS

Un des membres de la garde présidentielle assurait avoir donné l'ordre au chauffeur du blindé de défoncer le portail pour déloger les assaillants infiltrés dans la cour. Plus tard, un officier affirmait que le blindé avait été « pris en otage » et avait servi aux soldats qui menaient l'attaque. Celle-ci n'a cessé

qu'après l'intervention de la gendarmerie, le corps d'armée réputé le plus loyal.

Bilan officiel : deux morts dans le camp des loyalistes et plusieurs blessés chez les assaillants dont on ne sait pas très bien comment ils sont parvenus à s'échapper de cette souricière. Dans la journée plusieurs arrestations ont eu lieu, certaines sur le lieu même de l'at-

taque. Au journal télévisé, lundi soir, un arsenal composé de mitraillettes et de fusils a été présenté. Pour la junte, au pouvoir depuis décembre 1999, il s'agit d'une « tentative d'assassinat ». « Nous avons déjà des preuves », a assuré le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri César Sama. Dans la matinée, il avait promis que la junte répliquerait avec fermeté et rechercherait les commanditaires, mettant en cause implicitement Alassane Ouattara, candidat déclaré à la présidentielle. Parmi les soldats arrêtés, figureraient plusieurs membres de

Amnesty condamne les violations des droits de l'homme

Amnesty International a dénoncé, mardi 19 septembre, les violations des droits de l'homme commises par certains militaires ivoiriens contre des civils, notamment contre des avocats et journalistes. « De graves violations des droits de l'homme sont régulièrement commises par certains militaires, à l'encontre de civils, souvent avec le consentement tacite des autorités », écrit Amnesty dans un communiqué publié à Lausanne.

Amnesty critique notamment « une justice parallèle » mise en place par des groupes de militaires et des exécutions sommaires en public de délinquants présumés, « parfois sous les acclamations de la foule » et « dans certains cas après avoir été complètement dénudés ». Selon l'organisation, des bandes de soldats, se faisant appeler « la camora » ou « brigades rouges » et ayant leur siège à la « primature » où se trouve le chef de l'Etat, le général Robert Gueï, s'en sont aussi pris à plusieurs avocats et journalistes qui ont été arrêtés et battus.

« Je ne vise personne », a dit le chef de la junte qui a préféré attendre les résultats de l'enquête, immédiatement ouverte. En costume de ville, le chef de la junte a promis de mettre « tout en œuvre pour que l'ordre public soit maintenu » et a demandé de « faire confiance » au pouvoir militaire. Le général, candidat à la présidentielle du 22 octobre, a également réaffirmé l'engagement du régime militaire à organiser les élections selon le calendrier prévu.

Le camp Ouattara est resté toute la journée sur le qui-vive, s'attendant à tout moment à voir arriver

des militaires au domicile de l'ancien premier ministre et craignant une arrestation imminente. Le porte-parole du parti, Aly Coulibaly, s'est dit indigné par les « accusations sans fondement » du pouvoir. « Nous réclamons simplement des élections justes et transparentes. Nous ne sommes pas des irresponsables. Nous n'avons pas besoin d'action comme celle-là pour arriver au pouvoir », a-t-il ajouté. Aucun incident n'a été signalé, lundi, aux abords de la villa de M. Ouattara, une villa de style californien au cœur du quartier des ambassades. Depuis quelques semaines, il était de plus en plus question de l'invalidation de sa candidature.

LE TON MONTE

Le pouvoir a lancé récemment une nouvelle offensive, via l'intervention d'un collectif d'avocats mandaté par l'Etat, qui a diffusé des documents tendant à prouver que les origines ivoiriennes de M. Ouattara sont douteuses et qu'il « s'est prévalu » par le passé de la nationalité burkinabé. Deux accusations qui pourraient justifier son inéligibilité.

Le ton n'a cessé de monter entre le pouvoir militaire et le parti de M. Ouattara, ce dernier dénonçant l'instauration d'une dictature. Une accusation qui a fortement déplu au général Gueï. L'atmosphère était tendue. L'attaque contre le domicile du général et l'incertitude sur les suites de cette affaire alourdissent encore le climat. A Abidjan, lundi, la plupart des boutiques ont finalement baissé leur rideau. De rares véhicules circulaient en ville. Les bus ont interrompu leur service dans certains quartiers.

Fabienne Pompey

Une prise d'otages menace le processus de paix en Colombie

BOGOTA. Le chef de l'Etat colombien, Andres Pastrana, s'est rendu d'urgence, lundi 18 septembre en fin de matinée, à Cali (Sud-Ouest), pour y présider un conseil de défense extraordinaire avec l'état-major des forces armées et de la police, organisé à la suite de la prise en otage près de cette ville, la veille, de cinquante-cinq civils par des guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN). Ce nouveau coup de force du deuxième mouvement de guérilla du pays menace le processus de paix engagé par les autorités et s'est produit au moment où une délégation des « cinq pays amis » (Cuba, Espagne, France, Norvège et Suisse) achevait une mission d'information dans le cadre des pourparlers engagés par les autorités. L'enlèvement de quatre-vingts civils, dont vingt-cinq ont été libérés lundi matin, a été exécuté par un commando de deux cents guérilleros de l'ELN dans un centre de loisirs sur la route qui mène à Buenaventura, sur la côte pacifique, à 18 kilomètres à l'ouest de Cali. Les otages ont ensuite été emmenés dans la montagne des Andes occidentales par leurs ravisseurs. - (AFP)

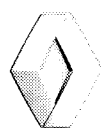
Attentat meurtrier au principal marché aux légumes d'Islamabad

NEW DELHI. Onze personnes ont été tuées et une soixantaine d'autres blessées, mardi 19 septembre, par l'explosion d'une bombe dans le principal marché aux légumes et fruits d'Islamabad. L'explosion s'est produite vers 8 heures locales au moment où les marchands déchargeaient leurs produits. Pour l'instant, la police ne dispose d'aucune revendication. Depuis plusieurs mois, et malgré la promesse des militaires de ramener la sécurité dans le pays, des bombes de plus ou moins forte puissance ont explosé à Lahore, capitale du Pendjab, et à Karachi, capitale de la province du Sind. Ces explosions n'ont pas été revendiquées et, traditionnellement, le pouvoir pakistanais en attribue l'origine aux services indiens. Islamabad, qui abrite principalement des diplomates et les fonctionnaires du gouvernement, avait toutefois, jusque-là, été épargnée. Cette explosion de forte puissance intervient à trois semaines du premier anniversaire du coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement élu de Nawaz Sharif. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE** : l'avocate Radhia Nasraoui lance un appel « à l'opinion publique nationale et internationale » et dénonce l'interdiction qui lui est faite de visiter quatre de ses clients, à qui tout droit est refusé en raison de leurs liens supposés avec l'organisation islamiste interdite Ennahda (Renaissance). Poursuivis pour appartenance à une « association de malfaiteurs », Mahdi Zougah, Ahmed Laamari, Zouhair Yacoub et Fathi Karoud sont actuellement détenus à la prison civile de Tunis, dans des conditions qualifiées d'inhumaines par toutes les organisations de défense des droits de l'homme.

■ **VATICAN** : une visite du pape en Syrie pourrait avoir lieu en avril 2001, après la Pâque orthodoxe. Le Père Ciro Benedetti, porte-parole adjoint du Saint-Siège, a affirmé, lundi 18 septembre, qu'un tel projet, lié au Jubilé de l'an 2000 et au pèlerinage du pape sur « les lieux de l'histoire du salut », était toujours « à l'étude ». La Syrie compte entre un million et demi et deux millions de chrétiens, orthodoxes et catholiques de rites maronite, syriaque et latin. - (AFP)



RENAULT Clio Ludo



Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15 W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous souffrir
une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T

SÉCURITÉ SOCIALE Un débat sur le « cadrage » des dépenses de santé en 2001 oppose Martine Aubry et Laurent Fabius. Mardi 19 septembre, le sujet était à l'ordre du

jour du petit déjeuner des dirigeants socialistes autour de Lionel Jospin. Si le régime général de la « Sécu » dégage des excédents grâce à la croissance, les dépenses de santé

n'en continuent pas moins à dérapage. ● LE RAPPORT de la Cour des comptes sur l'exécution de la loi de financement de la Sécurité sociale en 1999 souligne que la croissance a

permis le retour à l'équilibre du régime général, mais formule des critiques sur le conventionnement et sur le système du médecin-référent. ● LE CANCER a été choisi par la Cour

pour analyser et évaluer une politique de santé dans son ensemble. Le coût global des traitements, pour l'assurance-maladie, serait supérieur à 50 milliards de francs par an.

Lionel Jospin doit arbitrer sur la progression des dépenses de santé

La croissance permet au régime général de Sécurité sociale de dégager des excédents, mais le coût des soins de ville va dépasser une fois encore, en 2000 comme en 1999, le niveau fixé par le Parlement. Laurent Fabius plaide pour la rigueur, Martine Aubry pour le réalisme

LA FAUTE aux routiers, aux sondages, au quinquennat ? Quarante-huit heures avant la présentation, jeudi 21 septembre, des comptes de la « Sécu », la loi de financement 2001 propre à la Sécurité sociale, traditionnellement dessinée à cette occasion, n'était toujours pas arbitrée. Ce devait être un des principaux thèmes abordés, mardi, lors du petit déjeuner des dirigeants socialistes à Matignon, en présence de Martine Aubry et de Laurent Fabius. Le retard pris dans ce dossier n'est cependant pas seulement conjoncturel. Il oppose la ministre de l'emploi et de la solidarité et son homologue de Bercy. Vendredi 15 septembre, la réunion des deux ministres avec Lionel Jospin s'est déroulée dans un climat électrique et n'a pas permis de trancher les différents qui portent à la fois sur

les évolutions des dépenses et sur l'utilisation des excédents de la « Sécu ».

En 2000, ces derniers devraient représenter quelque 5 milliards de francs, respectant ainsi les projections réalisées au mois de mai. Bien que le déficit de l'assurance-maladie se creuse avec un dépassement de 13 milliards par rapport à l'objectif voté par le Parlement (*Le Monde* du 19 septembre), la croissance apporte son lot de cotisations supplémentaires dans toutes les branches du régime général. L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) projette une augmentation de 5,6 % des cotisations, soit l'équivalent de 2 milliards de francs en plus par rapport aux estimations réalisées au printemps. En 2001, la tendance est encore meilleure. Selon des sources gouvernemen-

tales, l'excédent de la « Sécu » pourrait atteindre, hors financement de mesures nouvelles, dont les 3 milliards déjà planifiés pour la famille, 18,9 milliards de francs. Pour M^{me} Aubry, cet argent devrait notamment servir à donner un coup de pouce aux retraites au-delà du maintien du pouvoir d'achat.

OBJECTIF NON TENU

Au 1^{er} janvier 2001, compte tenu de l'évolution des prix hors tabacs, les pensions de base des retraités augmenteront de 1,2 %, auxquels il devrait être ajouté 0,5 % au titre d'un « rattrapage ». Ce taux correspond au surplus d'inflation constaté en 2000. Mais la ministre de l'emploi souhaite aller plus loin, en arguant, notamment, que les retraités aux revenus modestes ne profitent pas de la baisse de la CSG. Sur ce chapitre des retraites,

comme il avait été annoncé, les excédents de la branche vieillesse devraient être utilisés pour alimenter le fonds de réserve créé à l'automne 1998. Pour la branche famille, les mesures sont connues depuis la conférence du mois de juin. Mardi, la ministre déléguée en charge de ce dossier, Ségolène Royal, devait d'ailleurs présenter le nouveau dispositif de l'allocation de présence parentale (APP), à laquelle pourront prétendre les parents d'un enfant malade à partir de 2001. Une première enveloppe de 200 millions de francs, à prendre sur les excédents de la branche, est prévue.

Il reste la situation, beaucoup plus délicate, de l'assurance-maladie qui agace au plus haut point Bercy. Comme en 1999, l'objectif national des dépenses, l'Ondam, n'a pas été tenu. Et, comme pour

le budget 2000, la ministre de la solidarité propose de procéder à un « rebasage » des objectifs. L'opération consiste à fixer un nouveau taux d'évolution des dépenses à partir de ce qui a été atteint et non pas à partir de ce qui était prévu. En résumé, cela revient à passer l'éponge. Pour la Cour des comptes, cela « fausse la signification de certaines informations fournies au Parlement ». Elle reconnaît néanmoins que l'Ondam était « irréaliste ». Sauf à décider d'une évolution négative. Un choix impossible qui ferait des professionnels de santé les seuls à ne pas profiter de la croissance. Globalement, en 2000, les prestations maladie ont, comme le souligne la Cour, « continué à évoluer légèrement plus vite que la consommation des ménages ». Mais elles restent en dessous du PIB en valeur.

Pour défendre son bilan, M^{me} Aubry ne devrait d'ailleurs pas manquer de souligner que la France n'est pas la plus mal placée parmi les pays les plus riches. Selon des chiffres de l'OCDE, l'évolution des dépenses de santé comparée à celle du PIB en valeur est négative, alors qu'elle augmentait de 1,5 % entre 1990 et 1996. Ainsi, la France consacre moins de 10 % du PIB aux dépenses de santé, alors qu'elles dépassent ce cap en Allemagne et qu'elles atteignent 13,5 % aux Etats-Unis. « On ne peut pas parler de dérapage, il faut que l'on cesse d'employer ce mot ! », a tempéré M^{me} Aubry face à un Fabius ulcéré, et qui avait annoncé, il y a quelques semaines, des « mauvais résultats » sur les comptes sociaux. Les médecins, eux, en profitent pour monter au créneau de plus belle. La délégation de gestion donnée à la Caisse nationale d'assurance-maladie, lui donne désormais le pouvoir de décider de sanctions en cas de dépassement des objectifs, ce qu'elle a d'ailleurs déjà commencé à mettre en œuvre au mois de juillet. Le gouvernement n'ayant pas l'intention de revenir là-dessus, on peut, dans ces conditions, s'interroger sur la logique de récupérer ces dépassements dès lors qu'il y a « rebasage » des comptes...

La querelle entre Bercy et la Rue de Grenelle a atteint son apogée pour la fixation du nouveau taux d'évolution de l'Ondam, qui pourrait tourner autour de 3 %. Un trop grand décalage entre la médecine de ville et l'hôpital déclencherait la colère des praticiens. Or, sur le poste hospitalier, le gouvernement doit intégrer une partie des 10 milliards de francs supplémentaires décidés en 2000 après le mouvement de grève.

I. M.

Isabelle Mandraud

Une gestion en « amélioration notable » malgré l'échec du système conventionnel

COMME chaque année, la Cour des comptes a rendu public, mardi 19 septembre, son rapport sur l'exécution de la loi de financement de la Sécurité sociale, portant sur l'année 1999. Pour les auteurs de ce rapport de 550 pages, assorti de 110 recommandations, « l'élément marquant de l'année est le retour à l'équilibre du régime général ». « L'amélioration est notable » dans toutes les branches, même celle de l'assurance-maladie, encore déficitaire. A cela, une raison : la croissance. Les dépenses ont atteint 1 797 milliards de francs, tandis que les recettes des régimes de base se sont élevées à 1 807 milliards de francs, soit 8,6 milliards de plus que ce que qui avait été prévu dans la loi.

● **CNAM.** Sévèrement jugée, en 1999, comme un « payeur aveugle », la Caisse nationale d'assurance-maladie a élaboré pour 2000-2003 un projet qui va dans le « bon sens ». Ainsi, « l'évolution des derniers mois traduit une prise de conscience par la CNAM

de diverses insuffisances de la politique de gestion de risque ». La Cour des comptes continue toutefois de relever des « insuffisances » et souligne spécialement, cette année, l'échec de la politique conventionnelle. Les conventions passées entre la CNAM et les syndicats des professionnels de santé, insuffisamment préparées, rencontrent des « limites de plus en plus évidentes » : elles « n'ont réussi ni à assurer la régulation des dépenses de santé ni à modifier les pratiques individuelles ». Ainsi, bien que 99 % des professions de santé soient concernées, l'hostilité des médecins de ville et des dentistes reste entière. « L'adhésion des médecins n'a été acquise qu'en consentant aux spécialistes des tarifs sensiblement supérieurs à ceux des généralistes, ce qui a favorisé, sur le long terme, un déplacement de l'offre de soins vers le spécialiste », estime la Cour. Les sanctions devraient être remplacées par la notion de « rupture de contrat (...), plus conforme à la logique d'un véritable système convention-

nel », au sujet duquel « une réflexion d'ensemble paraît indispensable ».

● **Le médecin-référent.** C'est l'exemple-type de ce qu'il ne faut pas faire. Basé sur un système d'« abonnement » entre un médecin généraliste et son patient, qui bénéficie d'une dispense d'avances de frais, ce système, attaqué en justice, a vu défilé, « en trois ans, trois conceptions » différentes. « Les obligations des médecins-référents ne diffèrent guère » de celles des autres praticiens, observe la Cour, ajoutant que « le suivi et le contrôle ne sont pas réellement assurés ». Les adhésions sont « très faibles » : au 15 juin 2000, seuls 5 826 généralistes s'étaient engagés, soit 9,4 % de l'ensemble des généralistes, pour 462 000 patients. Pis, le système « stagne depuis mi-1999 » et « la recherche de l'équilibre financier a été perdue de vue ».

● **L'Ondam.** L'objectif national des dépenses d'assurance-maladie, voté par le Par-

lement, a été dépassé de 11,3 milliards de francs en 1999. Pour la Cour des comptes, « cela confirme » que son niveau, pour les soins de ville notamment, était « irréaliste ». Si l'Ondam constitue un « indéniable progrès », il représente une traduction chiffrée « grossière » des objectifs de santé publique.

● **Retraites.** La Cour des comptes étudie la gestion du risque à travers un exemple bien précis, celui des avantages familiaux et conjugaux (80 milliards de francs) et des pensions de reversion (135 milliards), « aux fondements multiples ». Les auteurs du rapport concluent à leur « caractère disparate (...) et aujourd'hui générateur d'inégalités entre retraités relevant de différents régimes ». Les pensions de reversion, par exemple, sont appliquées avec « des conditions tellement différentes que le principe général pèse peu devant la diversité de ses mises en œuvre ».

I. M.

Isabelle Mandraud

Un bilan plutôt satisfaisant pour Sesam-Vitale

QUATRE des six recommandations formulées en 1998 par la Cour des comptes sur le développement du système informatique Sesam-Vitale, permettant la transmission électronique des feuilles de soins, ont été suivies d'effet. Le pôle Sesam-Vitale de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a été réorganisé et réorienté ; les organes de pilotage ont été réactivés et élargis aux régimes complémentaires. Les organisations représentatives des professions de santé y sont associées, de même qu'aux instances techniques du GIE chargé de la production, de la distribution et de la gestion des cartes Vitale d'assurés sociaux et de la gestion du système Sesam de recueil et de diffusion des feuilles de soins électroniques (FSE). De même, l'information des professionnels de santé a été améliorée.

En revanche, estime le rapport pour 1999, restent d'actualité les recommandations relatives à la politique de sécurité (une évaluation plus globale) et aux procédures d'expérimentation (souhaitées plus complètes). En matière de sécurité, soulignent les rapporteurs, « la fiabilité globale du système dépend de la fiabilité et de la cohérence de ses sources d'alimentation ». « Cette fiabilité des sources est imparfaitement assurée en ce qui concerne le système CPS », c'est-à-dire la carte de professionnel de santé, dont sont ou vont être dotés médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, etc. Elles sont en effet multiples selon les professions et manquent de cohérence.

Concernant la diffusion des cartes Vitale et CPS, la Cour relève les disparités entre professions : 43 % des chirurgiens-dentistes, 63 % des médecins, mais 93 % des pharmaciens en ont fait la demande. Globalement, 47 % des professionnels libéraux en étaient dotés à la mi-juillet 2000. Si la tendance se poursuit, entre 80 % et

90 % des médecins libéraux devraient en être pourvus en 2002. Plus de 41 millions de cartes Vitale de première génération (Vitale 1) ont été distribuées aux assurés sociaux. Quant à la transmission des feuilles de soins électroniques (FSE), elle était effectuée par 15 % des professionnels de santé libéraux, dont près d'un tiers des médecins.

Le rapport souligne le problème non résolu des établissements de soins privés produisant des factures auxquelles ont contribué dif-

férents professionnels de santé et « qui devraient, par conséquent, être signées électroniquement par chacun d'entre eux ». La Cour relève, surtout, des disparités régionales : 50 % de transmissions par les médecins de Champagne-Ardenne et Lorraine contre 20 % en Ile-de-France. Au total, selon ce qu'a indiqué depuis la CNAM, le cap de 50 % de médecins généralistes transmettant ces FSE a été franchi au cours du mois d'août 2000.

P. Be.

« L'absence d'une politique organisée de la qualité des soins »

DANS son rapport annuel sur la Sécurité sociale, la Cour des comptes a choisi d'analyser au travers d'une pathologie, en l'occurrence le cancer, les différentes dimensions de la politique de santé : épidémiologie, prévention, dépistage, organisation des soins, équipements et coûts. « Le contexte dans lequel s'inscrit la politique de lutte contre le cancer est celui du libre choix du médecin par le malade et d'une atomisation des centres de décision », rappellent les rapporteurs, qui constatent

qu'« aucune information organisée n'est mise à [la] disposition » du patient.

Selon les magistrats de la rue Cambon, « les politiques mises en œuvre ne corrigent pas les inconvénients qui peuvent découler de ces choix de base ». Ils signalent que le ministère en charge de la santé n'a pas encore publié les textes, « notamment le décret fixant la liste des examens et tests de dépistage, qui ne peuvent être réalisés que par des professionnels et des organismes ayant souscrit une convention avec

l'assurance-maladie ». Les différentes mesures de rationalisation et d'égalisation de l'accès à des soins de qualité n'ont été que des recommandations, des options, ou bien n'ont reçu qu'une application partielle. « La variété du contenu des référentiels [les références de bonnes pratiques] selon les établissements illustre l'absence d'une politique organisée de la qualité des soins », conclut le rapport.

« AUCUNE APPROCHE GLOBALE »

La Cour déplore le fait que « les systèmes d'information nécessaires à la mise en œuvre d'une conception et d'une évaluation de la politique de santé, appréhendée par le biais d'une pathologie, ne sont pas suffisamment exhaustifs ». Par exemple, « hormis dans le cas des centres de lutte contre le cancer, il n'est pas possible d'identifier le nombre de lits ou de places utilisés au titre des soins en cancérologie, alors qu'il s'agit de l'unité de compte de la carte sanitaire ». La Cour résume de manière cinglante : « Au total, aucune approche globale et quantitative de l'adéquation de l'offre de soins aux besoins ne peut être mise en œuvre. »

Enfonçant le clou, le rapport récusé le montant de 20 à 30 milliards de francs parfois avancé comme coût global, pour l'assurance-maladie, du traitement du cancer (hospitalisation, médicaments, etc.). Selon la Cour des comptes, il serait « plutôt significativement supérieur à 50 milliards de francs ». Ce coût est appelé à croître, selon les rapporteurs, notamment du fait de l'augmentation du prix des molécules de chimiothérapie. Relevant que le ministère de la santé et les caisses d'assurance-maladie ne disposent pas des outils appropriés pour des études coût-efficacité, la Cour les invite à mieux travailler ensemble.

Paul Benkimoun



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître.
Mais toutes les facilités pour l'essayer.



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette Béta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Avec l'Observatoire de l'emploi public, M. Sapin veut un Etat « plus transparent »

Le ministère va devoir faire face au départ à la retraite de 800 000 fonctionnaires d'ici à 2012. Mettant fin au dogme du « gel de l'emploi public », 11 000 postes nouveaux vont être créés en 2001

PLUS d'un an après l'annonce officielle de sa création, le 13 juillet 1999, l'Observatoire de l'emploi public va enfin voir le jour. Cet organisme, que le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Michel Sapin, devait installer mardi 19 septembre, sera chargé de rendre l'Etat « plus transparent aux citoyens » en assurant la collecte, l'exploitation et la diffusion de l'information sur l'emploi dans les ministères, les hôpitaux et les collectivités locales.

Pour M. Sapin, qui a multiplié, depuis son arrivée au gouvernement, le 28 mars, les déclarations sur l'« opacité » du nombre de fonctionnaires et l'« hypocrisie » des effectifs budgétaires votés chaque année par le Parlement, une meilleure connaissance de l'emploi public est aujourd'hui indispensable avant toute réforme sérieuse de l'administration. « C'est en étant transparent aujourd'hui qu'on sera efficace demain », ne cesse de répéter ce chantre de la gestion prévisionnelle des effectifs, laquelle permettrait de prévoir et d'anticiper sur

plusieurs années l'évolution des effectifs et des compétences des salariés de l'Etat.

Car il y a aujourd'hui urgence : 45 % des agents de l'Etat, soit plus de 800 000 fonctionnaires civils, doivent partir à la retraite d'ici à 2012, et environ 1,2 million d'entre eux, soit trois quarts des agents en poste aujourd'hui, d'ici à 2020. Pour les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, environ un million de départs sont prévus d'ici à 2020.

ARBITRAGES DÉLICATS

Structure d'observation, l'observatoire aura aussi la tâche de formuler des propositions pour prévenir cette hémorragie annoncée, qui incite déjà le gouvernement à abandonner son fameux dogme du « gel de l'emploi public » : celui-ci devrait annoncer, mercredi, la création d'environ 11 000 emplois nouveaux dans les services des ministères et les établissements publics de l'Etat.

Le ministère de la fonction publique avait déjà évoqué, en août, la création de près de

17 000 postes de fonctionnaires, dont 6 400 créations nettes, principalement à l'éducation nationale et à la justice, 4 000 titularisations dans le cadre du plan de résorption de l'emploi précaire et 5 500 autres postes pour les fonctionnaires employés en « sur-nombre » (rémunérés sur un autre poste budgétaire que celui qu'ils occupent).

L'observatoire aura enfin la tâche ingrate de suggérer au premier ministre des arbitrages politiquement difficiles à prendre, qu'il s'agisse des redéploiements d'effectifs entre ministères ou du choix des missions qui pourraient être sous-traitées par le secteur privé. Présidé par M. Sapin, son conseil d'orientation sera composé de trente membres. Il comprendra un député et un sénateur, des représentants des administrations (Plan, direction générale de l'administration, Insee, collectivités territoriales, hôpitaux), des associations d'élus locaux et des organisations syndicales.

Alexandre Garcia

CGT, FO et CGC lancent un ultimatum aux signataires de l'assurance-chômage

M^{me} Aubry pourrait proposer un nouveau texte début octobre

La CGT, FO et la CGC donnent une semaine aux signataires de la nouvelle convention assurance-chômage pour trouver une issue, à la faveur d'une rencontre

entre partenaires sociaux. A défaut, ils menacent de saisir M^{me} Aubry, qui pourrait présenter un nouveau texte dès les tout premiers jours du mois d'octobre.

L'HORLOGE tourne sur le dossier Unedic, à la grande irritation de la CGT, de FO et de la CGC, non signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage. Désormais convaincues que le Medef joue la montre et qu'il ne compte pas réécrire le texte auquel la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a refusé son agrément, ces trois organisations syndicales ont adressé, lundi 18 septembre, un ultimatum au patronat, à la CFDT et à la CFTC.

Jugeant « intolérable que le fonctionnement de l'Unedic soit mis en sommeil », estimant que « la situation ne peut de fait perdurer », constatant « l'absence d'initiatives de la part des signataires afin que de nouvelles discussions s'engagent », la CGT, FO et la CGC leur donnent une semaine – d'ici au 25 septembre – pour participer à une grande rencontre, réunissant « l'ensemble des interlocuteurs syndicaux et patronaux », afin d'« aborder les principaux points de désaccord », à savoir les « modalités et conditions d'indemnisation » des chômeurs, l'« évolution du niveau et les modalités de cotisation » à l'Unedic, les

« dispositifs d'aide pour l'accès ou le retour à l'emploi dans le cadre d'un service public », les « relations financières entre l'Unedic et l'Etat ». Les trois organisations non signataires proposent que cette rencontre ait lieu dans un endroit neutre, à l'image du Conseil économique et social, qui avait abrité, le 3 février, la réunion des partenaires sociaux donnant le coup d'envoi à la « refondation sociale ».

Faute de réponse, les trois centrales en appelleront à la ministre pour débloquer la situation

En cas de réponse négative ou d'absence de réponse, la CGT, FO et la CGC préviennent qu'elles n'hésiteront pas, dès le 26 septembre, à requérir M^{me} Aubry pour débloquer la situation. « Les organisations non signataires assument le fait qu'on ne leur a pas demandé de changer de position et qu'elles ont désormais la main », explique Jacqueline Lazzare (CGT). Pour autant, un recours à l'intervention du gouvernement est considéré comme le déclenchement de l'« arme nucléaire ». FO ne fait pas mystère qu'une telle solution, si elle devait s'imposer, l'embarasserait. La CGT explique « ne pouvoir se satisfaire que le gouvernement lui envoie un texte alors que le débat public sur les missions de l'assurance-chômage ne doit pas s'arrêter ».

De son côté, la ministre ne souhaite pas intervenir tant qu'elle n'aura pas été saisie par les organisations non signataires, tout comme elle écarte désormais, ainsi que nous l'avions indiqué (*Le Monde* daté 3-4 septembre 2000), la mise en place d'un établissement public chapeautant l'Unedic, organisme paritaire. Le scénario retenu

est plutôt, dès la saisie, aux premiers jours d'octobre, de proposer un nouveau texte, voire de régler par décret la revalorisation des indemnités et la baisse des cotisations pour pousser les signataires à discuter.

En attendant, FO et la CGC jouent, à leur tour, la montre sur un autre dossier de la « refondation sociale », celui de la santé au travail. Toutes deux ont annoncé, lundi, après réunion de leurs directions nationales, qu'il n'y avait pas urgence à se prononcer, alors que le Medef attendait une réponse des organisations syndicales pour cette semaine. Prudente, la CFTC a également décidé de différer sa décision, tandis que, vendredi 15 septembre, la CFDT avait fait savoir qu'elle était « plutôt favorable » à une signature, tout en ne souhaitant pas parapher seule.

Tout au long de la semaine dernière, le cabinet de M^{me} Aubry a engagé des entretiens bilatéraux avec l'ensemble des leaders syndicaux. La ministre a ainsi reçu Bernard Thibault (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO), Alain Deleu (CFTC) et Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC). Contact avait également été pris avec le Medef, en l'occurrence avec son conseiller social, Bernard Boisson, avant que l'organisation patronale ne décide d'annuler la rencontre au dernier moment, manifestant clairement ainsi sa mauvaise humeur.

Le Medef, qui craint de perdre la maîtrise du dossier assurance-chômage en étant entraîné dans une logique de concessions, traverse une nouvelle phase de durcissement. Jeudi 14 septembre, son président, Ernest-Antoine Seillière, rappelait plutôt sèchement la CFDT à la solidarité des signataires, dans un entretien aux *Echos*. Obligé de gérer certaines interrogations internes sur la stratégie retenue – et notamment celles de l'UIMM –, M. Seillière, qui a réuni son conseil exécutif lundi 18 septembre, compte ressouder les rangs dès mardi en relançant l'offensive sur les 35 heures.

Caroline Monnot

Le Syndicat du commerce parisien s'apprête à rompre avec la CFDT

APRÈS les personnels CFDT de l'ANPE, qui s'apprêtent à rejoindre la FSU, c'est au tour de ceux des grands magasins et magasins populaires parisiens de quitter le giron de la confédération dirigée par Nicole Notat. Réunis en conseil, le 14 septembre, les délégués du Syndicat du commerce parisien (Sycopa) se sont prononcés à 86 % pour la tenue, d'ici à la fin de l'année, d'un congrès de désaffiliation de la CFDT. C'est la ratification par la fédération CFDT des services, le 29 juin, de la nouvelle convention collective des grands magasins et magasins populaires qui a mis le feu aux poudres.

« Cela a été perçu comme une trahison : 90 % des adhérents CFDT concernés par cette nouvelle convention sont au Sycopa. Dès le mois de mai, nous avons interpellé la fédération pour lui demander de ne pas signer, nos adhérents étant hostiles au nouveau texte », explique Patrick Brody, secrétaire général du syndicat, pour qui « l'affaire pose un problème de démocratie interne ». Sept délégués centraux syndicaux CFDT sur dix – notamment ceux du Printemps, des Galeries Lafayette, de Monoprix – se sont prononcés contre la signature. Dans une lettre adressée, le 6 juillet, aux directions des ressources humaines des grands magasins et magasins populaires, le secrétaire général de la fédération des services, Didier Brûlé, le reconnaît en expliquant que la décision de signer « a été prise malgré l'opposition d'une majorité des délégués syndicaux centraux que nous désignons dans vos établissements respectifs ou de certains délégués syndicaux désignés par les

syndicats départementaux (...), notamment, à Paris, le Sycopa ».

Le Sycopa, majoritaire dans la branche et premier syndicat départemental de la fédération des services, reproche à la nouvelle convention collective, qui a également été signée par la CGC et la CFTC, d'« intensifier l'annualisation des horaires », de « prévoir des semaines de travail à 48 heures et l'augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture pour les grands magasins » et de « définir des primes d'ancienneté au rabais ». Pour la fédération, la nouvelle convention contient certaines avancées « comme le paiement du temps de pause si la durée du travail est au moins égale à quatre heures » et permet « la sécurisation des accords d'entreprise existants, voire leur amélioration », malgré « une faiblesse indéniable sur les éléments relatifs à l'ancienneté ».

La bataille autour de cette convention dure depuis vingt-huit mois. Elle fait suite à la dénonciation du précédent texte par l'Union du commerce de centre-ville (UCV), la branche Medef du secteur. Cette crise s'inscrit dans un contentieux, vieux de plus de cinq ans, entre la fédération des services CFDT et un Sycopa hostile à la ligne confédérale depuis l'hiver 1995, tout en n'ayant jamais fait partie de la structure oppositionnelle « Tous ensemble ». Le Sycopa dit se donner « plusieurs mois » avant de trancher entre un éventuel rattachement à une autre organisation syndicale et le maintien en structure autonome.

C. M.



H O C H E U N I O N

Quand les couples inventent de nouvelles façons de vivre à deux, le patrimoine doit pouvoir suivre.

MARIAGE, PACS, UNION LIBRE..., LES FORMES D'UNIONS SE MULTIPLIENT, MAIS QUE DEVIENT VOTRE PATRIMOINE ? FACE À CES NOUVELLES SITUATIONS, NSM VIE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU GROUPE ABN AMRO EN FRANCE, INNOVE EN DÉVELOPPANT LES SOLUTIONS LES MIEUX ADAPTÉES POUR VOUS ET POUR CEUX À QUI VOUS DÉSIREZ TRANSMETTRE VOTRE PATRIMOINE. POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES, NSM VIE VOUS FAIT BÉNÉFICIER DE TOUTE L'EXPERTISE PATRIMONIALE DES BANQUES DU GROUPE EN FRANCE.

CONTACT : 01 56 21 80 00 - www.nsm-vie.fr

NSM VIE ABN-AMRO

L E S E X P E R T S E N P A T R I M O I N E

Les socialistes se prennent à douter de Laurent Fabius

Alors qu'il doit présenter, mercredi, en conseil des ministres le projet de loi de finances pour 2001, le patron de Bercy est de plus en plus souvent mis en cause dans son propre camp. Sa gestion du dossier des prix des carburants lui est particulièrement reprochée

Alors qu'il doit présenter, mercredi 20 septembre, en conseil des ministres, le projet de loi de finances pour 2001, Laurent Fabius fait l'objet de critiques de plus en plus nombreuses, dans les rangs socialistes. En

arrivant à Bercy, il a d'abord surpris, en s'impliquant peu dans les arbitrages pour les dépenses de l'an prochain puis en défendant un programme de baisse des impôts moins ambitieux que prévu. Mais, sur-

tout, sa gestion du dossier des prix à la pompe des carburants a alimenté une polémique. Après avoir sommé, au printemps, les compagnies pétrolières d'avoir des comportements plus transparents, il est

resté étonnamment en réserve, au plus fort du conflit des routiers, sans expliquer la philosophie de sa politique économique. Lors du remaniement, on pensait, à gauche, que sa forte personnalité et son

expérience permettraient au gouvernement de surmonter les turbulences de la « cagnotte ». Près de six mois plus tard, le ministre des finances suscite dans son propre camp doutes ou interrogations.

POUR qui connaît l'histoire récente de Bercy, le constat ne fait guère de doute : il existe une typologie assez précise des ministres des finances. Il y a l'inflexible, style Pierre Bérégovoy, qui use de la grande puissance de son poste, pour mener une guerre d'usure contre le premier ministre. Il y a aussi l'enjôleur, style Dominique Strauss-Kahn, qui, à l'inverse, joue de sa proximité avec le chef du gouvernement pour tenter, à chaque fois que cela est possible,

L'opinion publique sur la réserve

Contrairement à Jack Lang qui, à peine revenu au gouvernement après le remaniement du printemps, a retrouvé une très forte popularité, Laurent Fabius n'a pas véritablement convaincu. Certes, selon l'enquête de la Sofres réalisée fin avril, un mois après sa nomination à Bercy, il progresse de 13 points, avec 42 % de personnes interrogées qui souhaitent lui voir jouer un rôle important dans les prochains mois. Depuis, cependant, il a plafonné et a même régressé, fin août, avec 37 % de bonnes opinions.

De même, selon Ipsos, M. Fabius progresse de 11 points entre le mois de mars et le mois de mai, passant de 36 % à 47 % de bonnes opinions. Mais il plafonne depuis et ne recueille, en septembre – après l'annonce du plan de baisse des impôts, mais en plein conflit des routiers – que 45 % de bonnes opinions, contre 41 % de mauvaises. Il est vrai que, au lendemain de sa nomination déjà, il ne se trouvait qu'une courte majorité (48 % contre 43 %) pour croire à sa capacité à réduire les impôts.

de lui faire partager ses convictions. Ou encore, il y a l'effacé, style Edmond Alphandéry, qui n'ose tenir tête au patron de Matignon et se résigne à occuper les seconds rôles.

Peu après la nomination, le 27 mars, de Laurent Fabius au poste de ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, la formule a donc fait florès dans les rangs socialistes : le nouvel homme fort de Bercy, disait-on, va adopter la « stratégie du crocodile ». A l'image du grand reptile, il saura faire mine de dormir, dérivant tellement bien au gré du courant qu'on finira par ne plus le discerner ; mais gare au réveil ! Bref, la typologie semblait donc devoir

s'enrichir avec l'arrivée d'un « ministre-crocodile »...

Prudent à l'extrême, M. Fabius l'est en effet, dès son arrivée à Bercy, quand il ouvre l'un de ses premiers dossiers délicats, celui des dépenses, ministère par ministère, pour 2001. Alors que, d'ordinaire, le ministre des finances fait tout pour trouver un compromis avec le plus grand nombre de ses collègues et ne transmet au premier ministre, pour arbitrage définitif, que quelques dossiers très sensibles, M. Fabius, lui, se met d'emblée en retrait. Il laisse sa secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly, mener la danse pour les dossiers les moins conflictuels et renvoie vers Matignon presque tous les autres. L'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, n'en est toujours pas revenu. Quand il a rencontré son homologue de Bercy, celui-ci n'a pas cherché à trouver un « deal » avec lui, se bornant à enregistrer ses demandes. Et ponctuant l'entretien d'un « je te téléphonerai... ». Premier précepte, donc, du ministre-crocodile : ne pas déclencher les hostilités trop vite.

AMBITIONS MODESTES

Prudent encore, le ministre des finances apparaît, peu après, très en réserve quand commence à se nouer, en juillet, le débat entre le gouvernement et le PS sur les baisses d'impôts. Lui, le libéral, qui avait fait de ce thème son cheval de bataille quand il était président de l'Assemblée nationale, surprend son monde en affichant des ambitions plutôt modestes. Lors d'un petit déjeuner, le 28 juillet, avec M. Jospin, plusieurs ministres et les dirigeants socialistes, il propose ainsi de baisser les impôts de 110 milliards de francs sur quatre ans (2001-2004), alors que, pour 2000 seulement, la barre a déjà été fixée à 80 milliards par ses prédécesseurs. Ironie de la situation, si, finalement, le premier ministre décide de recalibrer ce plan – 120 milliards de francs d'allègements fiscaux sur trois ans –, c'est sous l'influence de François Hollande et non pas de M. Fabius. Deuxième précepte, donc, du ministre-crocodile : ne pas abattre ses cartes trop vite.

Cependant, avec M. Fabius, est-ce seulement de cela qu'il s'agit ? Son comportement est-il seulement le fruit d'une stratégie mûrement réfléchie ? Très vite, certains, dans la majorité, se font un malin plaisir d'observer que la prudence n'explique pas tout ; qu'il y a aussi de sérieux « ratés » dans la méthode du ministre – des ratés qui surprennent jusque dans les rangs

de ses partisans. La première charge vient, au printemps, de Martine Aubry, lors d'un petit déjeuner à Matignon. Agacée que son vis-à-vis se limite à un exposé technique de son projet de loi sur l'épargne salariale, sans entrer dans le fond du débat politique, la ministre de l'emploi l'invite fermement à « jouer le jeu » avec ses collègues.

Dans son cabinet de Bercy, le ministre ne se prête pas plus à l'exercice. « Dès qu'il y a plus de deux personnes dans son bureau, il se tait », observe un habitué des lieux. Un comportement qui étonne même ses plus proches collaborateurs. « Même si, depuis l'été, les choses ont évolué, on ne savait pas, au début, d'où venaient les décisions. Se méfiant des « technos » du ministère, selon lui à l'origine des loupés de la cagnotte et de la réforme de Bercy, il préférerait s'entourer des conseils de sa garde rapprochée ou de ses amis du privé, tels Patrick Careil [banque Hervet], Louis Schweitzer [Renault], Patrick Ponsolle [Eurotunnel] ou Serge Weinberg [Pinault-Printemps-Redoute] », lâche un colla-

borateur du ministre. Une critique commence donc à émerger : très connotée, d'une autre époque politique, la méthode Fabius n'a pas grand-chose à voir avec celle, collégiale, du premier ministre. De surcroît, elle peut être contre-productive. Après avoir convoqué par deux fois, au printemps, les compagnies pétrolières pour les sermonner, M. Fabius pense ainsi le problème réglé : il a désigné à l'opinion les coupables de l'envolée des prix à la pompe. Las !, la grogne monte, et M. Fabius ne daigne rien faire pour l'en empêcher.

NOMBREUX MALENTENDUS

Le ministre semble considérer que ses annonces fiscales du 31 août répondent aux préoccupations des Français : suppression de la vignette et mise en place d'un dispositif de neutralisation de la hausse des recettes de TVA par une baisse de la TIPP sont là pour ça. Alors que d'autres ministres se seraient battus, bec et ongles, pour expliquer leur politique, sautant d'une radio à un plateau de télé-

vision, M. Fabius, lui, au plus fort du conflit des routiers, est d'une absolue discrétion. « C'est Lolo-ca-deau et Jospin-pépin », se plaint-on, à l'époque, à Matignon.

Très peu prolixe, un brin cassant, se gardant de faire de la pédagogie autour de sa politique économique, M. Fabius devient donc la cible des attaques d'un nombre croissant de socialistes. « Alors que la Banque centrale européenne relève ses taux d'intérêt et que la conjoncture donne des signes d'inflexion, bien malin qui pourrait dire quelle est la « policy mix » défendue par le ministre », constate, amer, un cadre du ministère. « Le discours sur la baisse des impôts que tient M. Fabius ne suffit pas. Il faudrait expliquer au service de quelle politique la gauche poursuit cet objectif », renchérit un ministre selon lequel, même lors de ses rencontres en tête-à-tête avec le premier ministre, M. Fabius est tout aussi peu disert sur ses projets ou sur sa philosophie.

Mauvais procès ? En tout cas, les malentendus deviennent si nombreux, entre les troupes socialistes

et le ministre, que ce dernier finit par se sentir attaqué. Lui qui avait visiblement choisi de jouer les bons élèves du gouvernement Jospin, il se laisse aller à hausser le ton, le 12 septembre, lors de la réunion de rentrée du groupe socialiste de l'Assemblée. A Jérôme Cahuzac, qui émet des critiques contre le plan fiscal, il répond sèchement : « Je pensais que ce type d'arguments était réservé à nos adversaires. » La stratégie fabiusienne serait-elle en train d'échouer ? De méchantes langues, au gouvernement, l'affirment et observent que la politique économique se décide à Matignon. M. Fabius renouerait-il avec la réputation d'excessive prudence – l'homme au parapluie – qui lui avait été faite dans les années 80 ? Les attaques dirigées contre le ministre en disent long, en tout cas, sur la mauvaise passe dans laquelle se trouve le gouvernement. Et sur la tentation de lui en imputer, au moins partiellement, la responsabilité.

Virginie Malingre et Laurent Mauduit

Nouveau jeu de chaises musicales au ministère des finances

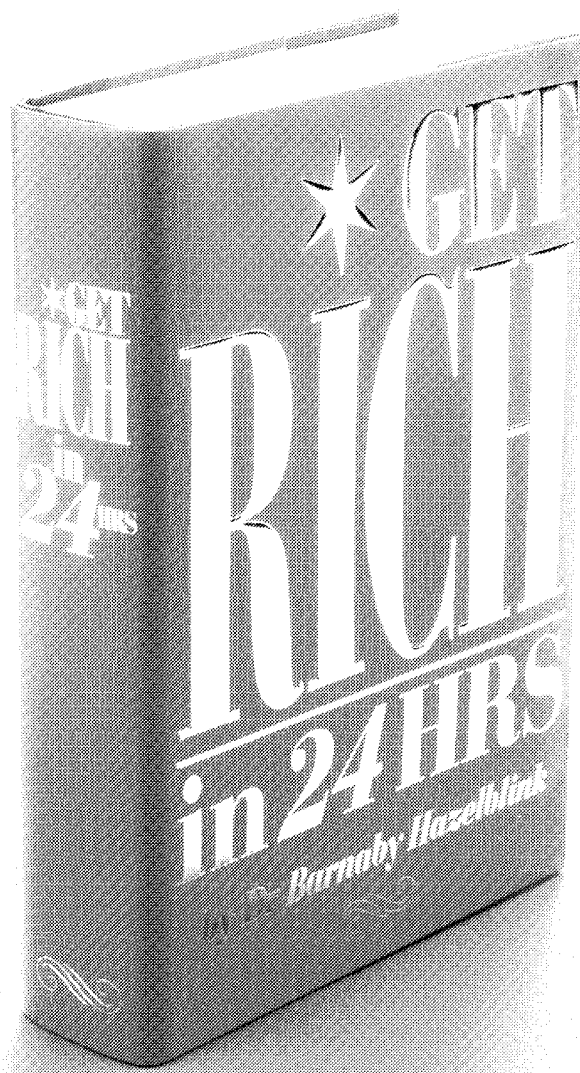
LA DISCUSSION parlementaire sur le budget 2001 va perdre quelques-uns de ses principaux acteurs. Non seulement Florence Parly, la secrétaire d'Etat au budget, sera en congé de maternité, mais de plus, Sophie Mahieux, sa directrice de cabinet, devrait, à cette date, avoir changé de poste pour prendre, comme elle en rêve depuis longtemps, la direction du budget à Bercy. Cette nomination devrait être annoncée au conseil des ministres du 7 octobre. Pour Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, qui descendra dans l'hémicycle défendre les choix du gouvernement en matière de fiscalité et de finances publiques, les choses ne seront pas aisées.

Le feuilleton à rebondissements de la nomination d'un directeur du budget à Bercy est donc en passe de s'achever. Christophe Blanchard-Dignac, nommé à ce poste en 1995 par Alain Juppé, n'y croyait plus : volontaire pour partir et prendre les rênes de La Française des jeux depuis plus de six mois, il a dû attendre que Laurent Fabius se décide. Christian Sautter avait promis le poste à son directeur de cabinet, Denis Morin. M. Fabius, lorsqu'il lui a succédé le 27 mars, a

repris cet engagement en héritage. Mais le ministre a changé brutalement d'avis, fin mai. L'affaire de la « cagnotte », dont M. Morin est considéré comme l'un des responsables, est encore proche. La nomination de M^{me} Mahieux annihile, en tout cas, les derniers espoirs de M. Morin d'être directeur du budget. Et elle assure à M^{me} Parly, restée en très mauvais termes avec ce dernier, un interlocuteur de confiance.

François Auvigne, directeur des douanes depuis mai 1999, devrait remplacer M^{me} Mahieux. L'abandon de la réforme de sa direction, simultanée à l'abandon de la réforme de Bercy menée par M. Sautter, lui a probablement donné des envies de changement. Cet inspecteur des finances était, entre juin 1997 et février 1998, chargé de mission auprès de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et de M. Sautter, secrétaire d'Etat au budget, avant d'être directeur de cabinet de Christian Pierret, puis directeur des douanes. Et certains disent, à Bercy, que M. Morin, aujourd'hui directeur de cabinet de Martine Aubry, pourrait lui succéder.

V. Ma.



Warrants : vous pouvez soit croire aux miracles, soit appeler nos experts au 0800 235 000

Pour les warrants, un nom s'impose : BNP PARIBAS. Les warrants, valeurs mobilières cotées en bourse, vous permettent aujourd'hui de profiter au mieux des opportunités des marchés actions français et internationaux. Si vous voulez dynamiser ou protéger votre portefeuille, optimiser vos potentiels de gains ou dégager des liquidités, nos experts sont là pour vous conseiller et vous proposer les warrants les mieux adaptés.

Cours en direct 00 800 2002 2004, lettre mensuelle et guide gratuits.

warrants.bnpparibas.com

BNP PARIBAS

LA BANQUE D'UN MONDE QUI CHANGE

BNP Paribas attire l'attention du public sur le fait que ces produits, de par leur nature optionnelle, sont susceptibles de connaître de fortes fluctuations.

L'Hôtel Matignon ausculte les députés socialistes pour préparer l'intervention de Lionel Jospin

Les élus attendent du premier ministre qu'il recadre son action

Alors que le premier ministre n'entend pas intervenir sur les difficultés de la rentrée et la crise de l'essence avant les journées parlementaires

du PS, à Lyon, mardi 26 septembre, l'Hôtel Matignon consulte méthodiquement les élus socialistes pour mieux évaluer leurs attentes. La plu-

part d'entre eux ne cèdent pas à l'inquiétude, mais demandent à Lionel Jospin un sérieux effort de pédagogie.

QU'ATTENDEZ-VOUS du discours de Lionel Jospin, à Lyon, le 26 septembre, en clôture des journées parlementaires du PS ? Quelle est votre analyse de cette rentrée difficile ? Toutes les observations sont bienvenues, adressez-les à Pierre Guelman, conseiller parlementaire du premier ministre. Depuis trois ans, M. Guelman prend régulièrement le pouls des élus socialistes. Il participe aux réunions du groupe PS de l'Assemblée nationale. Il consulte les députés. Pas seulement « les copains » jospinistes, mais aussi ceux qui font entendre une autre musique, comme Alain Vidalies (Landes) ou Eric Besson (Drôme). A la veille de grands rendez-vous ou sur les sujets sensibles, comme cet été, sur la Corse.

Depuis, les annonces fiscales, la hausse du prix du carburant, la chute de popularité de M. Jospin ont brouillé le climat. Matignon est donc plus que jamais à l'écoute de ces députés qui peuvent être de bons capteurs : à l'université d'été du PS, les 2 et 3 septembre, à La Rochelle, Germain Peiro (Dor-

dogne) n'expliquait-il pas que son premier souci était l'augmentation du prix à la pompe ? Et c'était avant le conflit des routiers...

Mardi 12 septembre, pendant la réunion du groupe PS, Odette Grzegorzka (Aisne) a rédigé une note à l'attention de Matignon. Qu'attendent les députés PS ? De la « *câlinothérapie* », réclame d'abord la députée. Les parlementaires en ont besoin, dit-elle, après avoir « *tout appris* [les accords sur la Corse] *par la presse* ». Matignon doit, aussi, faire preuve de « *fermeté* » à l'égard de ceux qui se désolidarisent du groupe, comme ce fut le cas lors du vote sur la chasse, poursuivit cette jospiniste. Membre de la commission des affaires sociales, M^{me} Grzegorzka demande, enfin, « *que Jospin ne vende pas département par département le grand ministère Aubry* ». « *Les députés ont besoin de vitamine C, de pédagogie* », résume-t-elle.

Le même jour, lors de la réunion du bureau du groupe PS, René Mangin (Meurthe-et-Moselle) avait exprimé des interrogations sur la fiscalité des carburants. Il

l'avait redit à M. Guelman, à la sortie, avant de lui adresser une copie de la lettre envoyée, le 14 septembre, à Laurent Fabius, sur la taxation de l'essence. « *Si nos concitoyens comprennent que la chute de l'euro et le triplement des cours du brut en dix-huit mois sont les éléments de l'augmentation, il est difficilement admissible que la TVA soit appliquée sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers (...). Ma pédagogie sur les marchés sera un peu juste pour expliquer à mes concitoyens le bien-fondé d'une telle procédure...* », écrit M. Mangin.

PLUS OU MOINS SEREINS

D'autres décrochent le téléphone. Gaëtan Gorce (Nièvre), qui n'avait « *pas pu aller au dernier bureau national du PS* », mardi 12, a spontanément appelé M. Guelman pour lui donner son « *sentiment personnel* » : « *On a peut-être un petit peu de mal à gérer notre succès. Pour l'opinion publique, le recul du chômage est désormais un acquis. On n'est plus en 1997 : maintenant, les gens veulent entendre parler de "qualité de l'emploi", de*

"formation professionnelle". Le gouvernement doit expliquer son action dans ce nouveau contexte. Ce serait dommage de laisser ce soin à Chirac... », a plaidé ce fabiusien.

M. Guelman entend aussi des députés sereins. « *Je persiste à penser que la crise n'est pas très profonde. Je refuse de croire que les Français ont oublié tout ce qu'on a fait depuis trois ans ! Il y aurait des législatives demain, on les gagnerait. Les gens feront la différence entre Jospin et ce roi fainéant de Chirac !* », lui a dit André Vallini. Le député de l'Isère lui a même « *photocopié* » l'interview de Patrick Devedjian dans *Le Monde* du 14 septembre, dans laquelle le porte-parole du RPR reconnaît que la droite doit « *faire rapidement des propositions alternatives qui soient crédibles* ». Avec d'autres, enfin, M. Guelman évoque l'éventualité d'une intervention télévisée du premier ministre, le contenu du message, « *ce que les gens pensent* » en circonscription. Mais ça, c'est pour les intimes.

Clarisse Fabre

Le débat sur la décentralisation bat son plein en Bretagne

Selon un sondage, près d'un Breton sur quatre se déclare tout à fait ou assez favorable à l'« indépendance » de la région

RENNES

de notre correspondante régionale

Il y a ceux qui, comme l'Union démocratique bretonne, réclament un référendum sur l'autonomie régionale, ceux qui vont glisser leurs revendications dans l'urne, en guise de bulletin, lors du scrutin sur le quinquennat et ceux qui s'approprient à interpellent tous les candidats aux élections municipales et aux cantonales. Certes, la Bretagne n'a plus connu de colis piégés ni la moindre explosion de perception devant l'attentat meurtrier du McDonald de Quévert le 19 avril. Cependant, après un printemps fait de règlements de comptes dans tout le milieu politico-culturel régionaliste, les propositions de Lionel Jospin aux élus corses ont revigoré le mouvement breton et, plus encore, réveillé le débat récurrent sur la décentralisation inachevée.

Le journal *Ouest-France* a mis son poids dans cette bataille : depuis le mois d'août, points de vue d'universitaires et d'élus se succèdent dans ses colonnes. « *L'autonomie sans risque, c'est en Bretagne* », y a affirmé Alain Madelin, président de Démocratie libérale, député et maire de Redon. « *C'est bon pour les Corses. Et nous alors ?* », a renchéri le sénateur socialiste Louis Le Penec. François Régis Hutin s'est engagé en personne, en écrivant à la « *une* » de son quotidien que repenser l'organisation du territoire était un « *vrai débat autrement plus important que la réduction à cinq ans du mandat présidentiel* ».

Son principal concurrent, *Le Télégramme*, n'est pas en reste. Le 17 septembre, en association avec *Presse-Océan*, il a publié les résultats d'un sondage réalisé par CSA, les 4 et 5 septembre, auprès d'un échantillon de 500 personnes, représentatif des habitants de Bretagne et de Loire-Atlantique. Selon cette enquête, 23 % des sondés se déclarent favorables à « *l'indépendance* » de la Bretagne (contre 74 % qui y sont opposés et 3 % qui ne se prononcent pas). En outre, 49 % des personnes interrogées se déclarent favorables à l'enseignement obligatoire de la langue bretonne à l'école (sauf demande contraire des parents).

Dans la même édition du *Télégramme*, le président du conseil régional, Josselin de Rohan (RPR), évoque les compétences nouvelles que son assemblée pourrait assumer, en matière de culture, de sport, d'environnement, de trans-

ports ou encore d'aménagement du territoire. Il annonce qu'il prendra position, après étude, sur ce thème pendant l'automne. La synthèse entre les convictions de M. de Rohan, qui dirige aussi le groupe RPR au Sénat, et son aile ouest représentée par le turbulent vice-président Jean-Yves Cozan (div. d.) risque de ne pas être facile. Il faudra bien pourtant y parvenir puisque la majorité régionale de droite ne tient qu'à une voix.

Les socialistes bretons, eux, se targuent d'avoir « *réfléchi à la décentralisation depuis toujours* ». Leur bureau régional, le Breis, vient de préparer un texte d'une dizaine de pages, intitulé *Décentraliser pour affirmer la République*, qui devrait être soumis au prochain congrès du PS, à Grenoble. Secrétaire fédéraux des quatre départements, maires des grandes villes, parlementaires et même les ministres bretons : tous ont signé cet appel à une loi-cadre. A chaque page ou presque, le manifeste rappelle l'attachement de ses auteurs au « *socle républicain* » et son refus « *d'affaiblir l'Etat* », contrairement à « *une conception libérale de la décentralisation* » que la droite s'applique actuellement à « *recupérer* ».

TERRAIN MOUVANT

Mais pour nombre d'élus bretons, le problème principal est de cantonner le débat à la relance de la décentralisation, pour ne pas se laisser entraîner sur le terrain mouvant d'une régionalisation qui pourrait, elle-même, déraiser sur celui de l'autonomie. Délicat exercice, car il faut bien *in fine* aborder la question du partage institutionnel des pouvoirs. Ainsi, lorsque Jean-Yves Le Drian, chef de file des socialistes de Bretagne, affirme son « *accord total* » avec le processus engagé par Lionel Jospin en direction de la Corse, il évite ensuite soigneusement les « *concepts bloquants comme autonomie ou statut particulier* » et autres mots qui fâchent s'agissant de la Bretagne. N'empêche, glisse-t-il, « *en réclamant le droit à l'expérimentation pour les collectivités territoriales comme nous le faisons, ne parvient-on pas de fait à des situations spécifiques ? Nous pensons que certaines régions seront à même de s'engager de façon plus audacieuse, en raison de leur cohésion sociale due à leur identité culturelle forte* », conclut-il.

Martine Valo

Le RPR se réjouit du mauvais score obtenu par José Rossi à Ajaccio

LES RÉSULTATS du premier tour des élections municipales d'Ajaccio, le 17 septembre – plaçant le bonapartiste Marc Marcangeli, allié avec le RPR, en tête avec 30,31 % des voix, tandis que José Rossi (DL) n'est arrivé qu'en deuxième position avec 21,39 % (*Le Monde* du 19 septembre) – ont réjoui les adversaires du processus engagé en Corse par le premier ministre et la grande majorité des élus de l'Assemblée territoriale. Dans une déclaration, le président de l'Assemblée de Corse a, pour sa part, dénoncé le « *discours anti-Matignon excessif et irresponsable* » du maire démissionnaire. « *Dimanche prochain, (...) la raison doit l'emporter sur la passion et l'aveuglement* », a déclaré M. Rossi, dans une « *démarche de rassemblement* ».

Estimant que « *les Ajacciens se sont prononcés en même temps et très clairement sur le processus de Matignon, qu'ils ont rejeté nettement* », le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a déclaré à l'AFP, lundi 18 septembre, que « *les élections d'Ajaccio montrent combien il est indispensable de soumettre au vote des Corses les propositions de Matignon* ». M. Devedjian a appelé M. Rossi à « *assurer la victoire de l'opposition* » en se désistant, au second tour, en faveur de M. Marcangeli.

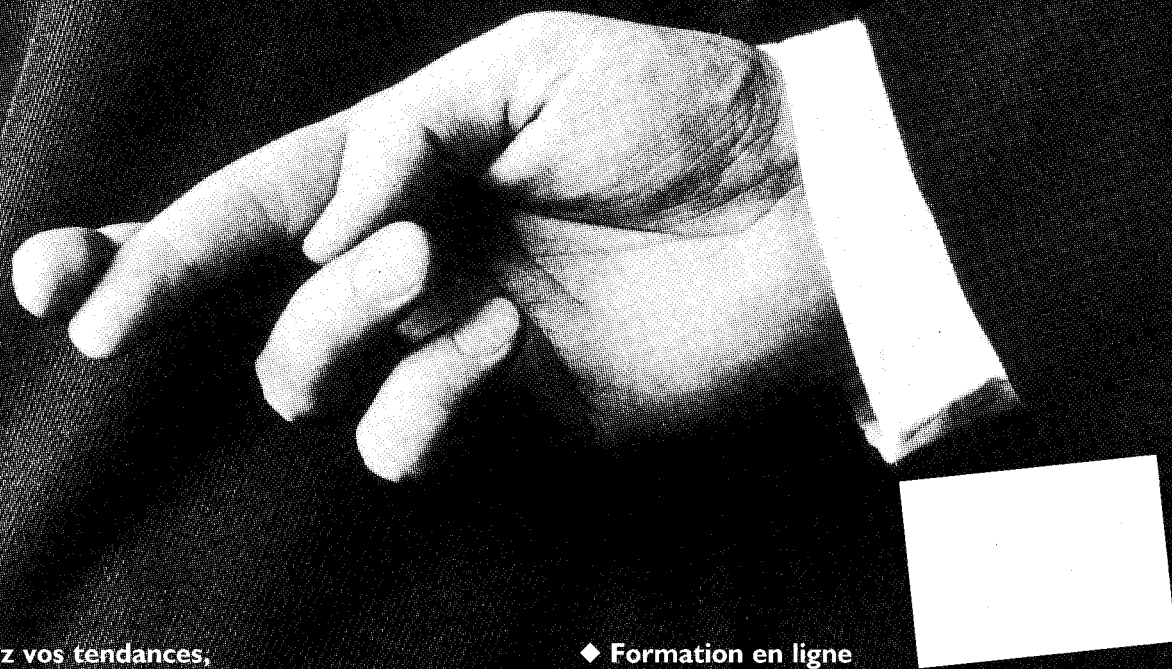
Député des Alpes-Maritimes et secrétaire national du RPR, Christian Estrosi demande l'« *interruption immédiate du processus de Matignon* » et juge « *impératif de mettre un terme au processus de destruction de l'unité républicaine initié par M. Jospin* ». Roland Francisci, député (RPR) de Corse-du-Sud, souligne le « *cuisant échec* » et le « *désaveu* » infligés à M. Rossi, selon lui, par des électeurs qui ont « *voulu sanctionner les hommes qui tiennent un double langage et se complaisent dans des alliances contre nature* ». M. Francisci invite « *tous les adhérents et sympathisants du RPR, ainsi que tous ceux qui sont, comme les gaulistes, attachés à la France et à l'unité de la République, à redoubler d'efforts* » afin d'assurer la victoire de M. Marcangeli.

A Démocratie libérale, seule la voix du député de Charente-Maritime Dominique Bussereau s'est élevée, lundi, pour expliquer, avant les journées parlementaires des 25 et 26 septembre, que la « *présidence* » du groupe DL de l'Assemblée nationale, exercée par M. Rossi, « *pose problème* ».

Enfin, Jean-Pierre Chevènement a déclaré, sur RTL, que M. Rossi, « *l'homme qui faisait le lien entre le gouvernement et les nationalistes, a essuyé une sévère défaite* ».

Détendez-vous, allez sur www.3atrade.com

1^{er} broker on line à vous offrir un véritable outil d'analyse graphique



- ◆ Tracez vos tendances, supports et résistances
- ◆ Tous les marchés en temps réel
- ◆ Analyses et recommandations quotidiennes
- ◆ News et actualités financières
- ◆ Alertes personnalisables

- ◆ Formation en ligne
- ◆ Assistance téléphonique personnalisée
- ◆ Passez vos ordres sécurisés par internet ou par téléphone
- ◆ Sécurité et disponibilité de vos avoirs (Natexis Banques Populaires)

0,99 FTTC/mn

Entreprise d'Investissement agréée par la Banque de France

3A TRADE .COM

Le sens des valeurs

Pour recevoir une documentation, renvoyez-nous ce coupon : 3atrade.com, 13 rue Vivienne 75002 Paris - Fax : 01 70 91 95 98

Nom Prénom
 Né le Adresse
 Code Postal Ville
 Tél. domicile Tél. bureau E-mail

Les partisans du « oui » s'alarment de la forte abstention prévisible au référendum

Jacques Chirac s'exprimera jeudi 21 septembre sur France 3

Le président de la République a fait savoir qu'il s'exprimera, jeudi 21 septembre, sur France 3, à l'occasion de son déplacement en Charente. De son

côté, Lionel Jospin devait participer au meeting parisien du PS, mardi 19 septembre. Les partisans du « oui » au quinquennat appréhendent ouvertement

une très forte abstention lors du référendum du 24 septembre qui, selon le PS, porterait préjudice à la « démocratie dans son ensemble ».

JACQUES CHIRAC redira, jeudi 21 septembre, sur France 3, sa volonté de voir le « oui » l'emporter au référendum sur le quinquennat. Lionel Jospin devait faire de même, mardi 19, au Cirque d'hiver, à Paris. Il s'agit de mobiliser alors même que l'importance de l'abstention est chaque jour plus prévisible.

Mardi soir, le PS avait donc prévu de réunir, devant quelque 1 500 personnes, son candidat à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë, l'ancienne ministre de la culture, Catherine Trautmann, le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, le premier secrétaire du parti, François Hollande, et enfin le premier ministre. Les socialistes, qui, au début de la campagne, ont cherché à attribuer au chef de l'Etat la responsabilité d'une abstention élevée tout en préemptant la victoire attendue du « oui », insistent maintenant davantage sur la nécessité d'aller voter le 24 septembre. « Je crois que si la participation est aussi faible qu'on le dit, c'est notre démocratie dans son ensemble qui en sera amoindrie », a estimé, lundi, Henri We-



ber, secrétaire national à la formation, lors du point de presse hebdomadaire du PS.

Parmi les tenants du « oui », Alain Madelin a déploré, lundi, sur TF 1, les « conditions » et le « mo-

ment » choisis pour la campagne. Mardi matin, Hervé de Charette, président délégué de l'UDF, longtemps proche de Valéry Giscard d'Estaing, a jugé que le référendum « tourne au désastre ». « On a en-

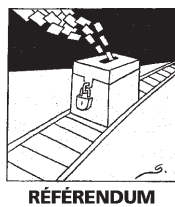
traîné les Français dans une opération dont chacun a bien vu que ses auteurs faisaient de la politique politicienne », a-t-il déploré sur i-télévision en ajoutant qu'en dessous de 40 % de participation « ce serait un vrai choc politique ». Au même moment, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a exprimé ses craintes sur France Inter : si l'abstention atteint « 60 % ou 65 %, je ne connais pas de chef d'Etat qui demain prendra le risque de le réutiliser et cela m'ennuie », a-t-il indiqué.

Dans les camps des « non », on a vite compris la menace qui plane sur les deux chefs de l'exécutif. Le président du Rassemblement pour la France (RPF), Charles Pasqua, a prévenu, mardi, dans *Le Parisien*, qu'un taux d'abstention supérieur à 50 % serait « un formidable désaveu » pour le président de la République et pour le gouvernement. Pour M. Pasqua, « le seul moyen d'éviter la cohabitation est d'appliquer la lettre des institutions : quand le président est désavoué par le corps électoral, il se retire ». Mais, a-t-il ajouté, « le président a prévenu les Français que le résultat du vote n'entraînerait pas de conséquences pour lui ».

Le camp du « non » demeure morcelé. Jean-Marie Le Pen l'a bien compris. « Nous pensons que c'est nous qui apportons le gros paquet des "non", assurait ainsi, lundi, sur TF 1, le président du Front national, mais il faut de tout pour faire un monde et nous n'avons refusé personne sur cette ligne de refus de la modification constitutionnelle d'une part et d'autre part de la politique gouvernementale. » Une série de mouvements catégoriels, des « contribuables associés » au « mouvement populaire des retraités » ou au « parti pied-noir » ou « occitan », ont décidé d'appeler eux aussi à voter « non » au titre de leurs propres revendications. De leur côté, plusieurs anciens ministres du général de Gaulle, parmi lesquels Jean Foyer, Jean Charbonnel ou François Missoffe, appellent à voter « non ».

QUI VOTE QUOI ?

Le Monde a demandé à des personnalités de différents horizons si elles ont l'intention de participer au référendum du 24 septembre sur le quinquennat.



AXEL KAHN

Généticien, médecin chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, membre du Comité consultatif national d'éthique.

Je suis parfaitement décidé à aller voter et à voter blanc ! La question posée est trop mauvaise.

Comment savoir si le simple changement du septennat pour le quinquennat, modification « sèche », sera une bonne chose ? A une mauvaise question, l'abstention est la position la plus logique. Mais je suis trop attaché à la démocratie républicaine pour envisager de ne pas aller voter.

JEAN-BAPTISTE EYRAUD

Porte-parole de l'association Droit au logement (DAL).

Le quinquennat ? Je n'y suis pas défavorable. Mais je suis contre le principe de cette consultation qui demande au peuple de trancher une question pour laquelle il y a convergence de vues entre une partie de la gauche et une partie de la

droite. Je ne trouve pas ça très intéressant. C'est le travail des sénateurs et des députés.

Ici, au DAL, ça n'intéresse personne ; nous n'en avons pas discuté. Le débat est jugé superflu. Personnellement, je préférerais que ce soit le droit au logement qui soit inscrit dans la Constitution... Le jour du référendum, nous inviterons les citoyens à participer à une action... citoyenne pour obtenir l'application de la loi sur les réquisitions [de logements vacants]. Rendez-vous à 14 heures, place du Châtelet...

J'irai voter le 24 septembre. Je ne souhaite pas dire si ce sera en faveur du « oui » ou du « non », j'engagerais notre organisation. Or nous ne donnons jamais de consigne de vote. Les gens se prononcent pour les idées ou les hommes qui leur plaisent, c'est leur affaire.

Brève poignée de main quai de Béthune

PAS de discours officiel, un protocole limité « au simple dévoilement d'une plaque commémorative » sur la façade de l'immeuble du quai de Béthune, dans l'île Saint-Louis, où vécut l'ancien président de la République, Georges Pompidou. Le souhait opportunément émis, le 15 septembre, par Claude Pompidou, veuve du chef de l'Etat mort en 1974, a été, lundi 18 septembre, respecté scrupuleusement. La cérémonie à laquelle participaient le président de la République, Jacques Chirac, et le maire de Paris, Jean Tiberi - menacé, pour candidature dissidente, d'être exclu de son propre parti - a pris une tournure étrange de scène muette, pesante.

Sourd à l'ultimatum lancé à son adresse par le RPR, lui enjoignant d'abandonner la course aux élections municipales à Paris, M. Tiberi avait, lundi matin, laissé entendre dans la presse qu'il

allait « dire des choses » au sujet de son prédécesseur à la Mairie de Paris (*Le Monde* du 19 septembre). Quelques heures plus tard, les deux hommes se sont retrouvés, sous les arbres du quai de Béthune, devant un parterre d'anciens ministres, parmi lesquels Olivier Guichard, Pierre Messmer, Jean-Bernard Raimond et Edouard Balladur, tous RPR.

SANS ÉCHANGER UN REGARD

Ils ne se sont rien dit. M. Chirac, à son arrivée, a gratifié le maire de Paris d'une poignée de main furtive. Sans échanger un regard, ils ont dévoilé la plaque, tirant, chacun de son côté, la ficelle retenant le morceau de voile tricolore. Un vent malin l'a poussé vers le chef de l'Etat. De justesse, le maire de Paris a retenu son geste d'aller, à ses pieds, le ramasser. Etrange spec-

tacle. Xavière Tiberi, arrivée la première, est restée en retrait, parmi les anonymes, puis elle s'est éclipse. A son arrivée, le maire de Paris, escorté de Bernard Bled, secrétaire général de la ville, a parcouru l'assistance, en hésitant, pour serrer quelques mains. Plus détendu, M. Bled a fait sa tournée de son côté. Laurent Dominati, député (DL) de la circonscription, a distraitement salué M. Tiberi, avant de prendre place, face au porche, au premier rang. Visiblement agacé, M. Balladur ne s'est pas attardé.

En quarante minutes à peine, l'affaire était pliée. Une seconde poignée de main, en passant, au maire de Paris et le président est parti. « Jacques Chirac a été très aimable, comme d'habitude », a commenté M. Tiberi.

Christine Garin

Les Verts proposent un « chèque transport »

SOUÇIEUX de ne pas se couper du mouvement en faveur de la baisse du prix de l'essence et de ne pas laisser le PCF occuper ce terrain, les Verts ont proposé, mardi 19 septembre, plusieurs mesures destinées à atténuer la hausse des prix à la pompe. Parmi elles, l'idée d'un « chèque transport », attribué en fonction du revenu et inversément indexé sur le prix du carburant. Pour financer cette mesure, que les Verts n'ont pas chiffrée, les écologistes proposent de taxer les compagnies pétrolières « qui ont engrangé suffisamment de bénéfices cette année ». Les Verts demandent également l'inscription au budget de deux milliards de francs pour le développement des transports urbains en site propre, de dix milliards sur trois ans pour le ferroutage, de 500 millions pour la transformation de véhicules essence en GPL, mesures déjà discutées lors de la rencontre Verts-PS du 11 septembre (*Le Monde* du 13 septembre).

LO et le PCF manifesteront ensemble pour la baisse des prix du carburant

LE PARTI COMMUNISTE a finalement décidé d'appeler à un rassemblement devant le ministère de l'économie et des finances, jeudi soir 21 septembre, pour demander une baisse du prix de l'essence. A l'issue de la réunion qui s'est tenue lundi 18 septembre, place du Colonel-Fabien, pour déterminer le cadre et les mots d'ordre de cette manifestation, annoncée pendant la Fête de l'Humanité (*Le Monde* du 19 septembre), seule Lutte ouvrière s'est déclarée prête à manifester aux côtés du PCF. La CGT, qui organise, à partir de mercredi, trois journées d'action sur la baisse des prix du carburant, a réservé sa réponse. Présents à la rencontre de lundi soir, la LCR et les syndicats du Groupe des dix et de Sud ont décidé de ne pas se joindre à eux. L'organisation trotskiste était favorable à un report de la date pour permettre un rassemblement plus large, et les autres souhaitaient inclure l'augmentation du pouvoir d'achat dans les thèmes de revendications. La FSU et le PS avaient décliné l'invitation.

Raymond Forni (PS) veut être le « gardien de la paix » de la majorité

UNE SÉRIE de déjeuners avec des députés socialistes, une réception de la majorité « plurielle » prévue le 3 octobre : Raymond Forni (PS) entend jouer le rôle du « gardien de la paix » à quelques semaines du congrès du PS, qui attise les rivalités. Mardi 19 septembre, le président de l'Assemblée nationale devait inviter un groupe de députés socialistes à déjeuner à l'Hôtel de Lassay. Le soir, il devait intervenir lors du meeting parisien du Parti socialiste. Le 3 octobre, quelque deux mille élus et militants de la majorité sont attendus au Palais-Bourbon pour la rentrée parlementaire.

DÉPÊCHES

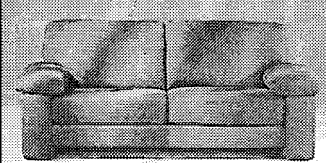
■ **FINANCES LOCALES** : le président du Sénat, Christian Poncelet, a annoncé, lundi 18 septembre, à Saint-Etienne, son intention de saisir le Conseil constitutionnel après la suppression d'une série de ressources, traditionnellement affectées aux départements et aux régions, parmi lesquelles la vignette automobile. M. Poncelet a dénoncé cette « caractéristique bien française qui consiste, de la part de l'Etat, à distribuer généreusement l'argent des autres ».

■ **FISCALITÉ** : Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens, estime qu'une « réforme fiscale d'ensemble est nécessaire », dans une lettre au ministre de l'économie et des finances Laurent Fabius, datée du 15 septembre, et rendue publique lundi. « A terme, il faut renover l'impôt sur le revenu qui a mal vieilli et aller vers une simplification et une spécialisation de la fiscalité par niveau de collectivité », écrit le maire du 11^e arrondissement de Paris.

■ **PARIS** : Philippe Séguin a reçu, lundi 18 septembre, une partie des conseillers de Paris RPR, DL et UDF qui le soutiennent. Une deuxième rencontre de ce type était prévue mardi.

■ **GUADELOUPE** : une grève des propriétaires d'autobus interurbains a paralysé en grande partie la Guadeloupe, lundi 18 septembre. Les transporteurs, qui bénéficient de concessions de service public, revendiquent depuis plusieurs années la pleine propriété des lignes et la création d'une agence régionale des transports.

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe

• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie

01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Votre e-business manque-t-il de clareté?

Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Aimeriez-vous également avoir une image plus nette?

© 2000. ATG, la Techmark, le logo ATG, et Dynamo sont des marques déposées du Art Technology Group, Inc. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. NASDAO:ARTG

Testez votre gestion de relations clients sur www.atg.com/scenario



AFFAIRES L'enquête sur les commissions versées en 1992 en marge du rachat par Elf de la raffinerie de Leuna (ex-RDA) pourrait conduire à la mise en cause d'un an-

cienn ministre allemand. ● LUDWIG-HOLGER PFAHLS, secrétaire d'Etat à la défense (CDU) d'Helmut Kohl, aurait été le destinataire d'une partie des 256 millions de francs payés par

le groupe pétrolier, selon des documents détenus par le juge suisse Paul Perraudin. ● L'ANCIEN MINISTRE, visé par un mandat d'arrêt international, est en fuite. ● LA JUS-

TICE ALLEMANDE, paradoxalement, n'a pas pris le relais des investigations menées en Suisse et en France. ● DIETER HOLZER, l'homme d'affaires allemand qui a servi d'inter-

médiaire entre Elf Aquitaine et les autorités d'outre-Rhin, a expliqué au juge d'instruction suisse comment il était intervenu pour que le pétrolier français remporte le marché.

Un ex-ministre allemand au bout de la piste des commissions d'Elf

Ludwig-Holger Pfahls, ancien secrétaire d'Etat allemand à la défense aurait été le destinataire d'une partie de la commission de 256 millions de francs versée en 1992 par Elf-Aquitaine pour racheter la raffinerie de Leuna, en ex-RDA. Mais, comme Alfred Sirven, l'homme reste introuvable

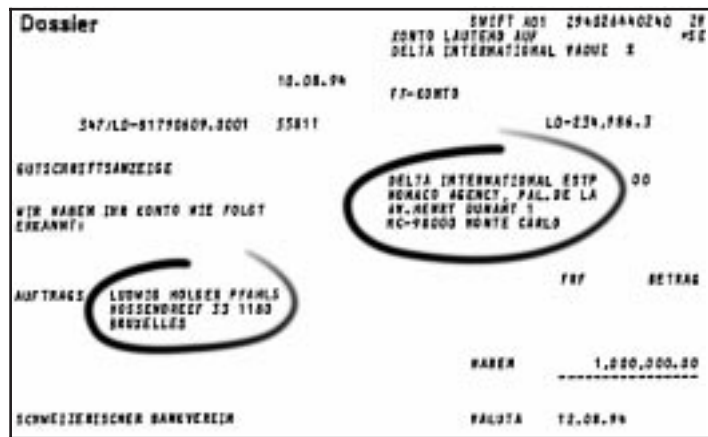
LE LABYRINTHE des commissions versées par le groupe Elf Aquitaine lors du rachat de la raffinerie allemande de Leuna n'a pas encore livré tous ses secrets, mais il semble d'ores et déjà déboucher sur un scandale européen. A Genève, le juge d'instruction suisse Paul Perraudin, qui remonte depuis deux ans la piste de ces versements occultes, détient des documents impliquant un ancien ministre allemand : Ludwig-Holger Pfahls, secrétaire d'Etat à la défense de 1987 à 1992 dans le gouvernement d'Helmut Kohl, et qui pourrait, au travers de sociétés-écrans et de comptes bancaires en Suisse et au Luxembourg, avoir été le destinataire d'une partie des 256 millions de francs versés par le groupe pétrolier français en 1992.

Déjà soupçonné d'avoir perçu d'importantes commissions lors de la vente de chars allemands à l'Arabie saoudite, en 1991 - l'affaire qui a provoqué les révélations sur le financement de l'Union chrétienne démocrate (CDU), le parti de M. Kohl -, M. Pfahls s'est, jusqu'à présent, soustrait à toutes les investigations. La justice germanique et la recherche vainement depuis sa disparition, à Taïwan, en juillet 1999.

Transmis au juge suisse durant l'été, les résultats des recherches menées au Luxembourg révèlent l'existence de mouvements financiers entre M. Pfahls et l'homme d'affaires allemand Dieter Holzer. Visé par un mandat d'arrêt international délivré par le juge français Renaud Van Ruymbeke, M. Holzer est l'un des deux intermédiaires au profit desquels la commission d'Elf avait été répartie (*Le Monde* du 11 août). La part qui lui était destinée se montait à 161 millions de francs, dont l'essentiel a été crédité sur le compte de sa société, Delta International, à la DSL Bank de Luxembourg, le 3 février 1993.

Les pièces bancaires examinées par la police du Grand Duché attestent, elles, que - deux semaines plus tard -, deux transferts de fonds ont été effectués au profit de M. Pfahls. Le 18 mars, 3,6 millions de deutschmarks (environ 12 millions de francs) ont été virés à la société Sildon Enterprises, titulaire d'un compte à la Banque internationale du Luxembourg (BIL). Puis, le 19 mars, dans la même banque, 1,5 million de deutschmarks (environ 5 millions de francs), à la société Folden Properties. Toutes deux immatriculées à Panama, ces structures fantomatiques dissimulaient l'ancien ministre allemand.

Selon les informations recueillies par *Le Monde*, le total des sommes versées par M. Holzer à



Cet extrait des archives de la DSL Bank de Luxembourg fournit une preuve des liens de Ludwig-Holger Pfahls, l'ancien ministre allemand (alors domicilié à Bruxelles), avec l'intermédiaire Dieter Holzer, par lequel transita une partie des commissions d'Elf, via la société Delta International à Monaco. La justice détient plusieurs « avis de crédit » (« Gutschriftenanzeige ») semblables, attestant le transfert de fonds entre les deux hommes.

M. Pfahls entre 1992 et 1994 avoisinait 20 millions de francs. Si la découverte de ces mouvements n'établit pas que les fonds versés par Elf l'aient été à des fins de corruption, le profil et la carrière de M. Pfahls accablent sans conteste le soupçon d'une opération de financement politique franco-allemande, dans l'ombre d'un projet industriel initié par un accord entre François Mitterrand et Helmut Kohl.

ÉCHANGE D'ADRESSES

Magistrat de formation, Ludwig-Holger Pfahls fut l'un des hommes de confiance du leader conservateur Franz-Joseph Strauss avant d'être nommé chef de l'Office de protection de la Constitution (le service de contre-espionnage allemand), puis secrétaire d'Etat à la défense. Démissionnaire au début

de 1992, il s'était subitement converti en avocat d'affaires, président en même temps le directeur de la firme automobile DaimlerChrysler en Belgique, puis en Asie du Sud-Est - où son assistant était Nicolas Holzer, fils de l'intermédiaire du dossier Leuna.

Les relations entre Ludwig-Holger Pfahls et Dieter Holzer allaient au-delà de ce détail personnel. Dans les registres bancaires luxembourgeois, l'ancien ministre s'est parfois domicilié chez son compatriote à Monaco, notamment lors d'achats de titres. A l'inverse, sur d'autres documents, versés au dossier de la commission d'enquête parlementaire allemande sur la privatisation de la raffinerie de Leuna, la société de M. Holzer, Delta International, mentionne un numéro de télécopie à Bonn, qui correspond à

La justice allemande n'a ouvert aucune information

LE PARADOXE est flagrant : c'est outre-Rhin que l'enquête sur les commissions versées par Elf Aquitaine en marge du rachat de la raffinerie de Leuna progresse le plus lentement. Après des mois de tergiversations, aucun parquet allemand ne s'est encore officiellement saisi des faits mis au jour à la faveur des instructions menées en Suisse et en France sur le volet germanique de l'affaire Elf. Chargé de l'enquête sur le financement de l'Union chrétienne démocrate (CDU), le parquet de Bonn a annoncé, le 31 août, ne disposer d'« aucun élément » attestant l'existence de faits de corruption dans ce dossier. Le procureur de l'ancienne capitale fédérale a même estimé que ces soupçons n'étaient fondés que sur des « bruits »...

Saisi de l'enquête sur l'autre scandale allemand au moment, celui de la vente de chars à l'Arabie saoudite par le groupe Thyssen, le parquet d'Augsbourg, lui, a été sollicité à plusieurs

reprises par le juge d'instruction suisse Paul Perraudin, au titre de la coopération judiciaire internationale. Mais les demandes venues de Genève, qui insistaient sur les activités suspectes de l'homme d'affaires Dieter Holzer, sont restées lettre morte. Dans un courrier adressé le 27 janvier au procureur d'Augsbourg, M. Perraudin évoquait clairement le rôle de M. Holzer dans la répartition des commissions versées par Elf.

MISSIONS DE LOBBYING

Plaque tournante des fonds de M. Holzer, la société Delta International était déjà présentée comme susceptible d'« être au centre d'un système de redistribution de produits criminels ». « Cette société, via des relations de comptes, en particulier en Suisse et au Luxembourg, a véhiculé, ces dernières années, plus de 200 millions de francs suisses [800 millions de francs] ».

Fort de ces éléments, et dès avant l'arrivée des informations venues du Luxembourg, le juge genevois réclama de ses collègues allemands « une enquête préliminaire de police » sur M. Holzer qui, à ce jour, n'a pas été effectuée. M. Perraudin sollicitait en outre la transmission d'une demande d'audition destinée à une ancienne secrétaire d'Etat allemande, Agnes Hürland-Buening. Questionnée le 27 juillet 1999 par les magistrats d'Augsbourg, celle-ci avait confirmé avoir été rémunérée par Elf et par Thyssen, initialement associés sur le projet Leuna, pour des missions de lobbying en Allemagne. Signataire d'un contrat, en 1991, avec la société de M. Holzer, elle avait indiqué entretenir de « bons contacts » dans « les administrations fédérales supérieures », pour avoir été « administratrice » de la CDU, sans plus de précisions.

H. G.

Hervé Gattegno

Devant le juge Perraudin, Dieter Holzer a cherché à justifier les 160 millions de francs qu'il a perçus

« **COMMERCANT** ». C'est sous cette qualité que l'homme d'affaires Dieter Holzer s'est présenté, le 5 mai 1999 à Genève, pour répondre aux questions du juge d'instruction Paul Perraudin, dans ce qui reste, à ce jour, son unique déposition sur l'affaire de la raffinerie de Leuna. Agé de cinquante-neuf ans, M. Holzer a été identifié comme le destinataire d'une somme de 161 450 000 francs, versée en 1993 sur deux comptes bancaires à Vaduz (Liechtenstein) et à Saint-Gall (Suisse) et elle-même issue d'une commission versée par le groupe Elf-Aquitaine au profit d'une société-écran intitulée *Stand by Establishment*. Revendiquant pour lui-même les fonds encaissés sur ces comptes, M. Holzer avait affirmé n'avoir effectué aucune « rétrocession à un quelconque politicien, ni de droite, ni de gauche, ni des Verts ou autre, ni à des décideurs étatiques », concluant : « Ce mode de procéder n'existe pas en Allemagne, qui n'est pas une république bananière. » Quelques semaines plus tard éclatait le scandale du financement occulte de l'Union

chrétienne démocrate (CDU), le parti de l'ex-chancelier Helmut Kohl.

S'affirmant désireux d'être « lavé de tout soupçon », l'intermédiaire sarrois a indiqué au juge s'être en tout cas résolu à comparaître devant lui « pour expliquer les événements tels qu'ils se sont réellement passés ». Son récit débute à Pâques 1992, lorsqu'il reçut chez lui, en Allemagne, la visite de Pierre Léthier, ancien colonel des services secrets français, qu'il précisait connaître « depuis 1985 » - soit à une époque où lui aussi coopérait régulièrement avec les services de renseignement de son pays - et qui devait devenir son partenaire et associé dans l'opération de Leuna. Accompagné par Hubert Le Blanc-Bellevaux, l'homme que les dirigeants d'Elf avaient investi du pilotage du projet allemand, « M. Léthier [P] avait présenté à M. Le Blanc-Bellevaux, dit-il, comme une personne influente en Allemagne, à même de faciliter tous contacts utiles avec les autorités allemandes ». Au cours de cette rencontre, assure-t-il, « ils [les hommes d'Elf] m'ont demandé de

créer une dynamique, un lobbying en faveur de la France » pour favoriser le projet. « *Elf Aquitaine*, précise-t-il, n'avait aucun réseau d'influence en Allemagne. »

« PAR MON INTERMÉDIAIRE »

A l'inverse, lui disposait d'un vaste réseau. « Je connais les gens qui ont accès aux décisions, dit-il. Dans ce cas précis, j'ai vu le ministre-président de Saxe-Anhalt [le Land où est situé Leuna], des représentants de syndicats, le ministre d'Etat auprès de la chancellerie, M. Bohl. J'ai travaillé à ce projet et à sa réalisation de 1992 à 1995. Tous les frais d'avocats et les frais d'experts-comptables, je les ai moi-même payés. (...) Tout ce qui se faisait passait par mon intermédiaire. » Affirmant avoir « mis en place le financement de l'opération », il précise toutefois n'être « pas apparu officiellement dans ces démarches ». A de rares exceptions près : « Les seules fois où je suis intervenu directement, c'est auprès des ministres-présidents de Saxe-Anhalt et auprès de la chancellerie, lors d'une visite officielle de M. Le Floch-

Prigent. » Généralement, signale-t-il, M. Léthier « n'assistait pas » à ces entretiens. « Il n'est nullement intervenu personnellement en Allemagne », tranche M. Holzer, pour qui le rôle de l'ancien officier français se limita à « passer sa vie au téléphone ».

Lui se prévaut, en revanche, d'avoir « persuadé à la chancellerie M. Bohl d'accepter ce projet », précisant : « C'est à lui qu'il appartenait de prendre la décision fédérale, avec l'accord du ministre des finances. » Réaffirmant avoir fait « l'essentiel du travail », M. Holzer relate que le « partage » de la commission d'Elf fut effectué, en 1993, sur les 220 millions de francs versés au compte de *Stand by Establishment*, « sur une base d'environ deux tiers/un tiers ». Sur cette somme, de fait, l'enquête montre que M. Holzer fit transiter 161 millions de francs par deux comptes dont il avait la maîtrise. Une partie de cet argent pourrait ensuite avoir été versée sur d'autres comptes, au Luxembourg, détenus par l'ancien ministre allemand Ludwig-Holger Pfahls (*lire ci-dessus*). Le

solde des 220 millions - soit 60 millions de francs - fut dévolu à M. Léthier, qui avait « amené le client Elf ». Signé à Vaduz « au printemps 1992 » dans l'étude d'un conseiller fiduciaire, Werner Strub, qui en conserva l'unique exemplaire, un contrat prévoyait ce partage. Mais aucune trace n'en subsiste : « Le contrat a été détruit après le transfert de la somme de 220 millions », a déclaré au juge M. Holzer. Pourquoi un tel mystère autour d'une transaction présentée comme licite ? « A l'époque comme aujourd'hui, répond-il, j'ai trouvé que ce mode de procéder n'avait aucun sens. » Avant d'ajouter : « Etait-ce pour des motifs de raison d'Etat que l'on a mis en place cette procédure ? Je n'en sais rien. »

« AUCUNE AUTRE EXPLICATION »

Ce mystère entretenu eut au moins une conséquence. Si M. Holzer disposa bien de la somme convenue à l'origine, M. Léthier disposa, lui, de deux commissions au lieu d'une - sans que son partenaire allemand en fût informé. Outre les

60 millions précédemment évoqués, versés sur le compte d'une fondation anonyme du Liechtenstein, M. Léthier encaissa 36 millions de francs, qui transitèrent par deux banques suisses avant de parvenir, à leur tour, sur le compte de ladite fondation à Vaduz. « J'ignorais que 36 millions de francs avaient été versés à M. Léthier directement », a certifié M. Holzer au juge Perraudin. « Je pense qu'Elf ne voulait pas que je sache que M. Léthier ait pu toucher 36 millions de plus, a-t-il suggéré. Je n'ai aucune autre explication. » Les juges en cherchent une également. Lorsque débuta l'enquête sur les commissions du projet Leuna, l'homme d'affaires allemand assure avoir rencontré, à Genève, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine, Alfred Sirven. C'était avant que l'homme fort du groupe pétrolier ne s'évanouisse dans la nature. « Il m'a dit que je n'avais pas à m'en faire, rapporte-t-il, car tout ce qui avait été fait était en ordre. »

H.G.

La France à la traîne pour l'insertion des handicapés

Un avis du Conseil économique et social

VINGT-CINQ ANS après le vote des premières lois en faveur des personnes handicapées, le bilan de la politique de la France se révèle « décevant », selon un avis du Conseil économique et social (CES) adopté le 13 septembre. Malgré des efforts budgétaires croissants - 160 milliards de francs en 2000 -, la France reste à la traîne en matière d'intégration sociale. Rejetant la politique du tout-séparé, le CES préconise « l'autonomie à tout âge » et souhaite que la société s'adapte aux personnes handicapées plutôt que de les assister.

Au premier rang des griefs, le document cite « un cadre de vie peu adapté aux difficultés des handicapés » qui constituent une population de plus en plus nombreuse, évaluée par le CES à environ 3,5 millions de personnes. « L'adaptation de l'environnement architectural » résulte trop souvent « d'un cadre de vie conçu pour des personnes valides et en bonne santé », estime Vincent Assante, le rapporteur de la section cadre de vie du Conseil.

L'accès à la voirie et aux transports en commun relève trop souvent « du parcours du combattant », regrette le CES. Trop peu de villes françaises ont fourni l'effort nécessaire, à l'exception de celles qui ont construit un métro ou un tramway récemment telles Lille, Toulouse, Grenoble ou Strasbourg. En Ile-de-France, en 1998, neuf villes de plus de 60 000 habitants étaient équipées d'au moins un transport en commun accessible aux personnes à mobilité réduite. Le constat est d'autant plus sévère que les pays d'Europe du Nord ou les Etats-Unis ont su beaucoup mieux intégrer ces personnes et leur offrir des transports adaptés. Ainsi le réseau de bus de New York est en-

tièrement accessible et 85 % des taxis londoniens sont adaptés au transport de personnes handicapées.

Quant à la législation en place, son « application aléatoire et mal contrôlée conduit à des résultats très limités ». Et l'avis de citer une enquête du ministère de l'équipement de 1989 qui montrait que « 60 % des constructions neuves n'étaient pas conformes aux dispositions des décrets publiés dix ans plus tôt ». Pour remédier à ces accrocs à la loi, le CES suggère la mise en place de « contrôles a priori et a posteriori pour l'ensemble des projets de construction et d'aménagement » et l'introduction « du concept d'accessibilité dans les cours d'architecture de chaque université ».

« INTÉGRATION SCOLAIRE »

Dans son avis, le CES insiste particulièrement sur la nécessité d'une meilleure intégration scolaire. « A l'aube du troisième millénaire, dénonce-t-il, il n'y a toujours pas d'obligation légale d'intégration scolaire pour l'enfant ou l'adolescent handicapé. » Aujourd'hui, 125 000 jeunes sont pris en charge par le secteur médico-social et 65 000 par l'éducation nationale en milieu ordinaire. Soulignant « l'importance vitale » de l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés, le CES souhaite la reconnaissance par la loi du « principe d'obligation d'intégration scolaire [...] dès lors qu'elle n'est pas contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Pour les adultes handicapés, le CES désire un meilleur accès à la formation et appelle « au respect du quota d'emplois de travailleurs handicapés ». Il préconise enfin la création d'un fonds public pour financer cette politique.

Stéphanie Pichon

Pris au piège dans Eole, RER ultra-moderne

Station Pantin, Seine-Saint-Denis. Embarqué sur la ligne E du RER, Arnaud Covex attend patiemment qu'une personne valide l'aide à descendre du wagon.

REPORTAGE

Un escalier de trente-deux marches, infranchissable, sépare les quais de la gare

En fauteuil roulant, ce jeune homme de vingt-deux ans ne peut franchir seul la marche haute de 30 cm qui sépare la rame du quai. Même scénario pour la vingtaine de personnes handicapées qui l'accompagnent. Lundi 18 septembre, ces militants de l'Association des paralysés de France (APF) ont voulu dénoncer, démonstration à l'appui, qu'Eole, la plus récente des lignes de RER inaugurée il y a à peine un an par la SNCF, n'est pas accessible aux personnes handicapées.

Pourtant, les deux stations de la ligne situées à Paris intra-muros présentent toutes les apparences de la modernité. A Magenta comme à Saint-Lazare, l'ascenseur de verre est spacieux. Il peut facilement accueillir trois fauteuils roulants. Les manifestants accèdent jusqu'au quai sans encombre. « Il ne fonctionne qu'une fois sur deux », lance Arnaud, sceptique. Le train entre en gare. Les manifestants roulent jusqu'à la rame et s'y engouffrent, sans aide. « C'est parce que nous avons demandé de surélever le quai de 13 centimètres », précise Jean-Marc Bernard, responsable APF de l'accessibilité à Paris. « Sans notre intervention, il y aurait eu un écart de 20 cm entre la rame et le quai. Ces personnes n'auraient pas pu monter seules. »

Les portes se referment sur cette station modèle. Mais, au-delà, une seule des quatorze gares desservies leur offrira le même confort. « Si on n'est pas

prévenu, on est pris au piège dans le train, incapable de descendre », explique Franck Maille, vingt-neuf ans.

En gare de Pantin, les manifestants se font aider pour descendre. Devant la gare, les militants APF de Seine-Saint-Denis les attendent, pancartes à la main. « On les rejoint ? », demande un bénévole. Pour les personnes en fauteuil, c'est impossible : un escalier de trente-deux marches, infranchissable, sépare les quais de la gare. Alors les bénévoles valides se transforment en porteurs.

En Ile-de-France, seules trente stations de RER sont accessibles sur 382. Le bilan n'est pas plus brillant à Paris, où quatre lignes de bus et quatre stations de métro présentent des facilités pour les handicapés. Réagissant, lundi, à la campagne de l'APF, le ministère de l'équipement, des transports et du logement a affirmé que « les politiques volontaristes engagées en matière de transport apportent aujourd'hui des résultats non négligeables pour les personnes handicapées et l'ensemble de la population ».

« MARRE DE PLEURNICHER »

« Dès qu'on peut, on évite de prendre les transports en commun », constate, quant à elle, Brigitte Mortier, une militante de l'APF qui en a « marre de pleurnicher pour [se] faire aider ». Les plus chanceux ont opté pour une voiture spécialement aménagée. Mais à quel coût ? « Il m'a fallu 52 000 francs pour payer les équipements, sans compter le prix de la voiture », calcule Franck. Quand elle veut venir à Paris, Aïcha, qui habite Cergy, prend un taxi. « Quand on arrive à se grouper à quatre, on paye 100 francs par personne. » Trop cher pour le quotidien. Alors, il faut planifier ses déplacements, se faire accompagner. Et renoncer à l'autonomie tant revendiquée.

St. P.

La justice examine l'éventuelle responsabilité du vaccin contre l'hépatite B dans une sclérose en plaques

Une malade poursuit le laboratoire SmithKline-Beecham devant le tribunal de Paris

Le procès opposant Francine Delgado, souffrant d'un sclérose en plaques, et le laboratoire SmithKline-Beecham a eu lieu, lundi 18 sep-

tembre, devant le tribunal de Paris. Celle-ci accuse le vaccin Engerix B contre l'hépatite B, qui lui a été administré en 1994, d'être à l'origine de

sa maladie. Le fabricant se défend en faisant valoir que M^{me} Delgado souffrait déjà de symptômes similaires en 1989.

LA SCLÉROSE EN PLAQUES

dont souffre M^{me} Francine Delgado, âgée de quarante-quatre ans, est-elle liée à la vaccination contre l'hépatite B qu'elle a reçue en 1994 ? C'est cette question qu'examinait, lundi 18 septembre, le tribunal de grande instance de Paris. M^{me} Delgado rend responsable de son état le vaccin Engerix B, fabriqué par les laboratoires SmithKline-Beecham, et réclame à ces derniers 2 millions de francs de dommages-intérêts. Le conseil de M^{me} Delgado, M^{re} Charly Bensard, a fait valoir qu'il ne pouvait y avoir de certitude dans les causes déclenchantes, mais seulement des probabilités. De ce fait, il a invité le tribunal à se fonder sur les éléments résultant du dossier, en l'occurrence le fait que la vaccination par le vaccin Engerix B avait été immédiatement suivie d'une poussée de sclérose en plaques. Pour M^{re} Bensard, « dans l'état actuel des choses, rien ne permet de dire qu'il existe une autre cause possible en dehors du vaccin. Les experts disent qu'on ne peut pas exclure un lien de cause à effet ».

M^{re} Bensard a toutefois reconnu que M^{me} Delgado avait présenté en 1989 un épisode neurologique dont les signes avaient totalement disparu. Les résultats, présentés à l'audience, de l'expertise demandée en 1998 par la première chambre civile du tribunal de Paris établissent que ces symptômes « pouvaient être ceux d'une sclérose en plaques », a indiqué l'avocat. Celui-ci a également invoqué d'autres arguments : la reconnaissance comme accident du travail-maladie professionnelle par la Sécurité sociale de scléroses en plaques secondaires à une vaccination ; la reconnaissance de l'existence d'un lien de cause à effet entre sclérose en plaques et vaccin par une expertise demandée par le tribunal des affaires de sécurité sociale du Mans ; la reconnaissance par l'Etat de sa responsabilité et l'indemnisation d'une quinzaine de fonctionnaires atteints après une vaccination obligatoire. M^{re} Bensard a ajouté que, jusqu'en 1995, il y avait eu défaillance du laboratoire à propos des précautions demandées aux prescripteurs et vaccinés, et

absence de précaution pour le lancement sur le marché de ce vaccin.

« CHASSER LA RUMEUR »

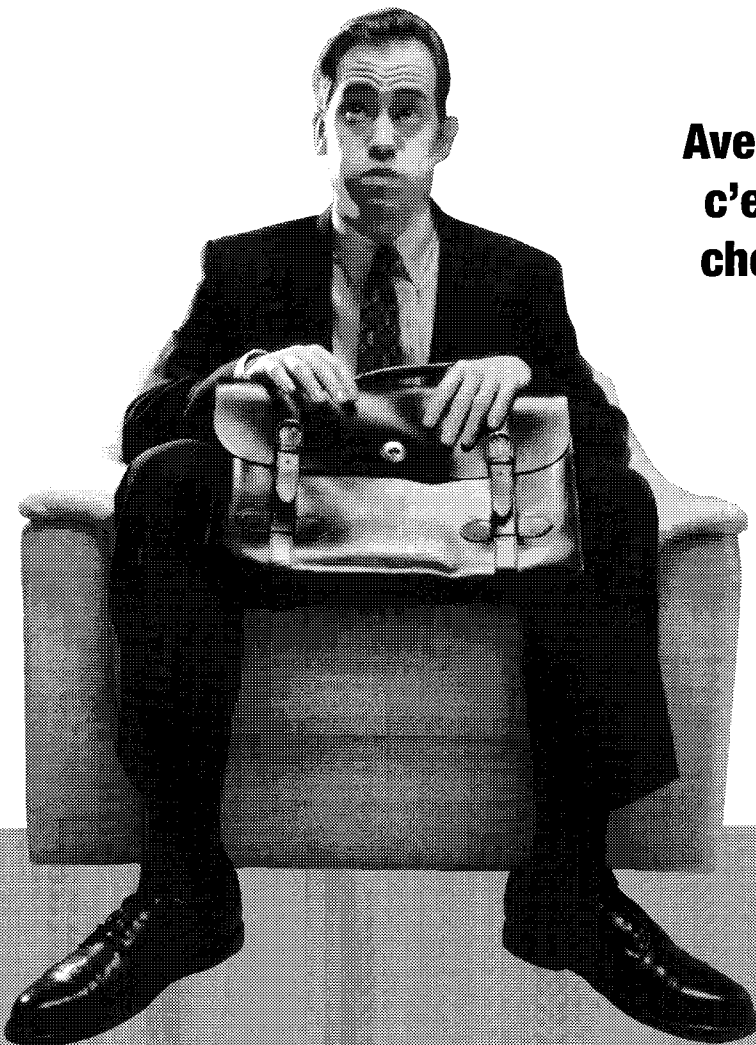
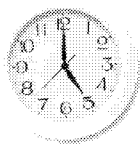
Défenseur de SmithKline-Beecham, M^{re} Christian Lambard a demandé au tribunal de « chasser la rumeur, de lui tordre le cou et de mettre un terme à de faux espoirs » consistant à vouloir à tout prix trouver un coupable. Il a rappelé que le tribunal ne devait pas juger « selon son intime conviction », mais que la question était : « Avez-vous la preuve ? » M^{re} Lambard a affirmé qu'il n'y avait plus de doute sur le fait que M^{me} Delgado avait découvert grâce à la procédure qu'elle était atteinte depuis cinq ans par la maladie lorsqu'elle a reçu la première injection d'Engerix B en 1994. Il s'est employé à repousser l'argument de son contradicteur évoquant la décision d'indemnisation de certains fonctionnaires par le ministère de la santé : sans l'affirmation formelle de l'existence d'un lien entre la pathologie dont souffraient ces professionnels de santé et la vaccination contre l'hépatite B l'in-

demnisation n'aurait pas été juridiquement possible. En revanche, a martelé M^{re} Lambard, toutes les études scientifiques vont dans le même sens pour nier l'existence d'un lien de causalité, et d'affirmer plutôt une « coïncidence temporelle » entre l'administration du vaccin et la survenue de la maladie.

Défendant également SmithKline-Beecham, M^{re} Jacques-Antoine Robert a rejeté l'éventualité d'un effet aggravant du vaccin sur la maladie dont est atteinte M^{me} Delgado. L'avocat a notamment cité la décision prise le 28 août 2000 par la Commission européenne sur l'harmonisation du résumé des caractéristiques du produit figurant sur la notice de ce vaccin, s'imposant à tous les Etats membres. Elle ne reprend pas la mention ajoutée dans le dictionnaire français Vidal, précisant que toute stimulation immunitaire comporte le risque d'induire une poussée chez les patients atteints de sclérose en plaques. Juge-ment le 6 novembre.

Paul Benkimoun

Qui accueille vos clients quand votre secrétaire part déposer le courrier ?



Avec le **Service Collecte** c'est La Poste qui vient chercher votre courrier.

Confiez à La Poste la collecte de votre courrier pour vous consacrer à l'essentiel : vos clients. Parce que les besoins de votre entreprise en matière de courrier sont spécifiques. La Poste a conçu des services pour vous faire gagner du temps et de l'argent. Avec la Collecte, la Prestation d'Affranchissement, la Remise et le Tri Services Arrivés, La Poste simplifie la gestion de votre courrier.

Pour en savoir plus, composez le

0,79 FTTC/mn
N° Indigo 0 820 80 8000

LA POSTE 
On a tous à y gagner

Le procès du financement du RPR a permis d'établir la chronologie d'éventuels pots-de-vin

Face aux dénégations de M^{me} Casetta, le tribunal dispose, à défaut de preuves, d'un scénario cohérent

Le réquisitoire du procès du financement du RPR devait avoir lieu, mardi 19 septembre, devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Les dernières

audiences ont permis d'établir une chronologie des rencontres et des appels téléphoniques qui ont pu conduire au versement supposé de pots-

de-vin dont aurait bénéficié le parti. Ce scénario « cohérent » pourrait placer Louise-Yvonne Casetta dans une position délicate.

LOUISE-YVONNE Casetta campe plus que jamais sur ses positions et l'accusation manque de preuves décisives. Mais, à la veille du réquisitoire, mardi 19 septembre, du procureur de la République de Nanterre, l'équilibre du procès des fausses factures a subtilement évolué, et le président du tribunal dispose désormais d'une chronologie des pots-de-vin supposés, dont il a souligné « la cohérence ».

En 1989, Jean-Claude Pittau, le patron de l'entreprise Mazzotti, prend contact avec Jean-François Donzet, qui s'est fait un nom dans le financement occulte. Il lui paie entre 1990 et 1992 plus de 8 millions de prestations fictives, qui rapportent à l'entreprise, après une solide commission, 6,5 millions de francs en liquide. Pierre Ramuzat, le directeur général de Mazzotti, finit, début 1991, par se douter de quelque chose. « Devant

la masse des factures, j'ai posé la question à Pittau, explique Pierre Ramuzat. Il m'a dit qu'il avait fabriqué une caisse noire et qu'on allait en avoir besoin, il allait y avoir une crise sans précédent dans le bâtiment. »

Pour passer la vague, Mazzotti veut se lancer dans le club très fermé des marchés publics de la Ville de Paris et embauche un nouveau directeur commercial, Gérard Quantin, qui connaît la musique. « Lorsque Quantin revenait de ses démarches, explique Pierre Ramuzat, je ne suis pas naïf, et compte tenu de la réputation qu'il traîne, j'ai compris qu'il y aurait des commissions à prévoir. » M. Quantin, qui n'a pas été cité à l'audience, est reçu sept fois, dont deux à déjeuner, par le directeur de l'architecture de la Ville de Paris - « plus que le président du groupe Bouygues », note le président. Et Mazzotti est mis en contact avec les bureaux d'études avant même le lancement des appels d'offres. L'entreprise obtient trois marchés, mais M. Quantin a prévenu : il faudra reverser autour de 2 % au RPR.

M. Pittau, pour avoir confirmation, demande un rendez-vous avec Louise-Yvonne Casetta.

Pierre Ramuzat a remis, vendredi 15 septembre, au tribunal les notes de Jean Pujol, le chiffreur de l'entreprise, l'homme qui fait les devis. Le 22 février 1993, le chiffreur rencontre l'architecte choisi par la Ville, qui lui communique obligeamment tous les éléments.

« FRAIS EXCEPTIONNELS »

Le dévoué Pujol note trois montants possibles de commission : 225 000 F, 250 000 F ou 350 000 F. Le lendemain, Jean-Claude Pittau et Gérard Quantin assurent avoir déjeuné avec Louise-Yvonne Casetta au Carré des Feuillants, pour discuter du détail des frais. Et, le 24 février, Jean Pujol note l'estimation définitive de la commission, « frais exceptionnels : 344 000 F ». C'est justement la somme que Mazzotti assure avoir remis à Louise-Yvonne Casetta.

Les enquêteurs ont retrouvé, le 21 juillet 1993, la trace d'un coup de téléphone de 223 secondes pas-

sé par Gérard Quantin sur sa ligne directe, au siège du RPR, le jour supposé de la remise de l'enveloppe. Mme Casetta nie. « Mais ce chiffre de 340 000 F n'est pas sorti d'un chapeau, insiste le président, il apparaît dans les notes internes de l'entreprise, il est en cohérence avec les trois marchés publics ? » Elle répond qu'elle n'a rien à voir avec cette cohérence. L'accusation a plus de mal à remonter jusqu'à son patron, le sénateur Jacques Oudin, à l'époque trésorier du RPR. Et son avocat M^e Thierry Herzog l'a si bien compris qu'il a nettement pris ses distances avec la défense de M^{me} Casetta.

Enfin Pierre Remuzat, la voix étranglée, a raconté comment, « pour avoir brisé la loi du silence », il était devenu un pestiféré, à qui on ne serrait plus la main. L'homme est droit, émouvant, c'est d'ailleurs bien le seul. Yves Bot, le procureur, le visage fermé, a traversé vendredi la salle d'audience et est venu sans un mot lui serrer la main.

Franck Johannès

Un enfant tamoul de quatre ans retenu au centre d'Arenc à Marseille

Sa mère demande l'asile en France

MARSEILLE

de notre correspondant

Avec ses yeux noirs et étincelants, l'enfant scrute la salle d'audience de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Encadré de sa mère, Rajani, une Sri-Lankaise de trente-deux ans, et de policiers en tenue, il a grimpé sur le banc du box où s'assoient habituellement les détenus. Birunthan, quatre ans, est emmitouflé dans un anorak rouge. Il comparait pour la seconde fois devant un juge, accroché aux jupes de sa mère, en compagnie de trois jeunes hommes tamouls. Tous ont dit avoir payé 100 000 francs pour tenter de rejoindre, à Paris, un membre de leur famille et fuir la répression de l'armée cinghalaise.

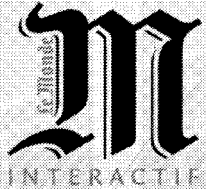
Les étapes ont été multiples depuis Colombo (Sri Lanka) : Dubaï, Addis-Abeba, Bamako puis Marseille où, le 12 septembre, à 7 heures, ils ont été interpellés à la descente d'un vol d'Air Afrique. Leurs passeports étaient vrais mais les « vignettes Schengen » faisaient partie d'un lot volé. Dans l'attente d'un avis du ministère des affaires étrangères et d'une décision de la Direction des libertés publiques et de l'action judiciaire (DLPAJ) du ministère de l'intérieur, Rajani, son fils et les trois hommes, qui ont déclaré avoir fait l'objet de tortures au Sri Lanka, sont placés en zone d'attente à l'aéroport. Comme les autres, l'enfant patientera douze heures avant de pouvoir

manger. Tous sont ensuite transférés au centre d'Arenc, sur le port de Marseille.

Le 15 septembre, un juge prolonge leur rétention. Avec l'aide d'un interprète, Rajani lui explique que le père de son enfant a disparu depuis six mois et qu'elle porte la trace d'une balle qui lui a transpercé un poumon. Choquée par la présence d'un enfant dans des locaux régulièrement décrits comme vétustes, la Cimade s'émeut. Estimant qu'« il n'appartient pas à l'autorité judiciaire d'apprécier le caractère infondé ou non d'une telle demande », d'asile, la juge Geneviève Robin a confirmé, lundi 18 septembre, le maintien en zone d'attente des cinq Tamouls, « sous réserves » qu'il soit effectué en milieu hospitalier pour Rajani et son fils.


Anne Galinier, médecin-chef de la maison d'arrêt des Baumettes, a en effet signé un certificat médical indiquant que l'état de santé de Birunthan est « difficilement compatible » avec la rétention. Sujet à des fièvres, l'enfant porte des plaies aux jambes. Les policiers ont conduit, lundi soir, la mère et l'enfant, à l'hôpital Nord à Marseille mais les médecins n'ont pas jugé utile de les garder. Birunthan et Rajani ont finalement été reconduits à Arenç. « En totale opposition avec la décision du juge », la Cimade envisage de saisir de nouveau la justice.

Luc Leroux




interactif.lemonde.fr


Comprendre les nouvelles technologies.




ÉVOLUTIONS @-CONOMIQUES :
SUIVEZ LE GUIDE

EN PARTENARIAT AVEC





ROBOTIQUE-GÉNÉTIQUE :
FINIES LES RUMEURS



LE WEB DEVIENT CITOYEN :
ÉCOUTEZ-LE MANIFESTER

Chaque mardi dans *Le Monde* daté mercredi retrouvez le supplément nouvelles technologies.

le Monde
INTERACTIF

Un site de www.lemonde.fr

Un policier blessé lors d'émeutes à Grigny (Essonne)

LORS D'UNE deuxième nuit d'émeutes provoquées par la mort d'un jeune homme, qui avait été tué, dimanche 17 septembre, par la police à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), un policier a été blessé par balle, lundi soir, dans la cité de la Grande Borne à Grigny (Essonne). La mort du jeune homme, âgé de dix-neuf ans et originaire de cette cité, était intervenue alors qu'il forçait, à bord d'une fourgonnette, un barrage de police mis en place pour l'interpeller. Il venait de participer, avec des complices, à un vol de motos embarquées dans la fourgonnette (*Le Monde* du 19 septembre). Arrêté sur place, l'un des voleurs, un lycéen âgé de dix-huit ans, a été écroué, lundi, à la maison d'arrêt de Melun. Lundi soir, des incidents ont aussi éclaté dans la cité des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes.

La police nie être à l'origine de la fuite de Baptiste Canonici

LA FUITE du militant nationaliste corse Baptiste Canonici, recherché depuis jeudi 14 septembre, après avoir été mis en cause dans l'assassinat de Joseph Defenzo, n'a pas eu pour origine un « dysfonctionnement » policier, a indiqué, lundi 18 septembre, la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Selon un communiqué de la DCPJ, « l'intéressé n'a, en effet, été mis en cause qu'à 16 h 30, le jeudi 14 septembre, soit au moment même de la fin de l'audience, ce jour-là, du procès dit de Sperone ». Le parquet de Paris a pour sa part évoqué une « chronologie malencontreuse des événements ». Personnage important de l'A Cuncolta dans le sud de la Corse, Baptiste Canonici a été mis en cause dans l'enquête sur l'assassinat de Joseph Defenzo par deux nationalistes au cours de leur garde à vue. Cette mise en cause est intervenue, jeudi après-midi, au moment même où s'achevait, à Paris, le procès de Sperone, dans lequel Canonici comparait, libre, aux côtés de douze autres prévenus.

Le nombre d'IVG a augmenté de 6 % entre 1990 et 1998

LE NOMBRE d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) pratiquées en France dans les hôpitaux publics et privés a augmenté de 6 % entre 1990 et 1998, passant de 202 000 à 214 000, selon une étude des services statistiques (DREES) du ministère de la solidarité. Durant cette période, le recours à l'IVG a été relativement stable chez les femmes de plus de 25 ans. Les taux les plus élevés concernent les femmes de 20 à 24 ans (24 pour mille en 1997, contre 21 pour mille en 1990), mais la plus forte progression entre 1990 et 1998 est le fait des 18-19 ans (19 pour mille, au lieu de 15 pour mille). Pour les mineures, le taux atteint environ 7 pour mille en 1997 (contre 6 pour mille en 1990). L'utilisation de la pilule abortive RU 486 est en hausse : 14 % des IVG en 1990, contre 20 % en 1998.

DÉPÊCHES

■ **MNEF** : les salariés de la MNEF, en grève depuis deux semaines à Paris, ont suspendu leur mouvement, lundi 18 septembre, après avoir obtenu de la part du gouvernement la garantie d'un plan social pour les 96 volontaires au départ et la convocation d'une table ronde sur leur avenir.

■ **ÉDUCATION** : des « milliers d'élèves » sont inscrits sur les listes d'attente des établissements privés de Paris, d'Ile-de-France et du sud de la France, a confirmé, lundi 18 septembre, le secrétaire général de l'enseignement catholique, Paul Malartre. Les effectifs du secteur privé sous contrat, 1,9 million d'élèves, sont en baisse de 0,6 % à la rentrée 2000.

■ **IMMIGRATION** : les trois Cubains qui avaient demandé l'asile en France lors d'une escale à Roissy sur leur trajet La Havane-Moscou (*Le Monde* du 16 septembre), ont été renvoyés, lundi 18 septembre, vers Cuba. Le ministère de l'intérieur a considéré leur demande d'asile comme « manifestement infondée ».

Le plateau de Saclay sort de sa léthargie

L'arrivée dans l'Essonne du synchrotron et des chercheurs de Danone est le signe du réveil du pôle d'excellence de la recherche française. Après des années d'assoupissement, les acteurs privés et publics – notamment l'Etat – ont entrepris de valoriser un potentiel considérable

ÉVRY

de notre correspondante

Des champs qui s'étalent à perte de vue, sur quelque 5 000 hectares d'un plateau fertile : en dépit d'une concentration record de matière grise au kilomètre carré, le plateau de Saclay ne ressemble pas à la Silicon Valley californienne. On compte bien un millier d'entreprises sur le site, certaines de renom (Air liquide, Honeywell, Thomson-CSF, Nortel, GSM, Networks...), mais les dernières installations remontent, sauf exception, à une dizaine d'années. C'est pourquoi l'annonce, en quelques jours, de deux nouvelles implantations scientifico-industrielles, l'une publique, l'autre privée – synchrotron Soleil et Centre mondial de recherche de Danone (*Le Monde* des 13 et 14 septembre) – équivalait à un nouveau départ pour le pôle d'excellence de la recherche française.

La conjoncture défavorable des années 90 n'est pas la seule cause de la paralysie de Saclay. Le développement du plateau s'est pris dans un filet de contraintes architecturales et ur-

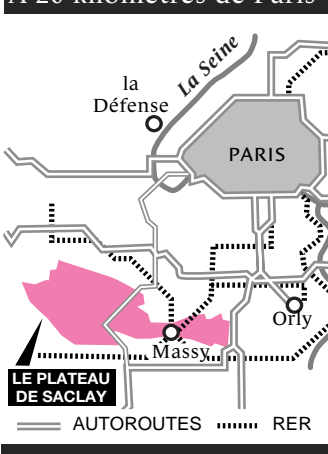
banistiques. Le site accuse un autre point faible : son manque de vie et de dimension humaine. Les entreprises sont disséminées sur des zones d'activités éparées, sans espace commun de type restaurant ou salle de conférence. Chaque entreprise vit sa vie sans s'intéresser ou tirer profit de l'activité du voisin. L'aménagement du plateau n'a pas, à l'instar des campus anglo-saxons, favorisé les échanges entre chercheurs du public et du privé.

CONSENSUS ET DYNAMIQUE

Le potentiel est pourtant énorme, du fait d'une concentration exceptionnelle de centres de recherche (CEA, CNRS, INRA...) et de grandes écoles (Polytechnique, HEC, Supélec, université d'Orsay...), mais l'alchimie n'a pas fonctionné, faute sans doute d'un soutien réel et fort de l'Etat.

Localement, les collectivités n'ont guère plus aidé. De vives rivalités politiques ont « plombé » tous les projets d'expansion. Les maires des quatorze communes du plateau n'ont eu pendant longtemps qu'un but : préserver le cadre de vie de leurs conci-

A 20 kilomètres de Paris



toyens, au demeurant souvent des chercheurs, qui, confortablement installés dans un environnement de qualité (*lire ci-dessous*), craignent l'arrivée massive d'entreprises sur le plateau. Jean-Jacques Duby, directeur général de Supélec, ancien directeur de recherche d'IMB Europe, désigné en 1999 par Claude Allègre pour définir l'axe de développement du plateau, avait pré-

venu : « *De deux choses l'une : ou bien l'on veut faire une Silicon Valley ou bien l'on se contente du statu quo, c'est-à-dire d'une concentration géographique d'établissements de recherche. Si l'on veut faire une Silicon Valley, il faut que l'Etat mette son foncier à disposition, que la région et les départements ne restreignent plus la majeure partie de leurs subventions aux investissements, que les municipalités acceptent d'urbaniser.* »

Aujourd'hui, un schéma directeur du plateau a enfin été adopté et des lignes de crédits importantes dans le contrat de plan Etat-régions débloquent : les perspectives s'annoncent nettement plus favorables. « *Le succès actuel revient à 70 % à la conjoncture et à 30 % à notre travail en commun* », explique Dominique Guyot-Sionnest, directeur du District du plateau de Saclay (DIPS), structure de coopération intercommunale qui regroupe quatorze communes. L'Etat, la région, le département, l'Agence pour l'économie en Essonne, le DIPS et les communes, semblent avoir trouvé un consensus et une nouvelle dynamique commune. La ville de Palai-

seau, par exemple, a accepté de modifier son plan d'occupation des sols (POS) pour rendre constructible le terrain où s'installera Danone. L'Etat, propriétaire des terrains, a consenti à vendre au groupe alimentaire 20 hectares, moitié moins cher que le prix habituel pour les terrains viabilisés. Et c'est encore l'Etat qui, avec le synchrotron, donne un coup de fouet au plateau.

UN « INTERLOCUTEUR UNIQUE »

Ce nouveau travail en commun commence à porter ses fruits. « *Les chefs d'entreprise apprécient d'avoir affaire à un interlocuteur unique* [Essonne Développement, qui regroupe l'ensemble des acteurs du plateau]. *Cela donne une cohérence à notre politique de promotion et cela les sécurise sur les délais de mise en place d'infrastructures d'accompagnement comme les lignes de transport* », note Thierry Mandon (PS), vice-président du conseil général de l'Essonne, chargé des finances. Une dizaine d'entreprises convoitent actuellement une implantation sur le plateau. Deux au moins devraient annoncer leur arrivée avant la fin de l'année. Le

centre de recherche Motorola, installé à Saclay en 1996 pour accueillir sept cents personnes, finalement bloqué sur un effectif d'une centaine de chercheurs, pourrait développer un nouveau projet. Des négociations sont engagées avec un groupe immobilier anglo-saxon pour lui confier la gestion d'un parc de bureaux.

Le plateau se réveille après des années de léthargie. Il gagne en crédibilité et parvient à se forger une identité. Le rapport Duby a défini trois axes de développement : l'axe optique et nanotechnologie (optique et laser, imagerie et microscopie), l'axe biologie santé et environnement (chaîne du médicament, électromagnétisme et sécurité) et, enfin, l'axe ingénierie et information (modélisation et simulation mathématique et informatique, technologie du langage). Le site, à proximité immédiate de Paris, peut devenir l'une des quatre ou cinq grandes technopoles européennes comme Sophia-Antipolis, Matinsried (Munich) ou Oxford. Il lui reste seulement à ne pas rater ce nouveau départ.

Anne Rohou

Un plateau inhospitalier, des vallées accueillantes

GIF-SUR-YVETTE (Essonne)

de notre correspondant régional

Les futurs chercheurs du synchrotron Soleil et de Danone qui aiment le vélo seront gâtés. Tout en vallées verdoyantes, les environs du plateau de Saclay disposent des plus beaux – et des plus difficiles – circuits de la région parisienne. Les amateurs de golf ne seront pas en reste avec un parcours à Saint-Aubin, au milieu du plateau. Comme les 110 000 habitants du secteur, ils disposeront d'équipements de qualité pour leur vie quotidienne. Le centre commercial des Ulis (Essonne), qui revendique « *la clientèle la plus intelligente de France* », et où il se vend plus d'ordinateurs que de téléviseurs, s'apprête à les accueillir. « *C'est pourtant très difficile de vendre à des chercheurs autre chose que ce dont ils ont strictement besoin* », explique Christian Schoettl, président de l'association des commerçants...

Ces consommateurs surinformés voudront-ils vivre à 20 kilomètres de Paris, dans une banlieue bien reliée à la capitale par deux lignes de RER ? Tout en courants d'air et bises glaciales, le plateau lui-même n'est guère hospitalier. Ses villages ont pourtant largement profité de l'implantation des centres de recherche. Saclay, par exemple, a vu sa population passer de 2 000 à près de 3 000 personnes ces dernières années.

Le bourg, sur le plateau, autrefois habité par les seuls agriculteurs, a maintenant son « *domaine technologique* » et son Novotel. Un lotissement a permis de loger 900 nouveaux habitants et de financer la construction de plusieurs équipements publics. « *Mais il n'est pas sûr que les nouveaux chercheurs voudront s'installer ici*, reconnaît Louis Chavernoz, maire (divers droite) de Saclay. *Ils veulent rarement vivre à proximité trop immédiate de leur lieu de travail.* »

Christophe de Chenay

Les villages blottis dans les vallées sont, eux, déjà très recherchés par les familles de chercheurs, en particulier tout au long de la rivière de la Bièvre. A Jouy-en-Josas (Yvelines), 8 000 habitants, deux nouvelles classes viennent encore d'ouvrir à la rentrée. Mais pour Monique Le Saint, maire (RPR), « *il n'y a plus grand-chose à louer ou à acheter* ». A Gif-sur-Yvette (Essonne), en revanche, la mobilité est très forte dans une commune qui a vu sa population décupler en un demi-siècle. Les deux tiers des 20 000 habitants sont des cadres supérieurs. Boutiques et restaurants chics prospèrent dans le centre-ville semi-piétonnier, à côté du magnifique parc du CNRS.

« CENTRES DE VIE »

Le schéma directeur du District du plateau de Saclay cherche depuis une dizaine d'années à organiser le cadre de vie des 40 000 personnes qui travaillent dans la région. Après d'interminables bisbilles entre élus locaux, un consensus pourrait se dessiner sur les grandes lignes de l'aménagement du secteur, où viendront s'installer les nouveaux centres de recherche. « *Il n'est pas question d'urbaniser tout le plateau*, souligne Robert Trimbach, maire (RPR) de Gif et président du District. *Il restera aux trois quarts couvert d'espaces naturels, mais il faut qu'on puisse y vivre normalement. C'est pour l'instant un espace vide comme une mer hostile.* »

Des lignes de transport en site propre vont bientôt traverser le plateau de part en part. Des espaces verts, aujourd'hui privés, vont être ouverts au public, comme le parc de l'Ecole polytechnique. Et surtout des « *centres de vie* » devraient permettre aux chercheurs de se retrouver autour de bars, de restaurants et de services publics.

DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE** : environ la moitié des 120 bus de Rennes (Ille-et-Vilaine) sont restés au dépôt, lundi matin 18 septembre. Cette grève, qui a eu lieu en même temps qu'une manifestation des enseignants d'auto-école autour de la ville, a entraîné d'énormes embouteillages. Les chauffeurs entendaient alerter l'opinion sur l'agression subie par l'un des leurs une semaine auparavant. – (Corresp. rég.)

■ **ÎLE-DE-FRANCE** : le département de l'Essonne vient d'acquiescer le château de Méréville et son jardin paysager, dessiné par Hubert Robert à la fin du XVIII^e siècle, qui fut l'un des plus réputés d'Europe au début du XIX^e. Le coût total (achat et rénovation) du domaine, qui appartenait depuis deux ans à des Japonais, est estimé à 80 millions de francs (12 millions d'euros). Le ministère de la culture financera pendant cinq ans la moitié du coût de la reconstruction des jardins. L'Agence régionale des espaces verts participera également au financement. La part du département, qui va solliciter des financements européens et espère trouver des mécènes privés, se limite à environ 2,5 millions de francs par an. La réhabilitation des jardins s'échelonne sur dix ans.

36623

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

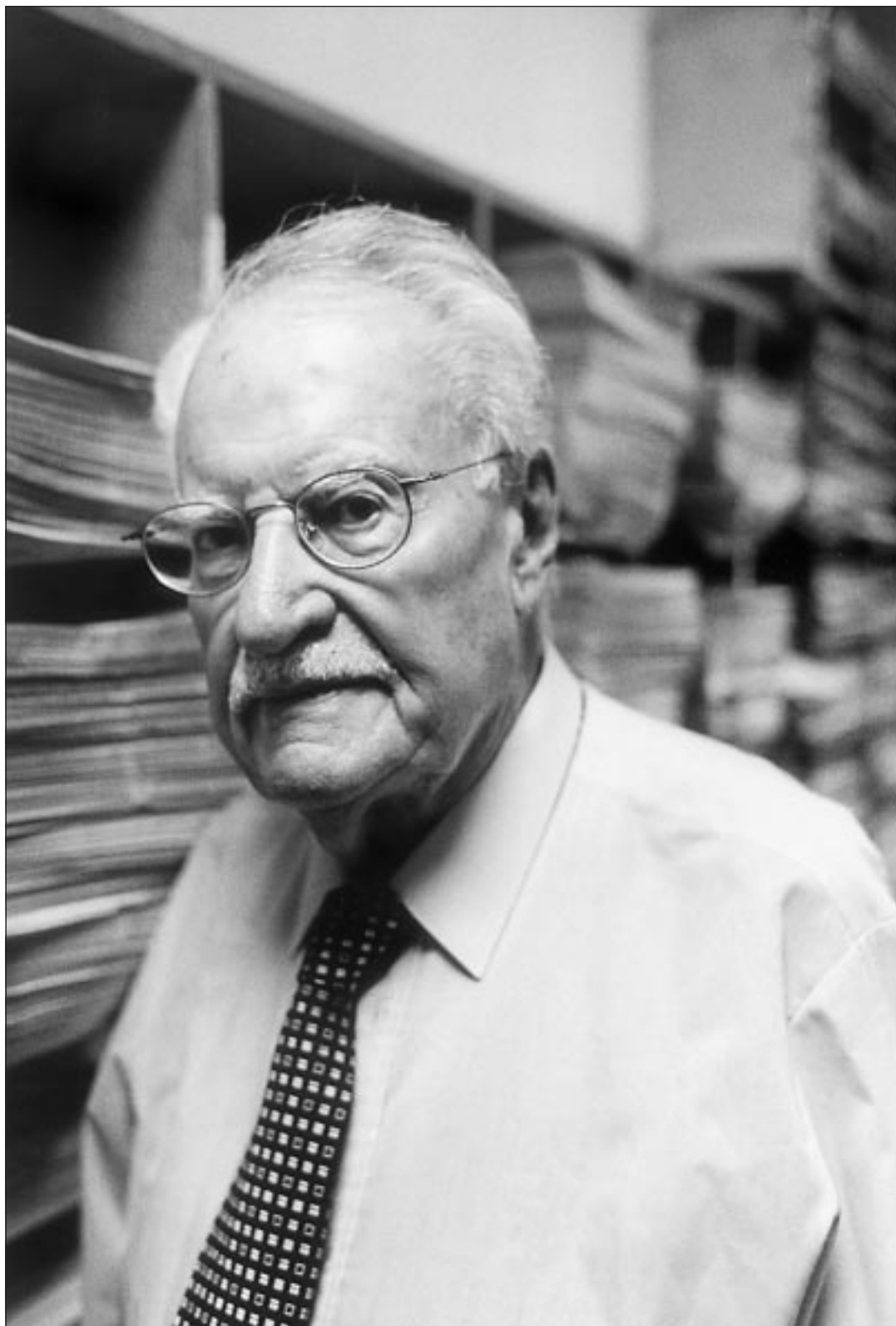
Maurice Nadeau, mythe et légende

LE vieux Nadeau. Qu'est-ce que vous lui voulez, au vieux Nadeau ? Il fait semblant de se le demander en traînant sa voix bourruée et gouailleuse, un peu nasillarde, avec ce faux air de Droopy toujours prêt à remplacer la morosité par un petit fou rire. Il n'est pas dupe, Maurice Nadeau, il a déjà son mythe. Journaliste, directeur de revue, ancien critique littéraire de *Combat* et éditeur nomade, baladant sa collection littéraire de maison en maison à la manière d'un bernard-l'ermite. Il proposait des inconnus le plus souvent invendables, les financiers de la maison d'édition faisaient le dos rond, trouvaient l'expérience énerve et donnaient à Nadeau son congé. Les inconnus s'appelaient Georges Perec, Walter Benjamin, Varlam Chalamov, Lawrence Durrell, Malcolm Lowry, Leonardo Sciascia, Witold Gombrowicz, John Hawkes, et on en passe. Ils font maintenant la fortune des fonds d'édition. Nadeau, lui, n'en a jamais vu la couleur. Par lassitude, il a fini par fonder sa maison à lui, éditions Maurice-Nadeau, avec les moyens du bord. L'année prochaine, il aura quatre-vingt-dix ans. Toujours la même tête, moustache bien tondue, blouson de cuir noir et une vague bosse dans le dos, comme la courbure d'un homme habitué à chercher les livres là, par terre, tout en bas de la pile. Et il continue. « Bon, c'est pas tout ça, il faut que je retourne là où il faut. »

Là où il faut : le voilà à sa table, ciseaux et bâton de colle Uhu à la main. Il s'amuse bien. Cela fait trente-quatre ans que Nadeau s'amuse à fabriquer *La Quinzaine littéraire*, sa revue bimensuelle, tout en continuant à être ce qu'il est d'abord, un éditeur déjà légendaire. Les bureaux ne sont pas bien grands, mais il change de table, dans la même pièce, selon qu'il lit, écrit, reçoit les auteurs, corrige les manuscrits, fait le tri des livres à confier aux collaborateurs de la revue, tous fidèlement bénévoles. Là, il est « à la maquette », face à son assistante de presque toujours, Anne Sarraute. Il adore ça, faire des découpages, coller les textes et les photos dans la page. « C'est le moment qu'il préfère, dit Anne Sarraute, c'est là qu'il sent le plus que son journal est à lui. » Après, il prend le volant de sa Citroën six cylindres et se rend à son imprimerie de Bois-le-Roi, en pleine forêt. Un jour à la maquette, un jour à l'imprimerie, sans cesse et sans répit, chaque quinzaine depuis 1966. Mais d'ici la fin du mois, ce sera fini, un ordinateur et un metteur en page feront brutalement entrer *La Quinzaine* dans le XXI^e siècle. « Ouais, on verra ça. Je n'ai pas dit mon dernier mot », grommelle Nadeau.

« Je me demande comment ça va se passer, pouffe Anne Sarraute. Il n'a jamais supporté qu'on fasse les choses à sa place. » Nadeau le reconnaît, il a « ce côté tâcheron, du genre obstiné, bœuf de labour ». Le même entêtement qui l'avait conduit à refuser d'être professeur, alors qu'il sortait de l'École normale supérieure, pour préférer rester à la base, simple instituteur. Tout cela parce qu'il avait vu sa mère, veuve de guerre et employée comme bonne dès l'âge de seize ans, garder le menton haut en s'épuisant dans des tâches serviles. Et si Nadeau avait pensé à Pégyu et à ses fameux *Cahiers de la Quinzaine* pour baptiser sa propre *Quinzaine littéraire*, c'est « à cause de ce type qui pensait à sa façon et faisait ça tout seul », mais aussi « à cause de sa mère rempailleuse de chaises, probablement ».

La mère de Maurice Nadeau, Zilda, ne savait ni lire ni écrire. Quant au père Nadeau, ouvrier agricole en Saintonge puis coursier à Paris, il ne reviendrait jamais de la Grande Guerre. Les lettres qu'il envoie du front, Zilda ne peut pas les lire, elle les confie au petit Maurice. Il aide sa mère à apprendre l'alphabet. Zilda a droit à un chapitre dans son livre de souvenirs (*Grâces leur soient rendues*, Albin Michel, 1990), une autobiographie particulière où l'éditeur se raconte indirectement et par morceaux, à travers les portraits de ceux, écrivains, édi-



Pêle-mêle journaliste et ancien militant trotskiste, directeur de revue et « découvreur » d'anciens inconnus comme Perec, Malcolm Lowry, Sciascia ou Houellebecq, Maurice Nadeau est un monument tout en gouaille de l'édition française. A bientôt quatre-vingt-dix ans, il continue de s'amuser en confectionnant « sa » « Quinzaine littéraire »

teurs, militants et autres, par qui il est devenu ce qu'il est. « Nos choix sont plus nous que nous », il cite André Suarès. Et la mère de Nadeau, modèle de l'injustice à combattre, vaut pour lui comme un choix. « Voilà, bon, j'étais pégreux et orphelin, il fallait bien que ça serve à quelque chose, c'est toujours bon de se faire plaindre. »

EN fait, au lieu de se faire plaindre, il entre (dit-il en jouant à se donner un air louche) « dans des activités suspectes ». Il s'inscrit au Parti communiste, refuse de faire la préparation militaire obligatoire, sème la pagaille à Normale-Sup, exige de rester instituteur, préfère vivre à l'hôtel plutôt que de s'installer en appartement, c'était bourgeois. « Non mais vraiment, les conneries qu'on peut faire, c'est pas croyable. » Pour sa rigueur et ses scrupules, le curé et les instituteurs l'avaient remarqué tout jeune. « Ils me montraient en exemple, j'avais des bons points, j'étais sérieux et tout le talala. C'est bizarre, j'ai toujours pris les choses trop au sérieux, une vraie maladie chez moi. » Toujours « dans la ligne ». Mais un jour de 1931, à la librairie de *L'Humanité* tenue par Paul Nizan, il achète un exemplaire de 1905, de Trotski, laissé dans un coin. « A la caisse, Nizan a fait semblant de ne pas me reconnaître. Le pauvre. C'était bien avant qu'il ne quitte le PC, ça la fichait mal. » Un an plus tard, Nadeau est exclu du Parti.

C'est le début de la dissidence. Lui dit « la débandade », d'un air pas mécontent. Il aide Pierre Naville à confectionner *La Vérité*, journal trotskiste, et vend à la criée. Il continue aussi à découvrir Breton, Aragon, Lautréamont, Eluard. En voulant réinventer le langage, transformer la réalité, changer la vie, les surréalistes voient plus loin que la révolution politique. « Trotski et le surréalisme, tout ça c'était les mêmes

machins. » Quelques mois avant la déclaration de guerre, Maurice Nadeau rencontre André Breton, qui revient justement d'une entrevue avec « le vieux » (Trotski), au Mexique. Nadeau commence à écrire ce qui provoquera sa brouille avec Breton, son *Histoire du surréalisme*. Et continue pendant la guerre, parallèlement, ses activités de militant. Participe à des réunions d'intellectuels organisées par Sartre, écrit un polar à l'américaine (« on croyait faire de la Résistance en copiant les Américains »), collecte des fonds pour « l'Organisation ». L'argent, il va le trouver dans des bars louches du faubourg Montmartre. Un proxénète tunisien est l'un des fournisseurs. Leur intérêt, dans l'histoire ? « On leur promettait en échange que les trotskistes prendraient le pouvoir à la Libération, et ils y croyaient, tu te rends compte ? C'est quand même marrant, la vie. »

Deux fois, Nadeau échappe de justesse à la déportation. Dont l'une lorsque, se rendant chez son camarade David Rousset, il rencontre dans la rue sa femme venue le prévenir que la Gestapo est dans l'appartement. De ce résistant trotskiste, revenu d'Auschwitz dans un état effrayant, Nadeau publie en 1947 *Les Jours de notre mort* (éd. du Pavois). C'est son premier livre d'éditeur. Quant à son *Histoire du surréa-*

celui de Soljenitsyne si Aragon n'avait pas menacé Julliard, au cas où il publierait *Une journée d'Ivan Denissovitch*, de « ne plus avoir aucun Russe ». Les premiers livres de Hector Bianciotti, Angelo Rinaldi, Viviane Forrester, Georges Balandier, c'est aussi Nadeau. En 1965, après la mort de Julliard, « Les lettres nouvelles » s'exilent chez Denoël, qui les chasse dix ans plus tard. En 1976, elles sont accueillies par Robert Laffont. « Avec Julliard, on s'entendait bien, raconte Nadeau. Il me reprochait de perdre de l'argent, et ça, on peut dire qu'il en a perdu avec moi. C'est sa femme, surtout, qui voulait des résultats tout de suite. Je lui disais "faut attendre". Et elle : "attendre quoi ?" »

IL n'en sait rien, Maurice Nadeau, il continue. Pour avoir la paix, il abandonne « Les lettres nouvelles » en 1979, fonde les éditions Maurice Nadeau, affiche sa *Quinzaine*. Ancien critique à *France-Observateur* et à *L'Express*, auteur d'essais sur Sade, Leiris, Flaubert, il n'écrit plus d'articles, sauf, depuis quelques années, son « bloc-notes » de *La Quinzaine*. Il y parle de ce qu'il a lu et de tout ce qu'il veut, avec bonne et mauvaise humeur, « pour satisfaire mon ego. C'est la mode, chacun ramène sa fraise, je me suis dit : moi aussi ». Lors des comités avec les

« Avec Julliard, on s'entendait bien. Il me reprochait de perdre de l'argent, et ça, on peut dire qu'il en a perdu avec moi. C'est sa femme, surtout, qui voulait des résultats tout de suite. Je lui disais : "Faut attendre." Et elle : "Attendre quoi ?" »

lisme (Seuil, 1945), elle a beau irriter franchement Breton – « il n'a pas aimé que je dise que le surréalisme était terminé en 1940 » –, elle fait date. A la Libération, Maurice Nadeau est d'abord « le type de l'Histoire du surréalisme ». Elle le mène à Pascal Pia, alors directeur de *Combat* dont l'éditorialiste est Albert Camus. Pia lui offre une page littéraire hebdomadaire. Nadeau y accueille les premiers textes de Roland Barthes. Ses propres critiques font autorité. La première à faire vraiment du bruit, en 1945, est consacrée à Henry Miller.

L'auteur de *Tropique du Cancer* est poursuivi pour atteinte à la moralité et Nadeau crée son comité de défense dans *Combat* avant de devenir son éditeur. « Je lui disais : quand même, tu pousses un peu, avec tout ce sexe. » A Paris, Miller habite chez les Nadeau, fait le mariol, trouve aberrant de travailler. « Il a dragué ma sœur, évidemment, se souvient Maurice. Il la comparait aux statues du Luxembourg et lui faisait avec son accent : "Vous êtes une reine de France." Elle, elle me disait : "Qu'est-ce qu'il me veut, ce vieux con ?" Elle se rendait pas compte de qui était Miller. Elle avait gardé ça du milieu d'où on venait. »

Maurice Nadeau, lui, a les yeux ouverts. Comme un sixième sens pour flairer le nouveau, voir un écrivain aux frontières de son temps. L'immensité d'*Au-dessous du Volcan*, de Malcolm Lowry, ne lui échappe pas, alors qu'il parle à l'anglais. Il écrit : « J'aime les écrivains que frappe la folie, ceux qui meurent à la tâche, les révolutionnaires qu'on assassine. » L'éditeur René Julliard n'est pas dupe et offre l'hospitalité à ce drôle de vagabond. En 1953, Nadeau crée chez lui la revue *Les lettres nouvelles*, puis la collection du même nom. La revue accueille les premiers textes de Beckett, les écrivains du nouveau roman y font parfois leurs armes. Dans la collection, il impose le premier roman de Georges Perec, *Les Choses*, qui obtient le prix Renaudot. D'autres auteurs font un flop total. « Gombrowicz, il fallait le porter à bout de bras, répéter que si, c'était de la littérature. Pareil avec Hawkes. »

La liste de ses découvertes est épuisante. Nadeau est le premier éditeur de Chalamov, rescapé du Goulag et dont le manuscrit, *Récits de Kolyma*, lui parvient en microfilm, dans un cabas. Il aurait été

collaborateurs, de tendances politiques disparates, il s'amuse en silence, s'enthousiasme ou plisse le nez, ne dit jamais grand-chose. « Il laisse faire, ne dit rien, n'impose rien, reconnaît Anne Sarraute, et pourtant *La Quinzaine*, c'est lui. »

Il vient de boucler les deux numéros de la rentrée. Les goûts de son jeune collaborateur, Bertrand Leclair, lui font émettre quelques grognements. « Il a des coqueluches, dit Nadeau, des livres qui me tombent des mains mais bon, on les met à la une. Le roman évolue. Peut-être que je ne suis plus dans la course. » « Il lit tout jusqu'au plus contemporain, garde une curiosité et une faculté d'enthousiasme intactes », s'étonne au contraire Bertrand Leclair. C'est chez Maurice Nadeau qu'avait paru le premier roman de Michel Houellebecq, *Extension du domaine de la lutte*. « Une phrase m'avait marqué, dit Nadeau : "Elle m'a donné l'hospitalité de ses organes", un truc du genre. C'est de mauvais goût, je suis d'accord. Ça ne vaut pas Sade non plus. Mais je me suis dit, voilà quelqu'un qui va droit au fait. » Houellebecq avait patienté près d'un an avant d'être publié, il voulait avoir été « découvert par Nadeau ». Il est parti ensuite comme d'autres, vers une maison à meilleurs tirages. Les livres que publie Nadeau ne font jamais de bruit, c'est sa manière involontaire de faire, sa manière d'être. « Ils m'ont tous abandonné un jour ou l'autre, Gombrowicz, Sciascia, Hawkes. C'est normal. Je les édite parce que ça me donne à moi une raison d'exister, mais il vaut mieux pour eux qu'ils s'en aillent. »

Maurice Nadeau est ailleurs, c'est-à-dire au départ. Les éditeurs, il ne les fréquente pas. « Ils ne me fréquentent pas non plus. Ils me respectent », ajoute-t-il avec cette manière à lui de plisser le nez en montrant les dents, pour mimer ce qui grince. Dans la profession, on l'admire, on le cite en exemple, on le statue, une manière comme une autre de le ranger au placard. Maurice Nadeau est devenu une marque chic. Le groupe Louis-Vuitton lui a même proposé de coéditer des livres avec lui (déjà onze titres). « Si j'avais imaginé ça... Enfin pour l'instant, ça marche au poil. »

Marion Van Renterghem
Photo : Francesco Gattoni
pour « Le Monde »

Pourquoi le Danemark pourrait refuser l'euro

par Cécile Derien

LES derniers sondages effectués auprès de la population danoise à propos du référendum du 28 septembre révèlent les incertitudes qui pèsent sur le royaume. Faut-il ou non passer à l'euro ? En fait, dans un souci d'exactitude, la question devrait être formulée en ces termes : faut-il ou non consentir à abandonner la couronne danoise ? Cette reformulation terminologique mérite une explication. La petite monarchie constitutionnelle nordique est largement méconnue des Européens. Membre fondatrice du Conseil de l'Europe (1949), elle ne s'est ralliée que tardivement à la Communauté européenne (1972), y entretenant depuis une réputation discrète d'euro-sceptique. Discrète, car il semble que la « gentillesse » légendaire de ses ressortissants leur a épargné de s'attirer les foudres des militants de l'intégration, beaucoup plus prompts à attaquer les Britanniques.

L'euro-scepticisme danois a éclaté au grand jour lors du refus, par référendum, du traité de Maastricht, en juin 1992. Grâce au compromis d'Edimbourg - accepté en mai 1993 -, le Danemark a été autorisé à faire partie du traité modifié, auquel il a finalement adhéré. Ce compromis l'exempte de quatre domaines d'application : politique de défense, citoyenneté de l'Union, coopération en matière de justice et d'affaires intérieures et la troisième phase de l'Union économique et monétaire (c'est-à-dire le passage à l'euro *stricto sensu*). Il provient lui-même, en substance, d'un mémorandum formulé par les autorités danoises et intitulé « Le Danemark au sein de l'Europe ». Celui-ci visait à expliquer les raisons pour lesquelles le royaume avait refusé le traité initial, en invoquant les préoccupations des Danois, elles-mêmes objet du compromis.

La demande de ces quatre « faveurs » est symptomatique de la philosophie du peuple danois. L'étude de son évolution sociologico-historique atteste de l'attachement de ce dernier à ses valeurs et à sa souveraineté, envisagée dans sa définition la plus restrictive.

Affectés par ce qui a pu être appelé « le syndrome du petit Etat », les Danois ont depuis longtemps pris acte du fait qu'ils appartenaient à

un Etat réduit en taille et hauteur dépendant de son environnement extérieur. Un de leurs plus éminents ministres des affaires étrangères (de 1929 à 1940), Peter Munch, déclarait même : « La seule et unique demande que l'on doit faire à la diplomatie danoise est de rester tranquille et de faire au mieux pour s'assurer que nous passions le plus inaperçus possible. » Pour se préserver des périls exo-

C'est un véritable culte qui est entretenu autour des symboles de la nation danoise

gènes (nés du contexte de guerre froide et de la menace soviétique), les Danois ont décidé de se fortifier de l'intérieur en créant un consensus autour de leurs valeurs communes : respect des droits de l'homme, démocratisation... Leur niveau de vie actuel et la pérennité de leur économie donnent aujourd'hui raison à leur modèle de développement. Ils ont dès lors pu tirer avantage de leur foi en l'universalité de leurs valeurs pour se présenter en exemple aux yeux du monde - grâce à une politique d'aide au tiers-monde généreuse et efficace -, tout en affermissant leurs assises identitaires.

Au-delà des valeurs, c'est un véritable culte qui est entretenu autour des symboles de la nation danoise. Celui qui se promène dans Copenhague ne doit, par exemple, pas s'offusquer de voir fleurir tous azimuts le drapeau danois, symbole par excellence et gage de l'orgueil national. L'analogie peut être faite à propos de l'attachement des Danois à leur monnaie, la couronne.

En quoi, finalement, le Danemark diffère-t-il tellement de la France qui, elle, est en marche vers l'euro ? Le Danemark n'a pas souhaité, pour des raisons stratégiques évidentes, rester en dehors de la construction du marché commun (qui, par définition, n'était pas unique à l'époque). A chacune des étapes menant à l'approfondissement

des politiques économiques communautaires, il a organisé des procédures de consultations populaires, jusqu'au point de rupture de 1992. Depuis, des zones de désengagement partiel ont balisé le chemin du pays vers l'euro.

Mais quiconque compare l'histoire européenne des deux pays ne peut qu'admettre que leurs divergences ne tiennent pas tant à l'instinctive conviction de leurs peuples respectifs qu'au choix du processus de prise de décision. Les Français tiennent autant que les Danois à leur monnaie et à leurs autres attributs identitaires. Cependant, lorsque Copenhague organisa un référendum, Paris pratiqua la vieille stratégie du « forcing » pour faire admettre en bloc à ses administrés le bien-fondé de la monnaie unique. Les autorités politiques françaises ont tremblé face au scepticisme populaire et, par crainte d'un refus massif qui eût entamé la crédibilité de l'Etat-locomotif de l'Union, ont esquivé cette question précise.

En revanche, quand des questions régaliennes sont en jeu, le Danemark ne peut faire l'économie d'un référendum. Doit-on en conclure que la procédure a gagné sur le fond, à l'instar de l'exemple français ? L'adhésion du royaume aux deux premières étapes de l'UEM - relatives aux politiques économiques et à l'ajustement monétaire - reflète sa volonté de ne pas perdre totalement de vue les développements affectant l'Union. Beaucoup d'analystes et d'industriels danois multiplient d'ailleurs les parutions qui font valoir les répercussions économiques et financières néfastes qu'engendrerait un refus populaire de l'euro. Au regard des sondages, ils devront se montrer plus convaincant, surtout si l'attachement des Danois à leurs emblèmes nationaux continue de peser plus lourdement sur leur choix de vote que la confiance qu'ils peuvent entretenir dans la santé de leur économie. Mais il n'est pas certain qu'ils sacrifient la couronne sur l'autel d'un approfondissement auquel ils ne croient guère.

Cécile Derien est politologue, chargée de mission auprès de l'ambassade de France à Copenhague.

Hélas ! M. Hariri revient

par Georges Corm

J'AI lu avec étonnement les analyses et commentaires de votre journal sur les élections au Liban (*Le Monde* du 6 septembre). En résumé, vous estimez que la population a sanctionné « une gestion calamiteuse » du gouvernement de M. El Hoss, secoué la tutelle syrienne et ébranlé l'ordre établi.

Pour ce qui est de la gestion calamiteuse, je vous rappelle que M. Hariri avait laissé une dette déclarée de 18 milliards de dollars (pour 4 millions d'habitants et 10 000 kilomètres carrés) et une dette cachée sous forme de retards de paiement de l'Etat aux secteurs privé et public de 2 milliards de dollars supplémentaires, un déficit colossal de la balance des paiements en 1998 (un demi-milliard de dollars), un déficit moyen des finances publiques avoisinant 55 % par an, des taux d'intérêt faramineux, une dollarisation croissante des dépôts par défiance vis-à-vis de la livre libanaise du fait de cette politique, une bulle foncière ayant entraîné le gel de la moitié du produit national dans des constructions de luxe qui ne trouvaient pas d'acheteurs (plus de 150 000 appartements invendus), sans compter le gel de plus d'un demi-milliard de dollars dans les travaux de digue et de remblaiement de la mer au centre de Beyrouth.

Notre gestion qualifiée de « calamiteuse » a assuré :

- un redressement de la balance des paiements (tout en ayant moins recours à l'endettement externe que le précédent gouvernement) relâchant la pression sur la livre libanaise et permettant de porter le niveau des réserves de change de la Banque centrale au niveau historique de 7,5 milliards de dollars ;

- une baisse substantielle des taux d'intérêt ;

- une augmentation des exportations, ainsi que du mouvement touristique, en dépit des trois attaques israéliennes sur les infrastructures électriques durant la période

de notre gouvernement (mai 1999, février et mai 2000) et de l'incertitude créée par le retrait israélien ;

- même en matière d'emploi, les chiffres des enregistrements de nouveaux salariés à la Sécurité sociale ont atteint le niveau record de 36 700 en 1999, alors que durant les années précédentes ils avaient fluctué entre 17 000 et 25 000.

Par ailleurs, notre gouvernement, tout en réglant les impayés laissés par M. Hariri aux entrepreneurs, aux hôpitaux et aux propriétaires de terrains expropriés, ainsi qu'aux municipalités, a totale-

ment contenu l'inflation et contenu le déficit budgétaire (le dérapage des derniers mois n'étant que circonstanciel). La politique financière et fiscale du gouvernement a été approuvée par toutes les institutions financières internationales et, à titre d'appui solennel, l'Union européenne a effectué un don de 50 millions d'euros au Liban. L'organisme de promotion des investissements a reçu depuis cinq mois plus d'un demi-milliard de dollars de demande d'investissements.

De plus, notre gouvernement a à son actif la mise en place de tout le cadre juridique général et sectoriel pour mener à bien les privatisations et l'octroi d'un mandat à la Société financière internationale (filiale de la Banque mondiale) de repriviliser la compagnie nationale aérienne (MEA) ; la création d'une nouvelle école d'administration, en liaison avec l'ENA ; la création d'une législation incitative visant à développer une cité des médias et de l'informatique ; la création de l'assurance-maladie

Retour en force sur la scène politique libanaise de la vieille classe politique féodale et des chefs de milice et milliardaires divers qui ont mis le pays en coupe réglée

Sur le second point - la mise en cause de l'ordre établi -, il faut d'abord noter que le ministre qui est aujourd'hui sanctionné par les élections est le seul depuis plus de quinze ans à compter de nombreuses personnalités indépendantes de la Syrie ou qui n'ont pas dû leur nomination à leurs liens personnels avec les dirigeants syriens. Les politiciens réélus en force aujourd'hui, y compris M. Hariri, sont tous en revanche connus pour leurs liens avec la Syrie. Il est donc assez piquant qu'un journal aussi bien informé que le vôtre puisse croire vraiment que le retour en force sur la scène politique libanaise de la vieille classe politique féodale et des chefs de milice et milliardaires divers qui ont mis le pays en coupe réglée durant la guerre, puis entre 1992 et 1998, soit annonciateur de changements majeurs dans les mœurs politiques libanaises.

Georges Corm est ministre des finances de la République libanaise.

Une pseudo-théologie du châtement

par René Gutman

POUR justifier la folie des hommes par la colère de Dieu, on a tenté, récemment de relier la souffrance du peuple juif à son abandon supposé des voies de Dieu durant la Shoah. Certains se sont référés à la Bible, recherchant par une théologie de la faute et du châtement, en quoi, collectivement et dans toute son histoire, Israël avait manqué à Dieu.

Certes, les rabbins ont déjà tenté d'inscrire les épreuves subies pendant l'exil dans la perspective d'une théodicée de telle sorte qu'on lise l'Histoire à l'aune de l'histoire de l'Alliance. Selon le prophète Isaïe (10,5) l'Assyrie a constitué l'instrument même de la colère divine contre Israël soumis à la vindicte des empires.

Mais, face à la démesure du mal infligé au peuple juif et aux autres victimes de la barbarie nazie, tout recours à une théodicée qui affirme la culpabilité totale du peuple juif ne paraît-elle pas doublement sacrilège ? Vis-à-vis de Dieu qui aurait consenti, de plein gré, au martyre de ses créatures innocentes (alors que comme l'affirment les rabbins dans Beréchit Rabba « aucun mal ne descend d'en haut »). Et vis-à-vis de l'assemblée d'Israël (Knesset Israël) qui aurait failli collectivement, présentement ou dans une vie antérieure. C'est une chose que d'accepter intellectuellement cette idée comme faisant partie d'un mouvement de la pensée kabbaliste, et une autre que d'affirmer que tel fut le cas pour les millions de victimes qui furent assassinés par les nazis.

Sur le sens à donner aux épreuves, Maïmonide écrit dans *Le Guide des égarés* (3^e partie, chapitre 24) : « Quant à la manière dont le vulgaire

entend généralement l'idée de l'épreuve, à savoir que Dieu envoie des calamités à un homme, sans que celui-ci ait commis aucun péché et afin de lui accorder une récompense d'autant plus grande, c'est là un principe qui n'est mentionné expressément par aucun texte de la loi. »

Les gens originaires des communautés juives de l'Europe orientale qui constituaient, rappelait Emmanuel Levinas, la majeure partie de nos six millions de torturés et des massacrés « représentaient sans doute les êtres humains les moins corrompus de l'Histoire, et le million d'enfants tués avait l'innocence d'enfants... Cette mort d'autant de martyrs, cette mort donnée dans l'incessante destruction par les bourreaux de cette dignité de martyrs, destruction dont l'acte final s'accomplit encore dans la contestation posthume de ce fait même du martyr par les « réviseurs de l'histoire », cette douleur dans sa malignité sans mélange rend impossibles et odieux tout propos et toute pensée qui l'expliqueraient par les péchés de ceux qui ont souffert ou sont morts » (Levinas, *Entre nous : essais sur le penser-à-l'autre*, Paris, 1991).

Ceux qui avancent la responsabilité collective d'Israël dans cette destruction ou qui, par une voie mystique, y déclèraient une forme de rétribution, ne se désolidarisent-ils pas d'une sagesse qui remonte aux sages d'Israël ? N'est-il pas remarquable que deux autorités rabbiniques parmi les plus éminentes qu'ait connues le XX^e siècle, le rabbin Abraham Karelitz (1878-1953) et le rabbin Joseph Baer Soloveitchik de Boston (1903-1993), se soient toutes deux bien gardées d'émettre le moindre jugement sur le comportement d'Israël avant la Shoah ? Ce dernier

avait suggéré le phénomène divin de « hester panim » non pas comme on le traduit généralement par l'absence de Dieu qui serait, ici, l'expression d'un châtement, mais plutôt par le retrait de la divinité dans un monde revenu à l'état originel et chaotique de tohu-bohu.

Le rabbin Karelitz, pressé par ses disciples d'introduire sept jours de deuil pour commémorer la Shoah, et d'établir un jeûne public pour les générations à venir, répondit, scandalisé : « Comment oserions-nous, après la fin de la prophétie, instituer de telles mesures pour l'avenir, alors que nous en sommes indignes ?... Ne soyons pas tentés de décrypter le secret de cette catastrophe, car il dépasse notre entendement, mais préoccupons-nous plutôt de notre propre retour. »

L'acte de mémoire nous impose - dans la dure fidélité aux enseignements du Sinaï - de choisir la vie et de bâtir le monde. Certes, dans toute son histoire, Israël a été appelé, par ses prophètes, à reconnaître ses fautes. Mais ces mêmes prophètes ont toujours signé leurs prophéties par une consolation, non pas tant pour adoucir l'amertume du peuple juif, ni pour rassurer ou pour oublier, mais simplement pour survivre, et par l'amour d'Israël qui manque tant aux nouveaux prophètes. Mais au risque de s'autodétruire s'il devait supporter le poids total d'une culpabilité totale, Israël ne peut humainement supporter qu'on lui invente une théologie ou une religion nouvelle où la Shoah serait définie par quelque mystérieux mécanisme justificateur, comme un bienfait.

René Gutman est grand rabbin du Bas-Rhin.

assurance-vie

droit d'entrée 0%

placements fûtés

club guidinvest

opportunités

revue de presse

conseils financiers

frais réduits

NOTRE PRIORITÉ :
PLACER VOS BILLES ET
VOUS EN FAIRE GAGNER D'AUTRES !

guidinvest.com est le premier site français à proposer un large choix de contrats d'assurance-vie et de placements financiers à frais "discountés". Au sommaire de guidinvest.com : des conseils, des opportunités, une revue de presse et de jurisprudence et le Club guidinvest (adhésion gratuite) pour plus d'infos et de cadeaux. Et bien sûr des placements sélectionnés auprès des plus grandes signatures financières internationales. guidinvest.com, votre nouveau conseiller financier. Hot line de 9h. à 20h. du lundi au vendredi : 0 825 345 543

guidinvest.com
ASSURANCE-VIE ET PLACEMENTS A PRIX REDUITS

www.guidinvest.com

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La croissance et son envers

LES entreprises françaises ont réalisé lors des six premiers mois de l'année des performances historiques. Elles auront, pour les plus importantes d'entre elles, dégagé en un semestre des bénéfices équivalant à ceux de l'ensemble de l'année 1999, considérée déjà comme un millésime exceptionnel. Ce n'est pas un hasard si la Bourse de Paris affiche depuis le début de l'année la plus importante progression de toutes les places internationales, avec un gain de l'ordre de 10 %.

La santé des entreprises françaises tient à une conjonction de facteurs favorables. La croissance est forte dans l'ensemble du monde, les occasions d'investissement et de développement se sont multipliées avec l'explosion de la nouvelle économie, l'euphorie boursière fait monter les cours et facilite les rachats « en papier », le niveau relativement bas des taux d'intérêt permet aux entreprises de s'endetter à bon compte.

Enfin, la faiblesse de l'euro est un atout incomparable à l'exportation. Si la baisse continue de la monnaie unique face au dollar et au yen depuis sa naissance, en janvier 1999, a de quoi alarmer la Banque centrale européenne et les gouvernements des pays de l'Union en mettant en cause la crédibilité des uns et des autres, elle a été jusqu'à aujourd'hui une bénédiction pour la plupart des entreprises. Son recul continu alimente mécaniquement la compétitivité sur les marchés étrangers des entreprises européennes et françaises. Ces dernières ont pu bénéficier dans le même temps de la modération salariale obtenue en contrepartie du passage aux

35 heures de travail hebdomadaire. Illustration de cet état de grâce : plus de 259 000 emplois ont été créés au premier semestre et, pour la première fois depuis plus de dix ans, les grands groupes sont, comme les PME, créateurs nets d'emplois.

Mais l'euphorie commence aujourd'hui à se dissiper. Le troisième choc pétrolier, la hausse des prix des matières premières, les tensions sur les capacités de production et la multiplication des revendications salariales modifient le paysage. Non seulement l'environnement devient moins favorable mais, de plus, la société française aspire par tous ses pores à partager les fruits de la croissance. Les entreprises qui réalisent des profits records sans en faire profiter d'une façon ou d'une autre leurs salariés s'exposent à des lendemains difficiles.

Les dirigeants des groupes français sont loin de l'avoir compris. Si aux Etats-Unis un tiers des salariés se voient offrir des stock-options, cet instrument, qui permet de bénéficier de la valorisation en Bourse de l'entreprise, reste accaparé en France par une infime minorité de dirigeants. La sympathie exprimée spontanément par les Français à de brusques mouvements de colère sociale, comme celui des routiers, s'explique aussi par cette volonté de profiter du retour de la croissance. Si le moral des Français reste élevé, une grande partie d'entre eux se sent exclue de la reprise. Des conflits comme ceux de Cellatex à Givet ou d'Adelshoffen à Strasbourg, cet été, ont montré qu'en période de plein régime, le désespoir peut vite tourner à la violence.

Concours de geignements

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

IL N'Y A PAS que les mentalités qui changent. Les émotions, aussi, de même que leur façon de s'exhiber et leur cours à la Bourse des vertus humaines. Sans doute leur évolution accélérée est-elle due à une mise en spectacle permanente, qui a ses règles de frime, et qui déchaîne les imitations.

Prenez le sport. A l'origine des compétitions mondiales, les veilles et lendemains de guerre, les gagnants bombaient le torse et serraient les mâchoires, à la manière des militaires. Quand le festif est devenu la règle, dans le dernier quart du XX^e siècle, les dieux du stade se sont mis à secouer des magnums de champagne et à s'en asperger. Depuis peu, regardez bien, on dirait que la dernière mode des athlètes est de... pleurer sans cesse devant les caméras, à chaudes larmes !

Vous ne pouvez plus ouvrir la télévision sans tomber sur les JO de Sydney, reconnaissables à ce qu'on y sanglote à jet continu. Que les champions aient raté de peu le classement espéré, ou qu'ils l'aient obtenu, leurs mentons tremblent, leurs yeux rougissent, leurs joues s'inondent, comme s'ils venaient de perdre leur famille entière dans un accident de car. Signe qui ne trompe pas : des experts en « états de choc » ont fait leur apparition sur les stades, auprès des parents, également en larmes. Question de mental et de pression, paraît-il.

Du fait des retransmissions de tennis à tout-va, la contagion du larmoiement opère jusque dans les tournois d'amateurs. Les juniors débutants se couvrent la tête entre les jeux, tels des stars du Grand Chelem. On les voit grignoter des bananes, on les entend pousser des cris rauques à chaque renvoi de balle. Vainqueurs comme vaincus expliquent qu'ils ont « joué leur tennis », avant d'exhaler le même gros chagrin indéchiffrable, relayés par leur maman.

Une forme voisine de mimétisme a gagné la littérature. On n'y fait plus d'entrée un peu fracassante sans une variante des geignements sportifs : l'éruption. Tout « ça » - quoi, « ça » ?, on ne sait, une sorte de grand malaise familial et cosmique - ce serait la faute au ramassis de veaux qui régentent les mœurs, tuent les libertés et fustigent les génies. Si ce filage généralisé ne vous saute pas aux yeux, c'est que votre fond pétainiste vous a coupé les ailes et rendus complices de la vaste conspiration des médiocres. Parfaitement : « vous », pauvres merdes de lecteurs avachis !

Il a toujours fallu grossir ses états d'âme, pour prendre la plume ; être en colère, par exemple, comme le conseillait Gide, qui n'en débordait pas. Pour retrouver sa chère « petite musique », Céline avait besoin de se repaître de la mouise universelle. Ce qui est nouveau, et favorise la fièvre éructante, c'est la prime offerte à toute victi-

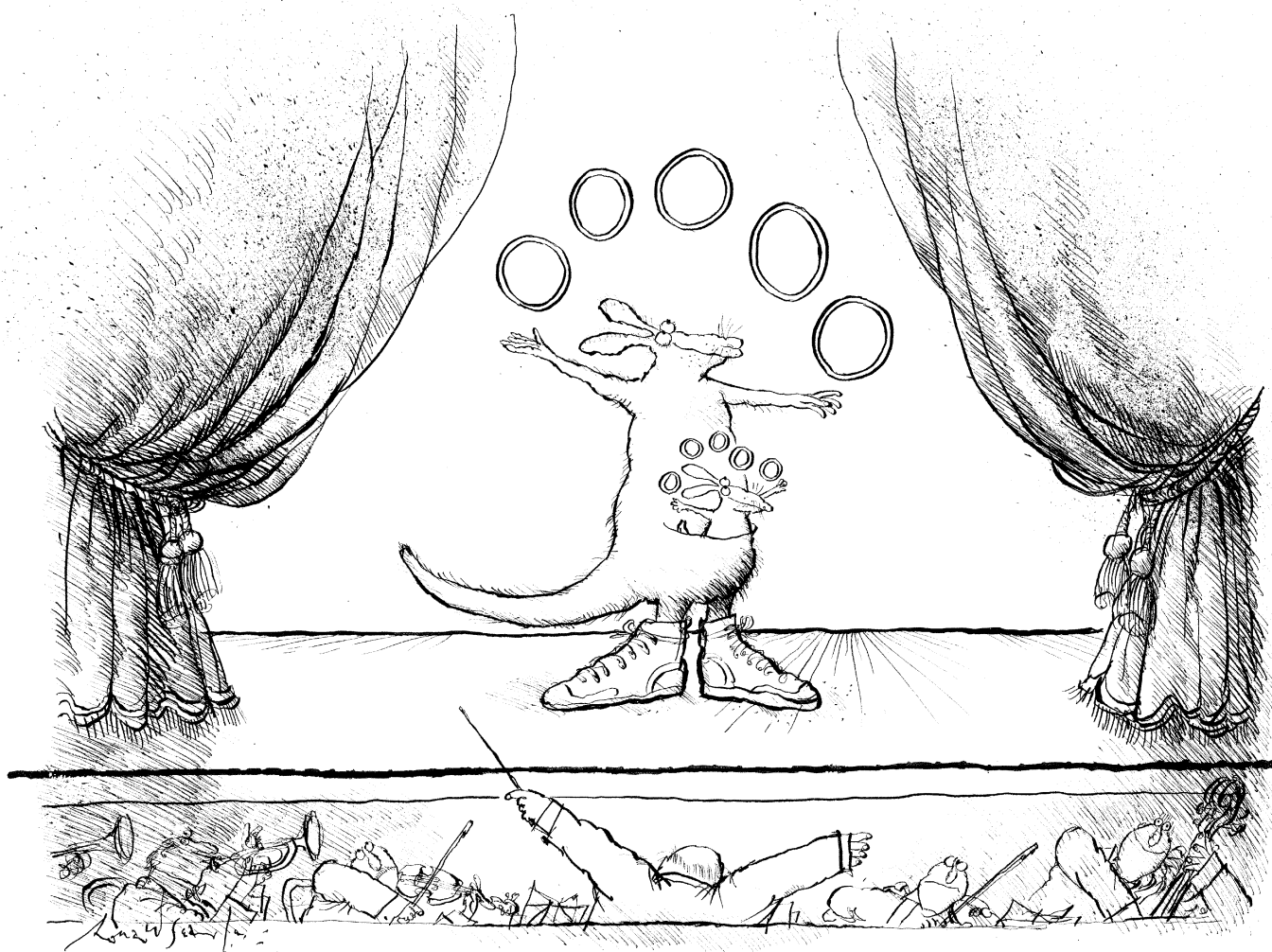
me, fût-elle imaginaire, par le grand bazar médiatique. En faisant honte aux « assis » d'avoir bâillonné la planète et tué Van Gogh, l'écrivain d'aujourd'hui peut espérer se prendre, ou se faire prendre, pour un réprouvé digne de Rimbaud et d'Artaud ; même s'il est patent qu'il gère ses petits avoires de notoriété et d'influence en bon boutiquier de Charleville-Mézières.

Paradoxe des comédiens ! C'est chez eux, dont c'est pourtant le métier de contrefaire les émois, que se perpétuent le mieux la sincérité, la vraie souffrance, le don de soi. Les cris d'orfraie de certains écorchés littéraires paraissent autant de cabotinages, à côté des cadeaux éclatants d'un Daniel Emilfork racontant sa vie folle au Lucernaire (la dernière a eu lieu le 16 septembre, hélas, mais son triomphe laisse espérer une reprise, doublée d'une surprise : un monologue autour de *La Tempête*, de Shakespeare), ou d'un Michel Aumont, à L'Œuvre, dans *Le Grand Retour de Boris S.*, de Serge Kribus, avec Robin Renucci.

Si l'on croit - on n'y est pas obligé, notez ! - que la valeur des arts d'expression se mesure au danger que court l'artiste dans sa quête de l'indicible, au frôlement où il se risque entre les cornes du toro, à l'intrépidité authentique de son exposition, alors, pas de doute : c'est sur scène que se joue désormais la pure corrida ; plus qu'en librairie.

L'ouverture

par Ronald Searle



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josiane Savignac (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le prix des manuels scolaires

2 OCTOBRE, rentrée des classes. Livres, cahiers, stylos s'entassent aux étagères des librairies et grands magasins. La dépense importante reste celle des livres. Fournisseurs et clients sont d'accord : les prix des manuels sont trop élevés. Les livres neufs se vendent plus cher encore que l'an dernier : 490 francs un manuel de littérature, 435 francs une histoire, 1 800 francs un dictionnaire latin. Bref, s'il n'achète que du neuf, un élève qui va rentrer en première devra dépenser plus de 5 000 francs pour les quelque douze livres qui lui sont nécessaires.

De cette hausse quelles raisons donner ? L'augmentation générale du coût de la vie, bien entendu. Papier, frais d'impression, droits d'auteur, ont suivi le mouvement d'ensemble. Mais les trop fréquents changements de programme ne sont pas étrangers à l'éleva-

tion des prix. Ce prurit d'innovations a parfois rendu inutilisables des volumes qui venaient à peine de paraître. Aussi les éditeurs, malgré le nombre accru de lycéens, se contentent-ils souvent de tirer à cinq mille exemplaires au lieu de trente mille avant la guerre. Le coût de chaque exemplaire en était augmenté.

Après avoir institué la gratuité de l'enseignement, allons-nous imposer aux parents de lourds sacrifices pour l'achat des livres ? Une double tâche incombe à l'administration : fixer dès juillet les listes des ouvrages dont les lycéens devront être munis l'année suivante ; d'autre part stabiliser les programmes. Les éditeurs seront ainsi assurés d'un certain débit et pourront diminuer leurs prix.

M. T.

(20 septembre 1950.)

Les pièges de la « refondation sociale »

Suite de la première page

Là où il fallait rassurer, Ernest-Antoine Seillière et son numéro deux, Denis Kessler, ont commencé par inquiéter. Leur menace de sortie des organismes paritaires a été prise très au sérieux par la centrale de Nicole Notat. Mise à exécution, elle aurait torpillé le projet - celui du syndicalisme de gestion et du tout contractuel - qu'elle bâtit depuis cinq ans. Pour prévenir toute velléité de retrait patronal, la CFDT s'est ainsi engagée sur un accord mal ficelé, celui de l'assurance-chômage, où un Medef pressé et gourmand faisait valoir ses intérêts immédiats. Résultat : la confédération s'est retrouvée isolée, revivant à peu de chose près le scénario du conflit de 1995, soutien du gouvernement en moins. Même si les remous internes n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé il y a cinq ans, M^{me} Notat doit gérer la contestation de certaines de ses structures : un départ prochain de la CFDT-ANPE, sans doute vers la FSU ; un autre, probable, de son syndicat du commerce parisien ; l'appel « à la constitution d'un réseau CFDT à gauche », lancé par une centaine de ses militants qui, en Loire-Atlantique, estiment que leur centrale « dérive à droite ».

La CFDT est contrainte, aussi, de

s'expliquer auprès de milieux qui lui sont traditionnellement proches. Contrainte à la défensive, la CFDT fait aujourd'hui pression sur le Medef pour qu'il réaménage certains points de son texte. Le 11 septembre, M^{me} Notat se déclarait prête à ce que l'Etat soit responsable du suivi, du contrôle et du pouvoir de sanctionner les demandeurs d'emploi. Le patronat y voit un lâchage ; dans *Les Echos* du 14 septembre, M. Seillière lui a opposé une fin de non-recevoir. « Nous n'allons pas laisser vider de son contenu et détruire le système mis en œuvre pour le simple plaisir d'obtenir un agrément », répond-il. Bref, la CFDT est obligée de se battre sur plusieurs fronts.

Pour la CGT, l'affaire se présente en mieux, en apparence. Néanmoins, les négociations de l'assurance-chômage ont mis en difficulté Bernard Thibault sur la ligne définie lors du congrès de Strasbourg, fin 1998. Alors que la centrale affirme la fin du tout-protestataire et son adhésion à un syndicalisme d'engagement, voilà que le Medef propose une « refondation sociale » conçue comme une machine de guerre. Au moment où la CGT abandonne la lutte des classes, le Medef la recouvre, plaisantent certains. Pour provocante qu'elle soit, la remarque n'en reflète pas moins le sentiment de nombreuses équipes cégétistes.

La CGT s'est retrouvée, sur l'assurance-chômage, renvoyée à un quasi-tête-à-tête avec FO, qu'elle ne souhaitait pas. Le PARE, totalement inacceptable pour la CGT, a alimenté, en interne, les critiques contre le rapprochement amorcé avec la CFDT. Les tentatives du PCF -

notamment l'entrevue de Robert Hue avec M. Seillière - pour disputer à la CGT, à peu de frais, le terrain du « social », ont contribué à troubler la direction de Montreuil. Résultat : la CGT, elle aussi flottante, peine plus que jamais à définir son modèle syndical. A articuler, comme elle souhaite le faire, proposition et contestation.

GRAND ÉCART

Force ouvrière, pour sa part, s'est autoproclamée chef de l'opposition au PARE. Les hésitations lors des discussions sur l'assurance-chômage, allant d'une attitude plutôt conciliante sous la houlette du premier négociateur, Jean-Claude Quentin, au refus opposé par Claude Jenet lors de la réunion finale, reflètent les incohérences de la centrale, dont l'unique principe fédérateur est la personne de Marc Blondel, FO est ainsi rentrée dans le jeu dont elle avait été écartée par le rapprochement CFDT-CGT, au prix d'une dépendance accrue vis-à-vis du gou-

RECTIFICATIFS

JEUX OLYMPIQUES

Dans l'infographie publiée sur l'escrime (*Le Monde* daté 17-18 septembre), nous avons écrit par erreur que le sabre est une arme de pointe et d'estoc (qui sont deux termes synonymes), alors qu'il s'agit d'une arme de taille et d'estoc, qui permet de marquer des touches grâce à la pointe et au tranchant de la lame. Par ailleurs, dans la liste des sélectionnés français pour les JO de Sydney publiée le 15 septembre, nous avons omis le nom des trois spécia-

vement. Signataire de la convention assurance-chômage, la CFTC a un mal fou à faire entendre sa différence. Quant à la CGC, si longtemps utile aux fédérations patronales pour ratifier des accords de branche, elle fait désormais le grand écart entre un discours syndical musclé et des pratiques de terrain plus accommodantes.

Le Medef, lui, n'est guère plus fringant. La bataille de légitimité qu'il a engagée avec l'Etat tourne nettement en sa défaveur. Son savoir-faire tactique est clairement en cause. Le PARE a relancé le débat sur la notion d'accord majoritaire, qu'il ne prise guère. Et le conflit du patronat routier a mis à vif toutes les contradictions d'une organisation qui se construit désormais contre les pouvoirs publics et prône le laissez-faire, quand une partie de ses membres, à la moindre difficulté, réclame leur intervention. Etonnant bilan !

Caroline Monnot

listes de lutte gréco-romaine : Djamel Ainaoui (moins de 58 kg), Ghani Yalouz (moins de 69 kg) et Yvon Riemer (moins de 76 kg).

PHOTOS

Dans la double page sur « Le Hussard et l'Horloger » (*Le Monde* du 19 septembre), les crédits photo ont été inversés. La photo de Jacques Chirac et Dominique de Villepin était de Gareth Watkins, pour Reuters, et celle d'Olivier Schrameck avec Lionel Jospin de Patrick Artinian, pour Contact Press Images.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RÉSULTATS Les entreprises françaises ont réalisé au premier semestre des performances historiques. ● LÉS VINGT PREMIERS groupes industriels et commerciaux

affichent en six mois 86,9 milliards de francs de bénéfices nets, autant que pour toute l'année 1999. ● LA SANTÉ exceptionnelle des entreprises françaises tient à une conjon-

tion de facteurs favorables : une croissance forte dans le monde entier, de multiples occasions d'investissement et de développement liées à la nouvelle économie, l'euphorie

boursière et la faiblesse de l'euro face au dollar qui dope les exportations. ● MAIS LA MÉCANIQUE se dérégle sous l'effet des hausses des prix du pétrole et des matières pre-

mières, des tensions sur les capacités de production et des revendications grandissantes des salariés du bénéfice des fruits de la croissance. (Lire aussi notre éditorial page 20.)

Six mois d'euphorie pour les entreprises françaises

Au premier semestre, les grands groupes industriels et commerciaux ont réalisé autant de bénéfices que pour toute l'année 1999. Mais les tensions sur les capacités de production et la hausse des prix des matières premières dérèglent la belle mécanique

EN PRÉSENTANT leurs résultats semestriels, les présidents sont déjà nostalgiques. Insensiblement, la mécanique qui leur a assuré un succès exceptionnel pendant les six premiers mois de l'année se dérégle. La hausse du pétrole assombrit l'horizon, l'activité devient moins forte, la consommation se ralentit, les tensions salariales apparaissent. Dans cet environnement, il leur sera difficile de réitérer leurs records du premier semestre.

En ce début de l'an 2000, les entreprises françaises ont enregistré des comptes historiques. En six mois, les vingt premiers groupes industriels et commerciaux ont réalisé leurs bénéfices de 1999 : 86,9 milliards de francs comme pour l'ensemble de l'année dernière. A lui seul, France Télécom affiche un résultat net de 25 milliards de francs (3,8 milliards d'euros), supérieur de 8 milliards à son bénéfice annuel de 1999. TotalFinaElf, lui, a enregistré un résultat semestriel de 22,3 milliards de francs, équivalent à celui de l'année dernière. Le profit semestriel de PSA surpasse de 200 millions les résultats annuels de 1999. Il manque 300 millions à Alcatel pour atteindre son résultat annuel de l'an dernier. Les autres groupes ont connu des progressions de résultats très fortes : de 20 % à 25 % pour Schneider, Lafarge, L'Oréal, PPR, Casino...

Et encore, ces comptes ne sont souvent que la face avouable de la situation. Les grands groupes ont aussi leur cagnotte. En ce début d'année, ils n'ont eu de cesse d'amortir les dépenses d'équipement, de provisionner leurs risques futurs, le développement d'Internet, afin de masquer une partie des profits. Éliminant les retraitements financiers, les résultats d'exploitation donnent une image plus juste de leur santé. Les bénéfices d'exploitation de TotalFinaElf ont augmenté de 213 % pour atteindre 44 milliards de francs, ceux d'Alcatel ont progressé de 141 %, de Pechiney de 92 %, de Carrefour de 36 %...

« Nous avons connu une conjonction exceptionnelle », expliquent les chefs d'entreprise pour justifier leurs chiffres. Privés pendant des

Les performances des vingt premiers groupes français						
RÉSULTATS SEMESTRIELS DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICE AYANT PUBLIÉ LEURS COMPTES AU 19 SEPTEMBRE						
GROUPES	CHIFFRE D'AFFAIRES	ÉVOLUTION/1999	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	ÉVOLUTION/1999	RÉSULTAT NET	ÉVOLUTION/1999
en millions de francs						
TOTALFINAELF	343 836	62,2 %	44 149	213,2 %	22 353	47,8 %
CARREFOUR	201 237	27,7 %	5 451	36,7 %	1 817	4,1 %
PSA	147 512	18,2 %	7 635	36,0 %	4 952	39,0 %
RENAULT	136 244	6,0 %	6 716	-13,7 %	1 391	-70,4 %
FRANCE - TÉLÉCOM	100 510	18,1 %	34 887	8,4 %	25 036	229,6 %
ALCATEL	90 586	36,9 %	4 926	141,5 %	3 949	170,0 %
SAINT-GOBAIN	90 383	25,8 %	9 196	25,7 %	5 726	-1 %
CASINO	83 504	45,5 %	1 648	20,0 %	833	20,7 %
PPR	74 244	24,9 %	5 189	35,1 %	1 775	23,1 %
AVENTIS	72 746	9,0 %	8 861	-8,4 %	2 210	56,7 %
MICHELIN	48 405	13,7 %	3 542	-9,3 %	1 377	-28 %
DANONE	47 559	5,9 %	5 050	11,8 %	2 309	3,2 %
L'ORÉAL	40 337	14,5 %	4 341	17,7 %	3 049	22,5 %
LAFARGE	37 098	16,3 %	5 162	26,3 %	1 640	25,6 %
PECHINEY	34 284	36,3 %	2 105	92,2 %	925	-48,9 %
LVMH	33 005	39,8 %	4 998	31,2 %	2 145	-9,2 %
ERIDANIA BEGHIN-SAY	30 631	8,0 %	1 154	12,6 %	119	122,0 %
SCHNEIDER	30 034	14,2 %	3 962	24,8 %	1 869	27,2 %
VALEO	29 456	15,4 %	1 961	22,5 %	1 115	10,4 %
AIR LIQUIDE	25 062	23,6 %	3 476	23,0 %	1 941	13,8 %

Source : Le Monde

années de forte croissance, ces six mois leur sont apparus comme magiques. Malgré quelques à-coups, la demande intérieure a toujours été forte. Les ventes de voitures ont progressé de 17,4 % au cours des six premiers mois en France, celles de biens d'équipement, de matériels électroniques ont connu des augmentations à deux chiffres.

Sur les marchés extérieurs, la si-

tuation était encore meilleure. Toutes les régions du monde ont renoué avec la croissance. Profitant de la faiblesse de l'euro face au dollar, les firmes n'ont rencontré aucune difficulté pour exporter. Les grands groupes, très implantés internationalement, ont été les premiers à tirer parti de ce rebond. Entre les effets mécaniques des conversions de change et la crois-

sance du marché, l'impact du dollar dans les comptes a eu une importance réelle. LVMH estime que l'influence de la monnaie américaine a un effet positif de 12 % sur son chiffre d'affaires et sur son résultat d'exploitation.

Ce climat si favorable aux affaires a permis aux entreprises de constituer de solides arrières financiers. Le « trou d'air » qui avait pé-

nalité les entreprises de biens intermédiaires en particulier au début de 1999 n'est plus qu'un mauvais souvenir. Toutes ont pu obtenir des augmentations de prix importantes en 2000, qui ont contribué à une nette amélioration de leurs marges. Lafarge a ainsi enregistré une hausse de 26 % de son résultat d'exploitation et de son résultat net. Saint-Gobain, lui, a vu son bénéfice d'exploitation progresser de 25 % et hors influence de plus-values, son bénéfice net augmente de 15 %. Quant à TotalFinaElf, la combinaison d'un pétrole à plus de 25 dollars en moyenne et d'un dollar élevé lui a assuré des revenus que le groupe pétrolier peine à justifier, dopés encore par sa fusion avec Elf.

Les groupes qui ont réalisé des acquisitions en 1999 se félicitent aujourd'hui d'avoir entrepris de telles opérations. Même si les fusions sont loin d'être achevées, la croissance a permis de mener sans trop de difficulté les premières étapes des rapprochements. Ainsi l'arrivée de Promodès au sein de Carrefour s'est traduite par une hausse de 36 % du résultat d'exploitation *pro forma*. Le rachat d'équipementiers américain et japonais a propulsé les résultats de Valeo au-delà du milliard de francs.

Grisées, les entreprises ont oublié leur vieille prudence. Si les grandes opérations de fusion et d'acquisition ont marqué le pas, les petits rachats et surtout les dépenses d'équipement ont explosé. Profitant de taux d'intérêt bas, les groupes ont investi à tour de bras dans la modernisation de leur outil de production mais aussi dans les équipements Internet, les firmes commençant à chercher la voie pour entrer dans la nouvelle économie. Schneider, qui vend des biens d'équipements aux entreprises, a vu ainsi son chiffre d'affaires en France augmenter de 28 %. Selon l'Insee, l'investissement des grandes entreprises manufacturières devrait progresser de 16 % en 2000. Dans le même temps, l'emploi a augmenté (*lire ci-dessous*). Pour la première fois depuis plus de dix ans, les grands groupes ont commencé à recruter des emplois. Tous les secteurs se plaignent

de manquer de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, les baisses des résultats de certains groupes détonnent. Alors que PSA, tiré par la 206, voit son résultat nettement augmenter (+39 %), Renault est à la peine. Les confortables revenus du groupe en Europe ne suffisent pas à contre-balancer les difficultés de la reprise de Nissan au Japon. Le constructeur enregistre une baisse de 70 % de son résultat net et - plus grave - de 13 % de son résultat

Si les grandes opérations de fusion ont marqué le pas, les petits rachats et surtout les dépenses d'équipement ont explosé

d'exploitation. De même la naissance d'Aventis, issu du rapprochement entre Rhône-Poulenc et Hoechst, semble se faire dans la douleur. Le nouveau groupe annonce une hausse de 56 % de son résultat net mais une chute de 8,4 % de son résultat d'exploitation. Dans le même temps, son concurrent Sanofi-Synthelabo a vu son bénéfice d'exploitation progresser de 53,4 %.

Enfin, il y a Michelin. Le groupe de pneumatiques avait prévu que ses résultats seraient en baisse. La situation difficile du marché japonais et un changement de méthode comptable expliquent une partie de cette dégradation. Surtout, le groupe a beaucoup souffert de la baisse de l'euro et de la hausse des matières premières. Ces difficultés sonnent comme un avertissement pour les autres. Tous savent qu'ils vont désormais se heurter aux mêmes obstacles au second semestre. Le pilote s'annonce plus délicat, d'autant que les salariés, qui n'ont pas bénéficié des dix-huit mois de croissance, commencent à insister pour y être associés.

M. O.

La quasi-totalité des secteurs créent des emplois

APRÈS avoir créé 469 000 emplois en 1999, l'économie française devrait en générer plus de 500 000 en 2000, prévoit l'Insee. Rien qu'au premier semestre, 259 000 emplois ont été créés. Tous les secteurs ont été concernés : l'industrie (+31 000 emplois), la construction (+25 000) et bien évidemment le tertiaire (+203 000). Hormis le textile et l'habillement, presque tous les secteurs ont été créateurs d'emplois au premier semestre.

Outre le bâtiment, quatre secteurs se distinguent particulièrement : les services opérationnels, comme l'intérim, le nettoyage, le gardiennage (+73 000), le commerce de détail (+67 000), les hôtels et restaurants (+21 000) et les transports (+19 000).

Signe des temps : les petites et moyennes entreprises ne sont plus les seules à créer des emplois. Les effectifs des grandes entreprises de l'industrie manufacturière ont également augmenté de 0,1 % au premier semestre. Des biens d'équipements professionnels (+0,3 %) au commerce de gros interindustriel (+5 %), en passant par l'automobile (+1,6 %), les biens de consommation (+1 %) et les services (+2,5 %), les grandes entreprises (plus de 490 salariés dans l'industrie et plus de 200 salariés dans le commerce et les services) ont créé des emplois. Dans l'ensemble, l'évolution des effectifs y aurait été de 1,6 % au premier semestre. Interrogés par l'Insee, ces chefs d'en-

treprise prévoient une augmentation de 0,4 % au second semestre. Seul secteur qui s'attendait à une diminution d'emplois : l'automobile, qui pourrait voir ses effectifs diminuer de 0,6 % au second semestre. Néanmoins les grandes entreprises de l'industrie manufacturière continueraient de créer des emplois (+0,2 %) tout comme les services (+0,4 %).

AUGMENTATION DES OFFRES

Dans cette conjonction, les cadres tirent particulièrement bien leur épingle du jeu. Selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), près de 100 000 cadres ont intégré une entreprise au premier semestre et les prévisions du début d'année - 185 000 recrutements -, qui constituaient déjà un record, pourraient être dépassées.

Au deuxième trimestre, les offres augmentaient dans quatre groupes de fonction : les métiers liés à la production, la gestion, l'informatique et les fonctions commerciales. L'APEC note que « les deux poids lourds de l'offre d'emploi, les fonctions informatique et marketing-commercial-ventes, totalisent à elles seules 51 % de l'ensemble des offres APEC ». En 1999, 52 % des cadres ayant changé d'entreprise avaient démissionné. Il n'est pas impossible qu'en 2000 ce pourcentage soit encore plus élevé.

Frédéric Lemaître

Pétrole, euro, taux d'intérêt... des facteurs de risques se dessinent

L'EUPHORIE qui régnait jusqu'à l'été dans les entreprises s'est dissipée. Même si les patrons refusent de tomber dans le catastrophisme, beaucoup se disent qu'une très grande vigilance s'impose pour traverser une période plus troublée. Plusieurs facteurs de risques se dessinent.

● **Pétrole et matières premières.** Même si l'est moins important que par le passé, un troisième choc pétrolier est à l'œuvre et les entreprises en ressentent le contrecoup. Les effets risquent d'être durables dans les comptes, même si le prix du baril redescend vers 25 dollars à la fin de l'année. Énergie, transports et les produits dérivés du pétrole comme les engrais ou les plastiques... tout est devenu plus cher pour les entreprises. Ces hausses sont en train d'être répercutées dans une partie de l'économie. Pendant l'été, les prix des matériaux de construction comme les tuiles, le plâtre, le ciment, le verre, qui réclament beaucoup d'énergie pour être fabriqués, ont ainsi enregistré des hausses allant de 10 % à 40 %. Si de telles augmentations se poursuivent, cela pourrait provoquer un petit ralentissement dans le BTP, qui a connu une activité très dynamique depuis dix-huit mois.

De même, les entreprises surveillent avec attention la remontée d'un certain nombre de matières premières et de biens intermédiaires. Aluminium, cuivre, nickel, zinc, acier ont connu des hausses de 10 % à 30 % depuis le début de l'année. Cotés en dollars à l'except-

tion des produits sidérurgiques, ces matériaux deviennent de plus en plus chers pour les transformateurs.

● **Euro.** Les entreprises européennes ont dans l'ensemble largement profité, depuis le 1^{er} janvier 1999, de la faiblesse de l'euro face au dollar et face au yen. Cette dévaluation compétitive a été pour elles un avantage décisif pour vendre leurs produits sur le marché mondial, une « bénédiction cachée » pour reprendre l'expression du Prix Nobel d'économie Robert Mundell. Aussi stimulante soit-elle pour leurs exportations, la dépréciation ininterrompue de l'euro commence toutefois à devenir un motif d'inquiétude pour les chefs d'entreprise. D'abord parce qu'elle renchérit la facture des matières premières, libellées en dollars, qu'ils importent. Mais surtout, parce qu'ils redoutent que cette situation monétaire ne dégénère en crise de confiance généralisée - des marchés mais aussi des opinions publiques - à l'égard de la monnaie unique. C'est alors l'avenir même de l'Union monétaire qui se trouverait menacé, avec des risques politiques et économiques considérables.

L'autre risque lié à la faiblesse actuelle de l'euro est celui de sa remontée brutale. Il est pris très au sérieux par les économistes. Plus la monnaie unique se sera éloignée, à la baisse, de son cours d'équilibre, plus elle risque de s'en écarter, mais cette fois, à la hausse, en cas de renversement de tendance. « Son retournement à la

hausse risque d'être brutal », a estimé, lundi 18 septembre, Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE). Paradoxalement, l'euro très faible fait planer la menace d'un euro trop fort.

● **Taux d'intérêt.** Une autre crainte concerne l'évolution des taux d'intérêt, elle-même directement liée à celle de l'euro. En tant que gardienne de la stabilité monétaire, la BCE, même si elle affirme ne pas suivre de politique de change, n'est pas restée indifférente à la faiblesse de la monnaie unique, qui a eu pour conséquence d'accroître les tensions inflationnistes. Elle a relevé à plusieurs reprises son principal taux directeur, pour le porter à 4,5 %. Les économistes pessimistes sur l'évolution de l'euro le sont aussi pour celle des taux d'intérêt à court terme. Ils anticipent une remontée parallèle des rendements à long terme au cours des prochains mois, ce qui serait un élément très pénalisant pour les investissements.

● **Tensions sur les capacités de production.** Au premier semestre, les entreprises ont travaillé comme jamais. Le taux d'utilisation des capacités de production a atteint 87 %, « son plus haut niveau depuis octobre 1990 », selon les notes de conjoncture de la Banque de France. Pour répondre à la demande, les entreprises multiplient les projets d'investissements, allant d'une simple extension de capacité à la construction d'ateliers entièrement modernisés. Selon l'Insee, les dépenses d'investisse-

ment dans les grandes entreprises manufacturières, portées notamment par les groupes automobiles et de biens intermédiaires, devraient progresser de 16 % en 2000. Des analystes craignent cependant que ces efforts ne suffisent pas à compenser les années de sous-investissement dans l'industrie. Des goulets d'étranglement pourraient apparaître ici ou là poussant au renchérissement des prix et ralentissant la croissance.

● **Tensions salariales.** Avec la croissance, l'emploi a augmenté à un rythme soutenu : +259 000 postes au premier semestre. Même les grandes entreprises, après des années de réduction d'emploi, ont recommencé à embaucher. Tous les secteurs se plaignent du manque de personnel qualifié. Les métiers les moins prisés comme le BTP, certains services hôteliers, les bouchers, les boulangers, ont le plus grand mal à recruter. Pour attirer de nouvelles recrues, les entreprises augmentent sensiblement les salaires offerts.

Elles vont devoir aussi revoir leur politique salariale si elles veulent garder leurs salariés. La grogne gagne dans les groupes. L'application des 35 heures dans les entreprises s'est traduite par un gel des salaires. Cette stagnation du pouvoir d'achat, ajoutée à une hausse des impôts, du prix de l'essence et bientôt d'autres produits est de plus en plus mal vécue.

Pierre-Antoine Delhommais et Martine Orange

La hausse du pétrole et la faiblesse de l'euro affectent les Bourses

La monnaie unique vaut moins de 0,85 dollar

ALORS QU'ILS AVAIENT jusqu'à présent plutôt bien résisté aux turbulences monétaires et à la flambée des cours du pétrole, les marchés d'actions et d'obligations commencent à montrer des signes de nervosité croissante. Les Bourses européennes ont nettement fléchi, lundi 18 septembre. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé la séance en baisse de 1,39 %, à 6 522,38 points, tandis qu'à Francfort, l'indice DAX a perdu 1,54 % et qu'à Madrid, l'indice Ibex a cédé 2,4 %. A Wall Street, le Dow Jones a reculé de 1,08 % et le Nasdaq a plongé de 2,83 %. Les taux d'intérêt, pour leur part, se sont tendus. Celui de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans est remonté, lundi, à 5,52 %, son niveau le plus élevé depuis la mi-

les marges bénéficiaires des entreprises pourraient fondre tandis que la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne (BCE) seraient contraintes de relever leurs taux directeurs, une très mauvaise nouvelle pour l'ensemble des marchés financiers.

En Europe, ce scénario est pris d'autant plus au sérieux que le plongeon de l'euro a pour conséquence d'accroître l'impact de la hausse des prix énergétiques. Pour la première fois de son histoire, la monnaie unique est tombée, mardi matin 19 septembre, à Tokyo, sous la barre de 0,85 dollar, à 0,8495 dollar, ce qui correspond à un billet vert à 7,250 francs.

PREUVE D'IMPUISSANCE

La décision de la BCE, annoncée jeudi 14 septembre, d'acheter des euros grâce aux intérêts perçus sur ses réserves de changes, n'a guère impressionné les opérateurs. Ces derniers ne se sont pas laissés intimider par une mesure qu'ils ont avant tout interprétée comme une preuve de l'impuissance des autorités européennes et de leur incapacité à mener une véritable intervention sur le marché des changes.

Ils n'attendent pas, dans ces conditions, de décision majeure lors du sommet des sept pays industrialisés (G7), qui se tiendra samedi 23 et dimanche 24 septembre, à Prague. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, et le vice-président de la BCE, Christian Noyer, ont confirmé, lundi, que la question des taux de changes serait évoquée dans la capitale tchèque. Mais, selon les analystes, le communiqué final devrait se contenter de déplorer la sous-évaluation de l'euro. En revanche, ils ne prévoient pas que le G7, et ce en raison des réticences de la Maison Blanche, arrête le principe d'une action concertée pour faire remonter la monnaie unique. « Certains responsables américains ont d'ores et déjà dit qu'il serait difficile pour les Etats-Unis de souscrire à cela à l'approche de l'élection présidentielle », rappelle Steve Barrow, de la banque Bear Stearns, à Londres, interrogé par Reuters.

Venant s'ajouter aux inquiétudes sur le résultat du référendum sur la monnaie unique organisé au Danemark, jeudi 28 septembre, les déclarations, lundi, du président de la Réserve fédérale de Richmond, Alfred Broadus, ont contribué à accroître le pessimisme des marchés financiers internationaux à l'égard de l'euro. Selon le haut dirigeant de la banque centrale américaine, la chute récente de la devise européenne sème le doute quant à la survie de l'Union monétaire.

Pierre-Antoine Delhommais

La Commission européenne recommande de bloquer la fusion AOL-Time Warner

Bruxelles critique la constitution d'une oligopole dans l'édition musicale

La constitution des groupes AOL/Time Warner, d'une part, et EMI/Warner Music, d'autre part, risque de contrevioler aux règles de la concu-

rence européenne. Les groupes américains font des contre-propositions à la Commission de Bruxelles. Malgré une recommandation négative,

ces fusions pourraient obtenir l'aval de l'exécutif européen et être bouclées cet automne.

BRUXELLES

de notre bureau européen

L'examen par la Commission européenne des projets de fusion entre EMI et Time-Warner d'une part, AOL et Time-Warner d'autre part, entre dans la phase ultime et de ce fait, compte tenu de l'importance de l'enjeu pour les secteurs de la communication et de la culture, prend un peu facilement un tour dramatique.

A la suite des auditions des entreprises concernées, les 6 et 7 septembre, qui n'avaient pas permis suffisamment de progrès, la Direction générale (DG) de la concurrence de la Commission a effectivement adressé aux Etats membres, vendredi dernier, une « recommandation », où elle se prononçait pour l'interdiction des deux fusions projetées, provoquant ainsi une émotion certaine lorsque le contenu de ce document a « fuité » hors des murs des bureaux bruxellois. « Je n'attache pas trop d'importance à cette recommandation négative, il n'est pas rare que de telles situations se produisent lorsque les compagnies concernées traînent à procéder aux aménagements que leur demandent les services de la Commission. Elles ont encore du temps pour le faire », a expliqué au Monde Amelia Torres, la porte-parole du commissaire à la concurrence, Mario Monti.

De fait, le Comité consultatif

pour les fusions, où siègent les représentants des Etats-membres et qui doit donner un avis à la Commission, se réunira dans les prochains jours et la DG a jugé nécessaire de l'informer sur l'état des tractations en cours pour qu'il se prononce en connaissance de cause. C'est une des raisons de la « recommandation ». En outre, il est clair que la Commission cherche ainsi à faire

tembre, Mario Monti, et lui ont fait de nouvelles propositions que celui-ci a dû trouver suffisamment intéressantes pour leur demander de les formuler par écrit, ce qui devait être fait mardi 19 septembre, dernier délai compte tenu du calendrier imposé par le règlement « fusion ». C'est là, semble-t-il, un indice favorable pour la suite du projet. « Cela fait partie du processus

Vivendi paiera 10 % de plus pour Seagram

L'acquisition par Vivendi du canadien Seagram pour créer Vivendi Universal coûtera 10 % de plus que les 34 milliards de dollars prévus (40 milliards d'euros), en raison de la baisse de l'euro, a déclaré le président du groupe français, Jean-Marie Messier, lundi 18 septembre sur France-Info. « Nous créerons un peu plus d'actions que prévu » pour payer ce surcoût, a précisé M. Messier. L'impact de la parité dollar-euro a été plafonné dans l'accord de fusion à un niveau non communiqué. Un autre mécanisme permet d'ajuster les parités d'échange de titres en fonction du cours de l'action Vivendi à la Bourse de Paris. Cette fusion, dont les modalités font l'objet d'un complément d'information demandé mi-août par la Commission européenne, devrait intervenir avant la fin novembre, selon M. Messier.

pression sur les groupes concernés pour qu'ils rendent leurs projets acceptables au regard des règles de concurrence de l'Union.

Cette manière d'agir a apparemment déjà produit des résultats dans le cas d'EMI-Warner : des dirigeants des deux compagnies ont rencontré, lundi 18 sep-

tembre, Mario Monti, et lui ont fait de nouvelles propositions que celui-ci a dû trouver suffisamment intéressantes pour leur demander de les formuler par écrit, ce qui devait être fait mardi 19 septembre, dernier délai compte tenu du calendrier imposé par le règlement « fusion ». C'est là, semble-t-il, un indice favorable pour la suite du projet. « Cela fait partie du processus

normal avec l'Union européenne », a déclaré Ken Lerer, senior vice-président d'AOL. « Comme nous l'avons dit, nous sommes bien partis pour conclure cet automne ».

Dans le cas du projet EMI/Time-Warner, la Commission dénonce le risque de la création

d'une oligopole, où le marché européen de la musique serait dominé par quatre groupes, à savoir Time Warner/EMI, Universal Music Group (Seagram), Bertelsman Music Group et Sony Music.

AOL et Time Warner ont encore un délai d'une semaine pour trouver un arrangement avec la Commission. Là aussi, il ne semble pas du tout acquis que Mario Monti ait définitivement arrêté sa conviction. L'autorisation sera certainement subordonnée au relâchement des liens entre AOL et Bertelsman. Un effort auquel l'entreprise américaine est d'ores et déjà prête à consentir.

Restent les problèmes d'accès au marché, que posent cette fusion entre un groupe traditionnel (Time/Warner) et une entreprise de la nouvelle économie comme AOL. La Commission européenne craint que le nouveau groupe, par la domination qu'il pourra exercer en matière de logiciels, ait le moyen de gêner ses concurrents et d'imposer ainsi sa loi sur le marché en plein développement de la distribution de musique en ligne. C'est sur ce terrain que porteront les ultimes tractations. Mais, encore une fois, rien n'est bloqué. Au contraire. Sauf erreur, le message bruxellois se veut plutôt encourageant.

Philippe Lemaître

Les interrogations du FMI

Pourquoi l'euro est-il si sous-évalué ?, s'interroge le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport semestriel. « La poursuite de sa dépréciation est difficile à expliquer vraiment. Du point de vue des "fondamentaux" à moyen terme, le niveau de l'euro n'est pas correct vis-à-vis du dollar, mais également vis-à-vis du yen », notent les experts. « L'un des facteurs fréquemment cités par les marchés (...) est la mauvaise perception qu'ils ont de la politique économique de la zone euro, ajoutent-ils. Certains analystes estiment que la stratégie de communication de la Banque centrale européenne manque de clarté. D'autres sont inquiets de la lenteur des progrès réalisés dans les réformes structurelles, compte tenu notamment des contraintes de politique monétaire qu'entraîne une monnaie unique. Cette situation rend l'environnement des affaires de la zone euro moins attractif que celui des Etats-Unis. »

mai. Aux Etats-Unis, comme en Europe, les opérateurs s'inquiètent des menaces inflationnistes liées à l'envolée des prix du baril. Sur le marché à terme de New York, le cours du « light sweet crude » a clôturé, lundi, en hausse de 96 cents, à 36,88 dollars, après avoir touché 37,15 dollars en séance, son plus haut niveau depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990.

La crainte des analystes n'est pas seulement que cette situation perdure, et ce quelles que soient les décisions prises par les pays exportateurs sur leur production. Elle est surtout que la poussée des prix du pétrole se propage à d'autres secteurs de l'économie, comme par exemple les salaires. Dans ce cas,

Le groupe André regroupe et retaille ses enseignes

CINQ MOIS APRÈS sa nomination par les nouveaux actionnaires de contrôle du groupe André, les fonds d'investissement NR Atticus et Wyser-Pratte, Georges Plassat, le président du directoire, a dévoilé son plan de relance, lundi 18 septembre. Il a eu la main un peu plus lourde que prévu, en particulier avec l'enseigne historique, André, qui emploie 1 700 personnes et représente 230 magasins, essentiellement dans les centres-villes.

Si cette enseigne conserve « une notoriété fantastique », selon M. Plassat, elle va devoir exploiter sur deux fois moins de points de vente, dont le nombre sera ramené à « environ 110 », et avec un quart, voire un tiers, de salariés en moins, puisque « 400 à 500 personnes [seront] soit reclassées au sein du groupe, soit bénéficieront de plans sociaux et de préretraites ». Un nouveau concept, en cours d'élaboration, vise à moderniser l'enseigne créée en 1896 et à doubler la surface commerciale de chaque point de vente, en réintégrant dans le magasin une partie des réserves.

Les 120 magasins restants ne seront pas perdus : une quarantaine seront mis en vente, les

quatre-vingts autres seront transférés sous d'autres enseignes urbaines du groupe, Kookai, Caroll, San Marina, qui manquent actuellement de surfaces pour se développer et génèrent de meilleures marges au mètre carré qu'André. Car s'il ne souhaite faire « disparaître aucune marque » parmi la quinzaine que détient le groupe, M. Plassat est déterminé à en accroître le potentiel en les regroupant et en redistribuant au mieux les 2 700 magasins actuellement exploités.

TROIS À CINQ ANS

Creeks et Liberto travailleront de concert dans le jean, Orcade et Minelli (chaussures milieu-haut de gamme) seront regroupés sous une seule enseigne, Pataugas et Trappeur intégreront un nouveau « pôle outdoor ». Quant au pôle discount, M. Plassat a déjà commencé à le concentrer, rapprochant La Halle aux chaussures et Chaussland, en attendant d'y intégrer la dernière acquisition de son prédécesseur, Besson.

L'ancien patron de Casino applique les recettes des distributeurs modernes. Il se donne « trois à cinq ans » pour faire du groupe André

un « leader européen du secteur de l'équipement de la personne ». Un objectif ambitieux lorsqu'on sait que les concurrents d'André s'appellent GAP, Zara et H&M, les géants de la distribution textile de masse, qui sont en train de précipiter la chute des grands anciens comme Marks & Spencer ou C&A.

Reste à savoir si ses actionnaires lui donneront le temps et les moyens de réaliser cette ambition. Malgré un taux d'endettement de 120 %, le groupe va devoir se débrouiller avec ses propres ressources, à savoir son autocontrôle (7,8 % du capital) et son parc immobilier, évalué à 700 millions de francs.

Il reste aussi à faire passer le plan social. Jusqu'ici, M. Plassat a joué l'apaisement, faisant partir plusieurs responsables de ressources humaines contestés. Mais les relations pourraient se tendre. La CFTC accuse déjà le nouveau patron de « brader un pan entier du commerce de la chaussure de proximité » et estime que ce plan « n'est peut-être que l'arbre qui cache la forêt d'une coupe franche dans les effectifs ».

Pascal Galinier

SNCF : préavis de grève pour jeudi 28 septembre

LES FÉDÉRATIONS DE CHEMINOTS CGT, CFDT, FO et UNSA (autonomes) ont déposé, lundi 18 septembre, un préavis de grève commun pour jeudi 28 septembre, pour demander la réouverture de négociations salariales à la SNCF. De son côté, la fédération SUD-Rail a indiqué que, si la « recherche d'unité » avec les autres fédérations échouait, elle déposerait un préavis, également pour la même date, mais pour un mouvement de grève « illimité » portant sur « des revendications plus précises ». La CFTC a également indiqué qu'elle déposerait, de son côté, un préavis pour le même jour pour des motifs salariaux. La FGAAC (Fédération générale autonome des agents de conduite) devrait lancer elle aussi un mouvement parallèle, avec des revendications plus spécifiques aux agents de conduite.

Par ailleurs, un mouvement de grève a été déclenché, mardi 19 septembre, à l'initiative de SUD-Rail et entraînait quelques perturbations sur la banlieue est de Paris et le RER E.

Marks & Spencer bouleverse son équipe de direction

SOUS LA HOULETTE DE LUC VANDEVELDE, son nouveau président, le groupe de distribution britannique Marks & Spencer, en difficulté depuis deux ans, a annoncé, lundi 18 septembre, un bouleversement de sa direction. « Il s'agit du départ de l'ancienne équipe et l'arrivée d'une nouvelle », a déclaré M. Vandeveld. Le directeur général, Peter Salsbury, quitte le groupe après y avoir passé près de trente années. Ses fonctions seront assurées par Luc Vandeveld. Le groupe a également annoncé la démission de la directrice exécutive des ventes en Grande-Bretagne, Clara Freeman, et du directeur exécutif à l'étranger, Guy McCracken. Parmi les arrivants, l'actuel directeur de la division électroménager (Darty, Comet) du groupe Kingfisher, Roger Holmes, est nommé directeur exécutif des ventes en Grande-Bretagne, tandis que les activités à l'étranger seront chapeautées par David Norgrove, chef de la division investissements de Marks & Spencer.

Patronat et syndicats du textile font cause commune

LES SYNDICATS du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure ont organisé, jeudi 14 septembre, un colloque qui fera date. A l'initiative de Christian Larose, secrétaire de la fédération CGT, plus de 350 patrons et syndicalistes se sont réunis au Conseil économique et social, pour débattre de l'avenir du secteur.

M. Larose sait que cette initiative fait grincer quelques dents au siège de la CGT, mais « c'est le dernier de [ses] soucis ». Dans son discours d'introduction, prononcé au nom des cinq fédérations, il s'en est pris « à cette politique industrielle brutale de délocalisation guidée par des actionnaires gloutons, qui mène au suicide collectif », mais, finalement, s'est révélé moins violent contre le patronat que contre le gouvernement qui « n'a pas de politique industrielle ». Guillaume Sarkozy, président de l'Union des industries textiles, peut même affirmer qu'il aurait « pu écrire certaines parties du discours » de M. Larose.

La seule véritable opposition concerne la création d'une zone de libre échange Euro-Méditerranée. Revendication patronale, celle-ci effraie les syndicalistes. Pascal Lamy, commissaire européen chargé du commerce, a rassuré son auditoire : « Le textile n'est pas dépassé (...). Il ne constitue pas une monnaie

d'échange contre des Airbus ou d'autres produits (...). Il faut qu'on ait une politique commerciale textile communautaire spécifique. Notre stratégie, c'est ouverture contre ouverture. » Même s'il laisse peu d'espoir sur l'introduction d'une clause sociale dans les accords commerciaux internationaux, M. Lamy a été chaleureusement applaudi. Davantage que Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, qui a confirmé qu'« il n'y aura pas de nouveau plan textile sectoriel ».

Pour concrétiser leur bonne volonté, les cinq fédérations syndicales et le patronat ont rédigé une déclaration commune : « Face aux défis de la mondialisation (...), des mesures sociales innovantes pour les salariés en activité et pour les salariés concernés par les restructurations doivent être décidées de façon tripartite. La question du financement de ces mesures par un fonds spécifique et celle d'une meilleure information des comités d'entreprise doivent être examinées. » Le secteur pourra-t-il bénéficier d'un régime de préretraites comme celui de l'automobile, mais moins onéreux pour les entreprises ? M. Pierret est resté évasif : « Il faut en discuter. » Les partenaires sociaux ne demandent que cela.

Frédéric Lemaître

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente | Recharger | Accueil | Rechercher | Guide

Adresse : http://www.europages.com/

Et si c'était à Liège qu'on trouvait les meilleurs bouchons ?

www.europages.com

Tout le BtoB sur le Net

Les alliances au nom de la nouvelle économie se multiplient au Canada

Tous les grands groupes de communication prennent le virage d'Internet. Après le géant de l'imprimerie Quebecor, qui a acquis le câblo-opérateur Vidéotron, BCE, le leader des télécommunications, s'allie au canadien Thomson, éditeur du grand quotidien « Globe and Mail »

MONTREAL

de notre correspondante

Ils se sont tous donné le mot - convergence - et ont préparé leur coup pendant des mois afin de disposer des moyens financiers pour entrer en force dans la nouvelle économie, où les plus belles batailles sont à venir. Aucun des grands groupes canadiens de communication (presse, télévision, télécommunications) n'a échappé à la règle : celle de se doter d'une « stratégie Internet », d'opérer une drastique révision d'actifs et d'investir dans le domaine encore prometteur des nouveaux médias. Le moyen ? Former des conglomérats « géants, colosses ou titans », selon les termes retenus par les journaux canadiens, au sein desquels on veut faire « converger » tant les contenus de médias divers (presse écrite, télévision, sites Internet...) que des technologies (télécommunications, accès Internet à haute vitesse, câble, portails électroniques...).

La semaine dernière, de gros joueurs - le canadien Thomson, Bell Canada Entreprise (BCE) et Quebecor - ont abattu leurs cartes. Vendredi 15 septembre, le numéro un canadien des télécommunications,

BCE, annonçait une alliance avec le puissant groupe de communication Thomson pour créer une entité spécialisée dans les médias, avec 4 milliards de dollars canadiens d'actifs (3,14 milliards d'euros), un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros et quatre mille employés.

« FOURNIR DU CONTENU »

Dans la corbeille de mariage, BCE met pêle-mêle le réseau de Canadian Television (CTV, dix-huit stations), plusieurs grosses chaînes spécialisées, son portail Internet, Sympatico, et de nombreux sites Web. Le vénérable *Globe and Mail* - édité par Thomson -, l'un des deux grands quotidiens anglophones canadiens, entre aussi dans la danse avec neuf sites Internet renommés et 50 % dans la chaîne d'information économique ROBTv. Au terme de cette transaction, BCE détient 70 % de la nouvelle société, Thomson aura 20 % et Woodbridge (le holding de la famille Thomson) conservera les 10 % restants.

Le président de BCE, Jean Monty, avait annoncé la couleur en début d'année, en cédant sa participation dans Nortel, un équipementier de télécommunications, pour concen-

trer son entreprise sur la nouvelle économie et prendre résolument le virage d'Internet. Peu après, il achetait, à 1,8 milliard d'euros, le réseau de télévision CTV, afin d'enrichir le portail Sympatico. C'est le leitmotiv stratégique de M. Monty, quand il fait aujourd'hui référence à la nécessité de « fournir du contenu aux plates-formes électroniques » du groupe.

Depuis longtemps, Kenneth Thomson, le riche propriétaire du groupe éponyme, voulait

concentrer ses activités sur les données et le commerce électronique qui représentent déjà 5,8 milliards d'euros par an. Son fils David, futur patron de Thomson, affirmait récemment que l'information électronique constituerait d'ici cinq ans 80 % des revenus. S'il digère encore l'achat, en juin, du fournisseur américain d'information financière Primark (pour 785 millions d'euros), Thomson ne manque pas d'argent, ayant déjà renfloué ses caisses en cédant, depuis 1995, les activités qui ne

cadraient pas avec sa nouvelle stratégie : vingt-six quotidiens, Thomson Travel puis, en février, la quasi-totalité de ses journaux d'Amérique du Nord (130), sauf *Globe and Mail*. Ces titres sont presque tous vendus aujourd'hui.

UN MORCEAU DE CHOIX

Deux jours avant l'annonce de l'alliance BCE-Thomson, Quebecor, premier imprimeur au monde et deuxième groupe de presse au Canada, avait remporté la bataille pour le contrôle du câblo-opérateur Vidéotron (*Le Monde* du 16 septembre). Doté d'un important réseau au Québec et d'une technologie très performante d'accès à Internet par le câble, Vidéotron constitue un morceau de choix dans l'escarcelle de Quebecor. Son jeune président, Pierre Karl Péladeau, ne rêve-t-il pas de parfaire l'œuvre de son père qui a hissé Quebecor World à la première place mondiale dans l'imprimerie, à force de synergies et d'intégration verticale ? Pourquoi ne pas faire de même dans le secteur névralgique des nouveaux médias associés aux « vieux » ? La future filiale Quebecor Media intégrera d'ici à deux ou trois ans tous les actifs de Vidéotron et

Quebecor dans le câble, la télévision, les portails et fournisseurs de services Internet, la presse écrite et l'édition.

Dans ce concert des médias canadiens, d'autres ont joué leur partition personnelle cette année, comme le télédiffuseur de l'Ouest canadien CanWest Global Communications, qui a racheté, en juillet, pour 2,7 milliards d'euros, plus de 200 publications du groupe Hollinger. Que fera le vendeur, Conrad Black, de cette manne ? Dès avril, le patron d'Hollinger indiquait notamment vouloir se renforcer dans le « contenu de ses plate-formes électroniques ».

Reste Power Corp, où l'on ne manque pas une occasion de parler de « stratégie médias-Internet » et d'implication dans la nouvelle économie. C'est dans cet esprit que le groupe s'est allié en avril au britannique Pearson Television pour créer une entreprise appelée à « devenir le leader européen intégré de la diffusion, de la télévision, de la radio et du contenu ». Au Canada, Power Corp s'est fait plus discret, mais pour combien de temps ?

Anne Pélouas

Bercy se prend les pieds dans la campagne pour l'euro

TOUTES les précautions avaient été prises. Pour préparer les Français à l'entrée de l'euro dans les porte-monnaie, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie avait prévu une campagne de communication qui aurait dû commencer ces jours-ci. De manière à être prêt à temps, l'appel à candidature avait été lancé au début de l'année, les agences de publicité autorisées à concourir ayant été choisies par tirage au sort. Las ! fin juillet, alors que Bercy s'appropriait à officialiser son choix en faveur de Publicis Consultant, la Commission spécialisée des marchés (CSM) émettait de sérieuses réserves sur la procédure suivie. Le tirage au sort n'avait, en effet, concerné qu'une partie des agences en compétition. Publicis Consultant, qui gère la communication sur l'euro de la Banque centrale européenne (BCE), et DDB & Co, l'agence sortante, avaient été retenues d'office en raison de leur expérience sur la monnaie européenne. Un traitement de faveur qui n'a pas plu à la CSM.

C'est ainsi que les fonctionnaires du ministère chargés du dossier ont passé leur été à reformuler une procédure d'appel à

candidatures plus classique et permettant à toutes les agences de faire une demande de dossier pour cette campagne d'un montant d'un peu plus de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros). Mais le retard pris avec ce faux pas va reporter la décision finale à octobre pour une campagne qui ne démarrera, désormais, pas avant quatre mois.

ÉVITER « LA CHUTE »

« Cela ne nous empêche pas de communiquer sur l'euro par d'autres moyens, comme les relations avec la presse », précise Michel Le Clainche, directeur de la communication du ministère de l'économie et des finances. Quant au retard à l'allumage, Bercy s'en console en estimant que le fait de commencer la campagne à un an de l'échéance n'en sera que plus percutant.

Ce contretemps, plutôt vexant, a finalement au moins une vertu : « La chute de l'euro aurait peut-être brouillé la communication », se console Michel Le Clainche. Reste à espérer que la monnaie européenne soit plus stable en janvier...

Frédéric Roy

Table ronde sur la distribution de la presse le 25 septembre

YVES DE CHAISEMARTIN, président par intérim du Conseil supérieur des messageries de presse, par ailleurs président de la Socpresse, a fixé au 25 septembre la table ronde sur la distribution de la presse. Cette rencontre doit réunir tous les intervenants concernés par la réforme et l'avenir du système français de distribution. Dès cette annonce, le syndicat CGT des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) a fait savoir qu'il ne s'opposera plus à la tenue d'un comité central d'entreprise au cours duquel devrait être soumis le plan social présenté par la direction. De son côté, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, avait indiqué, le 14 septembre, que cette table ronde devait « aborder tous les aspects de ce dossier, celui de la réforme industrielle, de la réforme commerciale et peut-être institutionnelle des messageries ».

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le Syndicat national des journalistes CGT a demandé, lundi 18 septembre, l'arrêt des poursuites judiciaires engagées contre un élu CGT, Christian Saulnier, et un journaliste, Hubert Levet, pigiste au quotidien *L'Agefi*, pour diffusion d'informations confidentielles sur les comptes d'Aérospatiale Matra.

■ **Judo Magazine**, revue de la Fédération française de judo, fait son entrée dans les kiosques, avec un numéro spécial Jeux olympiques tiré à 40 000 exemplaires (72 p., 25 F).

■ **Tribule**, un nouveau mensuel pour les plus de huit ans, est sorti le 5 septembre. Publié par les éditions Fleurus, ce magazine, tiré à 70 000 exemplaires, se veut « écolo, rigolo et bricolo » (40 p., 18 F).

■ **RADIO** : 8,1 % des auditeurs écoutent la radio sur le câble ou la satellite et 2,1 % via internet, selon Médiamétrie. Le radio-réveil devance l'autoradio ; le transistor reste en tête.

■ **PRODUCTION** : le groupe Lagardère, via la société de production Maximal Productions, dirigée par Jérôme Bellay, a racheté l'agence de presse audiovisuelle M News, spécialisée dans la production de reportages et de documentaires.

FIMATEX, The European On Line Broker

Groupe Société Générale

Eric GIRARD
Conseiller Commercial
eric.girard@fimatex.fr

Pour
la bourse en ligne,
**chez Fimatex nous
vous accompagnons**
tout au long
de vos transactions.

Pour nous chez Fimatex, vous accompagner c'est essentiel. Accueil : de 8 h à 22 h, du lundi au vendredi. Service : chaque matin le Morning Meeting, la synthèse détaillée des marchés et l'analyse des valeurs à suivre. Technologie : toutes les solutions de passage d'ordres : Internet, téléphone, Minitel, wap, reconnaissance vocale, organisateurs (pda)... Testez-nous gratuitement pendant 5 jours sur fimatex.fr ou mieux encore appelez-nous directement.

www.fimatex.fr ou **N° Azur 0 810 810 300**

FIMATEX Votre épargne passe à l'action

* Le courtier en ligne européen

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VOLKSWAGEN : le groupe automobile allemand** a indiqué, lundi 18 septembre, avoir fait appel de la décision de la Cour européenne de Luxembourg qui l'avait condamné à une amende record de 90 millions d'euros pour non-respect de la concurrence. Par ailleurs, Volkswagen et le puissant syndicat IG Metall ont signé, lundi, un accord prévoyant des hausses de salaires de 3 % à partir du 1^{er} janvier 2001 et de 2,1 % à compter du 1^{er} février 2002.

● **BRIDGESTONE : le directeur général du groupe japonais, M. Kaizaki**, a reconnu que les pneus fabriqués par Firestone, sa filiale américaine, étaient défectueux, mais a estimé que la gravité des accidents causés était liée à leur utilisation sur le modèle tout terrain Explorer de Ford. « Ford partage une partie des responsabilités », a-t-il déclaré au quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*.

● **RWE/BP : le groupe allemand RWE, spécialisé dans l'énergie, et le pétrolier britannique BP** veulent regrouper leurs réseaux de stations-service et leurs raffineries dans une société commune, rapporte le quotidien *Handelsblatt* de mardi. La nouvelle entité deviendrait le numéro deux de la distribution derrière Aral.

● **CADBURY SCHWEPPE : le groupe britannique a annoncé**, lundi, le rachat des boissons aromatisées américaines Snapple Group (Mistic, Royal Crown Cola...) pour 1,45 milliard de dollars (1,7 milliard d'euros).

● **DANONE : le groupe agroalimentaire français et le groupe brésilien Ambev** vont créer une société commune, détenue à 73,75 % par le français, afin d'acquiescer 57,34 % du capital de Salus, leader de l'eau minérale en Uruguay.

● **VALEO : l'équipementier automobile français va fermer son usine de Blyth** (nord-est de l'Angleterre) et transférer ses activités de fermeture et poignées de portes pour l'industrie automobile vers d'autres sites.

● **BIOFARMA : suite à des effets secondaires graves, près de 155 000 canadiens** qui ont pris des coupe-faim fabriqués par l'entreprise pharmaceutique

française vont participer à une plainte en nom collectif pour obtenir des dommages et intérêts a révélé, lundi, le quotidien canadien *The Globe and Mail*.

● **CEA : Pascal Colombani, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA)**, et Bill Richardson, secrétaire à l'énergie américain ont signé, lundi, un accord sur la coopération scientifique et technique dans le domaine des réacteurs nucléaires de type avancé.

SERVICES

● **TRANSPORT ROUTIER : la Fédération nationale des transporteurs routiers** a décidé d'exclure de ses rangs une vingtaine de syndicats départementaux qui avaient poursuivi les barrages contre l'avis de la direction nationale lors du dernier conflit routier.

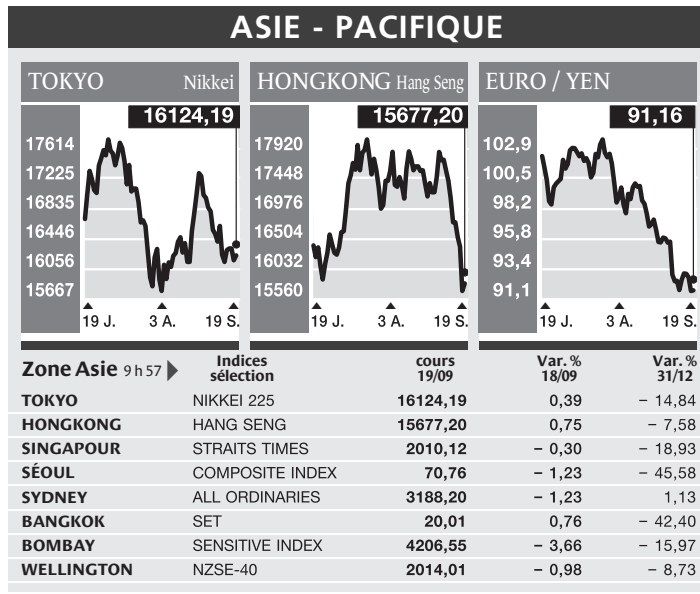
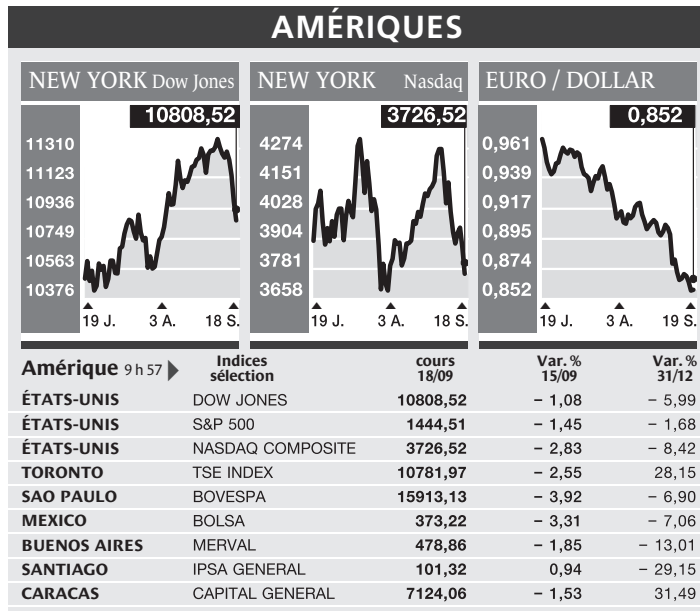
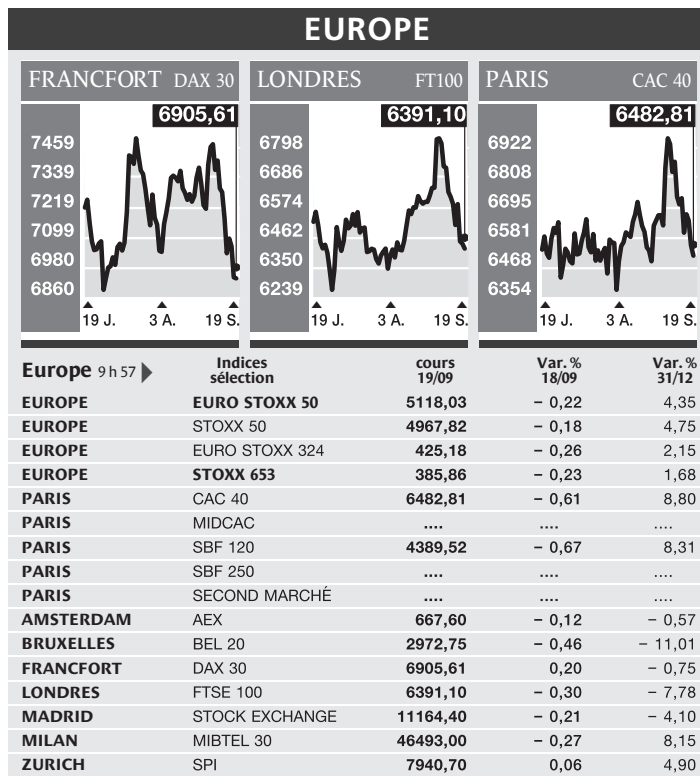
● **ALITALIA : la compagnie aérienne italienne a confirmé**, lundi, être en contact avec Swissair et Air France à propos d'une éventuelle alliance. Depuis l'échec du mariage entre le néerlandais KLM et Alitalia, Air France et Swissair sont présentés comme les deux alliés potentiels de la compagnie italienne, actuellement en difficulté.

● **TELEFONICA : l'opérateur espagnol de télécommunications** prévoit d'investir 19 milliards de dollars (22,4 milliards d'euros) au Brésil pour la période 1999-2001, a annoncé mardi à Brasilia le nouveau PDG du groupe, César Alierta.

FINANCE

● **MAZARS : le groupe d'audit et de conseil intègre le septième cabinet néerlandais**, Paardekooper & Hoffman, qui compte 900 collaborateurs. Le groupe comptera 5 000 professionnels et réalisera un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs. Il renforce aussi sa structure aux Etats-Unis, avec un accord avec le cabinet MR Weiser & Co à New York et le cabinet Moss Adams sur la côte ouest.

● **COMMERZBANK : la banque allemande a annoncé**, lundi, qu'un tribunal régional a provisoirement suspendu son augmentation de capital qui doit permettre à l'assureur italien Generali de doubler sa participation. Une audience se tiendra lundi 25 septembre.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en repli de 0,45 %, à 6 493,21 points, mardi 19 septembre, en début de journée. La Bourse de Paris avait terminé en nette baisse, lundi, au terme d'une séance de consolidation. Après avoir ouvert en recul de 0,79 %, l'indice CAC 40 avait terminé en recul de 1,39 %, à 6 522,38 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel s'était élevé à 3,9 milliards d'euros, soit 25,6 milliards de francs.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,10 %, à 6 898,31 points, mardi matin. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 1,54 % lundi, l'indice DAX s'affichant à 6 891,69 points à la clôture.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIIE reculait de 0,13 %, à 6 401,70 points, mardi en début de séance. La Bourse de Londres avait clôturé lundi en légère baisse, la hausse des valeurs pétrolières ne parvenant pas à compenser le recul des valeurs bancaires et de celles des télécommunications. L'indice Footsie avait affiché une perte de 0,11 %, à 6 410,2 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en légère hausse de 0,39 % mardi. L'indice Nikkei a terminé à 16 124,19 points.

NEW YORK

WALL STREET a continué de reculer, lundi 18 septembre, les investisseurs redoublant de prudence face à la succession d'avertissements des sociétés sur leurs bénéfices futurs dans un contexte marqué par la flambée pétrolière et la chute de l'euro. L'indice Dow Jones a perdu 1,08 %, pour finir à 10 808,52 points, tandis que le S&P-500 a perdu 1,45 %, à 1 444,51 points. L'indice du Nasdaq a accusé une forte baisse de 2,83 %, à 3 726,52 points.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la baisse au tout début des transactions, mardi 19 septembre. Évoluant mécaniquement en sens inverse des cours, le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat en France à 10 ans remontait à 5,51 %. Sur le marché américain la veille, le rendement des emprunts du Trésor à 10 ans s'était tendu à 5,871 %, contre 5,833 % vendredi, tandis que celui de l'obligation à 30 ans était fortement remonté à 5,95 %, contre 5,80 %.

MONNAIES

L'EURO est tombé sous le seuil de 0,85 dollar, enregistrant un nouveau record historique à 0,8480 dollar, mardi à Tokyo, affecté par des ventes d'euros contre des yens. La monnaie unique a également inscrit un niveau plancher face au yen, à 90,60 yens, avant de remonter à 90,95 yens. Le dollar se négociait à 106,83 yens.

ÉCONOMIE

Vers un nouveau plan de relance au Japon

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS s'approprierait à dévoiler un nouveau plan de relance d'au moins 10 000 milliards de yens (109 milliards d'euros) pour remettre sur les rails la deuxième économie mondiale, ont indiqué mardi 19 septembre un responsable du principal parti au pouvoir et des organes de presse. Le premier ministre, Yoshiro Mori, annoncera ce collectif budgétaire pour l'exercice se terminant en mars 2001 après une rencontre avec ses principaux lieutenants, a-t-on appris auprès du ministère des finances. Le gouvernement consacrerait 3 000 à 4 000 milliards de yens à des dépenses financées par de nouvelles émissions obligataires et destinées directement à doper la demande intérieure, indique le journal économique *Nihon Keizai Shimbun*. Le reste du collectif ira pour l'essentiel à des projets d'infrastructures, mentionne-t-il.

L'Arabie saoudite est prête à augmenter « immédiatement » sa production de pétrole

LE VICE-PREMIER MINISTRE saoudien et prince héritier d'Arabie saoudite, Abdullah Bin Abdul Aziz Al Saud, a affirmé, lundi 18 septembre à Brasilia, que son pays était prêt à augmenter « immédiatement » sa production de pétrole, si c'était nécessaire, pour faire baisser le prix du brut. Peu de temps après, le ministre saoudien du pétrole, Ali Al Nouaïmi, a assuré que les prix actuels étaient amenés à baisser rapidement. « Je peux vous assurer, que sur le marché, l'offre est plus importante que la demande. Bientôt, nous allons voir les réserves augmenter et les prix baisser », a-t-il affirmé. Le baril de pétrole brut a atteint, lundi, un nouveau sommet à plus de 37 dollars, son plus haut niveau depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, sur le marché à terme de New York, en raison du regain de tensions dans le Golfe. Les Irakiens accusent en effet les Koweïtiens de voler du pétrole dans deux sites à la frontière entre les deux pays.

● **ZONE EURO : l'inflation est en légère baisse**, passant de 2,4 % en juillet à 2,3 % en août en glissement annuel, a annoncé lundi Eurostat, l'office européen de statistiques.

● **AUTRICHE : le taux d'inflation**, calculé en glissement annuel, a reculé de 0,1 point en août par rapport à juillet, s'établissant à 2,7 %, a indiqué lundi l'Institut national des statistiques.

● **ITALIE : l'indice national des prix à la consommation** a progressé de 0,1 % en août par rapport au mois précédent et de 2,6 % par rapport à août 1999, selon l'estimation définitive diffusée lundi par l'Institut national italien des statistiques.

● **FRANCE : l'excédent du commerce extérieur agroalimentaire** s'est élevé à 4,3 milliards de francs en juillet, en repli de 0,9 milliard de francs par rapport à juillet 1999, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'agriculture.

● **FINLANDE : le taux de chômage** a reculé de 0,7 % en août pour ressortir à 8,3 %, contre 9 % lors du mois correspondant de 1999, a indiqué mardi l'Office national des statistiques. Le taux corrigé des variations saisonnières s'est établi à 9,4 % en août, a précisé l'office.

● **RUSSIE : le gouvernement va augmenter de 20 % les salaires dans le secteur public** à partir du 1^{er} janvier 2001, a déclaré, lundi, le vice-premier ministre chargé du secteur social, Valentina Matvienko.

● **POLOGNE : la production industrielle** a progressé de 6,1 % en août par rapport à juillet, la hausse atteignant 9,3 % par rapport à août 1999, a indiqué lundi le Bureau national des statistiques.

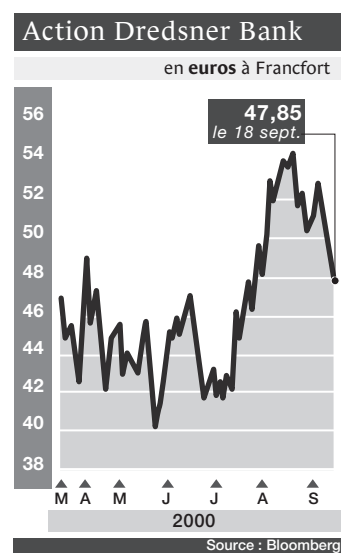
● **NIGER : la Banque mondiale** a accordé lundi au Niger un crédit de 27 milliards de francs CFA (41,16 milliards d'euros) pour soutenir ses efforts de réformes économiques et financières. Ce nouveau prêt consacre le rétablissement des relations entre le Niger et les institutions de Bretton Woods, suspendues depuis plus d'un an après l'expiration d'un programme d'ajustement signé en 1996.

● **ARGENTINE : le Fonds monétaire international** a annoncé lundi l'ouverture d'une ligne de crédit de 272 millions de dollars dans le cadre du programme d'ajustement économique et de stabilisation financière. Cette enveloppe porte à 1,376 milliard de dollars le montant de crédits accordés à l'Argentine par le FMI sur un crédit total de 1,7 milliard de dollars alloué en mars pour faire face aux turbulences financières.

VALEUR DU JOUR

La Dresdner Bank se renforce aux Etats-Unis

L'ACQUISITION, lundi 18 septembre, par la Dresdner Bank de la banque d'affaires américaine Wasserstein Perella n'a pas enthousiasmé la Bourse de Francfort. Le titre de la troisième banque privée allemande a d'abord fortement baissé, avant de terminer la journée en léger recul, à 47,85 euros (- 0,4 %). Réalisée par échange d'actions, cette prise de contrôle représente un investissement de 1,37 milliard de dollars (1,57 milliard d'euros). Outre le prix, les analystes ne sont pas convaincus du bien-fondé de cet engagement alors que la Dresdner avait annoncé en mai vouloir ancrer ses activités de banque d'investissement sur le continent européen. L'émission de 30,5 millions de nouvelles actions, nécessaire pour boucler l'opération, va en outre diluer le résultat par action en 2001. A peine remise de l'échec de son projet de fusion avec la Deutsche Bank et des pourparlers avec la Commerzbank, Dresdner « passe à nouveau à l'offensive, après une phase défensive », expliquait-on lundi 18 septembre. Avec un bénéfice de l'ordre de 400 millions de dollars en 2000, Wasserstein Perella réaliserait le meilleur exercice de son histoire. Elle va être fusionnée avec Dresdner Kleinwort Benson, banque d'investissement de Dresdner, qui avait été très bousculée par la perspective du rapprochement avec la Deutsche Bank, au printemps. La nouvelle entité sera bap-



tisée Dresdner Kleinwort Wasserstein. Elle se situera au sixième rang mondial en matière de conseil en fusions-acquisitions. Reste à savoir si elle réussira à garder l'essentiel des 550 salariés de Wasserstein, un élément-clé dans le succès du rapprochement.

La Dresdner espère ainsi conforter son indépendance. Le développement de la banque d'investissement s'accompagne d'un plan de restructuration des activités de détail, avec la suppression de 5 000 postes, soit un dixième des effectifs. La banque allemande répète qu'elle n'est plus à la recherche d'un partenaire. Mais certains observateurs continuent de la considérer comme une cible potentielle pour un groupe étranger.

Philippe Ricard à Francfort

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4680
		COUR. NORVÉGIENNE	7,9910
		COUR. SUÉDOISE	8,3930
		COURONNE TCHÈQUE	35,6680
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5692
		DOLLAR CANADIEN	1,2658
		DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0612
		DRACHME GRECQUE	338,8500
		FLORINT HONGROIS	262,1900
		ZLOTY POLONAIS	3,8968

Cours de change croisés

19/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,93523	0,85270	0,12999	1,40130	0,56151
YEN	106,92500	91,16000	13,90000	149,86000	60,01500
EURO	1,17275	1,09697	1,15245	1,64365	0,65830
FRANC	7,69315	7,19445	6,55957	10,78130	4,31735
LIVRE	0,71362	0,66730	0,60835	0,09275	0,40055
FRANC SUISSE	1,78090	1,66615	1,51880	0,23145	2,49680

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,67	5,50	5,87
ALLEMAGNE	4,50	4,76	5,34	5,81
GDE-BRETAG.	6,13	6	5,38	6,77
ITALIE	4,50	4,71	5,71	10,10
JAPON	0,35	0,34	1,86	2,65
ÉTATS-UNIS	6,47	6,15	5,87	5,94
SUISSE	2,88	3,29	3,84	4,26
PAYS-BAS	4,47	4,71	5,50	5,77

Matif

Cours 9h57	Volume 19/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	9974	86,09	86,25
Euribor 3 mois	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 18/09	Var. % 15/09
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1996	- 0,45
ALUMINIUM 3 MOIS	1625,50	- 0,34
PLOMB 3 MOIS	491,50	- 0,30
ETAIN 3 MOIS	5538	- 0,31
ZINC 3 MOIS	1158	- 0,52
NICKEL 3 MOIS	8465	- 0,06
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,92	+ 0,41
PLATINE A TERME	159667,00	+ 2,40
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	255,25	- 0,39
MAIS (CHICAGO)	185	- 0,27
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,40
SOFTS		
CAOAO (NEW YORK)	809	- 0,61

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs pétrolières ont continué d'être dopées, lundi 18 septembre, par les niveaux atteints par les cours du baril (*lire p. 22*). **BP Amoco** a fini sur un gain de 2,66 %, à 657 pence, tandis que **Shell Transport and Trading** a pris 2,43 %, à 610 pence, et que sa société sœur, **Royal Dutch**, a gagné, à la Bourse d'Amsterdam, 0,54 %, à 73,15 euros.

● La flambée des cours du pétrole a également profité aux entreprises spécialisées dans les énergies alternatives. La société d'énergie renouvelable **Plambeck Neue Energien** a bondi lundi de plus de 40 % avant de terminer en hausse de 31,17 %, à 50,20 euros, tandis qu'**Umweltkontor Renewable Energy** a pris

36,09 %, à 48,04 euros.

● L'action de la société allemande de services Internet **Gigabell** a plongé lundi de 66,23 %, à 3,85 euros, à la Bourse de Francfort après l'annonce d'une procédure judiciaire pour insolvabilité.

● Le titre **Sulzer** a chuté lundi de 8,53 %, à 1180 francs suisses, à la suite de l'annonce par la direction du groupe de son intention de se séparer d'une partie de ses activités et de se recentrer sur le médical.

● L'action **Zurich Allied** a continué d'être mal orientée à la suite des mauvais résultats semestriels publiés la semaine dernière par le groupe anglo-suisse. Elle a reculé lundi de 3,87 %, à 769 francs suisses.

19/09 10h09

AUTOMOBILE

Code pays	Cours en euros	% Var. 18/09
AUTOLIV SDR	SE	25,50 - 0,47
BASF AG	BE*	41,10 + 1,23
BMW	DE*	37,45 + 2,04
CONTINENTAL AG	DE*	20 - 2,04
DAIMLERCHRYSLER	DE*	54,50 + 0,28
FIAT	IT*	27,43 + 0,22
FIAT PRIV.	IT*	17,60 - 0,85
MICHELIN /RM	FR*	31,15 - 5,03
PEUGEOT	FR*	208,80 - 1,51
PIRELLI SPA	IT*	2,99 - 0,99
DR ING PORSCHE	DE*	4050
RENAULT	FR*	47,17 - 2,04
VALEO /RM	FR*	49,05 - 11,62
VOLKSWAGEN	DE*	50,30 + 0,80
DJ E STOXX AUTO P		225,84 - 0,60

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,03 + 0,12
ABN AMRO HOLDIN	NL*	26,96 - 0,11
ALL & LEICS	GB	8,94 + 1,30
ALLIED IRISH BA	GB	17,63 - 1,65
ALPHA BANK	GR	42,79 + 0,24
B PINTO MAYOR R	PT*	26,69
BANK AUSTRIA AG	AT*	59 - 0,67
BANK OF IRELAND	GB	12,24 - 1,19
BANK OF PIRAEUS	GR	19,12 - 0,38
BK OF SCOTLAND	GB	9,42 - 0,86
BANKINTER R	ES*	48,29 + 0,04
BARCLAYS PLC	GB	28,28 - 0,63
BAYR. HYPO-LUVER	DE*	61,10 - 0,33
BCA AG.MANTOVAN	IT*	9,75 - 1,02
BCA FIDEURAM	IT*	19,90 + 1,53
BCA INTESA	IT*	4,28 - 0,23
BCA LOMBARDA	IT*	10,28 + 0,69
MONTE PASCHI SI	IT*	4,87
BCA P.BERG-CV	IT*	20,74 - 1,47
BCA P.MILANO	IT*	7,39 - 0,40
B.P.VERONA E S.	IT*	13,60 - 1,73
BCA ROMA	IT*	1,22
BBVA R	ES*	16,82 - 0,53
ESPIRITO SANTO	PT*	18
BCO POPULAR ESP	ES*	33,45 - 0,45
BCP R	PT*	5,96
BIPOP CARIRE	IT*	101,50
BNL	IT*	3,83
BNP PARIBAS /RM	FR*	100,70 - 0,89
BSCH R	ES*	12,13 - 0,82
CHRISTIANA BK	NO	6,04
COMIT	IT*	5,88 + 1,03
COMM.BANK OF GR	GR	56,28 + 1,71
COMMERZBANK	DE*	32,75 + 0,15
CREDIT LYONNAIS	FR*	42,92 + 0,05
DANSKE BANK	DK	137,25 + 0,49
DNB HOLDING -A	NO	4,86
DEUTSCHE BANK N	DE*	96,25 - 0,26
DEXIA	BE*	156 + 0,84
DRESDNER BANK N	DE*	47,80
EFG EUROBK ERGA	GR	28,33 - 2,14
ERSTE BANK	AT*	49,80 - 0,60
FOERENINGSSB A	SE	15,31 + 0,39
HALIFAX GROUP	GB	8,45 - 0,77
HSBC HLDG	GB	15,93 - 0,21
IKB	DE*	16,05 + 0,31
KBC BANCASSURAN	BE*	48,75 - 0,17
LLOYDS TSB	GB	9,88 - 0,71
NAT BANK GREECE	GR	45,30 + 2,47
NATEXIS BQ POP.	FR*	92 + 0,55
NORDIC BALTIC H	SE	7,39 - 0,80
NORDIC BALTIC H	DK	8,30 - 0,80
ROLO BANCA 1473	IT*	20,76 + 0,63
ROYAL BK SCOTL	GB	22,62 - 0,14
S-E-BANKEN -A	SE	12,99
SAN PAOLO IMI	IT*	18,87 - 0,16
STANDARD CHART	GB	15,29 - 0,53
ST GENERAL-A/	FR*	67,50 - 0,22
SV HANDEK -A	SE	17,40
SWEDISH MATCH	SE	3,55 - 0,67
UBS N	CH	164,10 - 0,79
UNICREDITO ITAL	IT*	5,61 - 0,53
UNIDANMARK -A	DK	85,70
XIOSBANK	GR	20,07
DJ E STOXX BANK P		348,07 - 0,35

BOC GROUP PLC

BOC GROUP PLC	GB	14,98 - 0,22
CELANESE N	DE*	18,75 + 0,81
CIBA SPEC CHEM	CH	65,51 + 0,05
CLARIANT N	CH	376,11 + 0,70
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,90 + 0,98
DSM	NL*	32,20 + 0,37
EMS-CHEM HOLD A	CH	4988,51 + 0,46
ICI	GB	6,69 - 0,49
KEMIRA	FI*	5,60 - 0,36
LAPORTE	GB	6,76 + 0,98
LONZA GRP N	CH	550,71 + 0,84
NORSK HYDRO	NO	50,68
RHODIA	FR*	14,08 + 0,36
SOLVAY	BE*	67 + 0,75
TESSENDERLO CHE	BE*	38 - 0,37
DJ E STOXX CHEM P		344,26 + 0,36

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE*	270,30 + 1,62
AZEO	FR*	68,70 - 0,58
GBL	BE*	280,60 - 1,37
GEVAERT	BE*	45,31 - 2,35
INCHCAPE	GB	4,72
MYTILINEOS	GR	8,35
UNAXIS HLDG N	CH	316,38 - 0,21
ORKLA	NO	22,53
SONAE SGPS	PT*	1,69
TOMKINS	GB	3,13
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	4,97 - 3,19
EIRCOM	IR*	2,48 - 0,80
BRITISH TELECOM	GB	13,24 + 1,51
CABLE & WIRELES	GB	16,77 + 1,19
DEUTSCHE TELEKO	DE*	42,50 + 0,95
E.BISCOM	IT*	180,50 + 1,40
EIRCOM	IE	2,48 - 0,80
ELISA COMMUNICA	IE	43,05 - 2,16
ENERGIS	GB	45,11
EQUANT NV	DE*	47 - 1,05
EUROPOLITAN HLD	SE	12,03
FRANCE TELECOM	FR*	122,30 - 0,57
HELLENIC TELE (GR	22,58 - 3,10
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	7,20 - 2,44
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	14,55 - 1,69
MANNESMANN N	DE*	202 + 2,28
MOBILCOM	DE*	108,40 - 1,45
PANAFON HELLENI	GR	11,07 - 1,06
PORTUGAL TELECO	PT*	11,77
SONERA	FI*	34,55 - 1,57
SWISSCOM N	CH	309,81 + 0,11
TELE DANMARK -B	DK	67,09 - 1,96
TELECEL	PT*	14,77
TELECOM ITALIA	IT*	13,05 + 0,15
TELECOM ITALIA	IT*	6,40 - 0,31
TELIA	SE	7,51 - 0,79
T.I.M.	IT*	9,63 + 0,84
TISCALI	IT*	43,30 - 0,46
VERSATEL TELECO	NL*	31,75 - 2,61
VODAFONE GROUP	GB	4,31 - 0,75
DJ E STOXX TCOM P		896,80 - 0,15

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	39,88 - 0,30
AKTOR SA	GR	9,19 + 7,79
UPONOR -A	FI*	20,10
NATEXIS BQ POP.	FR*	92 + 0,55
NORDIC BALTIC H	SE	7,39 - 0,80
NORDIC BALTIC H	DK	8,30 - 0,80
ROLO BANCA 1473	IT*	20,76 + 0,63
ROYAL BK SCOTL	GB	22,62 - 0,14
S-E-BANKEN -A	SE	12,99
SAN PAOLO IMI	IT*	18,87 - 0,16
STANDARD CHART	GB	15,29 - 0,53
ST GENERAL-A/	FR*	67,50 - 0,22
SV HANDEK -A	SE	17,40
SWEDISH MATCH	SE	3,55 - 0,67
UBS N	CH	164,10 - 0,79
UNICREDITO ITAL	IT*	5,61 - 0,53
UNIDANMARK -A	DK	85,70
XIOSBANK	GR	20,07
DJ E STOXX BANK P		348,07 - 0,35

PRODUITS DE BASE

ACERLARIA	ES*	9,33 + 0,65
ACERINOX R	ES*	31,30 - 0,95
ALUMINIUM GREEK	GR	45,30 - 0,97
ANGLO AMERICAN	GB	61,27 + 0,13
ASSIDOMAEN AB	SE	17,69 - 1
BEKAERT	BE*	48,90 + 1,66
BILLITON	GB	4,45 - 2,17
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	35,85 + 0,14
BUNZL PLC	GB	6,38
CORUS GROUP	GB	1 - 1,61
ELVAL	GR	4,72 - 2,44
ISPAT INTERNATI	NL*	7,20 + 2,13
JOHNSON MATTHEY	GB	17,21
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,50
METSÄE-SERLA -B	FI*	7,90
HOLMEN -B	SE	27,52
OUTOKUMPU	FI*	9,90
PECHINEY-A	FR*	48,10 - 2,83
RAUTARUUKKI K	FI*	4,15 + 0,97
RIO TINTO	GB	18,82 - 1,30
SIDENOR	GR	5,28 - 0,56
SILVER & BARYTE	GR	33,05 - 0,09
SMURFIT JEFFERS	GB	1,92
STORA ENSO -A	FI*	10,40 + 0,48
STORA ENSO -R	FI*	10,45 - 0,48
SVENSKA CELLULO	SE	21,09
THYSSENKRUPP	DE*	16,35 + 0,93
UNION MINIERE	BE*	38,80 - 0,51
UPM-KYMMENE COR	FI*	30,25 + 0,57
USINOR	FR*	11,83 - 0,17
VOHSTALCO	GR	14,95 - 0,88
VIEST-ALPINE ST	AT*	28,70
DJ E STOXX BASI P		162,93 - 0,06

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR*	134 - 0,45
AKZO NOBEL NV	NL*	46,53 + 0,06
BASF AG	DE*	41,10 + 1,23
BAYER AG	DE*	43,40 + 0,81

BOC GROUP PLC

BOC GROUP PLC	GB	14,98 - 0,22
CELANESE N	DE*	18,75 + 0,81
CIBA SPEC CHEM	CH	65,51 + 0,05
CLARIANT N	CH	376,11 + 0,70
DEGUSSA-HUELS	DE*	30,90 + 0,98
DSM	NL*	32,20 + 0,37
EMS-CHEM HOLD A	CH	4988,51 + 0,46
ICI	GB	6,69 - 0,49
KEMIRA	FI*	5,60 - 0,36
LAPORTE	GB	6,76 + 0,98
LONZA GRP N	CH	550,71 + 0,84
NORSK HYDRO	NO	50,68
RHODIA	FR*	14,08 + 0,36
SOLVAY	BE*	67 + 0,75
TESSENDERLO CHE	BE*	38 - 0,37
DJ E STOXX CHEM P		344,26 + 0,36

CONGLOMÉRATS

D'IETTEREN SA	BE*	270,30 + 1,62
AZEO	FR*	68,70 - 0,58
GBL	BE*	280,60 - 1,37
GEVAERT	BE*	45,31 - 2,35
INCHCAPE	GB	4,72
MYTILINEOS	GR	8,35
UNAXIS HLDG N	CH	316,38 - 0,21
ORKLA	NO	22,53
SONAE SGPS	PT*	1,69
TOMKINS	GB	3,13
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	4,97 - 3,19
EIRCOM	IR*	2,48 - 0,80
BRITISH TELECOM	GB	13,24 + 1,51
CABLE & WIRELES	GB	16,77 + 1,19
DEUTSCHE TELEKO	DE*	42,50 + 0,95
E.BISCOM	IT*	180,50 + 1,40
EIRCOM	IE	2,48 - 0,80
ELISA COMMUNICA	IE	43,05 - 2,16
ENERGIS	GB	45,11
EQUANT NV	DE*	47 - 1,05
EUROPOLITAN HLD	SE	12,03
FRANCE TELECOM	FR*	122,30 - 0,57
HELLENIC TELE (GR	22,58 - 3,10
HELS.TELEPH E	FI*	102,60
KINGSTON COM	GB	7,20 - 2,44
KONINKLIJKE KPN	NL*	105,70
LIBERTEL NV	NL*	14,55 - 1,69
MANNESMANN N	DE*	202 + 2,28
MOBILCOM	DE*	108,40 - 1,45
PANAFON HELLENI	GR	11,07 - 1,06
PORTUGAL TELECO	PT*	11,77
SONERA	FI*	34,55 - 1,57
SWISSCOM N	CH	309,81 + 0,11
TELE DANMARK -B	DK	67,09 - 1,96
TELECEL	PT*	14,77
TELECOM ITALIA	IT*	13,05 + 0,15
TELECOM ITALIA	IT*	6,40 - 0,31
TELIA	SE	7,51 - 0,79
T.I.M.	IT*	9,63 + 0,84
TISCALI	IT*	43,30 - 0,46
VERSATEL TELECO	NL*	31,75 - 2,61
VODAFONE GROUP	GB	4,31 - 0,75
DJ E STOXX TCOM P		896,80 - 0,15

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	39,88 - 0,30
AKTOR SA	GR	9,19 + 7,79
UPONOR -A	FI*	20,10
NATEXIS BQ POP.	FR*	92 + 0,55
NORDIC BALTIC H	SE	7,39 - 0,80
NORDIC BALTIC H	DK	8,30 - 0,80
ROLO BANCA 1473	IT*	20,76 + 0,63
ROYAL BK SCOTL	GB	22,62 - 0,14
S-E-BANKEN -A	SE	12,99
SAN PAOLO IMI	IT*	18,87 - 0,16
STANDARD CHART	GB	15,29 - 0,53
ST GENERAL-A/	FR*	67,50 - 0,22
SV HANDEK -A	SE	17,40
SWEDISH MATCH	SE	3,55 - 0,67
UBS N	CH	164,10 - 0,79
UNICREDITO ITAL	IT*	5,61 - 0,53
UNIDANMARK -A	DK	85,70
XIOSBANK	GR	20,07
DJ E STOXX BANK P		348,07 - 0,35

PRODUITS DE BASE

ACERLARIA	ES*	9,33 + 0,65
ACERINOX R	ES*	31,30 - 0,95
ALUMINIUM GREEK	GR	45,30 - 0,97
ANGLO AMERICAN	GB	61,27 + 0,13
ASSIDOMAEN AB	SE	17,69 - 1
BEKAERT	BE*	48,90 + 1,66
BILLITON	GB	4,45 - 2,17
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	35,85 + 0,14
BUNZL PLC	GB	6,38
CORUS GROUP	GB	1 - 1,61
ELVAL	GR	4,72 - 2,44
ISPAT INTERNATI	NL*	7,20 + 2,13
JOHNSON MATTHEY	GB	17,21
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,50
METSÄE-SERLA -B	FI*	7,90
HOLMEN -B	SE	27,52
OUTOKUMPU	FI*	9,90
PECHINEY-A	FR*	48,10 - 2,83
RAUTARUUKKI K	FI*	4,15 + 0,97
RIO TINTO	GB	18,82 - 1,30
SIDENOR	GR	5,28 - 0,56
SILVER & BARYTE	GR	33,05 - 0,09
SMURFIT JEFFERS	GB	1,92
STORA ENSO -A	FI*	10,40 + 0,48
STORA ENSO -R	FI*	10

VALEURS FRANÇAISES

Le titre Michelin chutait de 5,3 %, à 31,06 euros, mardi 19 septembre en début de séance, après l'annonce d'un recul de 29 % de son bénéfice net, à 210 millions d'euros au premier semestre, et d'un recul de 9,4 % de son résultat d'exploitation, à 540 millions. L'action Air France s'inscrivait en hausse de 0,73 %, à 20,7 euros, mardi matin. Le groupe Alitalia a indiqué, à Financial Times du 19 septembre, qu'il poursuivait des discussions avec le français et Swissair. Le titre Vivendi perdait 1,38 %, à 89,45 euros, mardi dans les premiers échanges. Le président de la société, Jean-Marie Messier, a déclaré que la baisse de l'euro pourrait provoquer un renchérissement de 10 % du prix de rachat de Seagram. L'action Valeo a ouvert mardi en baisse de 10 %, à 49,95 euros, après que le groupe eut annoncé qu'il ne serait pas en mesure de tenir son objectif de marge opérationnelle de 7 % en 2000. L'action de courtier en ligne Fimatex cédait 1,57 % mardi matin, à 17,52 euros, après l'annonce d'une perte de 4,4 millions d'euros au premier semestre. La société table désormais sur 145 000 comptes fin 2000, contre 102 000 auparavant. L'action Groupe André gagnait 3,33 %, à 133,5 euros, mardi matin. La société a annoncé qu'elle allait mettre en œuvre une profonde réorganisation de sa stratégie industrielle (lire p. 22).

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 19 SEPTEMBRE Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 22 septembre

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists various companies like BNP PARIBAS, AIR FRANCE, and others.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like IMERY, IMMUEBLES DE FCE, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like TOTAL FINA ELF, AMERICAN EXPRESS, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, BARRICK GOLD, and others.

International

Table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, BARRICK GOLD, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 18 SEPTEMBRE Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like CEREP, CHEMUNEX, CMT MEDICAL, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like NICOX, NILITEC, OPTIMA DIREC, etc.

Table of new market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like ALTEN, APRIL S.A., ARES GRP, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 19 SEPTEMBRE Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like AB GROUPE, ACTIELEC REG., ACTIELEC TEC, etc.

Table of second market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 18 septembre

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date', and 'Cours'. Lists various investment vehicles like AGIPI, BNP, and others.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like ÉCUR. OBLIG. INTERNAT., ÉCUR. TRIMESTRIEL D., etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like EPARCIC, EUROIC LEADERS, EUROPE RÉGIONS, etc.

Table of SICAV and FCP data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Lists companies like INTERSÉLECTION FR. D., SÉLECT DÉFENSIF C., etc.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Des informaticiens, des biologistes, des roboticiens et des spécialistes du comportement animal se sont retrouvés à Paris, du 11 au 16 septembre, à l'occasion de la

sixième conférence internationale SAB 2000 sur la « *simulation des comportements adaptatifs* ». ● CES SCIENTIFIQUES renversent la perspective des recherches en intelli-

gence artificielle, qui n'ont pu encore réussir à synthétiser les fonctions humaines les plus évoluées. ● LA NOUVELLE APPROCHE, plus modeste, consiste à décortiquer des systèmes

biologiques, et à reproduire leurs modes d'apprentissage sur les robots. ● LES « ANIMATS » ainsi créés copient les processus évolutionnistes les plus darwiniens de la nature, ce

qui permet chez eux l'émergence de comportements « intelligents ». Les premières applications, notamment des jouets, sortent aujourd'hui des laboratoires.

Les roboticiens invitent Darwin dans leurs laboratoires

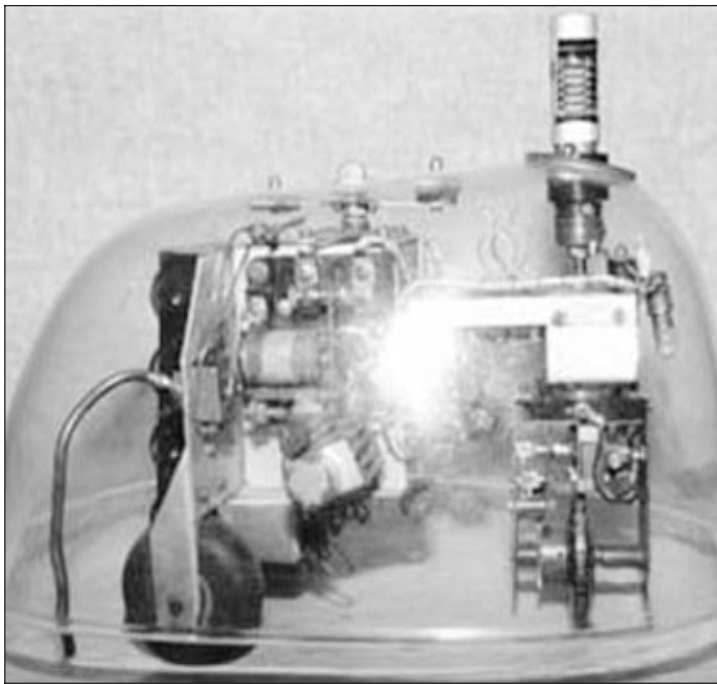
L'intelligence artificielle, qui devait mimer toute la complexité du vivant, n'a pas tenu ses promesses. Une approche plus modeste visant à recréer des comportements élémentaires, puis à les associer en les laissant évoluer, connaît de premiers et prometteurs succès

« *TOUS, nous cherchons à comprendre l'intelligence* », résume Stewart W. Wilson, chercheur de l'université de l'Illinois (Etats-Unis) et co-organisateur de la conférence internationale « Des animaux aux animats », qui s'est tenue au Collège de France, à Paris, du 11 au 16 septembre. Consacrée à la simulation des comportements adaptatifs, elle réunissait des chercheurs d'horizons divers, mais qui tous partagent l'ambition d'exploiter les mécanismes du cerveau ainsi que la psychologie des êtres vivants pour construire... des machines et des robots, dont le fonctionnement s'inspire du comportement animal. D'où le néologisme d'« animats ».

Pour Herbert L. Roitblat, spécialiste des dauphins à l'université d'Hawaï, les recherches en intelligence artificielle ont subi une profonde évolution depuis les années 80. « *A l'époque, on pensait que le langage était le secret de l'intelligence et qu'il suffisait de créer un ensemble de règles, une syntaxe, pour décrire un problème et créer une machine capable de le traiter*, rappelle-t-il. Cela a permis de concevoir des logiciels de jeu d'échecs qui battent les meilleurs joueurs humains, mais pas de créer un robot capable de marcher. »

« *Notre approche est triple, précise Jean-Arcady Meyer, responsable d'Animatlab au laboratoire d'informatique de Paris-VI (LIP6). On commence par décortiquer un système biologique, ensuite on cherche à comprendre comment les êtres vivants apprennent pour faire apprendre les robots. Enfin, on peut copier la nature dans ses processus évolutionnistes.* »

La vision des abeilles fait partie de ces systèmes. Ainsi Mandyam Srinivasan, de l'université de Canberra (Australie), a-t-il étudié la façon dont ces hyménoptères utilisent le flux optique – le mouvement des images défilant devant leurs yeux à facettes – pour se diriger. En les entraînant à voler dans un tunnel dont les murs étaient recouverts de bandes verticales de taille variable, il a pu extraire des informations transposables à des systèmes de commande d'un robot doté de deux caméras panoramiques. « *Il n'a pas besoin de connaître l'environnement dans lequel il évolue, il se fie uniquement à la déformation de l'image enregistrée par ses caméras,*



PHOTOS D.R.

La « tortue » artificielle (à gauche) du Britannique Grey Walter, datant des années 40, est l'ancêtre des « animats » actuels. Le cafard sous électrodes (à droite) du Suisse Raphael Holzer préfigure les futurs liens entre électronique et matière vivante.



note Mandyam Srinivasan. *Le robot peut ensuite revenir directement en ligne droite à son point de départ.* » Son équipe travaille à la mise au point d'un hélicoptère autonome capable de voler en rase-mottes en s'inspirant du même principe.

« LA BIONIQUE EN ÉMERGENCE »

« *On peut parvenir à des résultats similaires grâce à l'évolution* », indique Jean-Arcady Meyer, dont l'équipe s'est spécialisée dans la sélection artificielle de systèmes de contrôle de robot. Cette approche « darwinienne » consiste à faire évoluer des comportements en croisant des algorithmes de commande et en ne retenant que les plus adaptés. L'informatique est un outil prodigieux pour les simuler, et multiplier les générations. Certains chercheurs ont ainsi modélisé le mode de locomotion de la salamandre, et obtenu des lignes capables de se déplacer avec aisance. La revue *Nature* (31 août) décrivait récemment comment Hod Lipson et Jordan Pollack, de l'université Brandeis (Massachusetts), ont fait évoluer des robots capables de se mouvoir et de commander leur propre construction à partir d'un réseau neuronal.

Une autre approche consiste à créer des interfaces entre circuits électroniques et êtres vivants. Raphael Holzer, de l'Ecole polytechnique de Lausanne, a pu télécommander un cafard à l'aide de quatre électrodes. D'autres projets consistent à disposer des cellules nerveuses sur des supports électroniques, et à mesurer les influx électriques. Cette combinaison de la puce et de la boîte de Petri a permis à un chercheur du California Institute of Technology de contrôler un « animat » de synthèse par des neurones mis en culture. Un cerveau de lamproie a même pu guider son « clone » informatique sur ordinateur.

In fine, ces technologies rejoignent les recherches sur les divers implants visant à pallier certains handicaps humains. « *La bionique est en émergence* », confirme Alain Berthoz, titulaire de la chaire de physiologie de la perception au Collège de France, d'accord avec ses collègues pour constater que cette nouvelle discipline ne pourra faire l'économie d'une réflexion éthique.

Michel Alberganti et Hervé Morin

H. M.

DESCRIPTIONS TROP COMPLEXES

L'intelligence artificielle bute en effet sur les situations « impossibles à décrire avec un jeu d'instructions ». Une telle simplification de la description du réel conduit à l'échec, malgré l'explosion de la puissance des ordinateurs. « *Désormais, nous nous focalisons sur des problèmes plus ordinaires* », indique Herbert Roitblat. Pour Stewart Wilson, « *le problème, c'est de comprendre la perception qui permet au milieu d'un déluge d'informations de distinguer ce qui lui donne sens* ». D'où l'étude d'animaux dont les aptitudes, même inférieures à celles de l'homme, restent encore hors de portée des robots.

Le pionnier méconnu de cette discipline est le neurophysiologiste britannique Grey Walter, qui eut le génie de créer dès les années 40 des animaux artificiels – il s'agissait de « tortues ». Non pour en faire des instruments au service de l'homme, mais pour en étudier, tel un ethnologue, le comportement. Ce faisant, il a jeté les bases d'une écologie des robots en observant les interactions entre plusieurs congénères, ce que font aujourd'hui encore ses continuateurs, médusés par ses intuitions.

« *CE N'EST PAS VRAIMENT du transfert de technologie, plutôt du transfert d'inspiration* », résume Herbert Roitblat, co-organisateur de la conférence SAB 2000. Spécialiste de l'écholocation chez les dauphins, qu'il étudie depuis quinze ans à l'université de Hawaï, il a créé en Californie une start-up, DolphinSearch, qui vient de lancer sur le marché américain un moteur de recherche révolutionnaire, KnowledgeBox, inspiré du système de sonar utilisé par les mammifères marins pour localiser obstacles et proies dans l'obscurité abyssale.

Herbert Roitblat, qui a commencé sa carrière à l'université Columbia où il étudiait la cognition chez les pigeons, a ensuite tenté de modéliser le système de reconnaissance de forme extrêmement performant du dauphin, capable de discerner diverses espèces de poissons, même enfouies dans le sable. « *Le dauphin émet un « clic », et lorsque le son revient vers lui, son cerveau procède à un analyse de ce spectre sonore* », explique le chercheur. Ce n'est pas une simple frange de fréquences qui renseigne l'animal sur la forme de l'objet, mais bien l'ensemble de l'« enveloppe » fournie par l'écho, et qu'il compare aux spectres d'objets qu'il a déjà mémorisés.

Herbert Roitblat a mis au point des réseaux neuronaux, ces systèmes électroniques qui miment l'organisation du cerveau, capables de procéder de la même manière. L'idée – financée par la Navy – était d'aboutir à des dispositifs capables de détecter les mines sous-marines, que

les sonars classiques ont beaucoup de difficultés à repérer à cause des « bruits » engendrés par les reliefs tourmentés des fonds marins.

Mais il y a un an et demi, un de ses collègues lui a parlé de ses difficultés à trouver un moteur de recherche capable de « sortir » des informations pertinentes dans la masse de documents qu'engrangent les entreprises dans leurs réseaux Intranet. « *Je me suis dit que ce mode de reconnaissance de forme pouvait parfaitement servir à faire des recherches dans des bases de données textuelles* », se souvient Herbert Roitblat. Il suffisait d'adapter les réseaux neuronaux qu'il avait développés pour qu'ils apprennent à reconnaître non seulement les mots d'un texte, ce qui est trivial, mais surtout les relations entre eux, afin d'être capables d'en déduire le contexte. « *Car c'est le contexte qui m'indique quel est le sens du mot « strike » parmi les 82 définitions [coup gagnant au bowling, grève, découverte, balle manquée au base-ball, etc.] rencontrées dans un dictionnaire* », résume-t-il.

UN BOÎTIER LOUÉ 10 DOLLARS PAR MOIS

Les moteurs de recherche classiques, qui rapatrient tous les documents contenant le(s) mot (s)-clé(s), sont strictement booléens – relatifs au langage binaire –, et se laissent le plus souvent piéger par la polysémie, submergeant de réponses le malheureux internaute. La KnowledgeBox contourne ce problème. Elle dresse, en comparant la co-occurrence des mots dans les

textes qu'elle ingurgite, un « profil sémantique » de chaque document – équivalent de l'écho sonar perçu par le dauphin. Le réseau neuronal se fait ainsi une image du jargon employé par la communauté des utilisateurs de l'Intranet que la KnowledgeBox a analysé. Et lorsqu'un des membres de cette communauté l'interroge, elle sait tenir compte de son langage particulier. « *Nous avons fait une démonstration devant des banquiers, pour qui le mot « dérivative » désigne des contrats futurs*, raconte Herbert Roitblat. *La KnowledgeBox a rapatrié des textes où ce mot n'apparaissait pas, mais qui parlaient précisément de contrats à venir.* »

La KnowledgeBox, qui se présente sous la forme d'une simple boîte branchée sur le serveur des entreprises, ne sera pas vendue, mais louée – 10 dollars (11,5 €) par mois et par utilisateur. La version française n'est pas encore disponible, car le système nécessite un apprentissage préalable des racines des mots de la langue utilisée. Pour l'heure, il n'est pas question d'appliquer la méthode à la recherche d'informations sur Internet, « *car le financement par la publicité ne serait pas rentable* ». Des concurrents ne risquent-ils pas de s'engouffrer sur le même marché en s'inspirant, par exemple, de l'écholocation chez la chauve-souris ? « *Je ne pense pas*, sourit Herbert Roitblat. *Nous avons été très soigneux dans la rédaction de nos brevets.* »

Le sonar des dauphins pour sonder intelligemment l'Intranet

Aibo, moitié chien savant, moitié chien parlant

AIBO deviendra-t-il le premier jouet capable d'apprendre à parler ? Frédéric Kaplan y croit, même si l'avenir de ses travaux reste suspendu aux décisions des dirigeants de Sony. Le géant nippon de l'électronique finance en effet les recherches du Computer Science Laboratory (CSL) installé au cœur de Paris. Sous la direction de Luc Steels, une équipe de chercheurs explore les mécanismes de la création du langage. La seconde phase de l'expérience *The Talking Heads* (Les têtes parlantes) s'est achevée le 10 août.

Il s'agissait de laisser de petits logiciels, les « agents », créer eux-mêmes le vocabulaire nécessaire à la description d'un univers simplifié constitué de formes géométriques colorées disposées sur un tableau blanc (*Le Monde* du 11 mars). Ces robots logiciels ont ainsi inventé des termes qui n'appartiennent qu'à eux : *wabaku, gogeluga, saxetufe, to-bido, xotefiga*... Une trentaine de mots ont finalement été reconnus et acceptés par une communauté d'environ 3 600 agents, qui ont réévalué plus de 500 000 « jeux » afin de créer cet embryon d'une communication verbale entre des êtres artificiels.

Ces travaux pourraient trouver une application concrète grâce au robot chien Aibo créé par Sony (*Le Monde interactif* du 6 septembre

1999). Outre ses étonnantes facultés d'apprentissage de comportement telles que jouer avec une balle, « l'animal » commence à apprendre à parler. Frédéric Kaplan a présenté les premiers résultats CSL dans ce domaine lors de la conférence qui vient de se tenir au Collège de France. Le vocabulaire de l'unique exemplaire d'Aibo dont dispose le laboratoire est riche aujourd'hui d'une vingtaine de mots de langue anglaise.

« VA CHERCHER LA BALLE »

Le chercheur a montré comment le robot pouvait apprendre le mot « ball » et l'associer à une balle rouge, une couleur qu'il distingue particulièrement bien. Ensuite, il lui a demandé, après l'avoir lancée, d'aller la chercher. Après quelques hésitations, il a réussi. Pour l'instant, ce système manque d'autonomie. Aibo reste lié par une antenne radio à un ordinateur, qui effectue à la fois reconnaissance de forme et de mots. Malgré cette petite faiblesse, l'expérience a mérité l'assemblage de ceux qui participaient à la conférence lorsqu'ils ont entendu Aibo « prononcer » le mot « ball » alors que Frédéric Kaplan présentait l'objet à « l'animal ». Quel ne fut pas non plus leur étonnement de le voir se diriger aussitôt vers la balle dès qu'il entendait : « *Find the ball* » (Va

chercher la balle). Pour l'instant, l'apprentissage d'Aibo se limite aux relations que son maître entretient avec lui pour lui permettre d'asso-

cier objets et mots qui les décrivent. « *Expliquer une action, le sens d'un verbe, est beaucoup plus délicat* », reconnaît le chercheur. Frédéric Ka-

plan admet également que les séances d'apprentissage sont parfois motivés d'ennervement... comme dans les vraies écoles !

Pour contourner ces obstacles, le chercheur a imaginé un autre mode d'apprentissage, qui s'inspire directement des *Talking Heads*. Une expérience, où de nombreux « agents » jouent ensemble et où chaque partie consiste à faire décrire un objet par deux d'entre eux. Chacun propose le mot correspondant dans son vocabulaire. S'ils sont identiques, la partie est gagnée et le mot accepté. Dans le cas contraire, les deux agents repartent en conservant en mémoire le terme utilisé par leur partenaire. C'est la répétition de ce processus des dizaines de milliers de fois, qui permet ainsi de forger un vocabulaire commun.

DISCUSSION ENTRE CANIDÉS

Pour Frédéric Kaplan, cette collaboration entre êtres artificiels peut s'appliquer au chien Aibo. Rien n'empêche le petit robot de Sony de dialoguer à l'occasion avec ses semblables. De telles rencontres risquent d'être rares, parce que le robot-chien reste à la maison, ne pourrait-on pas dissocier le corps des Aibos de leur « esprit logiciel » ? Pas de problème, car un logiciel peut facilement « voyager » pendant la nuit, ou, par exemple,

M. AL.

CONCOURS & EXAMENS

« *Le hasard ne favorise que les esprits préparés* » Louis Pasteur

MÉDECINE - PHARMACIE

4 majors nationaux 2000

PARAMÉDICAL

3 majors nationaux 2000

VISITEUR MEDICAL

Lyon : 90 % de réussite promotion 2000

CARRIERES SOCIALES

Clermont Ferrand

BTS OPTICIEN LUNETIER

Lyon, Montpellier

DROIT - SCIENCES POLITIQUES

Prépa. annuelle - Prépa. d'été

CRPE

Lyon, Paris, Grenoble, Dijon, Clermont-Ferrand

COURS GALIEN

Enseignement supérieur privé déclaré dans le cadre de la loi du 12 juillet 1875
Direction Générale : Docteur Jean François PONCET

Paris : 92 rue de Rennes 75 006 PARIS Métro : St Sulpice Tél : 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Luminère 69 008 LYON Métro : Mouton-Rouge Tél : 04 78 00 06 20
Clermont : Pole Gambetta - 4 av. Marx Dornay 63 000 CLERMONT FERRAND Tél : 04 73 29 32 32
Grenoble : Ile Verte - 18 rue Aimon de Chissé 38 000 GRENOBLE Tél : 04 76 03 15 99
St Etienne : Résidence L'Ambli - 31 rue du 11 Novembre 42 100 ST ETIENNE Tél : 04 77 43 95 00
Montpellier : Espace Pitor Bal E - Place J. Mirouze 34 000 MONTPELLIER Tél : 04 67 61 95 42
Dijon : 32 rue Chabot Channy 21 000 DIJON Tél : 03 80 66 26 00



Le banquet des toqués

Un guide de référence, un grand chef et de drôles d'invités

IL EST dans ses petits souliers, Senderens, non que le nombre lui fasse peur, mais là, le parterre s'annonce particulièrement coriace à gérer. Responsable de ce trac, le Guide rouge. Une histoire assez savoureuse.

On se souvient qu'en avril, tout en virant à l'écarlate, lord Bibendum faisait savoir aux populations encore en état de bien manger, qu'il venait juste de prendre cent ans et que tout allait encore bien pour lui, toujours soutenu avec vigueur dans sa démarche par des lecteurs jamais lassés de la raide rigueur de ses appréciations.

Il se modernisait en ne cédant rien aux disciplines de l'ordre. Anonymat complet jusqu'à l'interrogatoire final des cuisiniers passés au crible ; jugements sans appel et sans recours. Clair et net. Tiré à plus de huit cent mille exemplaires, l'ouvrage fut reçu avec intérêt par ses habitués. Innovation, le grand muet admettait pour la première fois des commentaires souples et adroits sur l'ambiance et les principales qualités des endroits retenus. Bel effort.

Côté célébration, pas de grandiloquence, pas d'excès, pas de ces choses festives et triviales qui fardent l'événement d'un manque de tenue évident. Les enquêteurs étaient déjà repartis sur la route ; l'édition 2001 tournait. Travail, travail. Mais la proie pourtant restait tentante. Les spécialistes de l'os médiatique toujours bon à ronger rôdaient. Comment dessouder ces coincés et leur faire admettre que cent ans de messes basses valaient bien un oratorio ?

Finement conseillée, *L'Hôtellerie*, revue reconnue de la profession, allait trouver le passage en décrétant sa soirée annuelle dédiée aux brigades volantes de Bernard Naegelen, l'actuel patron du guide, et par là à la mission cruelle mais nécessaire de tous ses prédécesseurs. Le Michelin notre sauveur. Dans la corbeille de reconnaissance, un dia-



DESSIN DESCLOZEUX

mant brut, mais qui valait déjà son pesant de carats : les trente-huit trois-étoillés d'Europe invités, le 5 octobre, à venir rendre hommage à Paris à leur bienfaiteur.

L'affaire se déroulerait en deux temps. Déjeuner privé des chefs des chefs dans un restaurant de la capitale, suivi, le soir, avec les mêmes, d'un puissant raout au Pavillon Gabriel. C'est donc ce sommet des stars que Senderens est chargé d'accueillir sur le tarmac de bois précieux de son Lucas-Carton en ouverture de la journée déjà légendaire. On comprend mieux ses sueurs froides et la légère appréhension qu'il avait à composer un menu pouvant plaire à l'ensemble des délégations. Français, Allemands, Belges, Espagnols, Britanniques, Italiens, Suisses, tous flatés d'être associés au triomphe, tous curieux d'entendre le numéro un du Rouge répondre pour une

fois en direct aux goûteuses questions de la presse.

Événement double. Un trois-étoiles s'adresse à ses pairs et compagnons. Dans quelle langue ? L'unique en usage chez eux : la bonne parole gastronomique. Vendredi 8 septembre, 13 heures, table courte, salon particulier, place de la Madeleine. Senderens, chemise et cravate contrariées dans un très savant carroyage à tonalité pastel, dévoile tout dans le désordre avec beaucoup d'excitation ; puis frappe les trois coups de sa « couturière ».

Vous savez ma passion pour l'accord entre les vins et les plats, je tiens ici à en administrer une nouvelle fois la démonstration. Soyez attentifs. Polenta crémeuse au corail de homard, citron et gingembre, qu'accompagne un Château Pape-Clément blanc 1998. Cet

amuse-bouche, généreux, est suivi d'une assiette de cèpes « 3 façons », la crue, la poêlée et la farcie. Champagne Gosset, cuvée Celebris 1990 en deux services, bouteilles et magnum de l'an 2000.

D'un bled du Morbihan, auquel il reste fidèle depuis plus de vingt ans, va se pointer ensuite le pigeon de Kernivinen et ses navets à la réglisse. Château Pape-Clément rouge 1990. Dernière séquence, avant le café, les cigares et le cognac - pas de dessert -, une fourme d'Ambert très remarquable et sa brioche épicée aux cerises. Porto vintage, qui restait encore à déterminer, en touche anglaise et exotique. On résume : polenta pour faire Vieux Continent, champignons pour faire gaulois, pigeon breton pour faire terroir, fromage avec porto pour faire international. Bien vu.

Jean-Pierre Quélin



coque de ce fruit est en effet la plus résistante de toutes les noix au monde.

En France, il n'y a aucun effort à faire : les 70 tonnes de noix de macadamia achetées chez nous en 1999 ont toutes été vendues décoquillées. Ce fruit encore rare (il se vend quatre-vingts fois moins que de la noix de cajou) est loin d'être donné : comptez entre 20 et 25 F pour un sachet de 100 g de macadamias grillées et salées. Produit de luxe pour l'apéritif, son prix se justifie toutefois par le fait même que l'arbre qui porte ce fruit a beau avoir fière allure, avec ses dix à quinze mètres d'envergure, il n'en est pas moins chichement productif. Dans les plantations, en Australie, à Hawaï ou au Costa Rica, un arbre adulte ne livre à chaque récolte, au mieux de son rendement, qu'une trentaine de kilos de noix, soit au final moins de dix kilos de cerneaux.

Guillaume Crouzet

★ Noix de macadamia Suncoast Gold. En promotion dans les magasins Monoprix pendant la durée des Jeux olympiques : 17 F les 100 g.

La noix de macadamia

C'est l'effet « Jeux olympiques » : l'Australie suscite la curiosité. On se souvient que Paul Corcellet, extravagant épicer parisien, avait en son temps beaucoup fait parler de lui en important de la soupe de queue de kangourou en boîte, animal aujourd'hui protégé. On se demande si on servira à Marie-Jo Pérec ou Jean Galfione la spécialité locale, le « poussin de Sydney » (mariné dans du vin et de l'ananas avant d'être rôti). On sait en tout cas que, si nos athlètes veulent découvrir l'esprit chic et neuf qui souffle sur les fourneaux de cet Etat fédéral d'Océanie, ils peuvent se délecter du *Elle Cuisine* que les kiosquiers vendent là-bas depuis l'an dernier. Ils peuvent aussi trouver, de retour en France, l'ouvrage *Cuisine d'Australie* (Editions du Pacifique, 144 p., 98 F, 14,94 €) qui vient de paraître, et dans lequel vingt-deux jeunes chefs livrent leurs recettes du cru.

Parmi les produits typiquement australiens qui s'exportent chez nous depuis quelques années, figure un fruit sec encore mal connu de nos compatriotes : la noix de macadamia.

De la taille d'une grosse noisette, le cerneau de ce fruit tropical est dépourvu de peau. Il présente une chair blanche ou légèrement beige, à la consistance à la fois croquante et crémeuse. Particulièrement fine. Les peuples aborigènes connaissaient de longue date ce fruit qu'ils récoltaient dans le Queensland, à l'est du pays. Ils l'appelaient « *Burrawang* ». Ce sont deux botanistes britanniques, Walter Hill et Ferdinand Von Mueller, qui, dans les années 1850, découvrirent à leur tour l'existence de l'arbre qui portait ces fruits. Ils le baptisèrent alors du nom de noix de macadamia, en hommage à l'un de leur confrère, le docteur John McAdam. Cet éminent botaniste du siècle précédent est aujourd'hui totalement oublié. Quand on songe à un John McAdam, on pense plutôt à l'ingénieur écossais qui inventa le revêtement de chaussée à l'aide de pierres concassées. Qui sait d'ailleurs si l'on ne pourrait pas faire du macadam en concassant des noix de macadamia ? La

BOUTEILLE

Graves A. O. C.

Clos Floridène 1998

Le paysage des Graves correspond à une bande graveleuse étroite, qui court depuis la périphérie de Bordeaux jusqu'à Langon, sur la rive gauche de la Garonne. Grèves ou Graves, seule appellation, en France, à porter le nom du sol qui la constitue, ce sont des sables, graviers, argiles et limons qui recouvrent le calcaire dans lequel la vigne s'enracine profondément. La propriété de 18 hectares reconstituée depuis 1982 par Denis Dubourdieu, brillant universitaire et œnologue réputé, et son épouse Florence, comprend un vignoble ancien (20 à 40 ans) de 13 hectares composé de cépages sémillon (50 %), sauvignon (40 %) et muscadelle (10 %). Viticulture traditionnelle, fumure organique à base de composts végétaux ; vendanges manuelles et vinification par extraction « douce » des jus, fermentation en barriques renouvelées par quart, puis élevage de onze mois sur lies donnent aux blancs secs du Clos Floridène le caractère si particulier des vins de grands terroirs calcaires : une couleur or aux reflets verts, des arômes intenses, fruités (pêche blanche, citron, pamplemousse) et des notes grillées. C'est une bouteille que l'on peut conserver dix ans ; mais le millésime 1998 associe déjà fraîcheur et onctuosité à un bouquet puissant et nuancé. Sa large palette aromatique permet à ce vin de plaisir d'accompagner fruits de mer et crustacés, poissons et viandes blanches.

★ Clos Floridène blanc 1998 : 79 F TTC (12,04 €) la bouteille (prix départ cave).

Denis et Florence Dubourdieu, propriétaires. Château Reynon. 33410 Béguey. Tél. : 05-56-62-96-51

TOQUES EN POINTE

Bistrot de campagne

CÔTE SUD

Orange, ignorée par la gastronomie, est entourée de villages où de jeunes chefs ont relevé le défi, tels Pascal Alonso à Sérignan-du-Comtat, et, dernier en date, Jean-Michel Besnard, au nord de l'ancienne colonie romaine. Une maison de village, où quelques chambres seront bientôt aménagées ; une vingtaine de couverts, une terrasse et une heureuse perspective paysagère. Le pari est gagné, d'entrée de jeu, avec un tian de homard, aubergines et tomates confites à la vinaigrette d'orange au basilic. Technique parfaite également avec la quenelle de gelée d'agneau à la cuillère, tarte fine à la tomate et pousses d'épinards, entrée rafraîchissante et savoureuse. Délicieux pigeon de la Drôme, ouvert, rôti aux baies de genièvre et simple jus de déglacage, servi rosé, ou bien filet de loup cuit « à l'unilatéral », sauce au vin rouge et moelle de bœuf. Ce sont les plats, au choix, avec le gratin de pêches, du menu des collines (230 F, 35,06 €), où chaque saveur est assurée grâce à des produits de la meilleure qualité. Cave de vins régionaux. Accueil et service assurés avec beaucoup de grâce et d'efficacité par Florence, l'épouse du chef. Menus : 130 F (19,82 €) et 190 F (28,97 €). A la carte, compter 300 F (45,73 €).

★ Route d'Orange. 84100 Uchaux-la-Galle. Tél. : 04-90-40-66-08. Fermé le mercredi.

Gastronomie

AU SOLEIL D'EST

Aux quatre saveurs qui, en Occident, constituent une convention partagée, les Chinois en ajoutent une cinquième : l'insipide, le neutre, le fade. Car, selon Lao-Tseu, le Sage « savoure la non-saveur ». Comment une telle notion a-t-elle pu prospérer au sein de la si brillante culture chinoise, et inspirer non seulement la pensée, les arts et la poésie, mais aussi l'art culinaire ? Fung-Ching Chen, originaire de Shanghai, nous en donne une éblouissante démonstration. Avec l'aïlillon de requin mijoté à la façon des mandarins, nous touchons la référence initiale. Le puissant aïlillon a été cuit dans un bouillon, en plusieurs étapes et pendant plusieurs jours, afin de dissocier le cartilage des filaments. Ils sont présentés en nid, décorés de pousses de soja. C'est un plat d'une extrême finesse, un peu déroutant dans son ambition de recueillir l'énergie du squal de profondeurs. A la suite, les cuisses de grenouilles sautées au sel et poivre de Setchuan renouent avec des saveurs plus puissantes, tandis que le caché d'aubergines aux perles de l'océan offre la délicatesse du légume cuit à la vapeur et des chairs de tourteau et de langoustines. Le turbot aux saveurs extrêmes est cuisiné en filets badigeonnés de crème de sésame, son squelette est frit à la minute et présenté sur la table. Pour conclure, les nids d'hirondelles, qui n'offrent pour toute partie comestible que la sécrétion assurant le liant entre les matériaux du nid, ont la particularité de n'avoir aucun goût marqué. Ils sont servis tièdes dans un suave bouillon d'amandes. Un condrieu coteau de vernon du domaine Georges Vernay associe pleinement son harmonie à la cuisine de ce chef talentueux. Le service, un moment débordé par le succès, a repris ses marques. Menus : 250 F (38,11 €) au déjeuner. Menu mandarin : 490 F (77,40 €). A la carte, compter 450 F (68,60 €).

★ Chen, Au soleil d'Est. 15, rue du Théâtre. 75015 Paris. Tél. 01-45-79-34-34. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - 0.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et de marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 7^e
Le VARENNE (Ferm. soir et Dim. sauf Jeudi soir)
"L'effort porte sur les produits" J-C RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage. (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

RESTAURANTS DE HAUTE MER

le bar à huîtres

EUROPE, le menu "Homard Bleu" 209 F 31,66€
AFRIQUE, les Gambas sauvages
ILE D'OLÉRON, les Fines de Claires

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue S' Jacques ☎ S' Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

PARIS 7^e
LES MINISTÈRES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir : confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment : gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp. Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Terrasses - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

92 NEUILLY
Jarrasse
L'Ecailler de Paris
Restaurant gastronomique - Menu 215 F
4, av. de Madrid - ☎ 01.46.24.07.56
Ouv. TLJ - Salons particuliers - Voiturier

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",
renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

L'AMIDU VIN

RIEDEL

L'ORIGINAL

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LA BOUTIQUE RIEDEL / SAINT-HILAIRE,
GALERIE ROYALE, ENTRÉES : 9, RUE ROYALE ET 8 BIS, RUE BOISSY-D'ANGLAS,
75008 PARIS. Tél. : 01 42 66 59 21 - Fax : 01 40 17 01 07

Encore des averses

MERCREDI. Une dépression est située sur les îles Britanniques et dirige un flux perturbé d'ouest sur le proche atlantique. Le front pluvio-orageux qui a donné beaucoup de pluie mardi sur notre pays se décale de l'Allemagne vers l'Italie. Un ciel de traîne s'installe sur la France, avec des averses, localement orageuses.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Les éclaircies du début de matinée laisseront rapidement place à un ciel très nuageux, avec des averses, localement orageuses. Les températures maximales avoisineront 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les quelques belles éclaircies du matin ne dureront pas, car les nuages deviendront plus nombreux l'après-midi, avec des averses, parfois orageuses. Il fera 17 à 19 degrés au meilleur moment de la journée.

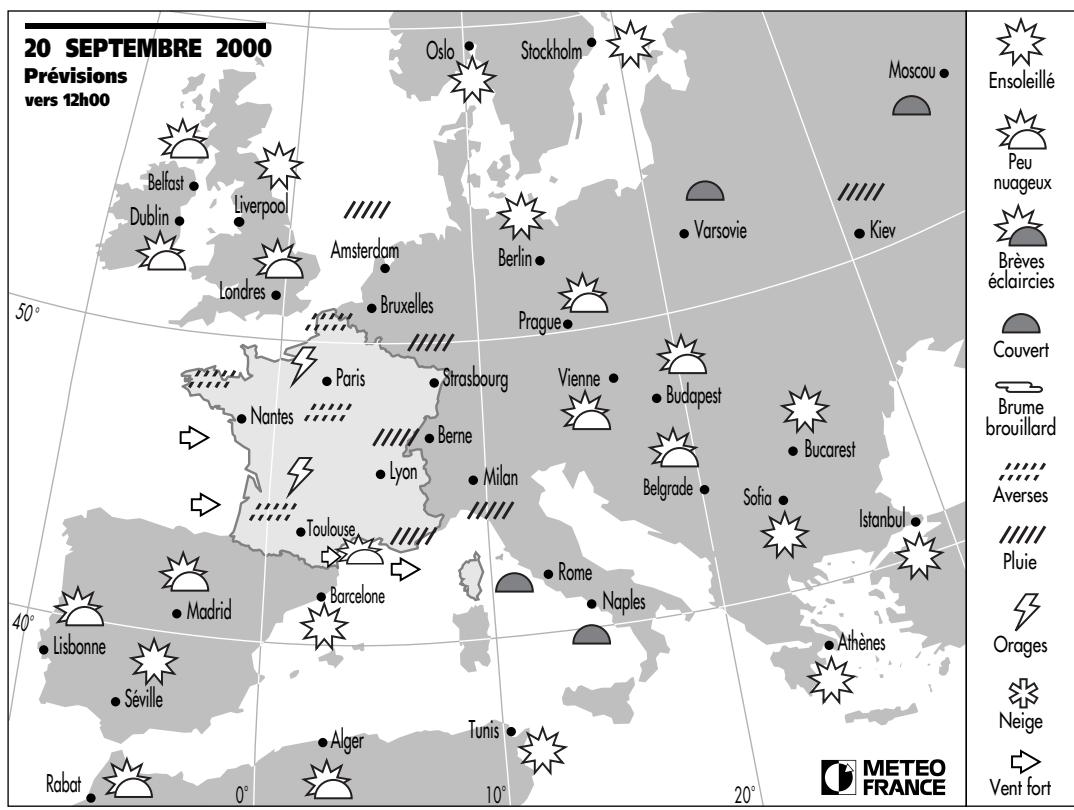
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps sera encore couvert et pluvieux jusqu'à la mi-journée. L'après-

midi, des éclaircies reviendront, accompagnées d'averses orageuses. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les nuages et les éclaircies alterneront, avec des averses localement orageuses. Le thermomètre marquera 18 à 21 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur Rhône-Alpes, les pluies orageuses du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi, avec encore des averses. Ailleurs, le ciel deviendra à nouveau nuageux, avec des averses parfois orageuses. Les températures maximales avoisineront 17 à 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - De la Côte d'Azur à la Corse, les pluies orageuses cesseront en début d'après-midi. Ailleurs, les nuages et les belles éclaircies alterneront, avec du vent de nord-ouest à ouest assez fort près du littoral. Il fera 21 à 25 degrés l'après-midi.

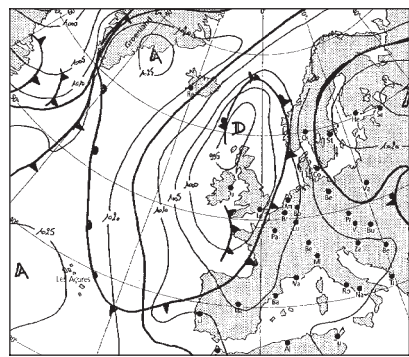


PRÉVISIONS POUR LE 20 SEPTEMBRE 2000

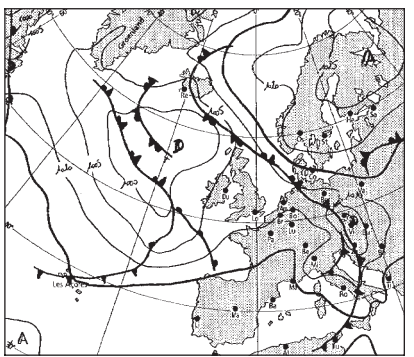
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	17/26 P	NANCY	11/17 P
BIARRITZ	12/19 P	NANTES	10/19 P
BORDEAUX	12/20 P	NICE	17/23 P
BOURGES	10/17 P	PARIS	11/18 P
BREST	11/16 P	PAU	11/19 P
CAEN	10/17 P	PERPIGNAN	15/21 P
CHERBOURG	11/18 P	RENNES	9/15 P
CLERMONT-F.	9/16 P	ST-ETIENNE	13/18 P
DIJON	10/19 P	STRASBOURG	12/18 P
GRENOBLE	9/18 P	TOULOUSE	11/19 P
LILLE	11/16 P	TOURS	11/15 P
LIMOGES	11/13 P	FRANCE outre-mer	
LYON	10/19 P	CAYENNE	22/29 P
MARSEILLE	17/21 N	FORT-DE-FR.	24/29 P
		NOUMEA	19/23 S

PAPEETE	22/28 S	KIEV	9/15 P	VENISE	18/25 P	LE CAIRE	22/32 S
POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	12/21 S	NAIROBI	16/26 S
ST-DENIS-RE.	19/24 C	LIVERPOOL	12/16 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	10/13 P
EUROPE				BRASILIA	11/18 S	RABAT	16/22 S
AMSTERDAM	12/17 P	LUXEMBOURG	8/16 P	BUENOS AIR.	12/16 P	TUNIS	22/33 S
ATHENES	25/34 S	MADRID	9/18 S	CARACAS	25/30 P	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	16/22 S	MILAN	16/23 P	CHICAGO	13/20 P	BANGKOK	25/30 P
BELFAST	11/15 S	MOSCOW	6/15 C	CARACAS	15/18 C	BEYROUTH	24/31 S
BELGRADE	15/30 S	MUNICH	6/24 S	LOS ANGELES	17/25 S	BOMBAY	25/31 S
BERLIN	7/19 S	NAPLES	24/30 C	MEXICO	12/21 S	DIJAKARTA	27/29 P
BERNE	8/15 P	OSLO	4/14 S	MONTREAL	18/24 S	DUBAI	28/36 S
BRUXELLES	12/16 P	PALMA DE M.	15/26 S	NEW YORK	21/28 S	HANOI	26/29 S
BUCAREST	14/29 S	PRAGUE	8/19 S	SAN FRANCISCO	16/23 S	HONGKONG	25/30 S
BUDAPEST	11/21 S	ROME	20/28 C	SANTIAGO/CHI	7/13 P	JERUSALEM	23/32 S
COPENHAGUE	10/16 S	SEVILLE	17/24 S	TORONTO	17/25 S	NEW DEHLI	27/33 P
DUBLIN	11/15 S	SOFIA	17/31 S	WASHINGTON	18/29 S	PEKIN	21/26 C
FRANCFORT	11/21 P	ST-PETERSB.	8/16 S	AFRIQUE		SEOUL	16/23 C
GENEVE	10/16 P	STOCKHOLM	6/15 S	ALGER	17/27 S	SINGAPOUR	25/29 P
HELSINKI	4/15 S	TENERIFE	16/24 S	DAKAR	26/30 S	SYDNEY	15/25 S
ISTANBUL	23/30 S	VARSOVIE	7/15 C	KINSHASA	21/30 S	TOKYO	21/29 S



Situation le 19 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 septembre à 0 heure TU

(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Soif de vacances? Les prix sont frais sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

ADL mot clé: ebookers
© 2000 ebookers.com plc. Licence L177900047

PRATIQUE

Casse-tête pour les malades : les mois de la Sécurité sociale n'ont que 28 jours

SOIGNÉ pour déficience coronarienne et astreint à un traitement de longue durée, François pique une colère lors de sa visite mensuelle à la pharmacie. Alors que la prescription de son médecin mentionne un traitement d'un mois renouvelable cinq fois, invariablement, le pharmacien lui délivre une boîte de 28 comprimés d'Aténolol (un bêtabloquant) et une autre de 28 comprimés de Tador (un hypocholestérolémiant).

« Excepté février, tous les mois comptent 30 ou 31 jours, si bien qu'il manque toujours deux à trois comprimés. Or une brusque rupture dans la prise du bêtabloquant pourrait avoir de graves conséquences. J'ai donc demandé au pharmacien de bien vouloir exécuter complètement l'ordonnance du médecin. Mais il m'a répondu que le code de la santé avait décidé que "le mois thérapeutique" était de 28 jours et qu'il ne faisait qu'appliquer la loi », explique François.

Pour se procurer les médicaments manquants, le pharmacien lui a conseillé de faire établir une nouvelle ordonnance ou d'anticiper de trois jours chaque mois l'achat des médicaments. « J'ai répondu que je ne voyais aucune rai-

son à réclamer une nouvelle ordonnance puisqu'il en existait déjà une, parfaitement explicite, et qu'avancer de trois jours chaque mois l'achat des médicaments ne ferait que déplacer le problème: il manquerait quinze comprimés à la fin de chaque période de six mois, ou trente jours de traitement à la fin de l'année », poursuit François. Et de s'étonner que « la Sécurité sociale ait réussi là où Jules César et le pape Grégoire ont échoué à donner aux mois une durée fixe de 28 jours ».

CONTINUITÉ DU TRAITEMENT

Ne voyant pas comment faire la jointure entre ses deux rendez-vous chez le médecin, François a porté l'affaire devant l'ordre des pharmaciens. Il ne se doutait pas que ce problème agita depuis longtemps le Landernau pharmaceutique. Déjà, le 10 février 1995, le Conseil d'Etat, saisi par un pharmacien qui avait été sanctionné pour avoir délivré une boîte supplémentaire de médicaments, a statué en indiquant que la mention « un mois de traitement » figurant dans l'article R 5148 bis du code de la santé publique, devait s'entendre « comme fixant à trente jours la durée maximale de traite-

ment ». Depuis, l'article R 5148 bis a été modifié (JO du 30 octobre 1999). La nouvelle version précise que, si la durée du traitement est supérieure à un mois, l'ordonnance doit indiquer le nombre de renouvellements de la prescription « par périodes maximales d'un mois dans la limite de six mois de traitement ». Elle ajoute que « le pharmacien ne peut délivrer en une seule fois une quantité de médicaments correspondant à une durée de traitement supérieure à quatre semaines ou à trente jours, selon le conditionnement ».

Une chose est claire dorénavant : le mois de la Sécurité sociale ne saurait compter 31 jours. Quant à savoir s'il totalise 28 ou 30 jours,

A savoir

● **Conseil.** Le patient soumis à un traitement de longue durée doit se procurer les médicaments tous les 28 jours si l'un des produits est conditionné à 28 prises, sinon tous les 30 jours. Avant l'expiration de la période de 168 jours (6 x 28), il devra faire renouveler l'ordonnance. S'il en a été empêché, il peut exiger que le

cela dépend... du conditionnement des médicaments ! Si le pharmacien qui pratique le tiers-payant délivre de trop grandes quantités de médicaments, il courra le risque de ne pas être remboursé par les Caisses d'assurance-maladie.

Il existe cependant une solution : une circulaire interne de la Caisse nationale d'assurance-maladie (ENS M n°30/200 du 22 mai 2000) précise que « dans les seuls cas où, pour des médicaments nécessitant une continuité de traitement, une nouvelle prescription n'a pas été établie à l'issue des (x) fois quatre semaines, il convient de ne pas opposer de refus de prise en charge à une délivrance supplé-

mentaire du plus petit conditionnement permettant d'assurer la continuité du traitement ».

● **Séjour à l'étranger.** Les patients devant séjourner à l'étranger pendant plus d'un mois doivent obtenir un accord individuel préalable de leur caisse d'assurance-maladie. L'appréciation du service médical « s'effectue au cas par cas ».

Reste à connaître les règles qui président au conditionnement des médicaments. Pourquoi, par exemple, certains laboratoires pharmaceutiques proposent-ils des hypocholestérolémiants en boîtes de 28 comprimés, et d'autres de 30 ? « La tendance actuelle est de préférer les prises uniques, pour éviter les oublis. On présente donc les comprimés sous blister, avec un semainier, ce qui en facilite la prise par le patient, tout en rentabilisant nos équipements », explique un fabricant.

SELON LE CONDITIONNEMENT

L'ennui, c'est que ni les médecins, ni les pharmaciens, ni même parfois les responsables de la Sécurité sociale ne connaissent ce texte. Pourquoi une réglementation aussi tatillonne ? La Sécurité sociale ne souhaite pas de délivrance massive des médicaments en début de traitement, pour des raisons économiques - éviter le gaspillage - et pour des raisons médicales - limiter les cas d'intolérance du patient à certaines substances.

Ce deuxième argument, légitime pour quelqu'un qui commence un traitement, n'est plus recevable pour des malades chroniques qui utilisent les mêmes produits depuis des années : les cardiaques, les diabétiques, les hypertendus, les transplantés rénaux ou cardiaques, les séropositifs.

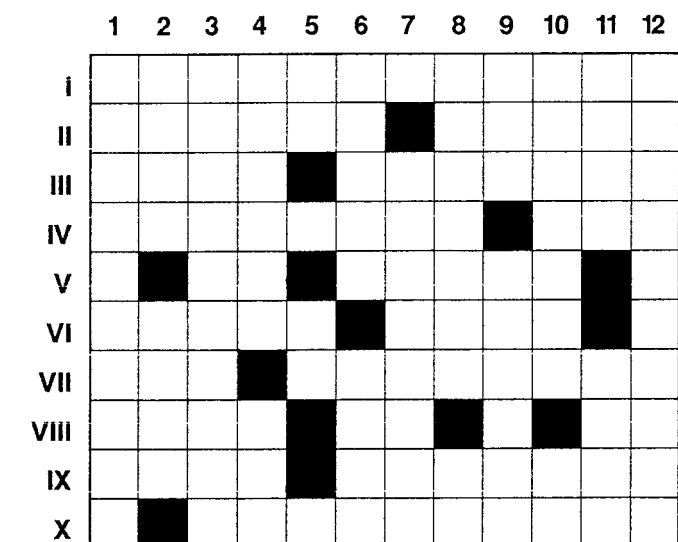
La commission de la transparence, qui siège au sein de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS), a été chargée, en 1996, de donner un avis sur cette question. Considérant que le conditionnement devait dépendre de la posologie et de la durée du traitement, elle a défini deux types de conditionnement pour les affections de courte durée : 7 et 14 comprimés. Pour les traitements au long cours, elle a opté pour un compromis et considéré que « 28 égale 30 » et que... « les fabricants feraient pour le mieux ».

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00-225

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORizontalement

I. Font des mots avec leurs lettres. - II. Incapacité de faire des mots avec les lettres. Fait circuler les mots en Afrique. - III. Est passé par Pont-Aven. Très diminué. - IV. Des lettres qui finissent par faire des mots. Coups sur la peau. - V. Club phocéén. Retraité des courts. - VI. Remorquer en eaux peu profondes. Un arbre pour les officines africaines. - VII. Médecins du monde. Petit blanc pour le metteur en pages. - VIII. Ses eaux gardent toujours leur secret.

Moi. Militaire américain. - IX. Dans le test. S'est fait avoir. - X. Repartir sur de nouvelles bases.

VERTICALEMENT

1. Jongleur et faiseur de mots, il en a laissé beaucoup en partant. - 2. Bruit sec. Passe sous silence. - 3. Changer de sens. - 4. Vrai, un point c'est tout. A suivi le serpent. - 5. Double tout. Inscription dans les affaires. - 6. Émeraude et aigle-marine. Le premier est devenu fou, le second périt dans les flots. -

7. Travaillera en chambre mais aussi sur le terrain. - 8. Tenir ses comptes en priant. Dans les normes. - 9. Disparu de nos prairies. Mis en plis. - 10. Son coup est souvent un coup d'arrêt. En quantité. - 11. Eloi en triste état. Puits naturel. - 12. Fait son beurre avec des paquets de graisse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00-224

HORizontalement

I. Sous-marinier. - II. Arnaque. Inné. - III. Pesticides. - IV. Ri. Univers. - V. Ollé. Nègre. - VI. Plate. Tue. Cm. - VII. Hérédité. Pré. - VIII. Ide. Miel. - IX. Guelte. Aînée. - X. Ecraseuse. Es.

VERTICALEMENT

1. Saprophage. - 2. Oreille. Uc. - 3. Uns. Larder. - 4. Satiété. La. - 5. Mqi. Edits. - 6. Aucun. Idée. - 7. Reinette. - 8. Digue. As. - 9. Nièvre. Mie. - 10. INSEE. Pin. - 11. En. Créée. - 12. Ressemelés.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® PROBLÈME N° 192

Histoire sans paroles

1. Tirage : A E L O P R S.

a) Trouvez deux sept-lettres et placez-en un.

b) Avec ce même tirage, trouvez dix mots de huit lettres différents en le complétant avec dix lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

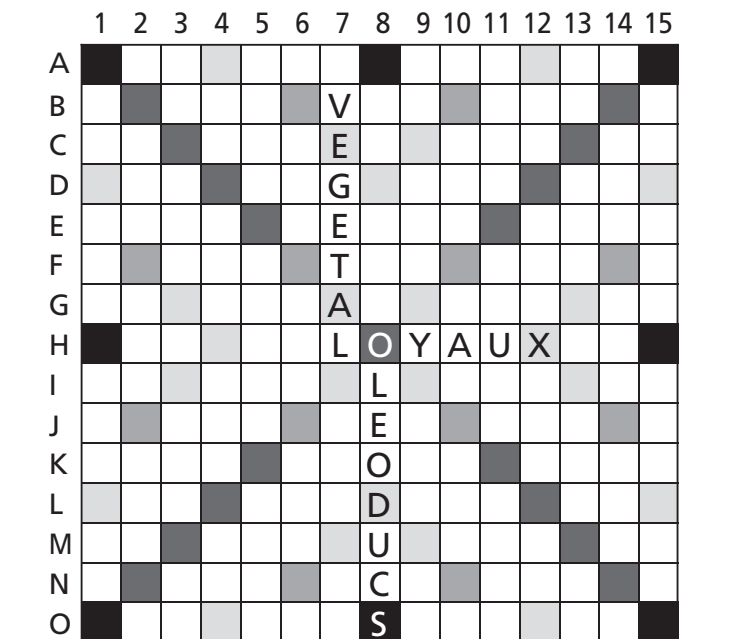
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) TRAIRAS a été le premier mot joué. Trois rajouts initiaux de deux lettres sont possibles. Exemple : EXTRAIRAS. Trouvez les deux autres. Trouvez les trois rajouts initiaux de trois lettres possibles eux aussi.

Solutions dans Le Monde du 27 septembre.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 13 septembre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la



référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) OBSCENES, 8 A, 95.
b) WIDIA, aggloméré de carbures de métaux rares, 5 G, 30 - IWAN, salle de mosquée, F 5, 33 - BIWA, luth japonais, B 8, 35.

c) CAPITEUX, D 1, 112, ou l'anagramme CAPTIEUX, trompeur - EXPIAT, 1 C, 114, faisant TERBIUMS, métaux rares.

d) BOYAUX, COYAUX, pièces de charpente, HOYAUX, houes, JOYAUX, NOYAUX et ROYAUX.

Michel Charlemagne

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Michel Lummaux a été nommé ambassadeur au Bangladesh par décret paru au *Journal officiel* du 14 septembre, en remplacement de Alain Briottet.

[Né le 13 novembre 1946, titulaire d'un diplôme d'études politiques, diplômé de l'Institut national des langues orientales vivantes, Michel Lummaux a été admis au concours pour le recrutement de secrétaires des affaires étrangères en 1973. Il a été en poste à Pékin (1974-1978), auprès de la commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (1978-1981), à Bangkok, et à l'administration centrale du Quai d'Orsay où il fut notamment directeur de la communication à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (1990-1991). Michel Lummaux qui fut conseiller culturel à Londres (1991-1995) a été ambassadeur au Népal de septembre 1996 à juillet de cette année.]

Régis de Belenet, ambassadeur en Suisse, a été nommé ambassadeur au Liechtenstein en résidence à Berne, par décret publié au *Journal officiel* du vendredi 16 septembre, en remplacement d'André Gadaud.

[Né le 14 décembre 1942 à Fès (Maroc), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment en poste à Canberra (1971-1974), à Bruxelles auprès du Conseil de l'Atlantique nord (1978-1982), à Moscou (1982-1985) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur à Djibouti (1992-1994) puis directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère des affaires étrangères (1995-2000). Régis de Belenet est ambassadeur en Suisse depuis juillet de cette année.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Quoi de plus beau pour un enfant...

Josette,

que tes soixante ans t'apportent douceur et bonheur.

Joyeux anniversaire.

Renée, Michel, Etienne, Paule, José et Emmanuelle.

Décès

– Ania Aranzana, Monique et Philippe Maisondieu, Pierre Aranzana et Nathalie, Geneviève Aranzana, Leurs enfants et petits-enfants, Et les familles Aranzana, Maitre, Maisondieu et Faissolle, ont la douleur d'annoncer le décès de

Odile ARANZANA, née MATTRE,

survenu à Centuri le 15 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Centuri, le lundi 18 septembre.

20238 Centuri.

– Les Eclaireuses Eclaireurs de France, l'Association laïque du scoutisme français, ont le regret d'annoncer la disparition de leur compagnon

Jacques BADOR,

au terme d'une vie militante, travaillant par le scoutisme laïque et l'éducation populaire à l'enrichissement de la démocratie.

La cérémonie a lieu le mercredi 20 septembre 2000, à 11 h 30, en l'église de Carnac (Morbihan).

EEDF,

12, place Georges-Pompidou, 93167 Noisy-le-Grand Cedex. www.eedf.asso.fr.

– Dominique et Louis Jeanne, ses enfants, Thomas, Clément, Sarah, Frédéric et Barbara, ses petits-enfants, Paul et Nicole, Les familles Bourcier, Jeanne, Cote-Collisson et Charpentier, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BOURCIER, architecte DPLG, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 septembre à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place de l'Eglise, à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine), dans la sépulture de famille, le même jour à 16 h 30.

Dominique Jeanne, 8, rue Georges-Laigneau, 93160 Noisy-le-Grand.

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Npus consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Laurent et Valérie Chauveinc, Dominique et Benoît Serio, Isaline et Sylvain Loiseau, Damien et Delphine Chauveinc, ses enfants,

Clément, Mathieu, Alice, Agathe, Marie, Baptiste, Emma, ses petits-enfants, M. et M^{me} Paul Hoibian et leurs enfants, M. et M^{me} Marc Chauveinc et leurs enfants, ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièce, Toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Lionel CHAUVEINC,

survenu le 16 septembre 2000, dans sa soixante-neuvième année.

Le service religieux aura lieu le jeudi 21 septembre à 11 heures, au temple protestant, rue Méricot, à Dreux (Eure-et-Loir).

21, Grande-Rue, 28500 Mézières-en-Drouais.

– Pierre Drumare, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de,

Marie-Antoinette DRUMARE, née SOLANET,

aussi appelée Toiny par ses proches,

survenu le 12 septembre 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Tour Espace 2000, 11, rue de Javel, 75015 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– L'ambassadeur de Pologne en France, Stefan Meller, a la douleur de faire part du décès de

M. Jerzy GIEDROYĆ,

survenu le 14 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Fondateur de l'Institut littéraire, créateur et rédacteur en chef de la revue polonaise *Kultura*, rédigée à Maisons-Laffitte. Un des plus grands Polonais contemporains, dont la réflexion politique profonde fut un des fondements de la nouvelle Pologne.

Il restera toujours dans notre mémoire.

– L'ambassadeur de Lituanie en France, M^{me} Asta Skaistgirytė Liauskienė, et le personnel de l'ambassade, font part de leur profonde tristesse après la disparition de

Jerzy GIEDROYĆ, rédacteur en chef du magazine *Kultura*,

et expriment à ses proches le témoignage de leur profonde sympathie.

– M^{me} Marie-Josèphe Gourlaouen, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, font part du décès de

M. Joseph GOURLAOUEN, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,

survenu à Douarnenez (Finistère), le mercredi 13 septembre 2000, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 15 septembre dans l'intimité.

– Le docteur Christian Guillemoto, son épouse, M^{me} Caroline Guillemoto, sa fille,

Les familles Dutlinger, Lubowski, Guillemoto, Byrne, Rio, Corvic, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Stefania GUILLEMOTO, née DUTLINGER,

survenu à Paris, le 15 septembre 2000, à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'incinération aura lieu le vendredi 22 septembre, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20^e.

10 bis, villa Paulette, 92240 Malakoff.

– Sylvie, Hervé, Béatrice, Denys et Nathalie Mettais-Cartier, Et leurs familles, ont la tristesse de faire part du décès de leur père,

Gérard METTAIS-CARTIER,

survenu à Paris, le 16 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La messe sera célébrée à Trémaouézan (Finistère), le vendredi 22 septembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation, qui aura lieu au cimetière de Plouédern.

Cet avis fait office de faire-part.

Manoir de Quinquis-Marc, 29800 Plouédern.

– Paris. Milan. Dunkerque.

Les sociétés Polimeri Europa France et Copenor, ont le regret de faire part du décès de

M. Pier Luigi PIZZAMIGLIO, directeur financier de Polimeri Europa France,

survenu à Paris, le 15 septembre 2000, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 19 septembre, en l'église San Enrico, Via Maritano 3, San Donato Milanese Milan (Italie).

– Brigitte et Jean-François Renard, ses parents, Tiphaine, sa sœur, M^{mes} Ginette Berthier et Gisèle Renard, ses grands-mères, Ses cousines et cousins, tantes et oncles, Tous ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Aline RENARD,

survenu à l'âge de dix-sept ans, enfin délivrée de ses souffrances.

Les obsèques auront lieu le 20 septembre 2000, en l'église de Pars-lès-Romilly (Aube), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de la Prairie, 94500 Champigny-sur-Marne, 8, route des Granges, 10100 Pars-lès-Romilly.

Joël SADELER, Prix Poésie Jeunesse 1997,

a rejoint Prévert, Cadou et les autres, le 13 septembre 2000.

Il a été inhumé à Ballon (Sarthe).

« *Le cancer est une tondeuse d'horizon.* »

2 bis, rue de Lansao, 72290 Ballon.

– Marc-André, Stéphanie Sitbon et leurs enfants, Gilbert et Myriam Sarfati, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

M^{me} Alice SITBON, née SAADA,

survenu le 16 septembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont lieu ce mardi 19 septembre, à 15 heures, au cimetière Sud d'Enghien-les-Bains.

– M^{me} Michel Szakow, née Anne-Michel Peyroux, son épouse, Jean Samuel, Benoît, Cyrille, ses fils, Dorothee, sa belle-fille, Léonard, son petit-fils, ont la tristesse de faire part du décès de

Michel SZAKOW,

né le 14 avril 1931.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 12 septembre 2000, dans l'intimité familiale.

35, avenue Laplace, D59, 94110 Arcueil.

– Nathalie et Vincent Zerr, Christine Zerr, Declan Houston, ses enfants, Laur-Aesan, Lexane, Mallien, Grégoire, Martin et Anna, ses petits-enfants, Sa famille, ses amis, ses élèves, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Odile ZERR-HEINTZ

le 14 septembre 2000, à quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 septembre à 14 heures, en l'église Saint-Georges de Haguenau (Bas-Rhin).

Le souvenir de son époux,

Joseph Antoine ZERR,

l'accompagne.

Anniversaires de décès

– Il y a seize ans disparaissait, à l'âge de vingt et un ans, le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI,

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a un an, le 20 septembre 1999,

Pierre SUIRE

nous quittait.

Avis de messe

– Il y a dix ans,

Jean-Baptiste FRONTY

nous quittait.

Une messe sera dite le mardi 26 septembre 2000 à 18 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris.

Offices religieux

– La seule communauté juive libérale franco-anglophone de Paris et de la région parisienne annonce qu'elle célébrera les offices du Nouvel An juif, les 29 et 30 septembre 2000, et de Yom Kippour, les 8 et 9 octobre, à Paris-16^e. Le rabbin Tom Cohen dirigera les offices. Renseignements au : 01-39-21-97-19.

Assemblée générale

– Ecole européenne d'oncologie d'expression française

Le conseil de surveillance de l'association convoque les membres de l'association à une seconde assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le

jeudi 5 octobre 2000,

à 11 heures, au siège social de l'association, situé 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8^e, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Suppression de l'article 21 des statuts ;
- 2) Rapport du conseil de surveillance ;
- 3) Examen des comptes ;
- 4) Dissolution de l'association ;
- 5) Attribution des actifs et solde de liquidation ;
- 6) Désignation d'un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation et des formalités connexes.

Communications diverses

– Renouvelez votre regard sur les fêtes juives traditionnelles – **Roch Hachana, Kippour...** – en lisant

Temps juif, lecture laïque

un livre publié par le Cercle Gaston-Crémieux et la revue trimestrielle laïque juive *Diasporiques*.

Ed. Liana Levi, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5^e, 180 p., 98 F.

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 21 septembre à 20 h 30 : débat avec M. Zerbib, auteur avec O. Guland de *Nous les juifs de France* (Ed. Bayard).

Réervations pour la soirée

du 7 octobre

« M. Samoun et ses chants » au 01-42-71-68-19.



« Je ne peux pas te laisser dire ça, le nouveau marché et le NASDAQ nous réservent encore de bonnes surprises. »

squarefinance.com
L'ARGENT BIEN CONSEILLÉ

LA VIE FINANCIÈRE, L'EXPANSION et MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT crée un site web, www.squarefinance.com. Chaque jour des analyses et des conseils pour faire progresser votre capital.

CINÉMA

La planète cinéma tourne et, certaines semaines, n'expose au regard que ses paysages les plus séduisants. Aujourd'hui, un premier éblouissement vient d'Extrême-Orient, de Taïwan précisément, avec *Yi Yi*, d'Edward Yang, un film complexe et vivant. D'Amérique latine arrive un film tourné par un cinéaste français réfugié ces dernières années à Hollywood. Pour *La Vierge des tueurs*, Barbet Schroeder a tourné en vidéo haute définition dans les rues de Medellín, en Colombie, un film dur et émouvant. De l'intérieur du système dont Schroeder s'est mis en congé nous arrivent les films de William Friedkin et Paul Verhoeven, *L'Enfer du devoir* et *L'Homme sans ombre*. Ces deux vétérans de la dissidence hollywoodienne s'emploient à pervertir les règles des genres auxquels ils sacrifient. Aux marges du cinéma américain, on filme désormais avec élégance et sérénité, comme Alison MacLean. Son *Jesus's Son*, est une réverie élégiaque qui s'attache aux pas d'un héroïnomane doux et naïf dans l'Amérique des années 70. Toutes ces facettes du cinéma et bien d'autres étaient représentées au Festival de Toronto, une manifestation qui se flatte de détenir le record du monde en matière d'abondance de la programmation.

La révolte d'une femme marocaine

DANS LA MAISON DE MON PÈRE. Film maroco-hollandais de Fatima Jebli Ouazzani. Avec Naïma Seddiki, Hamza Tawila, Helia Savalooni. (1 h 08.)

Sélectionné et récompensé dans un nombre impressionnant de festivals internationaux depuis sa réalisation en 1997, ce film de la réalisatrice Fatima Jebli Ouazzani séduit pour deux raisons qui se concilient trop rarement : l'engagement du propos et la recherche de la forme. Celui-ci concerne un sujet fort et douloureux : le rabaissement de la condition des femmes au Maghreb ; celle-là entremêle trois niveaux de récits – le journal intime, la prospection documentaire et la reconstitution fictionnelle – qui permettent au film de dépasser la légitime dénonciation d'un état de fait injustifiable pour atteindre un degré supérieur de sensibilité et de complexité.

Les premières images (un quartier d'une ville marocaine), accompagnées d'un commentaire en voix off dit par la réalisatrice, nouent le sort commun des femmes maghrébines à l'histoire personnelle de Fatima Jebli Ouazzani qui, pour s'en être émancipée, ne continue pas moins d'en subir les effets. Agée de trente-six ans, la réalisatrice a quitté son

pays, le Maroc, pour fuir en Hollande la mainmise des hommes, et plus particulièrement de son père, sur la libre disposition de son corps. Célibataire et sans enfant, Fatima n'en souffre pas moins de se savoir assimilée à un « *couscous de la veille* » dans son pays (c'est ainsi que l'expression populaire désigne les femmes déflorées hors mariage), et davantage encore de la rupture avec son père, qu'elle n'a pas revu depuis seize ans.

ZOOM

Fatima Jebli Ouazzani noue le sort des femmes maghrébines à sa propre histoire

Au cours de son retour au pays natal à l'occasion de ce film, la rencontre avec ses grands-parents d'une part, l'accompagnement d'une jeune couple hollandais d'origine marocaine venu au pays se marier selon la tradition de l'autre, lui servent, avec quelques scènes de facture onirique qui évoquent son enfance, de fil rouge pour tenter de comprendre la distance qui la sépare

désormais de son père en particulier, et de l'univers de ses pères en général. Au passage, une histoire familiale se dessine, qui semble vouer toutes les figures féminines à la sujétion et à la souffrance, depuis la grand-mère, vieille femme plissée et vive dont la vie conjugale ne fut qu'un long calvaire, jusqu'à la mère de la réalisatrice, répudiée à l'âge de trente-deux ans par son père, qui épousa alors une femme plus jeune.

En parallèle, le mariage traditionnel de Naïma, jeune fille occidentalisée qui a préservé sa virginité pour cette occasion, pose la question du retour à une « *authenticité* » plus fantasmée que réelle, et de la perpétuation volontaire d'une servitude reposant sur l'appropriation masculine de l'hymen. La complexité qui semble lier le grand-père et la grand-mère au cours de leurs altercations de même que l'intervention d'une sociologue qui détaille les mille et une manières de truquer, au su de tous, le saignement lors de la nuit de noces font de ce film bien davantage qu'un réquisitoire féminin contre la domination masculine : un dynamitage en règle de l'hypocrisie et de la perversité d'une société qui contraint les victimes à participer à leur propre assujettissement.

J. M.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

La lutte existentielle d'une famille chinoise contemporaine

Yi Yi. Le Taïwanais Edward Yang signe une œuvre foisonnante, subtil jeu de correspondances entre la pensée traditionnelle et l'ultramodernité insulaire

Film taïwanais d'Edward Yang. Avec Wu Nien-jen, Issey Ogata, Elaine Jin, Kelly Lee. (2 h 53.)

Yi Yi n'est pas seulement le film de la maturité d'un grand cinéaste, méconnu en Occident en dépit d'une œuvre qui peut se comparer par son importance à celle de son compatriote Hou Hsiao-hsien. C'est aussi ce qu'on pourrait appeler un film total, par l'ampleur de son propos, la hauteur de son ambition et la profondeur de son intuition. L'histoire se situe de nos jours entre Taïwan et le Japon et fait entrer en correspondance, dans le temps et dans l'espace, une poignée de personnages que rapprochent des liens familiaux, sentimentaux, amicaux ou professionnels.

Rien que de très banal en apparence, si ce n'est que ce système subtil de correspondances est l'objet véritable d'une œuvre comparable à un organisme vivant, dont chaque personnage serait comme un organe vital, chaque sentiment une fonction indispensable, chaque situation un moment de son évolution.

Son titre même est une manière de programme qui, en superposant deux traits horizontaux dont chacun signifie « un » (yi) dans le système d'écriture chinois, aboutit à une nouvelle unité sémantique (un-un) qui renvoie elle-même à la notion d'individualité. Manière élégante de suggérer que celle-ci n'existe pas en soi, qu'elle n'est jamais que le fruit des éléments qui la composent. De l'enfant au vieillard, de la naissance au deuil, tous les âges de l'existence, tous les rites de passage, toute la gamme des émotions figurent dans



Chacun des membres de la famille Jian poursuit un but, qu'il ne saurait partager avec personne.

Yi Yi, dans un mouvement qui semble calqué sur celui de la vie.

La famille Jian constitue la colonne vertébrale de cette physiologie cinématographique. Chacun de ses membres y poursuit un but qu'il ne saurait partager avec aucun. NJ, le père, la quarantaine un peu lasse, est ingénieur en informatique et codirecteur d'une société de logiciels qui bat de l'aile. Il profite d'un voyage d'affaires au Japon pour rêver d'une nouvelle aventure avec Sherry, grand amour de sa jeunesse et grand regret de sa vie, après

l'avoir rencontrée par hasard au mariage de son beau-frère. Ce dernier, A-Di, affairiste raté mais jovial, tente de concilier l'hystérie de sa nouvelle épouse, Xiao-Yan, et la relation charnelle qu'il continue d'avoir avec son ex-petite amie.

Yang-Yang, le garçonnet de NJ, vivant défi à l'attendrissement du cœur le plus endurci et portrait vraisemblable du cinéaste en enfant, passe son temps à courir nu dans la maison familiale, à jeter des ballons remplis d'eau sur son maître d'école et à protester contre l'injustice dont

il est l'objet. Sa sœur, la timide adolescente Ting-Ting, fréquente un garçon dont le cœur appartient à une autre. Un être enfin relie tous ces personnages sous le signe de la mort en suspens, la grand-mère, tombée dans le coma lors du mariage de son fils, et à laquelle chacun, sur le conseil des médecins, vient parler à tour de rôle pour essayer de l'en faire sortir. A moins qu'il ne s'agisse de prendre conscience du caractère dérisoire des mots qu'on trouve à dire devant la révélation du néant.

Construit selon un système narratif qui privilégie le foisonnement des personnages et la fragmentation du récit, *Yi Yi* n'est pas une œuvre « chorale » ordinaire, et échappe pour cette raison au principal écueil du genre, la surdétermination du sens. Le film évoque un traité du Tao mis en scène dans une idéographie cubiste. L'univers y apparaît comme une donnée sans origine ni cause, qu'il s'agit moins d'expliquer que d'observer, afin d'y mettre en relation ses composants. Cette observation prend chez Edward Yang une forme qui privilégie la simultanéité des points de vue, la diffraction de la lumière et le brouillage des repères spatio-temporels.

L'ACCEPTATION OU LA RÉVOLTE

Cette mise en scène a pour principal effet d'installer au cœur du film une véritable lutte entre la pensée traditionnelle chinoise et le désir de perméabilité insulaire de Taïwan. Soit, d'un côté, une définition de l'homme comme parcelle d'un univers dont la loi fondamentale est celle du changement, contre laquelle il est inutile de se rebeller car tout ce qui se fait est déjà en train de se défaire. Et de l'autre, la tentation humaine de se révolter et d'influer sur son destin.

Chez Edward Yang, la vie n'est donc pas un roman, mais un palindrome qu'on peut lire indifféremment à l'endroit comme à l'envers. Avec l'espoir de la réversibilité du coma de la grand-mère, ce motif central s'exprime aussi dans l'acharnement avec lequel Yang-Yang photographie la nuque des gens afin de saisir « *l'autre moitié de la vérité* », celle

que nul ne peut voir pour son propre compte parce qu'il l'a, précisément, dans le dos. Nul hasard si, dans la pensée chinoise, la poitrine de l'homme est le siège du principe lumineux et actif du yang, tandis que l'empire du yin, sombre et passif, règne dans son dos.

Joies et tristesses, espoirs et déconvenues, amour et désamour, ordre et désordre ont ici partie liée, dans un système très sophistiqué de rimes internes et de digression généralisée, qui suggère que la vérité est toujours ailleurs, dans les accidents et les détails, toujours dans un pôle antagoniste à celui où on la cherche. Pour preuve, la scène sublime où le petit Yang-Yang découvre l'amour en la personne de son ennemie jurée. Dans l'obscurité d'une salle de classe où l'on passe un film documentaire sur la formation des oranges, la fillette, arrivée en retard, dévoile une petite culotte blanche aux yeux de Yang-Yang, puis traverse le rayon lumineux de la projection tandis que sa tête se découpe sur l'écran en proie au vent, au tonnerre et aux éclairs.

Cette ombre chinoise est un des plus beaux coups de foudre jamais vu au cinéma. A l'image de la société taïwanaise où « *tout se contrefait* », chaque scène du film semble l'écho d'une autre, comme si *Yi Yi* cherchait la formule permettant de raccorder l'irréductibilité de l'existence individuelle à la trivialité de l'expérience commune. Entre la dérision et la gravité de la condition humaine, l'espoir infini et le remords éternel, le film se clôt sur ce mystère, non sans nous avoir ouverts à lui.

Jacques Mandelbaum

Edward Yang, cinéaste

« Je tenais à ce que la question des individus soit centrale »

« D'où vient *Yi Yi* ?

– Il y a plus de quinze ans, le père d'un ami est resté dans le coma durant des mois. La situation singulière d'être confronté à cet état intermédiaire, entre la vie et la mort, et la manière dont chacun y réagit, a été le point de départ d'une envie de film qu'à l'époque je n'ai pas su concrétiser. J'étais trop jeune.

– Le film devait faire partie d'un triptyque. Comment s'y est-il intéressé ?

– Il s'est produit un enchaînement de circonstances dont je ne suis pas sûr de connaître le terme. Au début, en 1998, j'ai été sollicité par la société de vidéo japonaise Poney Canyon, qui, au Festival de Pusan, a annoncé la mise en production de trois films confiés à trois réalisateurs asiatiques. Stanley Kwan a signé le premier, *The Island Tales* [le film du cinéaste hongkongais a été présenté au Festival de Berlin], le Japonais Shinji Imai devait tourner

le troisième, et moi j'ai proposé un sujet extrêmement touffu et compliqué, impliquant cinq grandes villes, que je ne suis jamais arrivé à écrire. Je me suis rappelé cet ancien projet de jeunesse, et j'ai réorganisé mon film en me fondant sur son point de départ. Entre-temps, le maître d'œuvre financier a changé : c'est désormais la société japonaise d'investissement Omega. J'ignore si le troisième film sera jamais réalisé.

– Que signifie le titre ?

– *Yi Yi* veut dire « un » en chinois, c'est le signe le plus simple (un trait horizontal), et aussi le premier mot du dictionnaire. J'ai voulu que chaque élément du film soit le plus simple possible, même si les assemblages peuvent devenir complexes. J'ai d'abord écrit une série de péripéties survenant à chaque personnage, et ensuite seulement j'ai cherché comment les relier. Je tenais à ce que la question des individus soit centrale dans ce film.

– *Yi Yi* reprend le caractère collectif de *Confusion chez Confucius*...

– Ce film était beaucoup plus centré, même s'il s'agissait d'un groupe. Et les membres de ce groupe appartenaient à la même génération et au même milieu. Alors que dans *Yi Yi*, j'ai cherché une construction à la fois cohérente, qui reste très lisible, et éclatée. Un de ses aspects importants tient à ce que tous les âges de la vie sont représentés. Et l'un des mécanismes dramatiques principaux consiste à répéter la même situation dans des cadres différents, ou advenant à des personnages au statut différent.

– Ce film marque votre retour après une longue absence. Que s'est-il passé ?

– Il s'est produit deux choses, qui sont évidemment liées. A titre personnel, j'ai perdu beaucoup de temps sur des projets qui n'aboutissaient pas, dont le financement se

défaitait à la dernière minute, etc. Ces mésaventures se déroulaient sur fond d'effondrement du cinéma à Taïwan. J'ai eu du mal à constituer une équipe technique complète pour *Yi Yi*, beaucoup de mes anciens collaborateurs ont changé de métier.

– Vue des festivals internationaux, la situation du cinéma asiatique semble pourtant florissante.

– Il s'agit dans une large mesure d'un effet d'optique, dû à la vitalité des auteurs. Au niveau des industries, la situation est très mauvaise. On trouve de l'argent au Japon, mais pas une stratégie cohérente. Le seul pays asiatique qui ait une politique de défense de son cinéma est la Corée, grâce à leur système de quotas. Le pire est sans doute Taïwan, qui s'est vendu à Hollywood. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

PROFIL

UN CHEF DE FILE

DE LA NOUVELLE VAGUE

Ovationné à Cannes pour l'un des plus beaux films d'une compétition pourtant très relevée, Edward Yang revient de loin. D'un « tunnel » de presque dix ans qui semblait l'avoir englouti sans retour. Ce natif de Shanghai (en 1947), arrivé à Taïwan à l'âge de deux ans, a d'abord joué un rôle central dans un des événements majeurs de la cinéphilie récente : l'émergence de la nouvelle vague taïwanaise.

C'est à l'occasion du 40^e anniversaire de Yang, le 6 novembre 1986, que réalisateurs, comédiens, techniciens et critiques cosignent le manifeste du mouvement qu'ils ont lancé ensemble au début de la décennie. A côté de l'autre chef de file du mouvement, Hou Hsiao-hsien, qui incarne un rapport instinctif et ancré dans la culture de l'île, Edward Yang, qui a étudié le cinéma à l'université de New York après avoir suivi de solides études d'infor-

matique aux Etats-Unis, fait figure de théoricien.

Il signe l'un des épisodes du film collectif *In Our Time* (1982), qui marque la naissance du jeune cinéma taïwanais. Premier, et, jusqu'à aujourd'hui, seul de ses films à être distribué en France, le magnifique *A Brighter Summer Day* (1991), son quatrième long métrage, semble annoncer une brillante carrière. Le reflux du cinéma taïwanais et le mauvais accueil de *Confusion chez Confucius* (1994) et *Mahjong* (1996) en Europe – malgré un prix au Festival de Berlin et la présence de Virginie Ledoyen – transforment les années 90 en traversée du désert. Edward Yang en sort aujourd'hui grâce à *Yi Yi*, qui a reçu le Prix de la mise en scène à Cannes.

Son interprète principal, Wu Nien-jen, est une autre figure centrale du printemps taïwanais. Ce critique et scénariste réussit, à la fin des années 70, une efficace manœuvre d'entrisme dans la société de cinéma du Kouomintang, la CMPC, afin de l'ouvrir de l'intérieur.

J.-M. F.

Les deux vies de Barbet Schroeder

« J'AI UNE THÉORIE selon laquelle les cinéastes ont une vie créative d'environ vingt ans. Le seul moyen de la prolonger c'est de changer de pays. » Barbet Schroeder a

PORTRAIT
Le réalisateur français affirme : « J'ai toujours réussi à faire à 98 % ce que je voulais faire »

réalisé son premier film, *More*, en 1969. Il a ensuite travaillé avec des producteurs européens, mais tourné en Papouasie (*La Vallée*), en Afrique (*Général Idi Amin Dada*), au Portugal (*Tricheurs*).

En 1987, il est parti pour Hollywood, où il a dirigé Faye Dunaway, Meryl Streep, Jeremy Irons ou Andy Garcia dans des films produits par de grands studios. Pour le nouveau millénaire (peut-être pour sa troisième vie), il est revenu dans le pays où il a grandi, la Colombie, pour tourner dans des conditions acrobatiques *La Vierge des tueurs*, le type même de film auquel un studio hollywoodien n'accorderait pas la moindre attention.

Cette adaptation d'un livre de l'écrivain colombien Fernando Vallejo a été tournée en deux mois dans les rues de Medellín, l'un des chefs-lieux du trafic mondial de cocaïne, après six mois de repéra-

ges. « J'ai repéré sans protection policière, mais dès le début du tournage nous avons demandé et obtenu cette protection. » Une protection contre les vols – et surtout les enlèvements –, qui a obligé à tourner vite, plus vite qu'en France ou aux Etats-Unis, où Barbet Schroeder aurait pris le temps de refaire certaines scènes. Plus vite aussi parce que le film a été tourné en vidéo haute définition : « Je suis très fier d'avoir réalisé le premier long métrage en HD. C'est une chance inouïe pour le cinéma dans le tiers-monde. » Il s'enthousiasme pour l'explosion du cinéma chinois, se lamente sur les cinéastes colombiens abandonnés à eux-mêmes, est fier d'avoir réussi un film en espagnol, lui qui, depuis presque quinze ans, tourne à Hollywood des films qu'il revendique, affirmant qu'il a toujours réussi « à faire à 98 % ce que je voulais faire ».

A la veille de la sortie française de *La Vierge des tueurs*, il ne sait toujours pas s'il va « donner un petit frère » colombien à son dernier film ou regagner la Californie.

Le désir de revenir en Colombie remonte aux années 80. Barbet Schroeder a dû abandonner un premier projet, *Machete*, avant de faire affaire avec le romancier Fernando Vallejo. Le cinéaste évoque le « bonheur total » de tourner dans les rues de Medellín où les riches vivent dans les vallées et les

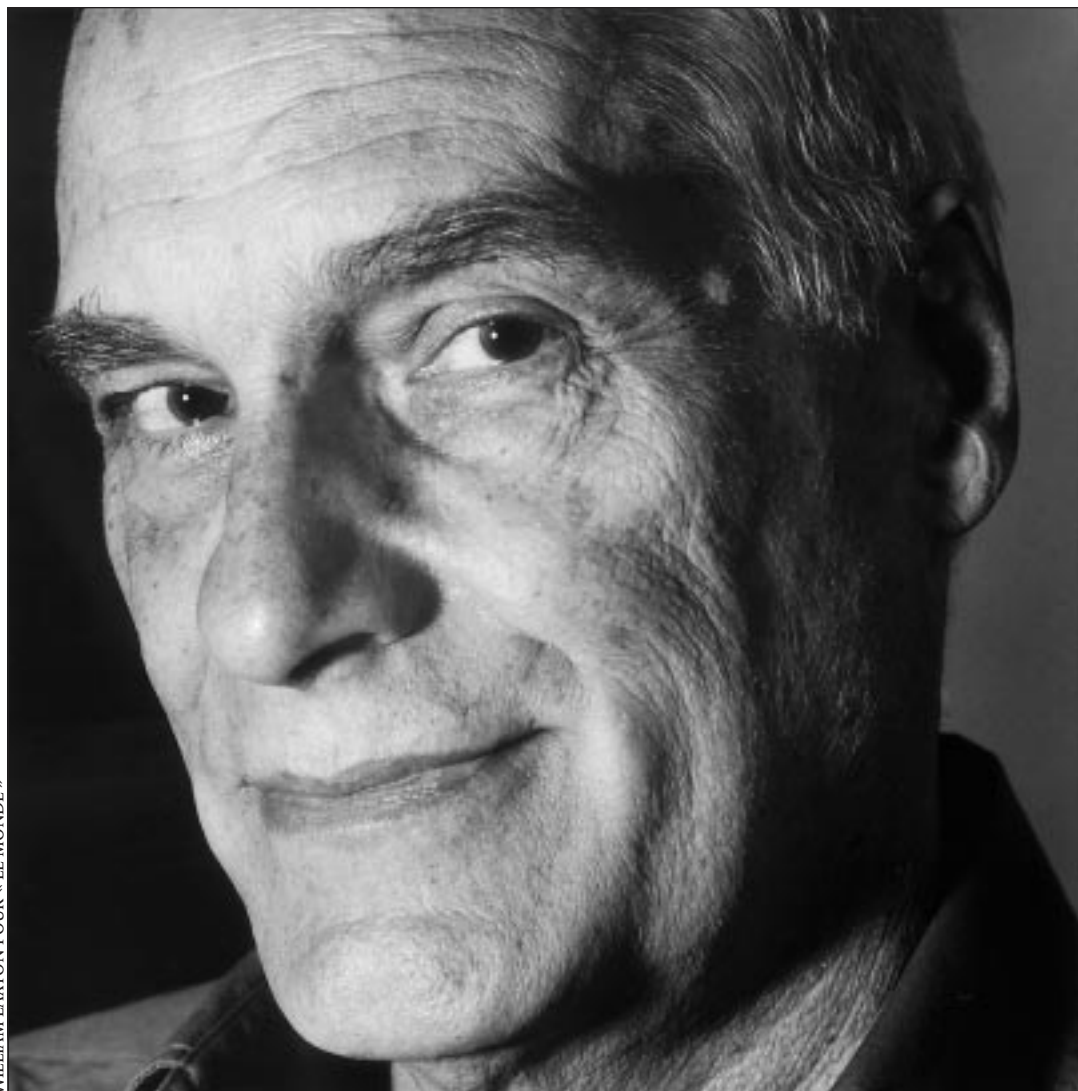
pauvres sur les hauteurs. « Il y a plus de tensions, de pressions et d'angoisse sur une grosse production hollywoodienne », dit-il, que sur le tournage de ce film qu'il a fallu boucler rapidement « parce que de plus en plus de gens étaient au courant de ce que nous faisons ».

Malgré la complexité de l'exercice – « tourner des scènes très courtes dans pleins de lieux différents, dans une ville où la pluie alterne sans cesse avec le soleil » –, Barbet Schroeder a trouvé le temps de filmer Fernando Vallejo pendant le tournage, des images que, « pour moi, il faudrait prendre le temps de monter ».

L'auteur de *Général Idi Amin Dada* et de *Koko le gorille qui parle* dit : « Sur chaque sujet de fiction, il faut faire, au moins dans sa tête, un documentaire. Quand Hitchcock préparait *Psychose*, il a fait photographier tout l'itinéraire que parcourt Janet Leigh entre Phoenix et Sacramento. Et dans mes documentaires, il y a un peu de fiction, comme lorsque Idi Amin Dada a organisé la reconstitution de la prise des hauteurs du Golan par ses troupes pour nous. »

Thomas Sotinel

★ Rétrospective Barbet Schroeder au cinéma Saint-André-Arts. 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e.



« Sur chaque sujet de fiction, il faut faire, au moins dans sa tête, un documentaire. »

La ville qui tuait ses enfants

La Vierge des tueurs. Dans les rues de Medellín, Barbet Schroeder laisse la réalité envahir sa fiction

Film franco-colombien de Barbet Schroeder. Avec German Jaramillo, Anderson Ballesteros. (1 h 37.)

Voilà plus de trente ans que Barbet Schroeder œuvre dans la transgression. Des toxicomanes de *More* aux parents d'assassin de *Before and after*, ses personnages se sont toujours trouvés du mauvais côté des lignes que trace la vie en société.

Fernando, l'écrivain vieillissant qui est au centre de *La Vierge des tueurs*, a tout pour prendre la suite de cette dynastie : il est homosexuel et blasphémateur dans un pays, la Colombie, macho, catholique et bolivarien. Tout pour transgresser, sauf des règles. Tiré d'un roman semi-autobiographique du Colombien Fernando Vallejo, le film *La Vierge des tueurs* est situé à Medellín, cité sans loi.

Fernando (German Jaramillo) y revient après une longue absence. Il découvre une ville qui n'en finit pas de se convulser des blessures laissées par le règne du cartel de la cocaïne. Une ville faite d'inégalités criantes, comme toutes les métropo-

les du tiers-monde, mais où tous les conflits, du plus profond au plus dérisoire, se règlent à coups d'armes automatiques. Le guide de Fernando est un jeune homme, Willy (Anderson Ballesteros), prostitué, tueur à gages, qu'il rencontre dans une maison de passe.

Le film commence comme un roman de formation : Fernando apprend l'éducation de Willy, tente de le faire passer du trash metal à la Callas, insulte devant lui la statue de Bolivar, l'emmène à l'église pour lui apprendre à la fois à prier et à blasphémer.

Ce parti pris de dandysme, s'il était tenu jusqu'au bout, rendrait très vite le film insupportable de mépris ou d'artifice. C'est tout le contraire qui se passe. Commencé comme une plaisanterie cynique (les premiers meurtres commis par le jeune amant de Fernando relèvent presque du canular : un chauffeur de taxi contrariant, un voisin trop bruyant...), *La Vierge des tueurs* parvient lentement à une intensité presque insupportable. A cause des conditions acrobatiques du tournage ? Parce que le film est tourné en vidéo haute définition ? Parce que,

mis à part German Jaramillo, les acteurs ne sont pas professionnels ? Chacun de ces éléments entre en jeu, réunis par l'évidente volonté de Barbet Schroeder de mettre son film en danger, de laisser la réalité faire une intrusion fracassante dans sa fiction.

Le film parvient lentement à une intensité presque insupportable

A plusieurs reprises, le réalisateur a dit la révolution qu'introduit dans la manière de filmer la profondeur de champ que permet la haute définition. Il en donne une démonstration saisissante, en filmant les longues balades de Fernando et de Willy dans les rues de Medellín. Le jeune homme se sait menacé par les sicaires d'une bande rivale, et chaque moto qui surgit dans le champ semble mettre un temps infini avant de révéler sa nature : machine à

tuer ou simple passant. L'idée d'arrière-plan s'estompe, les personnages ont de plus en plus de mal à s'extraire de la ville qui les entoure.

Cette omniprésence de la mort violente et son intégration dans la vie quotidienne des jeunes gens de Medellín commencent par amuser l'esthète vieillissant, avant de le révolter. Dès les premières scènes, Fernando répète à qui veut l'entendre qu'il est revenu dans sa ville pour mourir. Mais la découverte d'une société où la mort des enfants est plus facile, plus naturelle, que celle des vieillards, mine et finit par réduire à néant ses certitudes de sceptique.

De cet homme frappé de plein fouet par la réalité, German Jaramillo donne un portrait fin, qui compense par une abondance de nuances le manque de séduction de l'acteur. Anderson Ballesteros lui oppose une énergie sans objet, une joie de vivre animale qui alterne avec des moments de panique, et c'est cette opposition – qui fait l'essence du film – que Barbet Schroeder saisit avec précision et amour.

T. S.

La fausse innocence d'un militaire

L'Enfer du devoir. William Friedkin réaffirme sa singularité en signant une œuvre étrange qui détourne les codes des films de tribunal

Film américain de William Friedkin. Avec Samuel L. Jackson, Tommy Lee Jones, Guy Pearce, Amidou. (2 h 07.)

Les assassins dans le cinéma de William Friedkin n'ont pas d'identité. *French Connection* et *Police Fédérale Los Angeles* offraient une image décalée de la loi dont les représentants se révélaient des délinquants. La limite tracée entre le bien et le mal, la vérité et le mensonge est tout aussi floue dans *L'Enfer du devoir*, le premier film de Friedkin depuis *Jade* en 1995. Il y a un écart considérable entre ce que son film laisse voir et les éléments dont dispose Hays Hodge, l'avocat interprété par un Tommy Lee Jones sobre et impeccable, afin de prouver aux jurés d'un tribunal militaire que l'homme qu'ils

s'approprient à condamner est innocent.

Le colonel Childers (Samuel L. Jackson) mène un commando d'intervention dont la mission est d'évacuer l'ambassade des Etats-Unis au Yémen, menacée par des terroristes. Cerné par une foule menaçante, il croit apercevoir plusieurs hommes armés. Childers ordonne à ses hommes de tirer sur la foule, causant la mort de soixante-trois personnes. De retour aux Etats-Unis, il est accusé de meurtre par les autorités militaires et traduit devant un tribunal.

SORTIE CONTROVERSÉE

L'Enfer du devoir a connu une sortie controversée marquée par les protestations d'officiels du Yémen, choqués de voir leur pays décrit comme une base terroriste. L'image d'une petite fille de neuf ans brandissant un mitraillette, celle d'une ancienne victime de Childers durant la guerre du Vietnam adressant un salut militaire à celui qui fut son ennemi ont encore davantage brouillé l'image d'un film qui ne tranche pourtant guère en faveur de son personnage principal.

Toute la stratégie de Childers repose sur l'existence d'une vidéo dissimulée par le gouvernement américain pour transformer le militaire en bouc émissaire et dont l'avocat Hays Hodge retrouve la trace. La défense de Childers ne se fait pas au nom de la vérité – à aucun moment la cassette ne prouve son innocence –, mais contre un complot ourdi par une partie de l'establishment militaire.

L'Enfer du devoir se distingue par une défiance complète du courtroom drama – les films situés dans un tribunal. Des plaidoiries réduites à l'extrême, un refus des gros plans donnent à toutes ces scènes de tribunal l'allure d'un rituel devant s'achever par une mise à mort. Les scènes d'extérieur de *L'Enfer du devoir*, en particulier celles au Maroc (censé représenter le Yémen), tournées sans pratiquement la moindre ligne de dialogue, montrent un cinéaste qui observe un pays sans intrusion. La quête de l'avocat Hays Hodge venu dans ce pays chercher des preuves infirmant la culpabilité de son client devient un voyage mystique détaché des enjeux dramatiques de ce film étrange et déroutant qui montre, une fois de plus, la place singulière occupée dans le cinéma américain par William Friedkin.

Samuel Blumenfeld

Un oratorio macabre de Fernando Vallejo

FERNANDO VALLEJO contemple le monde depuis longtemps : « Je n'ai pas inventé cette réalité, conclut-il, c'est elle qui m'invente. » Colombien installé depuis trente ans au Mexique, il a été cinéaste avant de devenir écrivain. C'est un cursus original, mais il avait appris les techniques dans les studios romains et ses trois longs métrages – dont un eut l'honneur d'être interdit dans son pays – utilisaient déjà à des fins politiques l'outrance et l'invective qui deviendraient ses outils de prédilection en littérature. Soulignons d'emblée qu'il n'en use pas à la légère : son œuvre est au contraire d'une extrême gravité.

Aucune insolence d'ailleurs, dans son premier livre : monumental traité de rhétorique comparée, il étudiait les procédés du langage littéraire en s'appuyant sur des milliers, peut-être des dizaines de milliers de citations des littératures hispanique, anglaise, française et italienne. Un travail de bénédictin qui lui donne le droit de se proclamer premier « gramático » de Colombie.

Sarcasmes et diatribe apparaissent un peu plus tard dans deux biographies de poètes colombiens. Viennent ensuite les six volumes autobiographiques qui devaient lui assurer une solide réputation – et quelques ennemis – entre Mexico et Bogota. Il s'y raconte sans réticences, analyse son homosexualité, relate ses expériences en Italie ou aux Etats-Unis, règle quelques comptes avec Dieu et livre ses idées, notamment littéraires, en dialoguant par-

fois avec deux personnages fictifs censés être son secrétaire et un critique.

Par son ton et par ses thèmes, cette vie d'un auteur qui brandit son moi comme une bannière romanesque annonce *La Vierge des tueurs*, dont il fit un oratorio macabre. On emploie ce terme à dessein : virtuosisme du langage, pourfendeur de tabous et de faux-semblants, chrétien qui hait Dieu... et musicien. Une personnalité si extraordinairement riche pourrait se délecter dans l'introspection, mais pas Vallejo. Il agit, en romancier conscient de son rôle, il observe et il dénonce.

COHUE, CACOPHONIE, LAIDEUR

Armé de son langage, l'écrivain entre dans la cité, la sienne, et ce qu'il découvre est effrayant. Cohue, cacophonie, laideur ont tout envahi. En vain cherche-t-il les vestiges de son enfance heureuse : disparue la fraîche galerie aux plantes vertes, englouti le bar des tango. Les bidonvilles souillent les hauteurs où jadis paissaient des boeufs. Le pauvre y prolifère et la mort y prend le masque angélique des sicaires. Vallejo décrit ces enfants, spadassins de la drogue, avec leur gueule d'amour, leur argot, leurs amulettes et leurs balles bénies. Des tueurs, bien sûr ; des victimes aussi.

Autant que la savante plasticité des mots et que le tableau démentiel de la cité en transe, ce sont l'analyse sociale et le constat politique qui font l'intérêt de ce livre.

Dans ses imprécations et ses blasphèmes, l'écrivain nous dit qu'il y a deux mondes à Medellín, séparés, antagonistes. Celui d'en bas, les riches, liés ensemble par la cupidité et le pouvoir ; celui d'en haut, dans les « comunas » des collines, où le seul lien social est la vengeance et la haine : « Pourquoi l'as-tu tué ? Parce qu'il a tué mon frère. » Vallejo, qui n'est pas un écrivain régional, sait parfaitement que l'antagonisme meurtrier qui règne sur sa ville existe partout dans le monde, et peut-être supprime-t-il même au cœur de chaque homme.

A qui la faute ? A Dieu, évidemment, qui nous a revêtu dans son cauchemar. Mais encore ? Au pouvoir, sous toutes ses formes. Vallejo l'anarchiste vomit également celui de la loi et celui du revolver. Quant à sa rage, elle ne naît pas de la violence qu'elle décrit, mais au contraire de l'amour déçu. On sent, quand il nous parle de son enfance, de ses amis et des victimes en général, une frustration infiniment cruelle devant la réalité et ce qu'elle aurait pu être. C'est ce gâchis qui le pousse à nous agoniser d'injures, comme un prophète biblique qui pleure et maudit Israël en même temps, inspiré, comme cet auteur, par l'amour du genre humain.

Jean Soublin

★ *La Vierge des tueurs* (*La Virgen de los sicarios*), traduit de l'espagnol par Michel Bibard, Belfond, 189 p., 95 F, 14,48 euros.

ZINGARO TRIPTYK

A partir du 27 octobre au Fort d'Aubervilliers

Location ouverte :
Fnac et 0 892 681 891 *
et points de vente habituels

Photo : Pascal Vigor

2,21 F TTC/mn

France Inter

mac

télérama

HORS CHAMP

■ **L'Annuel du cinéma 2000**, nouvelle livraison de cette édition saisonnière de fiches portant sur l'ensemble d'une année de cinéma, à savoir, contrairement aux apparences, l'ensemble des sorties en France de 1999, a paru. Elle comporte aussi les palmarès des grands festivals, la liste des principaux livres de cinéma et disques de bandes originales, ainsi que des nécrologies.

L'Annuel du cinéma 2000, éditions Les Fiches du cinéma, 752 pages, 255 F (38,87 €).

■ **Une nouvelle revue, Zeuxis**, consacrée aux relations entre le cinéma et les autres arts, publiera son premier numéro le 16 octobre. La rédaction de ce trimestriel bilingue (français-anglais) est dirigée par Gisèle Breteau Skira.

■ **Le tournage de Terminus des anges**, le nouveau film d'André Téchiné, avait été interrompu au mois de juin à la suite de la blessure d'un des interprètes principaux. Il vient de reprendre à Tanger.

■ **Yamina Benguigui, remarquée pour son documentaire Mémoires d'immigrés**, va démarrer le tournage de son premier film de fiction, *Inch'Allah*, dimanche 24 septembre, à Saint-Quentin (Aisne).

■ **Michel Piccoli réalise La Plage noire**, d'après le roman éponyme de François Maspero. Interprété par Jerzy Radziwillowicz, Dominique Blanc et Jade Fortineau, le film est actuellement en tournage en Pologne, et sera terminé au Portugal.

Le Festival de Toronto confirme la vitalité du cinéma asiatique

Les œuvres venues de Chine, de Corée, du Japon ou d'Iran détonnent dans une production mondiale trop convenue

TORONTO

de notre envoyé spécial

Le Festival de Toronto, dont la vingt-cinquième édition s'est achevée le 17 septembre, est entré dans l'âge de la réflexion sur le chemin parcouru. Depuis la première édition de ce qui s'appelait alors le « Festival des festivals » jusqu'à aujourd'hui, la manifestation a acquis un poids conséquent parmi les grands rendez-vous cinématographiques. Mais certains se demandent désormais si la présence massive et voyante de sponsors et de vedettes d'Hollywood venues présenter des œuvres d'un intérêt parfois relatif n'avait pas fait perdre quelque chose en route de la spontanéité d'origine.

En entrant dans l'ère de la maturité, le Festival de Toronto n'a pourtant pas oublié ce qui en fait un observatoire idéal de la production mondiale du cinéma d'auteur mais il s'est étoffé jusqu'à devenir aussi un marché. Producteurs européens venus trouver des distributeurs pour le marché nord-américain et distributeurs venus acheter des films pour le territoire européen considèrent la manifestation comme un rendez-vous important. Un grand nombre de promesses d'achats passées durant les festivals de Cannes ou de Venise s'y transforment définitivement en contrats de distribution.

Mais le festival reste surtout, pour le cinéphile, un fabuleux réservoir à films, une immense ker-

messe. Il est impossible de tout voir à Toronto. C'est en écoutant les rumeurs où en laissant sa place au hasard que l'on parvient à effectuer ce qui s'apparente à une ponction (significative ?) de la production récente.

Les films américains ont pour la plupart surtout démontré la contrainte idéologique et formelle qui pèse sur leur conception. *Men of Honor*, de George Tillman Jr., évoque l'histoire (donnée comme authentique) du premier plongeur noir de la marine américaine. Cette lutte édifante contre les préjugés racistes semblait avoir été écrite par un ordinateur et la présence du film ne s'expliquait sans doute que par son interprétation dominée par Robert de Niro et *Cuba Gooding Jr. Lockdown*, de John Luessenhop, est un plaidoyer contre la prison dont le seul intérêt est l'extrême violence de certaines séquences.

BONS SENTIMENTS

Présenté en clôture du festival, *How to Kill your Neighbour's Dog* (littéralement « Comment tuer le chien de votre voisin »), de Michael Kalesniko, produit par Robert Redford, est une comédie noire qui démontre également la capacité d'Hollywood à intégrer puis à récupérer toute éventuelle subversion. Le personnage principal, un écrivain misanthrope qui n'aime ni les animaux ni les enfants, comprendra, à la fin du film, ses errements. Et les mauvais sentiments, qui cons-

tituent pourtant l'intérêt d'un dialogue brillant, construit sur l'art du *punchline* (mot d'auteur), perméable à une trivialité amusante, se transforment *in fine* en bons sentiments.

Mais Hollywood confirme évidemment son phénoménal pouvoir d'attraction. De nombreux films semblent n'avoir été faits que pour démontrer la capacité de leurs auteurs à s'aligner sur ce modèle esthétique dominant. Ainsi *The Dish*, de Rob Sitch, petite comédie australienne sur l'équipe qui, en juillet 1969, dirigea la station australienne qui a reçu et transmis les images des premiers pas sur la lune.

Le festival a permis de prendre la mesure de ce qui peut rassembler des productions a priori éloignées les unes des autres, guidées avant tout par une volonté d'ex-

pression personnelle et qui semblent pourtant comme sorties d'un même moule esthétique. Quel point commun y a-t-il entre *Bangkok Dangerous*, des Thaïlandais Oxyde et Danny Pang et *Alaska de*, de l'Allemande Esther Gronenborn ? Le premier titre raconte l'histoire d'un jeune tueur à gages muet traqué dans Bangkok ; le second évoque la délinquance juvénile dans l'ex-RDA. Leur référence semble aux antipodes l'une de l'autre. *Bangkok Dangerous* relève du cinéma de genre ; *Alaska de* du constat sociologique. Pourtant le mythe romantique et adolescent des amants traqués par la société constitue la structure cachée des deux films. Surtout, leur maniérisme formel, le traitement de l'image (noir et blanc, ralenti), la présence de la musique dessinent une carte cinématogra-

phique dominée par l'esthétique de MTV et des clips musicaux.

Guidée visiblement par un goût sûr, la programmation a fait la part belle aux cinématographies importantes sans souci d'une volonté d'équilibre géographique trop pesante. L'Iran fut ainsi très représenté avec des œuvres comme *Un temps pour l'ivresse des chevaux*, de Bahman Ghobadi, *Le Tableau noir*, de Samira Makhmalbaf, *Le Cercle*, de Jafar Panahi ou bien *The Day I Became a Woman*, de Marziyeh Meshkini.

Mais c'est encore de l'Extrême-Orient que sont venues les hypothèses cinématographiques les plus fortes. C'est la Chine, la Corée ou le Japon qui ont envoyé les films les plus singuliers, des œuvres capables de transformer en profondeur le cinéma. Entre la capacité de subvertir les genres tout en en respectant les règles de base (*The Mission*, de Johnny To, *City of Lost Souls*, de Takashi Miike, *Seance*, de Kiyoshi Kurosawa) et à côté desquels les produits hollywoodiens semblent d'une lourdeur pachydermique, la découverte d'objets étranges (*The Isle*, de Kim Ki-duk) et la confirmation d'artistes majeurs et singuliers comme Edouard Yang (*Yi Yi*), Hong Sang-soo (*La Vierge mise à nu par ses prétendants*) ou Im Kwon-taek (*Chunhyang*), le festival a montré que l'Asie est bien aujourd'hui le centre du cinéma.

Jean-François Rauger

Le palmarès

Le Festival de Toronto ne comporte pas de compétition officielle, mais plusieurs prix y sont attribués par divers organismes et sponsors.

- **Le Prix Fipresci** (Prix de la critique internationale) est attribué à *Bangkok Dangerous*, des frères Oxide and Danny Pang (Thaïlande)
- **Le Prix de la ville de Toronto** du meilleur film canadien est décerné à *Waydowntown*, de Gary Burns.
- **Le Prix CityTV** du meilleur film

canadien à *La Moitié gauche du frigo*, de Philippe Falardeau.

● **Le prix du public** récompense *Tigre et dragon*, d'Ang Lee (Taïwan - Etats-Unis).

● **Le Volkswagen Discovery Award** partage ses lauriers entre *George Washington*, de David Gordon Green (Etats-Unis), et *101 Reykjavik*, de Baltasar Kormakur (Islande), avec mentions au *Jour où je suis devenue une femme*, de l'Iranienne Marziyeh Meshkini, et à *Iron Ladies* du Thaïlandais Yongyooth Thongkonthun.

Avec ualfrance.fr™ et E-ticket™, vous pouvez réserver vous-même votre billet, vérifier les heures d'arrivée et voyager sans papiers. Que dirait votre grand-père ? Profitez de vos voyages comme de la vie.

UNITED AIRLINES

MEMBRE DU RESEAU STAR ALLIANCE

www.ualfrance.fr

L'Homme sans âme

The Hollow Man. Au-delà des effets spéciaux, l'adaptation par Paul Verhoeven de « L'Homme invisible » est inquiétante et subversive

Film américain de Paul Verhoeven. Avec Elisabeth Shue, Kevin Bacon, Josh Brolin, Kim Dickens. (1 h 52.)

Il faut savoir profiter des moments de tranquillité, surtout dans un film qui harcèle son spectateur. La première scène de *The Hollow Man* est un moment d'apaisement en regard de ce qui nous attend par la suite. Une souris court apeurée dans les couloirs d'un laboratoire souterrain à l'existence tenue secrète. Stoppé dans son élan, un gorille l'anéantit d'un coup de griffe en conformité avec la loi du plus fort. Sa supériorité est d'autant plus écrasante qu'il bénéficie des bienfaits d'une manipulation scientifique qui le rend invisible. Ce carnage est bien évidemment sanglant - c'est normal, il s'agit d'un film de Paul Verhoeven, le réalisateur de *Robocop* et de *Starship Troopers* -, mais il respecte un ordre naturel que l'invisibilité rend simplement plus dramatique.

On sait au moins depuis *L'Homme invisible* d'H. G. Wells, dont *The Hollow Man* est la lointaine adaptation, que l'invisibilité ne comporte pas que des effets bénéfiques sur la personnalité. Chez Verhoeven, l'invisibilité est montrée comme une décomposition, visuellement étonnante, du corps humain, qui laisse apparaître, comme dans un livre d'anatomie, chair, muscles, et squelette avant de se fondre dans le néant. Bien que parfaits, les effets spéciaux apparaissent anecdotiques dans ce film qui préfère l'âme au corps et pourrait donc parfaitement se passer de la technologie numérique.

L'ARME ABSOLUE DU VOYEUR

The Hollow Man s'inspire d'un passage de *La République* de Platon où le philosophe imagine ce qui se produirait si un homme possédait le pouvoir de devenir invisible. Il deviendrait un voleur, un tueur, un violeur et s'affirmerait l'égal d'un dieu. Tout ce que se révèle être Sebastian Cane, le scientifique de génie de *The Hollow Man* qui teste sur lui sa propre invention mais ne réussit jamais à faire réapparaître son corps. De facture classique, privilégiant une figure obligée du cinéma fantastique où un savant devient la première victime de ses expérimentations, le film décrit un processus bien plus angoissant qu'un simple accident causant le malheur de son expérimentateur. Verhoeven montre qu'un individu, une fois libéré de toute contrainte sociale et capable d'agir en toute impunité, choisit nécessairement le mal. Ce refus des conventions hollywoodiennes et cet-



L'homme invisible désespéré de retrouver son aspect se dote d'un visage de latex.

te croyance avérée dans le Diable, à un moment où le cinéma d'horreur américain fonctionne exclusivement sur le second degré, fait de *The Hollow Man* un film inquiétant et subversif.

L'appartement de Sebastian Cane donne sur une résidence d'où le jeune scientifique peut apercevoir, en écartant ses stores vénitiens, un superbe mannequin se dépouiller lascivement de ses vêtements. L'invisibilité est l'arme absolue du voyeur. Sebastian Cane met davantage au point ce sérum d'invisibilité à son propre usage qu'au service de la science. Son invention n'est pas l'arme absolue voulue par l'armée américaine, son commanditaire, mais une potion miracle offerte aux voyeurs lassés de leur impuissance. Devenu invisible, Sebastian Cane commence par caresser les seins d'une de ses assistantes, en suit une autre aux toilettes, s'introduit subrepticement dans l'appartement de sa voisine tant désirée pour la violer en toute impunité, conduit une voiture de sport à toute allure, puis finit par massacrer méthodiquement les membres de son laboratoire.

Parmi les multiples métamorphoses subies par ce personnage désespéré de retrouver son aspect, de la pose d'une peau artificielle à des habits peu seyants, l'une retient plus particulièrement l'attention. Doté d'un visage de latex, ses yeux disparaissent subitement pour laisser apparaître deux orbites. Les yeux sont les miroirs de l'âme, dit-on. Le but de Paul Verhoeven est à l'évidence, en jouant sur la dissimulation, de montrer à l'écran un homme qui n'aurait pas d'âme. Cette visée métaphysique prend le pas sur tout l'arsenal d'effets spéciaux et de poursuites orchestrées dans le film. Celui-ci minimise le spectaculaire et joue sur la déception, mais cette déception ne peut que satisfaire le spectateur.

Samuel Blumenfeld

La béatification de l'héroïnomanie

Jesus'Son. L'acteur américain Billy Crudup illumine l'adaptation du roman de Bill Johnson

Film américain d'Alison McLean. Avec Billy Crudup, Samantha Morton, Dennis Hopper, Holly Hunter. (1 h 41.)

« Quand je plante l'aiguille dans la veine (...), je me sens comme le fils de Jésus. » Pour cette métaphore, extraite d'*Heroin*, Lou Reed a gagné sa place au panthéon des littérateurs toxicomanes. Une métaphore qui a les épaules assez larges pour que le romancier américain Bill Johnson en ait fait un livre (édité chez 10/18), qui est aujourd'hui un film, réalisé par Alison McLean.

On pourrait croire qu'une vie de junkie relève du martyrologe, les corps transpercés par les aiguilles, tordus par le sevrage, tués par la surdose. Or *Jesus'Son* va chercher son imagerie chrétienne plutôt du côté du Sermon sur la montagne que de la Passion. C'est un film d'une extrême douceur, d'abord à cause de Billy Crudup. L'acteur incarne un personnage avant tout lamentable, surnommé Fuckhead (tête de nœud), ou FH, parce que toute entreprise qu'il approche vire au fiasco. Il s'accroche presque sans le faire exprès à l'héroïne, et navigue entre motels sordides, délits minables et relations désastreuses. A tout cela, Billy Crudup ajoute la grâ-



Fuckhead (Billy Crudup), personnage lamentable, reste, de motels sordides en délits minables, plein de grâce et de douceur.

ce de son visage étonné, de ses gestes d'enfants, de sa voix plaintive, réussissant en permanence à entretenir un courant de sympathie dans sa direction.

Le roman de Johnson était situé dans les années 70 et composé de nouvelles. Le film a conservé cette situation dans le temps et un peu de cette fragmentation. Il reste quand même centré sur la liaison entre FH et Michelle (Samantha Morton), une héroïnomanie. A la vulnérabilité de Billy Crudup,

Samantha Morton oppose une combativité dérisoire, plus proche sans doute des portraits de junkies que le cinéma propose depuis *More* ou *Panique à Needle Park*. Mais le visage insaisissable de l'actrice britannique, qui passe en un instant de l'ingratitude au charme enfantin, fait un joli écho à l'adoration que lui porte son partenaire.

Alison McLean filme cette histoire en mélangeant les tics de mise en scène des années 70 et une conception contemporaine de l'espace

américain. Elle fait preuve d'un sens très sûr du rythme, sortant sans effort de sa veine élégiaque lorsque le scénario passe en mode comique.

Mais, contrairement à *Drugstore Cowboy*, de Gus Van Sant, qui mythifiait sans remords l'âge d'or des années 70, légitimé par la présence du junkie originaire, William Burroughs, *Jesus'Son* baigne dans l'ambiguïté qui entoure la culture née de l'usage des stupéfiants aux Etats-Unis. Sans jamais dissimuler les abîmes qui guettaient les héroïnomanes avant l'apparition du sida, Alison McLean baigne son film d'une nostalgie si forte pour l'époque, pour son innocence, sans doute pour la gloire qui a entouré certains de ses martyrs (Janis Joplin ou Jim Morrison), que le dernier acte, propre, reconfortant, ne s'imbrique pas tout à fait dans le film.

Dans son dernier quart, il hésite entre leçon de morale et galerie de portraits. Ces incertitudes sont rattrapées par les apparitions de Dennis Hopper et Holly Hunter, le premier en victime de violences conjugales, la seconde en alcoolique anonyme, tous deux touchés par la grâce de FH, et sans doute, par une direction d'acteurs d'une rare délicatesse.

T. S.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Apparences	1	423 128	395	—	423 128
2 Space Cowboys	2	202 408	469	▼ - 27 %	523 921
3 60 secondes chrono	4	172 253	542	▼ - 17 %	1 990 163
4 O'Brother	3	168 945	402	▼ - 15 %	847 758
5 Harry, un ami qui...	6	125 548	305	▼ - 13 %	1 370 750
6 U-571	2	91 385	481	▼ - 41 %	276 867
7 La Famille Foldingue	3	76 946	340	▼ - 23 %	517 580
8 X-Men	5	72 296	335	▼ - 28%	1 729 517
9 Mission impossible 2	8	51 114	261	▼ - 19 %	3 975 855
10 La Coupe d'Or	1	38 004	92	—	38 004

* Période du mercredi 13 septembre au dimanche 17 septembre inclus

Que ferait-on sans *Harry*? L'emprise américaine sur le box-office français serait totale sans la brillantissime carrière du film de Dominik Moll, qui pourrait totaliser bientôt deux millions d'entrées. Aux deux premières places on remarquera la moyenne d'âge plutôt élevée des stars qui ont attiré le plus de spectateurs cette semaine : Michelle Pfeiffer et Harrison Ford confrontés à une crise de milieu de vie horribile dans *Apparences* et la fine équipe de Clint Eastwood qui embarque dans la navette spatiale sur présentation de ses Cartes Vermeil. Avec *Apparences*, un seul nouveau film se glisse dans le classement, *La Coupe d'Or*, de l'équipe Ivory-Merchant. Autres sorties restreintes et réussies : *Kippour*, d'Amos Gitai qui attire presque 18 000 spectateurs dans 46 salles et le très étrange *Julien Donkey-Boy* de Harmony Korine, qui se classe à la deuxième place des moyennes par salles (avec 805 spectateurs par copie) après *Apparences*. Il est vrai que le film n'est projeté que sur deux écrans.

Source : "Ecran total"

A Aki, rien d'impossible !

L'Institut finlandais présente une rétrospective Kaurismäki, auteur prolifique et incendiaire

UN JOUR, dans longtemps, on se moquera de nous. Nous, les habitants du tournant du siècle, passagers d'une époque où il aura été de bon ton de déprécier l'art du cinéma, de ne le comparer aux décennies précédentes qu'à son désavantage. On se demandera, par exemple, comment il est possible qu'une œuvre aussi belle, aussi forte, aussi cohérente, audacieuse, émouvante que celle d'Aki Kaurismäki soit passée non pas inaperçue, mais sous-évaluée, discrètement remise au rang de curiosité.

Mais comment peut-on être finlan-

dais, aussi ? Le moins qu'on puisse dire est que ses films ne répondent pas à la question. Sinon par une autre : comme peut-on être humain ? La réponse – les réponses – est à pleurer de rire ou à pleurer tout court. Deux épanchements comme il n'est plus d'usage dans nos salles obscures, encartées et policées.

Voilà vingt ans que ce trublion à la trogne de fait divers crapuleux, au regard d'enfance et à l'humour de *dinamitero*, fait des films. Il a commencé, tout simplement, par filmer *Crime et Châtiment*. Exactement, de Dostoïevski. Voulez-vous savoir une

bonne fois ce que signifie porter à l'écran un texte majeur de la littérature mondiale avec en poche trois bouts de ficelle et une fortune de talent ? Allez-y, à ce prix-là, 20 francs, 3 euros, sans carte d'abonnement, c'est une affaire. Vous n'avez pas tout compris ? Pas grave, le bon professeur-cancro récidive. Leçon 2 : *Hamlet Goes Business*, l'une des meilleures adaptations de Shakespeare au cinéma. Sobre, burlesque, absolument dingue.

Mais Aki Kaurismäki, amateur de *vinho verde*, connaît tout de la *saudade* sous toutes les latitudes. Il peut

fomentier le complot situationniste de *Calamari Union*, version optimiste et résolulement non wagnérienne d'*Apocalypse Now* dans les rues d'Hel-sinki.

UN POÈTE GRAMSCIEN

Il peut jouer en solo la mémoire du muet (*Juha*), la mélancolie du genre (*J'ai engagé un tueur*), la fantasmagorie d'un art sevré de réel (*La Bohème*), la géopolitique des sentiments comme en leur temps le Bergman de *Monika*, le Godard des *Carabiniers* ou le Forman des *Amours d'une blonde* (*Tiens ton foulard Tatiana*). Et, à l'occasion, il peut se payer la fiole de Hollywood avec une bande de copains (*Leningrad Cowboys Go America*).

Il peut surtout, poète gramscien pour qui l'organique n'est pas un vain mot, entrer la tête haute dans le désespoir lucide des pauvres. Là, d'une allumette, d'un regard, d'un chant, il foute le feu à toute la satisfaction de soi d'une société repue. Cela s'appelle *La Fille aux allumettes*, *Ariel*, *Shadows in Paradise*, *Au loin s'en vont les nuages*.

Il s'agit de trucs dégoûtants – des éboueurs, des ouvrières, des chômeurs. Il s'agit de rires, de silence, de retrouver l'élégance du mouvement dans le quotidien des gestes, de percevoir le frémissement d'un avenir dans la pesanteur des jours, ou son déni.

J.-M. F.

★ Du 21 septembre au 16 décembre à l'Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-40-51-89-09. www.institut-finlandais.asso.fr.

NOUVEAUX FILMS

ENDURANCE

Sorti opportunément à la veille de l'ouverture des jeux olympiques de Sydney, *Endurance* s'attache à retracer l'existence du coureur de fond éthiopien Haile Gebreselassie, champion olympique du 10 000 mètres en 1996 à Atlanta. La formule choisie par le réalisateur américain Leslie Woodhead mêle images documentaires et scènes tournées avec le champion. Une séquence aberrante montre ainsi le premier rendez-vous du coureur avec sa future femme... Il est regrettable qu'on ne l'aperçoive que très peu sur la piste pour s'attarder sur sa vie privée. **Samuel Blumenfeld** Film américain de Leslie Woodhead. Avec Haile Gebreselassie, Bekele Gebreselassie. (1 h 24.)

ON THE RUN

Trois réflexions traversent l'esprit à la vision de ce petit film, qui conte

la dérive nocturne à travers New York d'un jeune homme réservé et de son copain, chien fou à peine évadé de prison. D'abord que son générique de début, signé Charlex NY, est beau mais bref. Ensuite qu'il ne suffit pas d'avoir un scénariste qui a écrit pour Scorsese (Joseph Minion, signataire du script d'*After Hours*), un acteur qui a joué chez Scorsese (Michael Imperioli, découvert dans *Les Affranchis*) en duo avec un autre qui imite De Niro chez Scorsese (John Ventimiglia). Il manque l'essentiel : la mise en scène. **J.-M. F.** Film franco-portugais de Bruno de Almeida. Avec Michael Imperioli, John Ventimiglia, Drena de Niro. (1 h 35.)

YI YI

DANS LA MAISON DE MON PÈRE

(Lire page 32)

LA VIERGE DES TUEURS



BUENA VISTA INTERNATIONAL

« *Endurance* » : un documentaire édifiant sur le coureur Haile Gebreselassie.

L'ENFER DU DEVOIR

(Lire page 33)

L'HOMME SANS OMBRE

(Lire page 34)

JESUS'SON

(Lire ci-dessus)

LE GLANDEUR

ENTROPY

La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

tous les
VHS/DVD

jusqu'au 3 oct. 2000

à prix coûtant!

sur Internet

alapage.com

Offre non cumulable valable dans la limite des stocks disponibles.

ou 3615 alapage 2,21F/mn

EN VUE

■ La Fondation **Brigitte Bardot** condamne à l'occasion des Jeux olympiques en Australie l'extermination des kangourous, capables de sauts de plusieurs mètres grâce à leurs pattes postérieures très développées.

■ **Inoussa Zongo**, joueur burkinabé de première division, avait dû être amputé du pied droit, en 1996, après une fracture au cours d'un match à Ouagadougou. **Noël Magloire Kaboré**, gardien de but de l'équipe de football de l'Olympic System Dédougou, blessé sur le terrain, vient de perdre le sien, faute de soins, à l'hôpital de Bobo-Dioulasso.

■ Dimanche 17 septembre, la balle d'un chasseur a ricoché sur la médaille professionnelle d'un garde-chasse pris pour un sanglier.

■ Les pigeons déféquent sur les prisonniers qui s'abritent tant bien que mal de la pluie et luttent au sol contre les rats, rapporte, à propos d'une prison de Rio où les cellules n'ont pas de toit, une commission parlementaire sur « l'enfer carcéral au Brésil ».

■ Une fillette de dix ans, « souffrant de problèmes affectifs » selon sa mère adoptive, est morte étouffée, lundi 18 septembre, dans la clinique du docteur **Cornell Watkins**, psychothérapeute à Evergreen, dans le Colorado, sous le drap de flanelle et le mouceau d'oreillers d'où elle devait s'extirper pour simuler sa renaissance.

■ Des psychiatres de Budapest doivent avoir recours à des antiques pour aider un Hongrois, soldat de la deuxième guerre mondiale, oublié pendant cinquante-trois dans un asile en Russie, à retrouver la mémoire en lui montrant des objets.

■ **David et Joël**, résidents d'un foyer Sonacotra des Yvelines, ont été condamnés, jeudi 14 septembre, par le tribunal correctionnel de Versailles à quatre ans de prison ferme : ils avaient fait avaler à leur voisin **Robert** les légumes qu'il était en train d'éplucher, ils l'avaient frappé avec une casserole et lui avaient cassé une bouteille sur la tête avant de l'obliger à s'asseoir sur les tessons.

■ « Je ne prononcerai pas le mot pervers ni d'autres termes blessants, mais il doit être permis de se poser des questions », estime **Andreas Laun**, évêque auxiliaire de Salzbourg, qui préconise le financement d'établissements thérapeutiques pour les homosexuels en manque de soins.

■ **Jean-Louis Brugues**, théologien français, avançait récemment dans l'*Osservatore Romano*, journal du Vatican : « S'ils restent chastes, les homosexuels peuvent même devenir des saints. »

Christian Colombani

Sylviane Agacinski-Jospin fait assaut d'élégance dans « Elle »

L'épouse du premier ministre confie ses goûts vestimentaires au magazine féminin. Elle préfère le « chic » au « choc » et aime offrir des boutons de manchette à son mari

CET ÉTÉ, un éditorial au vitriol d'*Elle* contre les atterrissements du gouvernement sur l'IVG avait, paraît-il, suscité la colère de Lionel Jospin et accéléré ses arbitrages. Il appréciera sans doute davantage la dernière livraison du magazine féminin (daté 18 septembre), où sa femme, Sylviane, s'entretient longuement de mode, de style, de chic et de charme.

Six pages illustrées de photos flatteuses et accompagnées d'un seul commentaire - « une politique de l'élégance » - où l'on voit la désormais fameuse robe longue fuchsia et boucles assorties du Festival de Cannes - « On m'en parle encore ! A croire qu'il vaut mieux porter une belle robe que d'écrire des livres », dit



M^{me} Jospin -, ou encore le noir chic de la pointe des sandales jusqu'au bout du nez, en passant par

le pantalon fluide pattes d'eph' arboré sur les plages de l'île de Ré cet été.

Une fois placée sous le parrainage de Baudelaire - « Comme l'a bien vu Baudelaire, il y a un rapport étroit entre la modernité et la mode, qui tient à l'attention au circonstanciel, au passager, à l'éphémère » - et l'autorité d'Hegel - « L'homme ne veut pas rester tel que la nature l'a fait. La femme encore moins » -, M^{me} Jospin se détend un peu et ose parler futile.

On apprend alors qu'elle aime « les belles matières, les beaux tissus, les vêtements structurés », qu'elle « n'arrive pas à se débarrasser des épaulettes », même si ce n'est plus tendance, et qu'elle « adore l'ambiguïté masculin-fémi-

nin ». S'il lui arrive « de dévorer les magazines ou de passer l'après-midi dans les boutiques », elle estime sagement avoir passé l'âge d'être « fashion victim ». « Au quotidien, confie-t-elle, j'aime le grand confort, un vieux jean et un pull extrêmement doux. »

EFFET ACIDE

Elle porte « de moins en moins de robes » car cela fait « un peu dada-me », dit-elle, et tant pis pour l'effet acide que cette petite phrase produit lorsque, page suivante, une série de photos montre justement quelques-unes des « dada-mes » en robe qui l'ont précédée dans les fonctions d'épouse de premier ministre...

La règle souffre toutefois quel-

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ José Rossi a subi un incontestable échec personnel. L'influent président de l'Assemblée territoriale corse avait lui-même présenté l'élection municipale d'Ajaccio comme un test pour le processus de Matignon, tout en menant une campagne de terrain méthodique et minutieuse. Il obtient un score médiocre (21 %). C'est une rebuffade des Ajacciens. (...) Les adversaires du processus de Matignon obtiennent, eux aussi, des scores médiocres. Marc Marcangeli, le maire sortant, ne l'emportera qu'à la majorité relative, grâce à une triangulaire divisant ses adversaires. Dans une ville qui avait voté

Chirac massivement au second tour, il n'a pas de quoi pavoiser. (...) Finalement, ce sont encore les partisans modérés, critiques, pragmatiques, du processus de Matignon qui réussissent, proportionnellement, le meilleur score. Ce poids d'équilibre correspond sans doute à l'espérance perplexée d'une bonne partie des Corses.

LES ÉCHOS

Favilla

■ A quarante-cinq ans, et une carrière politique devant elle, Frédérique Bredin vient de tirer sa révérence à la politique en acceptant une responsabilité au sein du groupe Lagardère. (...) Le symbole est rude. Voici un des jeunes les plus doués de sa génération, une femme de surcroît, qui signifie par son

changement de cap professionnel n'avoir plus de goût pour le combat politique et lui préférer les enjeux industriels et financiers. Une aventure comme celle-ci n'aurait sans doute pas pu se produire dans les années 50 ou 60. Le prestige de l'Etat était alors si élevé que les meilleurs de chaque génération rêvaient de le servir en prenant des responsabilités politiques ou administratives. Désormais, c'est l'univers de l'entreprise qui jouit de la meilleure réputation.

THE WASHINGTON POST

■ Face aux prix élevés du pétrole, les gouvernements aux Etats-Unis et en Europe ont offert trois sortes de réponses : c'est la faute de l'OPEP, c'est la faute des compagnies pétrolières, c'est notre faute.

Le gouvernement français a choisi la troisième option, en cédant aux exigences des routiers avec une baisse de 15 % des taxes sur les produits pétroliers. (...) Malheureusement aucune de ces trois attitudes n'est complètement efficace. (...) Les gouvernements devraient rappeler que le prix du pétrole, en termes réels, reste inférieur d'un tiers à celui qu'il était en 1990. Et surtout, les gouvernements devraient éviter de recourir à une rhétorique qui suppose qu'ils sont capables de résoudre le problème. Le marché pétrolier est aussi obstinément imprévisible que la plupart des autres marchés de matières premières, et les promesses de le maîtriser ne feront que rendre les électeurs plus mécontents lorsque celles-ci se révéleront fausses.

www.javoue.com

Un adolescent ouvre un site où les adultes viennent avouer leurs méfaits et leurs faiblesses

« **J'AVOUE** que, dès que je peux, je regarde "La Petite Maison dans la prairie", et qu'à chaque fois je pleure comme une madeleine » (Solène, 21 ans). « **J'avoue** avoir couché avec la copine de mon supérieur hiérarchique, et il est toute la journée en face de moi... » (Patrice, 27 ans). « **J'avoue** que c'est la première fois que j'avoue ce que je vais avouer... Je crois être encore en amour avec Véronique C. » (SyC-77, 23 ans). Les internautes sont de plus en plus nombreux à venir sur Javoue.com pour soulager leur conscience, ou pour clamer fièrement leurs frasques. Javoue n'est pas un cyber-confessionnal, mais l'œuvre d'un fascinant collégien de quatorze ans, Daniel, qui cherchait un thème original pour le site Web qu'il avait décidé de construire au printemps dernier.

Depuis lors, Daniel a vu défiler des centaines de fourbes honteux, des délégués fiers de l'être, d'indécrottables candides, et peut-être quelques affabulateurs. Quand on lui demande ce qui l'étonne le plus



dans ce concert d'aveux hétéroclites, la réponse jaillit comme un cri du cœur : « Les fautes d'orthographe ! Certains en font vraiment beaucoup. » Les messages déliants du font rire, et ceux qui laissent apparaître duplicité et méchanceté ne semblent pas le

révolter : « J'ai créé Javoue parce que je suis curieux. Les récits m'intéressent, et lorsque leurs auteurs parlent de choses importantes pour eux, je pense que le fait d'écrire peut les soulager. Il ne faut pas croire que je fais tout ça uniquement pour compiler les visiteurs ! »

Claire Charpy

Pascale Robert-Diard

SUR LA TOILE

COMMERCE INTERENTREPRISES

■ Un groupe d'investisseurs européens, dont Nestlé et Danone, ont annoncé le lancement prochain d'un site de commerce alimentaire interentreprises baptisé CPGmarket. Leur objectif est d'empêcher le site américain Transora.com, déjà implanté en Europe, de dominer complètement ce secteur. - (Reuters.)

MONDE ARABE

■ La société Interface Multimédia a ouvert un site-portal en français baptisé Comptoir oriental, consacré au monde arabe. Son objectif est de « fournir informations et services répondant aux attentes de la communauté d'origine arabe et à tous les amoureux du monde arabe ». www.comptoiroriental.com

ENCYCLOPÉDIE

■ Le contenu intégral de l'encyclopédie Hachette Multimédia est désormais accessible gratuitement sur le site de Club-Internet, via un moteur de recherche et un répertoire thématique. La base de données contient 25 millions de mots et 17 000 images, entièrement indexés et dotés de liens hypertextes. www.club-internet.fr/encyclopedie

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les idées du pétrole par Luc Rosenzweig

QUAND il y a le feu aux sondages, quand le contribuable électeur montre les dents comme un pitbull de banlieue, quand résonne dans le pays le grondement de la révolte qui lève, c'est là que l'homme politique sort son « yaka ».

Une sorte de paratonnerre datant de la nuit des temps, consistant à détourner la colère du peuple en affirmant, péremptoire : « Il n'y a qu'à... » faire ceci ou cela, et l'affaire est réglée. Ce fut un festival de « yakas », lundi soir, au cours de l'émission *Mots croisés* sur France 2, où les instits Chabot et Duhamel avaient invité quelques bons élèves de la classe politique à plancher sur la difficile équation du super à 8 francs qui mécontente 88 % des Français et fait perdre 20 % à Jospin.

On commença par le « yaka » de base, celui du député de droite François Goulart : « On baisse l'essence de 1 franc par litre, et on va chercher ailleurs les 50 milliards qui

manquent dans les caisses de l'Etat. » Pas mal, mais trop simple pour être honnête.

Classique aussi, le « yakacoco », interprété par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot : « On soulage les petits en faisant payer les gros, on taille dans le gras des bénéfices des compagnies pétrolières. » Intéressant, mais pas suffisant. Plus sophistiqué, le « yaka gigogne » de l'éternel demandeur d'impossible, Daniel Cohn-Bendit : « On baisse l'essence, mais dans le même temps on réduit à 100 à l'heure la vitesse maximale sur les autoroutes et à 70 ailleurs, et on récupère le fric en mettant aux enchères les licences UMTS, comme en Allemagne. » Bien pensé, mais peut-être trop subtil.

Il y eut aussi le « yaka » shadok proposé par un représentant des automobiles-clubs : « On baisse quand ça monte, et on monte quand ça baisse. » Trop compliqué. Et enfin, le « yaka » d'enfer, celui qui

met tout le monde d'accord : « Yaka construire des voitures qui vont vite, qui sont propres, pas chères et qui consomment des cacahuètes. » Et tout le monde de se tourner vers Louis Schweitzer, PDG de Renault, qui rétorque en substance que tout cela est bel et bon, mais qu'il n'est pas convenable pour des gens instruits et responsables de croire et de faire croire au Père Noël.

Nous nous en voudrions de ne pas apporter notre « yaka » au pot. Il suffit de prendre une bonne charrette, de la peindre en rouge, d'y accrocher un écusson en forme de cheval cabré, d'y atteler une bonne ânesse, et en voiture Simone ! Cette solution, que nous avons expérimentée, n'exige que 5 francs par jour d'énergie végétale, n'est pas polluante, utilise la technologie moderne de la commande vocale. Nous travaillons actuellement à porter la vitesse de pointe du véhicule de 8 à 10 kilomètres-heure.

MARDI 19 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Démocratie, petites histoires d'une grande idée. Forum

MAGAZINES

18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Jean-Marc Ayrault. LCI

18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Barbet Schroeder ; Jennifer Lopez ; Calexico. Canal +

19.00 Archimède. Spécial mathématiques. Arte

20.00 Courts particuliers. Chiara Mastroianni. Paris Première

20.50 E = M 6 spécial. Nos ennemis les animaux. M 6

22.30 Zig Zag café. Paroles d'orphelins suisses. TSR

0.30 Zone interdite. Tourisme sexuel : la honte. M 6

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Urgences bébés. Arte

20.30 et 23.00 Palettes. Léonard de Vinci. Le sourire et l'entrelacs. Histoire

20.45 La Vie en face. A l'école de La Providence. Arte

21.00 Art aborigène. Mezzo

21.25 Votez pour moi. Planète

22.00 Claude Lévi-Strauss. [3/6]. Histoire

22.20 La Quête du futur. [11/22]. Planète

23.45 Tony Blair en campagne. Odyssee

0.10 Thema. De Nurmi à Nokia. Helsinki Facés. Arte

0.50 California Visions. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e journée aller) Groupe F : Paris-SG - Helsingborg (Sué). 22.45 Les autres rencontres de la soirée. Canal +

MUSIQUE

21.00 Georg Solti dirige Tchaïkovski. Muzzik

21.55 Ruben Gonzales. En 1999. Mezzo

23.55 Dave Holland Quintet. En 1996. Muzzik

TÉLÉFILMS

21.20 Nana. Alberto Negrin [1/2]. RTBF 1

22.45 La Face cachée du mal. Jean Pellerin. O. M 6

SÉRIES

19.30 Mission impossible. Charité. O. Série Club

20.20 Friends. [1/2]. Celui qui devient papa. RTL 9

20.45 Invasion planète Terre. La vérité. O. 13^{ème} RUE

21.30 Absolutely Fabulous, The Collection. Patsy (v.o.). O. Canal Jimmy

22.30 Ally McBeal. The Affair. O. Téva



JO EN DIRECT

9.30 En alternance. Base-ball (1^{er} tour messieurs) ; Football (1^{er} tour messieurs) ; Haltérophilie (58 kg dames, finale) ; Hockey sur gazon messieurs ; Volley-ball messieurs ; Gymnastique artistique (concours par équipes dames, finale) ; Natation (demi-finales et finales dames et messieurs) ; Tennis (simple dames et messieurs) ; Badminton (simple D et simple M) ; Basket messieurs ; Boxe (poids mouches et poids super-welters) ; Handball (1^{er} tour dames) ; Tennis de table (double dames et messieurs, qualifications) ; Judo (- de 63 kg dames et - de 81 kg M, demi-finales et finale. France 2

10.30 Basket masculin. France - Lituanie. Canal+ - Eurosport

11.50 Judo. - de 81 kg messieurs et - de 63 kg D. Canal+ - Eurosport

12.15 Football masculin. Italie - Nigeria. Canal + vert

12.50 En alternance. Tennis de table (double dames et double messieurs, qualif.) ; Judo (63 kg dames et - de 81 kg M, finales). France 3

23.25 En alternance. Aviron (repêchages) ; Equitation (concours complet individuel mixte, dressage) ; Hockey sur gazon féminin (Allemagne - Chine) ; Badminton (double messieurs, demi-finales ; double dames, quarts de finale) ; Tir (carabine 50 m tir libre trois positions dames ; pistolet 25 m tir rapide messieurs ; plateau piège double messieurs, qualif.) ; Basket féminin (Cuba - Nlle-Zélande) ; Escrime (fleuret individuel messieurs, qualif. et quarts de finale). France 3

23.30 Aviron. Repêchages. Canal+ vert - Eurosport

1.00 Natation. Éliminatoires. Canal + vert

1.45 Equitation. Concours complet individuel mixte, dressage. Eurosport

2.30 Basket féminin. France - Canada. Canal+ - Eurosport

3.00 Tennis. Qualif. Canal + vert

4.00 Boxe. 1^{er} tour. Eurosport - Canal + vert

FILMS

16.30 Kafka ■■■ Steven Soderbergh (EU, 1991, N., 95 min) O. Ciné Cinémas 2

16.40 Les Nuits de Cabiria ■■■ Federico Fellini (It., 1957, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics

18.15 A mort l'arbitre ! ■■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1984, 100 min) O. TV 5

18.30 L'Année dernière à Marienbad ■■■ Alain Resnais (Fr. - It., 1961, N., 90 min) O. Ciné Classics

19.10 La Grande Attaque du train d'or ■■■ Michael Crichton (GB, 1979, 110 min) O. Cinétoilette

19.15 Ça tourne à Manhattan ■■■ Tom Di Cillo (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. Cinéfaz

20.30 Sept ans de réflexion ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min) O. Ciné Cinémas 1

21.00 Uranus ■■■ Claude Berri (France, 1990, 100 min) O. Ciné Cinémas 3

22.30 Le Paltoquet ■■■ Michel Deville (France, 1986, 90 min) O. Paris Première

22.30 Epouses et concubines ■■■ Zhang Yimou (Chine - Taiwan, 1991, 120 min) O. Cinéstar 1

23.15 Signé Charlotte ■■■ Caroline Huppert (France, 1985, 95 min) O. Canal Jimmy

0.15 Chronique des événements amoureux ■■■ Andrzej Wajda (Pologne, 1986, 120 min) O. Festival

0.30 L'Expédition du Fort King ■■■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1953, 85 min) O. Ciné Cinémas 2



0.50 Le Château de l'araignée ■■■ Akira Kurosawa. Toshiro Mifune, Isuzu Yamada (Japon, 1957, N., v.o., 110 min). Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1

17.35 Sunset Beach. 18.25 Exklusif. 19.00 Etre heureux comme. 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper net. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.55 La Cité de la peur. Film. Alain Berberian O. 22.35 Le Temps d'un tournage. 22.40 Ciel mon mardi ! 1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.15 et 22.40 Un livre. 17.20 JAG O. 18.15 Les Marches olympiques. 18.45 Un gars, une fille. 18.55 L'Or de Sydney. 19.35 Boomerang. 19.50 Campagne pour le Référendum. 20.00 Journal, Météo. 20.55 La Femme du cosmonaute. Film. Jacques Monnet O. 22.45 On a tout essayé. 0.50 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.35 C'est pas sorcier. Les paillois. 18.00 Un livre, un jour. 18.10 Campagne pour le référendum. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.15 Le Journal des Jeux. 20.50 Hommage à Balavoine. Que tu vives ici ou là-bas. 22.45 Météo, Soir 3. 23.25 JO : Jeux olympiques de Sydney.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.45

18.25 JO Soir. 18.50 Nulle part ailleurs. 20.15 Football. Ligue des champions. Paris-SG - Helsingborg. 20.45 Coup d'envoi. En direct du Parc des Princes. 22.45 Les autres rencontres : Bayern Munich - Rosenborg ; La Corogne - Hambourg ; Juventus - Panathinaïkos ; Dynamo Kiev - Manchester Utd ; Anderlecht - PSV Eindhoven. 0.00 Beowulf. Film. Graham Baker (v.o.).

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Urgences bébés. 20.45 La Vie en face. A l'école de La Providence. 22.10 Thema. De Nurmi à Nokia, Helsinki 2000. 22.15 Le Finlandais volant. Paavo Nurmi, 1897-1973. 22.30 Paavo le Grand. Opéra de Tuomas Kantelinen. 0.10 Helsinki Facés. 0.50 Le Château de l'araignée ■■■ Film. Akira Kurosawa (v.o.).

M 6

19.20 Dharma & Greg O. 19.50 I-minute. 22.12 Multipistes. 20.05 Notre belle famille O. 20.39 Conso le dis. 20.40 E = M 6 découverte. 20.50 E = M 6 spécial. Nos ennemis les animaux. 22.45 La Face cachée du mal. Téléfilm. Jean Pellerin O. 0.30 Zone interdite. Tourisme sexuel : la honte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. 22.30 Jaz, suivez le thème. 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire. A Paris. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Alexandre Borodine, la rencontre avec Liszt. Le Prince Igor (ouverture), de Borodine, dir. E. Svetlanov ; Œuvres de Liszt, Cui, Napravnik, Balakirev, Borodine, Chopin, Borodine. 22.55 Festival de musique à Maguelone. A la Cathédrale de Maguelone. Par l'Ensemble Huelgas, dir. Paul Van Nevel. Œuvre anonyme de Willaert, De Rore, Senfl, Josquin des Prés, Mouton, De Orto, De Voret ; Œuvre de Phinot, Gerarde, Raet, De Lassus, De Renvois, De Rore.

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMAS 1

20.30 Sept ans de réflexion ■■■ Un citoyen new-yorkais, marié depuis sept ans, se retrouve seul dans son appartement pendant les vacances. Il rêve de séduire sa blonde et capiteuse voisine. Une éblouissante comédie où Billy Wilder tourne en dérision les conventions sociales, les frustrations sexuelles du mâle américain moyen, la psychanalyse et certains films dits romantiques. Marilyn Monroe est superbement dirigée.

ARTE

20.45 A l'école de la Providence Situé dans l'un des quartiers les plus pauvres de Bruxelles, l'Institut de la Providence est une structure d'enseignement professionnel et technique fondée par le réseau catholique dans l'esprit des utopies soixante-huitardes. L'école accueille tous les élèves, même ceux qui ont été exclus des autres institutions. Pour ce documentaire, Gérard Preszow y a séjourné pendant un an, en 1998-1999.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Repenser la mondialisation ? Forum

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Jean-Jacques Debout. Mouloudji. Paris Première

18.15 Union libre. Invités : Cécilia Cara ; Damien Sargus. TV 5

18.50 Nulle part ailleurs. Canal +

20.00 Courts particuliers. Tran Anh Hung. Paris Première

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Jean-Marie Tjibou ou le rêve d'indépendance. Arte

20.50 Des racines et des ailes. Saqqarah : à la recherche des tombeaux disparus. Les clés de Louxor. Les palais du Caire. Les gens du Nil. France 3

21.00 Paris modes. Spécial mode et art. Paris Première

21.05 Droit de cité. La justice « ado ». TV 5

22.30 Ça se discute. Les prostituées sont-elles victimes de nos préjugés ? France 2

22.40 Zig Zag café. Paroles d'orphelins suisses. Invité : André Marty. TSR

23.40 Pays de France. Plogastel, Strasbourg, Picardie. Odyssee

0.30 E=M6 spécial. Nos ennemis les animaux. M 6

DOCUMENTAIRES

18.30 Le Monde des animaux. [7/13]. L'Amazonie, une forêt menacée. La Cinquième

19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. Arte

20.15 Reportage. La Police gay. Arte

20.30 Winnie Mandela et le témoin manquant. Planète

20.30 et 23.00 Palettes. Claude Monet. Histoire

21.00 Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale. [1/26]. Histoire

21.30 Le Grand Jeu, URSS/USA. [3/6]. 1945-1953. Minuit dans le siècle. Planète

22.00 La Dictature des colonels grecs. Histoire

22.30 Les Femmes du Sud. Mezzo

22.35 Femme et cinéaste. Canal +

22.35 Turbulences. Planète

23.10 Inde, naissance d'une nation. [3/10]. Odyssee

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Jean-Marie Tjibou ou le rêve d'indépendance Le documentaire de Mehdi Lallaoui, composé à la fois d'archives souvent inédites et d'entretiens exclusifs (parfois inédits), fournit le fil conducteur de l'histoire récente de la Nouvelle-Calédonie. De la démarche d'un homme qui fut un visionnaire aux contradictions de ses héritiers, on retrouve, et c'est essentiel, le sens de cette parole assassinée.

23.35 Profil. Belá Baláz. L'homme visible. Arte

0.05 L'Actors Studio. Norman Jewison. Paris Première

0.20 Nuit Spike Lee. Ciné Cinémas

0.30 Moi, Eric, mort à Sarajevo. TSR

0.35 Les Délices des serpents. Odyssee

0.55 Votez pour moi. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e journée aller) Groupe D : Monaco - Glasgow Rangers. TF 1

DANSE

21.45 Musica. Nightbirds. Ballet. Chorégraphie de Jessica Iwanson. Musique de Weiss. Avec Petra Nielsen, Christer Reveny. Arte

MUSIQUE

20.10 Magnificat. Œuvre de Clérambault. Avec la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles. Mezzo

21.55 U2. Paris Première

22.00 Diwan à Marseille. Lors des Musiques des suds. Avec Art Ensemble of Chicago ; Abed Azrie ; Youssou N' Douz ; Sally Nyolo ; Zebda. Mezzo

23.00 Jazz Box. Lors du Festival international de jazz, en 1998. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.55 Deux frères. Philippe Laïk. France 2

22.30 Vacances au purgatoire. Marc Simonon. O. Téva

23.30 La Maison des bois. Maurice Pialat [3 et 4/7]. O. Histoire

COURTS MÉTRAGES

23.30 Flash Bach. Son arbre. Benoît Keller. Arte

SÉRIES

20.50 Police district. Etat de démençe. O. Affaire vous concernant. O. M 6

21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Mauvais par'March. O. Canal Jimmy

21.35 Profil. [1/2]. Venin (v.o.). O. Série Club

22.15 Les Brigades du Tigre. La confrérie des loups. La main noire. Festival

22.35 New York District. La semence (v.o.). 13^{ème} RUE

22.40 Ally McBeal. L'accompagnateur. O. Illusions perdues. M 6

23.40 Les Soprano. A Guy Walks into a Psychiatrist's Office. O. Canal Jimmy

HISTOIRE

22.00 Le XX^e siècle : La dictature des colonels grecs Ce récit d'une dictature qui dura sept ans est aussi la démonstration aboutie de la thèse confirmant la complicité des Etats-Unis dans le putsch du 21 avril 1967. Dommage que, en dépit de ce travail d'enquête, Robert Manthoulis cède à un nationalisme très antiaméricain et très anti-OTAN, malheureusement assez répandu aujourd'hui en Grèce.



JO EN DIRECT

5.00 Tir. Carabine double piège messieurs (finale). Eurosport

5.30 En alternance. Judo (-70 kg dames et -90 kg messieurs) ; Tennis de table (double dames, 2^e tour). France 2

5.30 Boxe. 1^{er} tour. Eurosport

5.45 Canoë - kayak. Slaloms C2 et K1 messieurs (finales). Canal + vert

6.30 En alternance. Escrime (fleuret individuel messieurs, demi-finales et finale) ; Football (dames et messieurs) ; Softball (tournoi féminin) ; Cyclisme (piste, finales) ; Water-polo (dames). France 3

7.00 Canoë - kayak. Slalom C2 messieurs (finale). Eurosport

7.30 Basket-ball. (dames) Poule B : Etats-Unis - Russie. Canal + vert

8.30 JO Sydney. Escrime (fleuret individuel messieurs, demi-finales et finale) ; Cyclisme (piste, finales). Canal +

9.30 En alternance. Base-ball (1^{er} tour messieurs) ; Football (1^{er} tour messieurs) ; Haltérophilie (69 kg messieurs, finale) ; Hockey sur gazon (1^{er} tour dames) ; Volley-ball (1^{er} tour dames) ; Gymnastique artistique (concours multiple individuel messieurs, finale) ; Natation (épreuves dames et messieurs, demi-finales et finales) ; Tennis (simple dames et messieurs) ; Badminton (double dames et simples messieurs, quarts de finale) ; Base-ball (1^{er} tour messieurs) ; Basket-ball (1^{er} tour dames) ; Boxe (poids super-légers et poids mi-lourds, 1^{er} tour) ; Handball (1^{er} tour messieurs) ; Tennis de table (double dames et messieurs, 2^e tour et quarts de finale) ; Judo (-70 kg dames et -90 kg messieurs, demi-finales et finales). France 2

10.00 Natation. Finales. Canal +

10.00 Haltérophilie. 69 kg messieurs. Finale. Eurosport

10.00 Natation. Finales. Canal + vert

10.30 Handball. (Messieurs, 1^{er} tour). Poule B : Espagne - France. Canal + - Eurosport

11.50 Judo. -90 kg messieurs et -70 kg dames. Canal +

12.50 En alternance. Tennis de table (double dames, 2^e tour) ; Judo (-70 kg dames et -90 kg messieurs, finales). France 3

23.30 En alternance. Aviron (demi-finales) ; Hockey sur gazon (messieurs) ; Tir (pistolet dame, carabine 50 m couché messieurs) ; Tir à l'arc (épreuve par équipes dames) ; Beach-volley (phases finales) ; Basket-ball (messieurs). Poule A : Italie - Nouvelle-Zélande

23.30 En alternance. Escrime (fleuret individuel dames et sabre individuel messieurs). France 3

23.30 Aviron. Demi-finale. Canal + vert

0.00 Aviron. Repêchages. Eurosport

1.00 Natation. Éliminatoires. Canal + vert

2.00 Beach-volley. Phases finales. Eurosport

2.45 Aviron. Demi-finale. Canal + vert

3.00 Volley-ball. (1^{er} tour, messieurs). Poule B : Etats-Unis - Yougoslavie. Canal +

3.45 Tennis. Tours préliminaires. Canal + vert

4.00 Boxe. 1^{er} tour. Eurosport - Canal +

FILMS

14.00 Labyrinthe ■■■ Jim Henson (Etats-Unis, 1986, 95 min). Canal J

Halte au clairon !

par Pierre Georges

PANNE SÈCHE ce matin ! Pas un mot devant l'autre. Les Jeux toujours les Jeux. Et dès l'aube. L'Angélus de Sydney, façon télévision. Alors, mon bon, où est-ce qu'ils en sont nos petits Français ? Glanent-y de la médaille, et combien ?

C'est fou comme, à travers le zoom franco-français qui consiste à ne suivre, ne traquer, ne filocher, de stade en stade, de discipline en discipline, que les représentants de notre estimable nation, les commentateurs finissent par perdre le sens des convenances et des valeurs. Qu'un athlète national n'obtienne, comme on l'a entendu dire à plusieurs reprises, « *seulement qu'une médaille d'argent* » ou pis « *une médaille de bronze* » et voici déjà qu'on le plaint, le console. Presque sur le thème « *oh c'est tout même mieux que rien* ». En tout cas mieux que d'attraper quelque scarlatine « antipodienne ».

Là, tout de même, il y a de l'abus dans ce culte forcené, quoique génétiquement compétiteur, du « *seule la victoire est belle !* » On sait bien, Coupe du monde de football, championnat d'Europe des nations, que le pays a pris de sales et belles habitudes. Mais, tout de même ! Plaindre un champion qui termine « *seulement* » sur le podium ! Attribuer avec quelque cruauté « *la médaille en chocolat* » au disgracié ou à la disgraciée qui a terminé quatrième d'une épreuve – on l'a entendu aussi – il y a des coups de pieds au commentateur qui se perdent !

Car c'est ignorer ce qui fait le prix d'une médaille ou d'une belle place en finale olympique. Tout le travail en amont. Tous les efforts. Toute la sueur, la souffrance pour en arriver là, pour simplement être là ! Cette presse ne voulant plus

entendre que le doux bruit des médailles d'or et non de vil bronze tombant dans l'escarcelle nationale, tenant plus un boulier tricolore des profits et pertes que la chronique d'un événement planétaire, manque son objectif. Et elle manque à l'objectivité.

Car, c'est ainsi les Jeux Olympiques. Il y a certes les Français. Mais, il y a aussi les autres. Tous les autres. L'immense ligue des autres, tout aussi décidés à gagner ou à bien figurer. Ce serait même ce qui fait le charme et la seule raison d'être de ce grand cirque : réunir des autres de partout, une multitude d'autres et que le meilleur l'emporte. Alors, de grâce, un peu moins de chauvinisme comptable. Et partant, un peu moins de couacs de l'insatiable clairon. Il peut arriver, en sport aussi, qu'on gagne ou qu'on perde, favori ou pas. Mais, répétons-le, finir sixième, ou dixième d'une épreuve olympique, ce n'est pas vraiment être le dernier des derniers, la honte de la nation et de la gamison.

C'est un peu à cela qu'on pensait ce mardi matin en voyant successivement deux grandes équipes féminines françaises, celle des épéistes, championnes olympiques sortantes, et celle des handballeuses, vice-championnes du monde, connaître la défaite. Eh oui, elles avaient perdu, pas besoin de le leur répéter. Et aucune raison de le leur reprocher. Eh oui, elles avaient tout fait dans leur préparation pour ne pas vivre ce sort funeste. Eh oui, les Jeux Olympiques, c'est aussi cela, plein, dans ce cas, d'autres Chinoises ou Hongroises. Ou de Français d'ailleurs. Car, aussi bien le judo national semblait à l'heure de ces lignes devoir connaître enfin un jour et un sort plus aimables.

Le chancelier Schröder est obligé de céder à son tour sur les prix de l'essence

Le gouvernement allemand étudie des compensations fiscales

BERLIN

de notre correspondant

Le gouvernement allemand va à son tour prendre des mesures pour compenser l'envolée des prix du pétrole. Si l'Allemagne n'a pas été privée de carburant comme ses voisins européens, si les quelques manifestations de poids lourds, de taxis et d'agriculteurs n'ont pas conduit à une paralysie totale du pays, la hausse du prix du brut menaçait néanmoins de provoquer une crise politique profonde. En pleine révolte des prix de l'essence en Europe, l'Allemagne était en effet le seul pays à prévoir d'augmenter sa fiscalité pétrolière : l'impôt écologique, imposé par les Verts lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir et qui sert à financer les retraites, doit passer au 1^{er} janvier 2001 de 12 à 18 pfennigs (60 centimes) le litre.

L'opposition de droite s'est enflammée dans la brèche, partant en guerre contre cet impôt impopulaire dans un pays certes sensible à l'écologie, mais qui est aussi la patrie des automobilistes. La révolte des poids lourds, qui pré-

voient de converger sur Berlin le 26 septembre, est la plus visible, mais la plus profonde est celle des contribuables et des automobilistes, qui avaient protesté, dès janvier 2000, lorsque le prix du litre de super est passé au-dessus de la barre des deux marks.

Le quotidien populaire *Bild Zeitung* (4 millions d'exemplaires) avait alors lancé une vaste campagne contre l'essence trop chère. Début septembre, le ministre des finances, Hans Eichel, a fait la grimace lorsque son homologue français, Laurent Fabius, lui a annoncé son intention d'alléger la facture fiscale des automobilistes. Même si les taxes restent plus élevées en France, il craignait un effet de contagion qui n'a pas manqué de se produire.

IMPÔT ÉCOLOGIQUE

Gerhard Schröder ne peut pas renoncer à son impôt écologique sans provoquer un tollé au sein des Verts, partenaires de sa coalition. Ces derniers ne sont toutefois pas insensibles au côté antisocial de la hausse de l'essence. Ils

s'y sont déjà brûlés les doigts : lorsque, en 1998, leur congrès avait voté, à Magdebourg, pour un litre de super à 5 marks, la réaction des couches modestes et rurales de la population s'était traduite par leur effondrement dans les sondages.

Le compromis qui semble se décider maintiendrait la hausse de l'écotaxe. Mais le gouvernement annoncerait une augmentation du forfait kilométrique que les Allemands peuvent déduire de leur revenu imposable pour se rendre sur leur lieu de travail. En outre, les ménages qui bénéficient de l'allocation logement – donc à revenus modestes – devraient recevoir une compensation pour la hausse du fuel domestique. La facture s'élèverait à plus de 2,5 milliards de marks.

La révolte automobile empêche l'Allemagne de repenser sa politique des transports, alors que le pays est au bord de l'infarctus : autoroutes embouteillées en permanence, avions et trains systématiquement en retard, etc. Un rapport d'expert a conseillé, début septembre, d'investir massivement

dans les chemins de fer et d'introduire à partir de 2003 une vignette automobile sur le modèle suisse pour financer la construction des autoroutes, vétustes et toujours en travaux. Le gouvernement s'est empressé de rejeter cette dernière proposition, invendable politiquement.

Autre contrainte, l'Allemagne, qui rejette deux fois plus de dioxyde de carbone dans l'atmosphère que la France, doit avoir réduit d'ici à 2005 ses émissions d'un quart par rapport au niveau de 1990. La faillite de l'industrie de RDA lui a permis de réduire ce niveau de 15 % fin 1999, mais le chemin à parcourir reste long. Un relâchement de la pression fiscale sur les produits pétroliers ne devrait pas faciliter la réalisation de cet objectif. D'autant qu'il n'est pas question de revenir sur les accords de désengagement du nucléaire. La construction de nouvelles centrales est politiquement inenvisageable, que les Verts soient ou non au gouvernement.

Arnaud Leparmentier

France Télécom augmente le prix de ses abonnements

L'ABONNEMENT MENSUEL à France Télécom coûtera 6 % plus cher dès la mi-octobre (82,30 francs TTC contre 77,35 francs). Cette augmentation devrait être compensée par la baisse des prix des communications et la gratuité de certains services (messagerie et conversation à trois). Le niveau de l'abonnement social dont bénéficient 2,5 millions de titulaires d'allocations sociales restera inchangé à 44,35 francs. En revanche, le prix à la minute des communications nationales pour les particuliers diminuera de 25 %, de 79 centimes à 60 centimes aux heures pleines, à compter du 9 octobre. A titre de comparaison, Télés2 facture les communications nationales à 24 centimes la minute.

Le gouvernement a annoncé, mardi 19 septembre, la baisse du prix des communications locales, de 5 à 6 %, à partir du 1^{er} janvier. A cette date, France Télécom aura perdu son monopole sur la « *boucle locale* » (l'accès à l'abonné) et les consommateurs pourront complètement faire appel à un opérateur tiers.

Syndrome de la guerre du Golfe : la justice demande une expertise

LA COUR RÉGIONALE des pensions de Bordeaux a ordonné des expertises judiciaires, mardi 19 septembre, dans le dossier relatif à l'ancien caporal Hervé Desplat, gravement malade et atteint de tuberculose à son retour de la guerre du Golfe (*Le Monde* du 7 juin). La cour a ainsi fait droit à la requête de M. Desplat. A l'audience, le ministère public s'était, lui, opposé à de nouvelles expertises.

Dans son arrêt, la juridiction demande de procéder à « *un examen clinique* » de M. Desplat et de « *prendre connaissance de son dossier médical militaire* ». Les experts doivent « *rechercher si l'affection invoquée par l'intéressé a trouvé sa cause et son origine dans un fait de service ou à l'occasion de celui-ci* ». La cour leur ordonne aussi de « *rechercher, pour la période allant de 1991 à décembre 1993, tous éléments sur l'état de santé de l'intéressé susceptibles d'étayer leurs conclusions* ». Les experts disposent de quatre mois pour rendre leur rapport. (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ITALIE** : Le cardinal Giacomo Biffi, archevêque de Bologne, a provoqué de vives réactions dans les associations de défense des droits de l'homme à la suite d'une lettre pastorale sur l'immigration, datée du jeudi 14 septembre. Connue pour ses positions conservatrices, le cardinal Biffi écrit que l'Italie devrait privilégier les immigrés chrétiens plutôt que musulmans. Si le catholicisme n'est plus la religion de l'Etat, explique-t-il, « *il demeure la religion historique de la nation* ». Par comparaison, les musulmans « *ont une forme d'alimentation différente, des jours de fête différents, un droit de la famille incompatible avec le nôtre, une conception de la femme différente et (...) une vision rigoureusement intégriste de la vie publique* ». Plutôt que les musulmans, il faut donc privilégier, conclut-il, l'« *immigration des catholiques latino-américains, philippins ou érythréens* ».

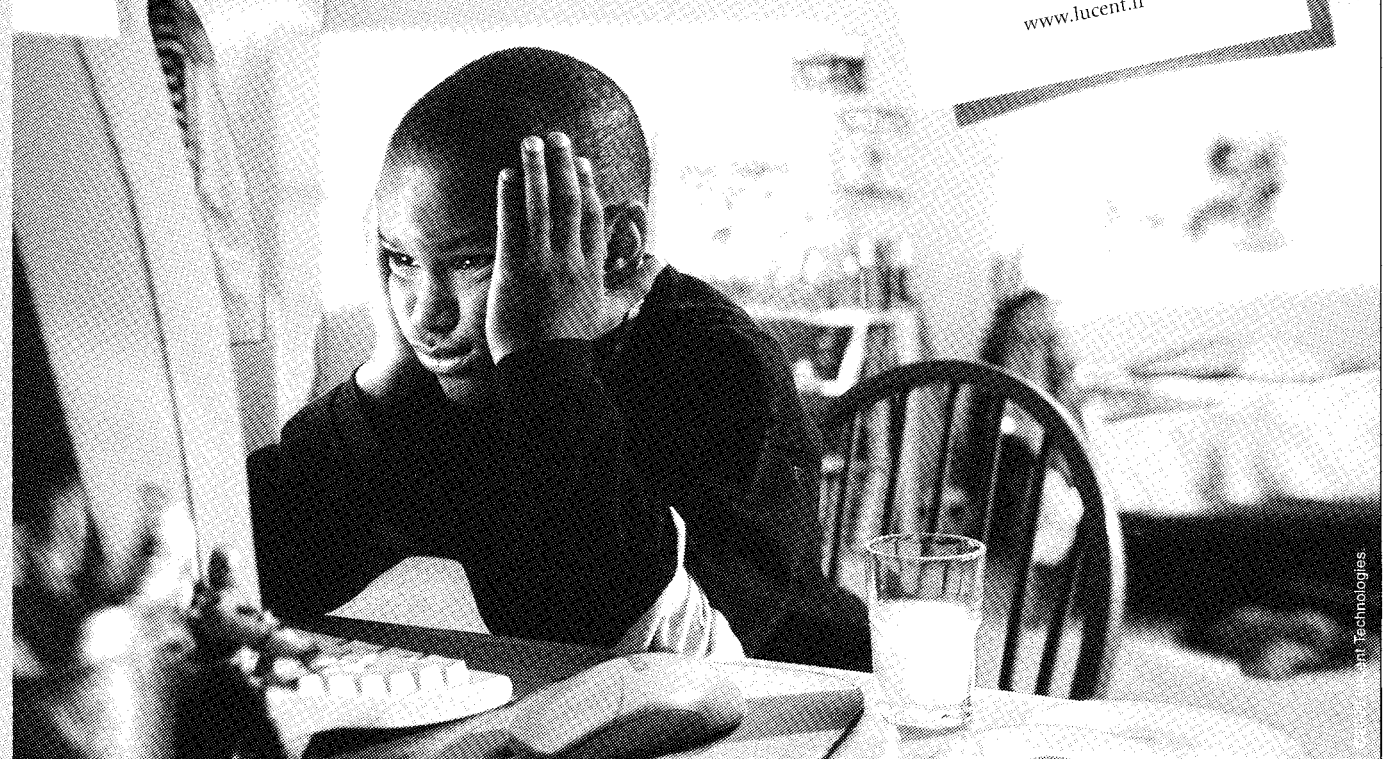
■ **PARIS** : cinq secteurs seront interdits à la circulation automobile, vendredi 22 septembre, à l'occasion de la journée « *En ville, sans ma voiture !* ». L'avenue Victor-Hugo, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, la rue de Rennes, les Grands boulevards et la butte Montmartre seront en partie interdits aux voitures entre 9 heures et 18 heures. La préfecture de police a accepté ce nouveau projet de la Mairie de Paris qui prendra par ailleurs un certain nombre de mesures de « *sensibilisation* ».

Sur l'internet,
un téléchargement
prend en moyenne
22 secondes...
...22 secondes de
trop pour ce jeune
internaute.

Pour la nouvelle génération, rien ne va jamais assez vite. L'Internet Download, que Lucent contribue à bâtir, a une bande passante pratiquement illimitée. Ce jeune garçon peut ainsi transmettre presque en temps réel la vidéo de son anniversaire à ses amis ou télécharger en un clin d'œil les photos de vacances de ses cousins. Ainsi, il a largement le temps d'envoyer un message à ses grands-parents ! Changez la façon de communiquer des jeunes et vous leur changez la vie. Lucent Technologies. Quand la communication progresse, c'est avec nous.™

Attendez-vous à de grandes choses.

Lucent Technologies
Bell Labs innovations
www.lucent.fr



LA CHRONIQUE DE MICHEL DALLONI

Le spectre du toquard

IL FAUT ÊTRE FRANC. Au début, ça nous a fait rire. Ce nageur de Guinée-Equatoriale, seul dans le bassin olympique, à battre des bras sans avancer, la tête hors des flots, debout dans l'eau ou presque, tel le Parisien de base dans un méandre aoûtien de l'Allier. Nous nous sommes demandé ce qu'il faisait là, ce garçon. Et puis, à la façon dont les spectateurs australiens, plutôt experts de la chose aquatique, l'applaudissaient, nous avons fini par comprendre qu'Eric Moussambani tentait de se qualifier pour les demi-finales du 100 m nage libre, et que c'était bien même si c'était vain.

Sur le petit écran, un chronomètre sans parrain indiquait 1 min 52 s 72. A la radio, un spécialiste du commentaire assurait que ce temps était supérieur de 7 secondes à celui que le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband avait réalisé pour emporter la médaille d'or du 200 m du même style nautique. A cet instant précis, nous avons cessé de rire. Et pas seulement parce que nous venions de réaliser, un peu tard (2 heures passées, en ce mardi 19 septembre), que nous ne savions pas nager du tout – ce qui incite à la modestie, surtout à la fin du XX^e siècle.

Si nous sommes devenus soudain un peu graves, un rien songeurs, un tantinet admiratifs, c'est que nous avons là, sous nos yeux rougis par quatre soirées olympiques, ce que les JO peuvent offrir de plus beau : un athlète désintéressé, sûrement pas dopé, sans espoir mais pas désespéré ; un homme donnant le meilleur de lui-même, le contraire du cynisme ; un champion à l'ancienne, c'est-à-dire, en l'occurrence, torse et jambes nus, en slip de bain. Eric Moussambani ne nous a pas fait rêver, et nous l'en remercions. Il nous a ramenés à la réalité, ce qui est une véritable performance à l'époque du tout fantasme.

Et il n'est pas le seul. Ils sont légion, ces gars et ces filles que le Comité international olympique (CIO) invite à prendre un dossard : boxeur du Timor-Oriental, coureuse de 10 000 m du Malawi, gymnaste du royaume des Tonga, cavalière d'Aruba. Parfois, ils pratiquent le tennis. Ainsi le Béninois Christophe Pogon, dont le patronyme est un pied de nez génial au circuit professionnel, qui s'est incliné, mardi, au premier tour du tournoi olympique face au Brésilien Gustavo Kuerten (n° 3 mondial) sur le score de 6-1, 6-1, après trente-huit minutes de jeu.

« Toquards ! », s'énervèrent certains. « Mauvais ! », décréteront d'autres. « Amateurs ! », hurleront les derniers. « Dehors ! », réclameront-ils, tous. Mardi, nos compatriotes Amélie Mauresmo (n° 15 mondiale) et Nicolas Escudé (n° 38 mondial) se faisaient éliminer par plus mal classés qu'eux, rejoignant, dans un bel élan de solidarité, le dénommé Pogon dans les vestiaires du Center Tennis de Sydney (en français, Centre de tennis des Antipodes). Un seul de ces trois vaincus était mort de rire. Saurez-vous le reconnaître ?

OLIVIER MORIN / AFP PHOTOS JERRY LAMPEN / REUTERS, WILLIAM WEST / AFP ET KAZUHIRO NOGI / AFP



**tir à l'arc
Quatre
Coréennes**

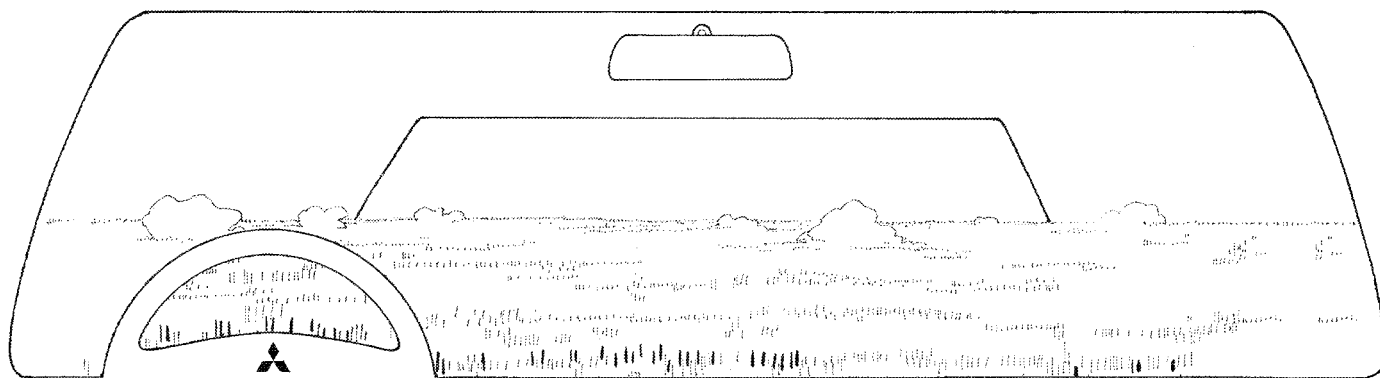
Elles avaient défilé main dans la main lors de la cérémonie d'ouverture. Les deux Coréennes dominent le monde du tir à l'arc. Trois sudistes sur le podium : Yun Mi-jin (or, ci-dessus), Kim Nam-soon (argent), Kim Soo-nyung (bronze). Et pour clore un classement très géopolitique, une nordiste, Ok Sil-choe, à la quatrième place.



**gymnastique
Les Russes
perdent la
main**

L'équipe masculine de Chine a remporté le titre olympique de gymnastique artistique. Les Russes (ci-contre, la main gantée d'Alexei Nemov), tenants du titre, sont troisièmes derrière l'Ukraine. Le Japon (en bas, Naoya Tsukahara) est quatrième. La Britannique Kelly Hackman (en haut) défend l'Union Jack dans l'épreuve féminine.

Au menu du mardi 19,
le saut de cheval.



le meilleur chemin pour y arriver

MITSUBISHI
MOTORS

LA PHRASE
DU JOUR

« Certaines choses ne doivent jamais arriver : le Coyote attrapant Roadrunner [personnages de dessin animé] ; Monica Lewinsky remplaçant Hillary Clinton à la Maison Blanche ; Ian Thorpe emportant l'argent au lieu de l'or, estimait, mardi 19 septembre, le Sydney Morning Herald, à la suite de la défaite du nageur australien Ian Thorpe dans le 200 m nage libre contre le Néerlandais Pieter Van den Hoogenband. Hier soir, le Coyote hollandais a finalement attrapé le Roadrunner australien. »

DERNIERS RÉSULTATS
Mardi 19 septembre

BASKET-BALL

Messieurs
Lituanie b. France 81-63.

ESCRIME

Dames
● Épée par équipes
1. RUSSIE
2. SUISSE
3. Chine

FOOTBALL

Messieurs
Italie et Nigeria 1-1 ; République tchèque et Cameroun 1-1 ; Honduras b. Australie 2-1.

Dames
Brésil b. Australie 2-1 ; Allemagne b. Suède 1-0.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Dames
● Épreuve par équipes
1. ROUMANIE
2. RUSSIE
3. Chine

HALTÉROPHILIE

Dames
● 69 kg
1. Lin WEINING (Chn)
2. Erzsébet MARKUS (Hun)
3. Karnam Malleswari (Ind)

HANDBALL

Dames
Corée du Sud b. Roumanie 34-25.

JUDO

Messieurs
● 81 kg
1. Makoto TAKIMOTO (Jap)
2. Cho IN-CHUL (Cds)
3. Aleksei Budolin (Est) et Nuno Delgado (Por)
Dames
● 63 kg
1. Séverine VANDENHENDE (Fra)
2. Li SHUFANG (Chn)
3. Gella Vandecaveye (BEL) et Jung Sung-sook (CDS)

NATATION

Messieurs
● Relais 4 x 200 m
1. AUSTRALIE
2. ÉTATS-UNIS
3. Pays-Bas
L'Australie a établi un nouveau record du monde en 7 min 7 s 05 (ancien record par l'Australie en 7 min 8 s 79).
Dames
● 200 m 4 nages
1. Yana KLOCHKOVA (Ukr)
2. Beatrița Nicoleta CASLARU (Rou)
3. Cristiana Teuscher (Usa)

TIR A L'ARC

Dames
● Épreuve individuelle
1. Yun MI-JIN (Cds)
2. Kim NAM-SOON (Cds)
3. Kim Soo-nyung (Cds)

WATER-POLO

Dames
Russie b. Kazakhstan 15-6 ; Pays-Bas b. Canada 7-6.

LE CHIFFRE DU JOUR

78 ans

C'est l'âge d'Emil Zatopek, quadruple champion olympique en 1948 et 1952. Le champion tchécoslovaque, né le 19 septembre 1922, a célébré son anniversaire à l'hôpital militaire de Prague-Stresovice, où il se remet d'une pneumonie, en compagnie de son épouse, Dana Zatopkova, née le même jour que son mari. « Emil va mieux, la pneumonie est terminée, ainsi que les fièvres », a annoncé Dana Zatopkova, elle-même championne olympique de javelot à Helsinki (1952). Emil Zatopek espère quitter prochainement l'hôpital et profiter de sa convalescence chez lui pour suivre la suite des compétitions sportives, et notamment l'athlétisme.

Séverine Vandenhende, en arrachant la médaille d'or, redonne le sourire au judo français

La Nordiste s'est imposée en finale, au terme d'un âpre combat, à la Chinoise Shufang Li. Djamel Bouras, après un bon début dans la compétition, a échoué en demi-finale des moins de 81 kilos



GABRIEL BOUYSS/APF

Après un beau parcours en qualifications (ici contre le Nord-Coréen Ok Chol Kwak), Djamel Bouras a mal terminé son tournoi en échouant pour la médaille de bronze.

LE JUDO français s'est réveillé à point nommé. Après un départ des plus laborieux, il a évité, mardi 19 septembre, grâce à la victoire de Séverine Vandenhende, une première journée sans médaille à la délégation française aux Jeux de Sydney. La Nordiste, déjà championne du monde en 1997 à Paris, s'est imposée sans contestation possible devant la Chinoise Shufang Li, au terme d'une finale de la catégorie des moins de 63 kilos tout au long de laquelle elle a su se montrer plus entreprenante que son adversaire.

Celle-ci avait dans un premier temps pris un léger avantage, suite à une pénalité infligée à la Française. Multipliant les tentatives d'attaques, Séverine Vandenhende revenait à la hauteur de sa rivale à 1 min 30 s de la fin du combat. Dès lors, elle prenait le dessus sur la Chinoise, qui résistait en se laissant glisser au sol plus qu'à son tour, mais ne parvenait pas à mettre en danger. Il ne restait que 12 secondes de combat lorsque l'arbitre infligeait à Shufang Li une seconde pénalité, scellant l'issue de cette finale au cours de laquelle aucun mouvement spectaculaire n'avait été porté.

Ce titre olympique couronne l'une des combattantes les plus douées de sa génération, mais aussi l'une des plus discrètes. Après son titre mondial de 1997, Séverine Vandenhende n'avait pas cherché à occuper le terrain médiatique et avait laissé celui-ci à David Douillet et Marie-Claire Restoux. « Eux, ils étaient déjà

champions olympiques, disait-elle il y a quelques mois. Champion olympique, c'est quand même autre chose... » Une blessure à l'épaule puis, début 1999, une rupture des ligaments du genou, l'ont écartée des tapis pendant plus d'une année. De retour pour les championnats du monde, en octobre dernier, elle s'y présentait encore diminuée et repartait bredouille. Mais la médaille d'argent qu'elle avait rapportée des championnats d'Europe, en mai, a contribué à lui redonner confiance.

Ses entraîneurs ont longtemps considéré qu'elle disposait de moyens exceptionnels qu'un certain dilettantisme l'empêchait d'exprimer. Avec les années et la maturité, Séverine Vandenhende a appris à se doter d'un minimum d'autodiscipline. « On a souvent vu des gens très talentueux passer à côté de choses superbes et je sais que si je ne veux pas que cela m'arrive, il me faut travailler », confiait-elle l'année dernière à *Judo Magazine*. La voici aujourd'hui au sommet de sa discipline. Elle est devenue mardi la quatrième championne olympique française de judo, après Cécile Nowak et Cathy Fleury en 1992, puis Marie-Claire Restoux en 1996.

« UN TALENT FOU »

« Elle a un talent fou et mérite d'être connue, assure Fabien Canu, le directeur technique national. Elle est à la fois réservée et pleine d'humour. Aujourd'hui, elle a été éclatante et sereine. Elle a fait un parcours extraordinaire et n'a

Les Roumaines devant leurs « sœurs » russes

Gymnastique. Les deux mêmes « entraîneurs-sorciers » couvent leurs protégées depuis l'ère communiste

DÈS les qualifications, le ton était donné. La course au titre féminin par équipes, disputé mardi 19 septembre, se résumerait comme souvent à un duel entre Roumaines et Russes. Les deux équipes se connaissent par cœur. Hormis quelques incidents, comme celui des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996, où les Américaines les avaient reléguées sur les plus basses marches du podium, les deux formations se disputent les titres olympiques. Les Roumaines l'ont emporté une fois de plus grâce à leur style dense, austère et efficace (154,608 points), devant les Russes (154,403) à la sensibilité exacerbée et des Chinoises égales à elles-mêmes (154,008).

Cette « petite » différence n'a pas gommé un vrai point commun. Les destins respectifs de ces équipes sont inextricablement liés à ceux de deux hommes à silhouette d'ours, qui hantent tous les praticables du monde depuis des années. Octavian Belu et Leonid Arkaev règnent sans partage sur la gymnastique de leur pays. Pis, ils avouent ne vivre « que pour elle ».

Le premier, Roumain, promène une moustache bonhomme déjà vue chez son prédécesseur, Bela Karolyi, l'ancien entraîneur de Nadia Comaneci qui a fui vers les États-Unis en 1981 et préside aux destinées de l'équipe nationale féminine américaine. Le second,

sanguin Russe au poil gris, prompt à s'emporter, a dû apprendre à ménager des troupes dont il a réalisé qu'elles n'étaient plus inépuisables. De 1973 à 1992, cet ancien gymnaste et ingénieur des travaux publics a façonné la suprématie de l'équipe nationale masculine soviétique. L'éclatement de l'URSS l'a ensuite laissé seul maître à bord d'une structure à la dérive. Assumant conjointement les fonctions de président de la Fédération russe de gymnastique et d'entraîneur national des équipes masculine et féminine, il a sué sang et eau pour maintenir le niveau et le prestige d'un collectif diminué. En 1997, il a laissé la responsabilité de l'équipe masculine à un assistant, mais aucune compétition majeure ne se déroule hors sa présence sur le plateau.

« JE SENS BATTRE LEUR POULS »

Octavian Belu, lui, a hérité d'un système rodé et d'un centre d'entraînement confortable selon les standards roumains, comprenant une salle climatisée. Leonid Arkaev, pour sa part, répète qu'il « tente de faire survivre » le centre russe d'entraînement, qui se dégrade lentement dans la banlieue de Moscou. Comme Belu, il veille à tout : diététique, entraînements, suivi médical, déplacements, recherche de sponsors, relations avec la presse. Les deux hommes contrôlent si tôt la vie de leurs gymnastes qu'ils finissent par les

connaître mieux que leur propres parents. « Quand je les regarde, je sens battre leur pouls », dit Arkaev. Motivateurs professionnels, ils parlent à leurs gymnastes avec leurs yeux et leurs mains. Cantoné dans la tribune de presse, l'endroit le plus proche de l'aire de compétition auquel son statut de coordinateur de l'équipe américaine (4^e) l'autorisait de se trouver, Bela Karolyi les envoyait visiblement.

Belu et Arkaev s'appuient chacun sur la présence d'un leader : pour la Roumanie, la pâle Simona Amanar, membre de l'équipe championne olympique à Atlanta en 1996 ; pour la Russie, l'émouvante et émotive Svetlana Korkhina, membre de l'équipe depuis 1994, championne du monde en 1997 et d'Europe en 2000. Un rôle qui les consume parfois. « Je dois donner le change même si je ne me sens pas bien car les autres me prennent en exemple et je risque d'affecter le moral de toute l'équipe », explique Khorkina. Mes propres performances souffrent parfois, car je passe beaucoup de temps à donner des conseils et à aider les autres ». Sa chute aux barres asymétriques mardi soir – doublée de celle d'Elena Zamołodchikova à la poutre – a coûté le titre à son pays. Elle en était mortifiée. Son agrès de prédilection l'a rarement trahie. Il lui a rapporté sept titres européens ou mondiaux et le titre olympique dans la finale par engins en 1996.

Les sollicitations des fédérations étrangères pour s'attacher les services de ces deux grands « sorciers » de la gymnastique féminine ne manquent pas. Arkaev a encore démenti une information paru sur un site Internet expliquant qu'il rejoindrait la fédération grecque après son retour de Sydney, en vue des Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Il a répété qu'il ne quitterait jamais son pays, sans que ne soit prêt à lui succéder quelqu'un qu'il aurait formé. Il a déjà soixante ans et aucun volontaire ne souhaite avoir simultanément autant de profession que lui.

Patricia Jolly, à Sydney



ANTONIO SCORZA/APF

La Slovaque Martina Moravcova, médaille d'argent (au fond), et la Costaricienne Claudia Poll, médaille de bronze (au centre), félicitent l'Australienne Susie O'Neill après sa victoire en finale du 200 m nage libre dames.

Susie O'Neill, la nageuse qui avait peur de l'eau

PAS LE TEMPS de vraiment souffler. Quelques sourires à la foule, une parade rapide avec sa médaille d'or récoltée dans le 200 m nage libre, et Susie O'Neill s'en est allée changer de combinaison pour disputer – et remporter – l'une des demi-finales du 200 m papillon. En Australie, où il va sans dire qu'elle est adulée, Susie est très attendue, mercredi 20 septembre, en finale de l'épreuve avec, si possible, le record du monde à la clef. Ses compatriotes l'appellent Madame Butterfly et ne se lassent pas de raconter l'histoire de cette jeune femme de vingt-sept ans à la frimousse timide.

Susie O'Neill est un cas dans la natation. Toute petite, elle aimait nager, comme tout « Aussie » qui se respecte. Mais, après avoir failli couler dans une piscine à l'âge de neuf ans, Susie commença à avoir peur de l'eau. Elle ne put finir une seule course pendant trois ans. C'est un entraîneur qui la délivra de sa phobie par une thérapie de choc : en l'empêchant de sortir d'un bassin. Elle lui en est encore reconnaissante.

Elle n'était pourtant pas au bout de ses peines. De retour à la compétition, Susie O'Neill était si timide qu'elle perdait ses moyens en fin de course, alors qu'elle était le plus souvent en tête, et laissait filer la victoire... pour sa plus grande joie : elle ne serait pas, au moins, au centre des attentions.

jamais fléchi psychologiquement. Elle était plus forte que les autres, tout simplement. » Son entame, face à la Coréenne Jung, avait pourtant été pénible et la jeune femme, née il y a vingt-six ans à Dechy (Nord), avait dû s'employer pour renverser une situation longtemps compromise. « Ce matin, je ne l'avais pas trouvée bien », raconte Jean-Luc Rougé, l'ancien champion du monde, aujourd'hui directeur de la Fédération française de judo. Je crois que ce premier combat, difficile, l'a débloqué. »

Djamel Bouras n'a pas connu la même réussite. Après un bon début de compétition, il a échoué en demi-finale dans la catégorie des moins de 81 kilos face au Japonais Makoto Takimoto qui allait un peu plus tard emporter le titre de la catégorie face au sud-Coréen Cho In-chul. Puis il s'inclinait à nouveau lors du combat pour la troisième place, battu, cette fois par l'Estonien Aleksein Budolin. Djamel Bouras, champion du monde sortant espérait devenir le premier judoka français à conserver un titre olympique, et clôturer ainsi de belle façon une période agitée de sa carrière, après le contrôle antidopage positif qu'il avait subi en 1997. Mais le Français a eu du mal à tenir la distance dans une catégorie au sein de laquelle il rencontre des adversaires qui le dominent souvent physiquement.

Gilles van Kote à Sydney

Ce ne sont plus que de mauvais souvenirs. Depuis 1990, Susie O'Neill n'a pas participé à un grand événement international – Jeux olympiques, championnats du monde ou Jeux panaméricains – sans rapporter une médaille. Elle peut maintenant continuer sa récolte : outre le 200 m papillon, elle est inscrite au 100 m, ainsi qu'aux 50 m et 100 m nage libre.

La piscine olympique a encore vu des étoiles, mardi, lors des demi-finales du 100 m nage libre. Dans la première, le duel entre Michael Klim et Alexandre Popov s'est soldé par la victoire de l'Australien sur le Russe. Quelques minutes plus tard, Pieter Van den Hoogenband, le Néerlandais, a mis tout le monde d'accord en améliorant le record du monde de la distance, qu'il a fait passer en dessous de la barre des 48 secondes (47 sec 84). Les trois hommes devaient se retrouver mercredi en finale.

Bénédicte Mathieu



Partenaires d'entraînement sous l'autorité de Guennadi Touretski, le Russe Alexandre Popov (en haut) et l'Australien Michael Klim (ici en séries) visent tous deux la médaille d'or du 100 m nage libre.

FRANÇOIS-XAVIER MARIT/AFP

La Hollande, l'autre pays de la natation

Après de longues années d'absence, les Néerlandais retrouvent le rythme olympique

LE PUBLIC de la piscine olympique de Sydney en voit de toutes les couleurs. Lui qui ne voulait acclamer que le vert et le jaune arborés par ses compatriotes doit se rendre à l'évidence : la natation est un sport cosmopolite. Après le « divin samedi » rythmé par les deux records du monde australiens de Ian Thorpe et du relais 4 x 100 m nage libre masculin, il a fallu se lever pour entendre les hymnes américain, roumain, ukrainien, italien et néerlandais.

L'Australie appréhendait la vague américaine ; elle savait également la Néerlandaise Inge de Bruijn redoutable, mais elle ne lui connaissait pas toute une nation derrière elle. C'est que, depuis 1896, les Hollandais n'ont guère fait d'écume dans les bassins. Après une première médaille de bronze dans le 200 m dos messieurs à Paris en 1900, les nageurs des Pays-Bas ont connu une éclipse de vingt-huit ans avant que Marie Braun remporte le premier titre de ce sport sur 100 m dos, devant son public, aux Jeux d'Amsterdam.

Cinquante-six ans, quelques places et deux titres olympiques plus tard, la natation néerlandaise connaît sa première grande vedette. Aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984, Jolanda de Rover devient championne olympique du 200 m dos quatre jours après avoir décroché la médaille de bronze sur 100 m. Au pays des rois du patinage de vitesse, du football ou du cyclisme, ce sport était quasiment confidentiel, désargenté et artisanal. Quant aux « accros », ils s'exilaient aux Etats-Unis pour trouver des piscines décentes.

TABLE RASE

En 1988, aux Jeux olympiques de Séoul, les Néerlandais arrachent une médaille d'argent lors du relais 4 x 100 m féminin. En 1992, à Barcelone, c'est la déroute. Les nageurs ne se qualifient que pour deux finales. La fédération néerlandaise fait table rase. L'encadrement est revu à la baisse. Un trio, désormais, imprime une nouvelle stratégie.

Les Pays-Bas s'inspirent de l'exemple étranger. Le père de Pieter Van den Hoogenband, Cees, investit avec des amis et quelques sponsors pour créer le premier club professionnel du pays au sein du prestigieux PSV Eindhoven (*lire ci-contre*). Sous la férule de Jacco Verhaeren, le premier entraîneur professionnel du moment, son fils et Inge de Bruijn en deviennent les membres les plus en vue. Les exilés reviennent et les jeunes se prennent au jeu. La fédération sait aussi être intrinsèque : à la veille des Jeux olympiques d'Atlanta, Inge de Bruijn est ren-

voyée par Jacco Verhaeren pour manque de motivation et de résultats. Des Etats-Unis, les Pays-Bas reviennent avec la médaille de bronze de Kirsten Vlietghuis sur 800 m nage libre et surtout avec la certitude que « VDH » est devenu une valeur solide. Agé de dix-huit ans, il s'est classé quatrième aux 100 m et 200 m nage libre.

Avec le développement des compétitions, la natation en petit bassin (25 mètres) ou la lucrative Coupe du monde, des partenaires aident leurs compatriotes. Depuis 1999, Pieter Van den Hoogenband, qui survolait la natation européenne et qui brille aujourd'hui aux Jeux, comme Inge de Bruijn, qui a commencé sa moisson espérée de médailles, dimanche, sur le 100 m papillon, servent de modèles. La natation néerlandaise prépare déjà la relève pour les Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

Bénédicte Mathieu, à Sydney

QUESTION INSOLITE

WILLIAM BEUVE-MÉRY

Pourquoi le sabre dames n'est-il pas olympique ?

APRÈS Pascale Trinquet au fleuret en 1980, Laura Flessel à l'épée en 1996, il ne manque plus qu'un titre olympique à l'escrime féminine française : celui du sabre. Pourtant, aucune sabreuse ne grimpera sur le podium à Sydney. Le sabre dames est la seule discipline de l'escrime à ne pas figurer au programme olympique.

La discipline existe pourtant, mais seulement depuis 1999. Manier la lame a longtemps été considéré comme un privilège masculin. « On estimait que le sabre, avec des coups qui fouettent, portés avec le tranchant de l'arme [la taille], était trop violent pour les jeunes filles », explique Philippe Omnès, champion olympique de fleuret en 1992, devenu directeur technique national.

Ce n'est que sous l'impulsion de la Fédération internationale d'escrime (FIE) et du Comité international olympique (CIO), cherchant à établir la parité, que les compétitions furent organisées. Mais la lutte contre les préjugés a été difficile. René Roch, président de la FIE, reconnaît qu'« il y a beaucoup d'a priori dans [son] sport » et en donne pour preuve l'affirmation de certains maîtres d'armes, pour qui « les coups de sabre sur la poitrine des femmes peuvent donner le cancer ».

Pour vaincre les mauvaises volontés, la FIE s'est appuyée sur la fiabilité des nouvelles protections moulées et sur l'exemple américain, où la discipline est pratiquée depuis fort longtemps. Aujourd'hui, le sabre dames progresse très vite. Il attire des athlètes assez jeunes pour s'adapter aux spécificités de l'arme, comme Anne-Lise Touya, ex-fleuretiste de dix-huit ans, déjà championne d'Europe en titre et 3^e des championnats du monde 2000. Même si elle avoue « pratiquer le sabre avant tout pour s'amuser », elle dit aussi que « le rêve de tout sportif est d'aller aux Jeux olympiques ». A en croire René Roch, elle a de bonnes chances de voir son rêve se réaliser à Athènes, en 2004. A seulement vingt-deux ans, elle devrait pouvoir faire au moins aussi bien que son frère Damien, également sabreur, médaillé de bronze en 1996 à Atlanta.

B. M., à Sydney

William Beuve-Méry

Guennadi Touretski, « Petit Père » des nageurs

Natation. Après avoir formé Alexandre Popov, le Russe entraîne depuis 1992 l'équipe australienne

SES NAGEURS parlent de lui avec des mots étranges. Et ils le font toujours d'une voix adoucie par le respect, en prenant le temps de la réflexion, le regard perdu vers le lointain. « Il a ouvert mon imagination. Il m'a montré comment vaincre ma peur », avoue Michael Klim, le sprinter australien, nouveau recordman du monde du 100 m nage libre. « Sa présence n'a pas seulement influencé ma carrière : elle a changé ma vie entière », suggère le Russe Alexandre Popov, champion olympique sur 50 m et 100 m aux Jeux de Barcelone et d'Atlanta. « En suivant ses pas et ses idées, j'ai souvent eu l'impression de prendre dix années d'avance sur le reste du monde », ose Matthew Dunn, recordman d'Australie du 400 m quatre nages.

A les écouter, tous, évoquer Guennadi Touretski, on imagine facilement ce Russe de cinquante ans sous les traits fous d'un gourou des bassins, plus proche du guide spirituel que du maître nageur. Mais l'impression est trompeuse. Avec sa silhouette rondouillarde, ses cheveux soigneusement peignés et son sourire en coin, Guennadi Touretski ne se distingue pas vraiment des centaines d'entraîneurs qui font les cent pas au bord de la piscine des Jeux, avant chaque soirée de natation, un chronomètre à la main et le regard

accroché aux lignes d'eau. Habillé de la tenue verte et jaune de l'équipe australienne, où il veille sur chaque fait et geste de Michael Klim, il s'approche parfois du camp russe, pour glisser un mot ou deux à l'oreille d'Alexandre Popov. Ses deux nageurs sont rivaux, l'exercice n'est donc pas toujours sans danger. Mais Guennadi Touretski en a pris l'habitude. « Je vis depuis longtemps entre deux cultures », dit-il.

USINE À CHAMPIONS

Fils d'un ingénieur de la marine soviétique, Guennadi Touretski a passé le plus clair de son adolescence à partager son quotidien entre le sport et les études, une carrière de nageur et un brillant cursus universitaire. Champion d'URSS du 1 500 m en 1968, il se voyait bien suivre les empreintes paternelles en faisant profession de chercheur en physique. Mais son père, un ancien grand espoir de la gymnastique, l'a convaincu de choisir une autre voie, celle d'entraîneur de natation, plus proche de ses aspirations. Il l'a fait longtemps près de Saint-Pétersbourg, où il a modelé avec patience le corps et la technique d'Alexandre Popov, venu le voir à l'âge de dix-sept ans.

Puis l'éclatement du bloc soviétique l'a incité à l'exil. Il a bouclé

ses malles pour rejoindre l'Australie peu après les Jeux de Barcelone en 1992. Et accepter un emploi de technicien à l'Institut australien des sports (AIS) de Canberra. Alexandre Popov l'y a suivi sans une hésitation. Depuis, les deux hommes ne se sont plus quittés. Son décor a changé, mais le succès ne lui a jamais tourné le dos. Avec ses nageurs de l'AIS, véritable usine à champions du sport australien, Guennadi Touretski a indirectement fait tomber près d'une trentaine de records du monde.

« COMPRENDRE LE MOUVEMENT »

Au lendemain des Jeux d'Atlanta, Alexandre Popov lui a offert sa médaille d'or du 100 m nage libre, accompagnant son geste de ces mots de respect : « Il la mérite au moins autant que moi. Sans lui, je ne l'aurais jamais gagnée. » L'entraîneur l'a acceptée comme une récompense. « Elle est très lourde, explique-t-il aujourd'hui. Mais pas seulement à cause du poids de l'or. Cette victoire a été difficile, plus encore qu'on le croit. Ma philosophie a toujours été de faire beaucoup travailler mes nageurs pour que la victoire leur paraisse facile. Mais celle-là a été vraiment très dure à obtenir. »

Son inspiration d'entraîneur, Guennadi Touretski avoue la puiser partout où ses pas peuvent le

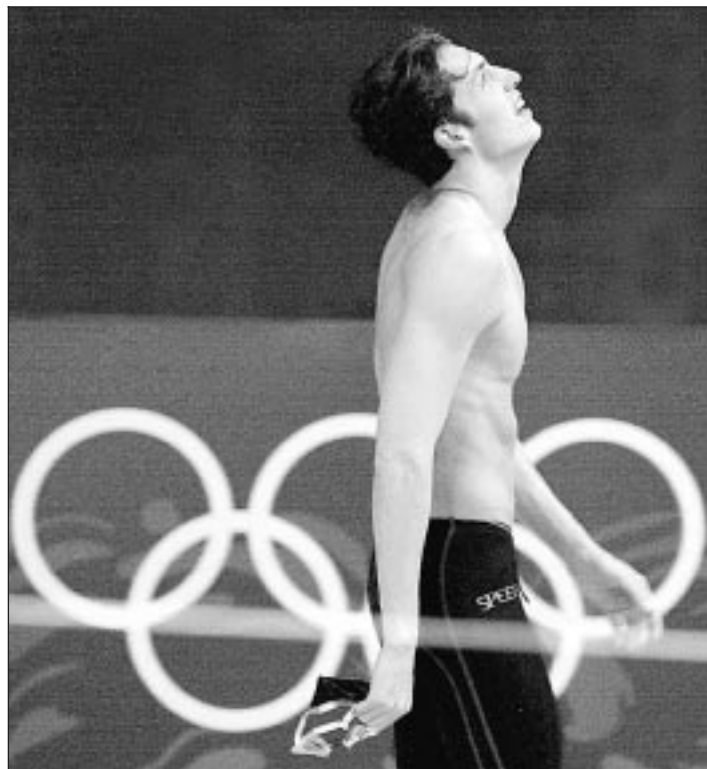
conduire. Il a étudié dans les livres les règles les plus complexes de la biomécanique, observé avec patience la nage des poissons, la course des chevaux et les mouvements des dauphins, dévoré les écrits des philosophes français, cherché à décrypter les secrets de Percy Cerutti, l'ancien mentor du coureur Herb Elliott, champion olympique du 1 500 m aux Jeux de Rome en 1960. « Je ne peux pas supporter de faire toujours la même chose, dit-il. Chaque année, je change de direction. Je veux comprendre le mouvement. Et le rendre toujours plus efficace. » A Canberra, ses nageurs ont fini par s'habituer à ne jamais savoir de quoi sera fait leur lendemain. « Il apporte sans cesse de nouveaux appareils, explique Matthew Dunn. Il les invente lui-même. »

Ces quinze derniers mois, il a accompagné de près les travaux de mise au point des nouvelles combinaisons, utilisées aux Jeux par la majorité des nageurs américains et australiens. « J'aime me servir du progrès technologique, dit-il. Mais je n'oublie jamais l'essentiel : la natation est affaire de talent. J'ai seulement la chance d'avoir souvent trouvé des athlètes qui en étaient pétris. »

Alain Mercier, à Sydney

Pieter Van den Hoogenband joue avec les records du monde

Déjà meilleur performeur de tous les temps sur 200 m nage libre, « VDH » l'est devenu aussi, mardi, sur 100 m



Pieter Van den Hoogenband, après sa victoire, lundi, dans le 200 m nage libre.

ERIC DRAPER/AFP

ET MAINTENANT, Alexandre Popov. Après avoir ramené Ian Thorpe à la réalité, lundi 18 septembre, en gagnant le 200 m devant le héros national et en égalant son propre record du monde établi en demi-finale (1 min 45 s 35), Pieter Van den Hoogenband entend bien faire vaciller le Russe, en quête d'un troisième doublé olympique consécutif sur 100 m et sur 50 m nage libre, dont les finales seront disputées mercredi 20 et vendredi 22 septembre. En préambule, le Néerlandais a déjà battu le record du 100 m (47 s 84), en demi-finale, mardi 19 septembre.

Ses deux exploits ont rendu ce briseur de rêves d'autant plus sympathique aux yeux du public australien qu'il a eu la victoire élégante, lundi, sur 200 m, emmenant Ian Thorpe avec lui dans un long tour d'honneur : « Pendant que Ian battait des records, je m'entraînais encore et encore. »

A vingt-deux ans, Pieter Van den Hoogenband fait partie de la génération montante de la natation mondiale. Doté du gabarit baraqué très en vue autour des bassins de l'an 2000, il s'était révélé en 1999. Lors des championnats d'Europe à

Istanbul, il avait survolé les épreuves de nage libre en emportant les titres sur 50 m, 100 m et 200 m et avait contribué au succès des Néerlandais dans les relais.

Originaire d'Eindhoven, « VDH » a d'abord joué au football - racines obligent. Mais, médiocre défenseur, il se montre plus doué dans une piscine. Sa vie est liée au prestigieux club du PSV. Son père, Cees, chirurgien-orthopédiste, en est le médecin ; il a transformé la section natation en structure professionnelle. Aujourd'hui, plus d'un tiers des meilleurs nageurs du pays en sont issus, dont Inge de Bruijn, championne olympique du 100 m papillon, dimanche 17 septembre.

Comme sa compatriote, venue l'encourager lundi, « VDH » en veut plus. Mercredi, dans la finale du 100 m, il devrait encore avoir fort à faire contre Alexander Popov et son compagnon d'entraînement, Michael Klim. Bien sûr, Michael Klim est australien et nagera dans une piscine qui acclamera son nom. Comme d'habitude, Pieter Van den Hoogenband n'écouterait que lui-même.

Franck Esposito échoue en finale

Encore raté. Après avoir pris la quatrième place à Atlanta (1996), Franck Esposito a échoué en finale du 200 m papillon, mardi 19 septembre, terminant à la huitième place d'une compétition gagnée par l'Américain Tom Malchow. Le Français, vice-champion du monde de la spécialité en 1998, et qui avait réalisé la deuxième performance mondiale de la saison, en mai, semblait s'être fâché avec sa nage depuis les séries et la demi-finale, lundi 18 septembre, où il avait seulement réalisé le cinquième temps. « Je peux oublier le podium, regrettais-il : j'ai l'impression de nager comme lorsque j'avais quinze ans. Je n'arrive pas à m'arracher ». Cinquième temps des demi-finales, il semblait en effet avoir perdu son explosivité dans les cinquante derniers mètres, une qualité qui est pourtant sa griffe sur le circuit. Il s'alignera dans le 100 m papillon, vendredi 22 septembre.



MON SOUVENIR OLYMPIQUE

FRANÇOIS SALVAING

J'AVAIS VINGT ANS, le cœur facile, et il battait, entre autres, pour Michel Jazy. Lorsque Jazy porta son attaque dans la ligne opposée de Tokyo, après 4 650 m d'une course exaspérante de heurts, Ron Clarke accélérant, puis ralentissant, puis remettant les gaz, puis se résignant à ne pas pouvoir décrocher tout à fait l'écharpe effilochée de ses poursuivants, lorsque Jazy, que nous avions vu naître en 1 500 m aux Jeux précédents dans l'éblouissant sillage d'Herb Elliott (autre Australien), déploya sa foulée d'archange pour accomplir les prophéties et rejoindre en Olympie le mythe lointain de Ladoumègue, mon cœur et tous bondirent haut à l'entrée du virage, d'où il nous halerait jusqu'à la ligne d'arrivée où lui et tous nous nous écroulerions, radieux, sur un lit de lauriers et de cocoricos.

Comme on sait, à la sortie du virage, soudain l'archange devint de plomb, s'englua, soudain une meute fondit sur lui, un concurrent le harponna, puis deux puis trois, adieu podium, adieu l'Olympe, et nous nous effondrâmes, Jazy et tous, le cœur déchiqueté, j'avais vingt ans et d'un coup cent de plus.

★ François Salvaing est écrivain. Dernier ouvrage paru : *Parti* (éditions Stock)

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Français Abdellah Behar a été opéré de l'appendicite dans un hôpital de Sydney, lundi 18 septembre. Sa participation au marathon (disputé le 1^{er} octobre) sera décidée vendredi 22 septembre.

■ **DIVERS** : la police australienne a annoncé avoir arrêté un homme soupçonné d'avoir réalisé des copies de laissez-passer olympiques, dont plusieurs au nom du nageur Ian Thorpe. Le code-barres du nageur avait été refusé par le contrôle électronique du village olympique, ce qui se produisit lorsque une accréditation perdue ou volée a déjà été enregistrée.

■ **MÉTÉO** : la température est montée jusqu'à 29 °C à Sydney, lundi 18 septembre. Redoutant les incendies, le responsable des pompiers de la Nouvelle-Galles du Sud a décrété l'interdiction d'allumer un feu dans un rayon de 20 mètres autour des habitations, sauf en ce qui concerne les barbecues. Le retour de la fraîcheur est prévu pour la fin de la semaine.

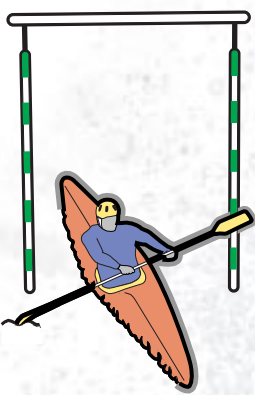
■ **NATATION** : le nageur brésilien Edvaldo Valerio, médaillé de bronze du 4 x 400 m, a porté un maillot avec le nom d'une banque brésilienne lors de la cérémonie de remise des médailles et a ainsi enfreint le règlement du Comité olympique brésilien, qui oblige à revêtir la tenue officielle dépourvue de logo. Franklin Servan-Schreiber, porte-parole du Comité international olympique (CIO), a indiqué qu'il était « probable que le Brésil reçoive un avertissement ».



UN SPORT À LA LOUPE

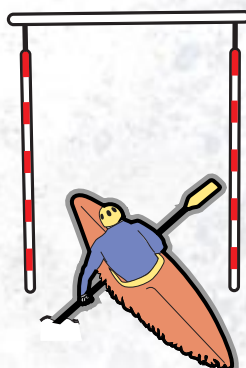
Le passage des portes

• A chaque porte manquée, 50 secondes viennent s'ajouter au temps du compétiteur.



• Une porte est constituée de deux fiches de porte rayées suspendues au-dessus de l'eau, et maintenues par des câbles transversaux
• Il s'agit, pour les pagayeurs, de négocier 20 à 25 portes sur un parcours de 300 m, dans des eaux très agitées.

■ Dans le sens du courant (portes verte et blanche)

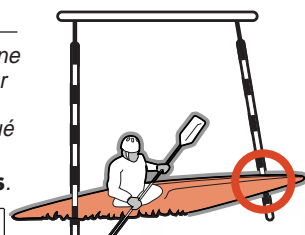


■ A contre-courant (portes rouge et blanche)

• Six portes au moins doivent être franchies à contre-courant.
• Les officiels mettent en place le parcours la veille du slalom.
• L'accès au parcours de compétition est interdit aux athlètes dès la mise en place des portes.
• Les compétiteurs négocient donc pour la première fois le parcours olympique lors de leur entrée en compétition.

Les principales pénalités

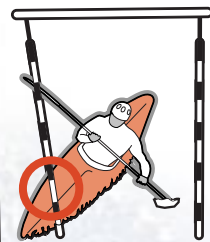
Le difficile parcours d'Atlanta en 1996, où une douzaine de concurrents avaient chaviré sur l'Ocoee River, est probablement à l'origine d'un changement de règlement qui a diminué la pénalité qui sanctionne tout contact avec une porte, la ramenant de 5 à 2 secondes.



Un piquet touché de l'intérieur

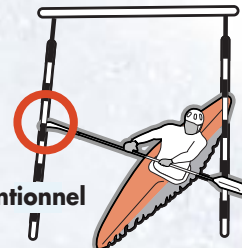


Deux piquets touchés de l'intérieur



Heurt d'une porte par l'extérieur

Déplacement intentionnel d'un piquet



Le kayak au fil du temps...

Utilisé par les Inuits, les premières embarcations étaient faites de peau de phoque imperméabilisée avec de la graisse de baleine. Ce revêtement a connu une forte évolution au fil des ans :

- 1907 : la toile est remplacée par du tissu imperméabilisé.
- 1930 : apparition du lin vulcanisé.
- 1940 : revêtement en caoutchouc.
- 1960 : les kayaks pliants sont abandonnés.
- 1963 : la coque est en polyester stratifié.
- 1976 : le kevlar est adopté.

Le canoë biplace (C2)
- Longueur maximum : 6,50 m.
- Largeur minimum : 75 cm.
- Poids minimum : 20 kg.



Le canoë est assis sur ses talons

La pagaie est simple

Le kayak monoplace (K1)
- Longueur : 4,50 m.
- Largeur : 60 cm.
- Poids : 10 kg.



Le kayakiste est assis, jambes tendues

La pagaie est double

Les différentes épreuves

Les épreuves de slalom sont le K1 (kayak monoplace) masculin et féminin, le C1 (canoë monoplace) et le C2 (canoë biplace) pour les messieurs uniquement. Le but est de terminer la course le plus rapidement possible et avec le moins de pénalités au total des deux manches parcourues.

Les tireurs américains veulent accrocher des médailles à côté de leurs galons

Tir. Les soldats de l'US Army bénéficient de conditions idéales pour leur préparation sportive

LE COLONEL d'infanterie Archibald V. Arnold III l'a rappelé à ses troupes en posant le pied en Australie : pas question de revenir bredouille cette année des Jeux olympiques. En 1996 à Atlanta, pas une seule médaille n'avait rempli la besace de l'armée américaine. L'échec avait eu un goût de camouflet.

Les militaires, qui composent pour un tiers la sélection américaine, tiraient en effet quasiment chez eux, cette année-là. A quelques kilomètres d'Atlanta se trouve la base de Fort Benning, laquelle abrite le centre d'entraînement de tir de l'armée américaine. Casquette sur la tête et polo frappé de l'aigle, ils sont dix à participer aux épreuves olympiques de Sydney. Leur objectif est de laver l'affront d'Atlanta et de prolonger la mission qui est la leur aux Etats-Unis à longueur d'année : faire du prosélytisme pour l'US Army.

L'unité tir de Fort Benning a été créée en 1956, en pleine guerre froide, par le président américain Dwight Eisenhower. « Le but était de faire en sorte que les Etats-Unis puissent donner une réponse à l'URSS en matière de tir sportif. Les Soviétiques et les tireurs des pays de l'Est dominaient la discipline. Il fallait faire quelque chose. Cela tenait du défi », raconte le colonel Arnold. Un centre d'entraînement a été construit, puis amélioré au fil des années, au point d'être aujourd'hui « la Mecque du tir dans l'hémisphère Nord », d'après son responsable.

Un système d'affichage électronique, le même que celui qui est utilisé à Sydney, a récemment complété le complexe où figurent déjà une pléthore de stands et un laboratoire destiné à fabriquer les armes et les munitions des compétiteurs. Soixante-cinq tireurs, âgés de dix-huit à quarante

ans, composent ce groupe d'élite qui a rapporté 19 médailles au tir américain depuis sa création.

La guerre froide n'étant plus qu'un lointain souvenir, ces fantassins sans uniforme sont aussi là pour prêcher la bonne parole afin d'enrôler de nouvelles recrues. « Ils se déplacent dans l'ensemble des Etats américains, même jusqu'en Alaska. Ils font des visites dans des écoles et participent à des manifestations de tous ordres. L'objectif est de montrer que l'on peut faire des choses intéressantes en devenant militaire. L'armée américaine embauche environ 80 000 personnes chaque année. Notre unité de tir participe à cette opération. Partant de là, le fait d'avoir de bons résultats dans les grandes compétitions et d'accéder à une forme de reconnaissance médiatique est important pour nous », poursuit le colonel Arnold. S'ils sont tenus de verser à l'US Army les primes qu'ils gagnent en compétition par équipes, les tireurs, qui comptent dans leur rang un major, un capitaine et huit sergents, ont bien conscience que leurs conditions d'entraînement sont presque exceptionnelles, dans un pays où le financement public du sport est rare.

Leur statut de militaire n'est pas à négliger non plus. A l'inverse des soldats traditionnels, ils ne sont pas réaffectés tous les trois ans dans un autre régiment. L'un d'entre eux, parfois, est envoyé sur le front, mais alors jamais en première ligne. Tel est le cas du capitaine Glenn Dubis, qui prit part à la guerre du Golfe en 1991. Samedi 23 septembre, dans l'épreuve de carabine trois positions à 50 mètres, le vétéran fera de son mieux pour l'honneur de l'armée américaine.

Frédéric Potet, à Sydney



MICHAEL PROBST/AP

La Suède passe au double trap

En obtenant la première médaille d'or pour son pays, la Suédoise Pia Hansen, 38 ans, est devenue une surprenante championne olympique de double trap dames, établissant un nouveau record olympique avec 148 points. Deux favorites occupent les autres marches du podium : l'Italienne Deborah Gelisio a obtenu la médaille d'argent (144 pts) et l'Américaine Kimberly Rhode, détentrice du record olympique avec 141 points depuis Atlanta, la médaille de bronze (139 pts). La Finlandaise Satu Pusila (notre photo) n'a pas mieux réussi que sa compatriote Pia Julin, championne du monde 1999.

PETITES HISTOIRES DES JEUX

JEAN DURRY

1924 (Paris) Colère des fleurettistes italiens

PRÉVUS à Berlin en 1916, les Jeux de la VI^e olympiade n'ont pas eu lieu en raison de la Grande Guerre. Ceux d'Anvers 1920 se sont déroulés sans l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie. Par « un coup de surprise », Coubertin a obtenu que les Jeux de 1924 se déroulent à Paris : plus de 3 000 concurrents, dont 136 femmes, de 44 pays étaient présents.

En escrime, s'il existe un affrontement classique entre tous, c'est bien celui des Italiens et des Français, deux écoles de tous temps rivales, avec combats (et discussions) interminables, animés et spectaculaires. Cette « commedia dell'arte » va connaître un de ses points d'orgue le lundi 30 juin 1924, vers 10 h, dans un Vel'd'Hiv' quasi désert où le fleuret par équipes n'a certes pas attiré la foule des « Six-Jours » cyclistes. On dénombre, pour les deux séances de la journée, 242 spectateurs payants et 368 invités (dont les concurrents), soit 610 personnes. Encore s'agit-il de la plus forte assistance du tournoi d'escrime dont les épreuves d'épée et sabre se déroulent, elles, à Colombes, comme l'athlétisme.

Assistance modeste, mais la séance ne va pas manquer de piquant(s). La formation française est forte, très forte. A sa tête, Lucien Gaudin, le tireur « hors classe », proche de 38 ans, qui remporte 22 matches dans le tournoi par équipes, marquant 110 touches pour 21 reçues ! Il y a encore Roger Ducret, Philippe Cattiau, auxquels viennent prêter main forte André Labattut, Henri Jobier ou Jacques Coutrot. Sur les 12 nations en lice, se sont également qualifiées pour la poule finale Belgique et Hongrie.

PARADE-RIPOSTE

D'emblée, France et Italie s'affrontent. Gaudin bat Gianluca Cuomo 5 touches à 2, Cattiau réalise le même score contre Bino Bini, ainsi que Labattut face à Oreste Puliti. En revanche, Giorgio Chiavacci transperce Ducret : 5 touches à 0. Alors, Gaudin et Bini montent sur la piste. Cette fois, le score est serré : 4 partout. Gaudin tente un « une-deux » en marchant, et la parade-riposte instantanée de Bini le touche. Est-elle arrivée avant la prolongation d'attaque de Lucien ? Le jury décide que non.

C'en est trop ! Car au lieu de remonter à 2 victoires contre 3, les Italiens se trouvent du coup distancés 4 défaites à 1. Après avoir violemment protesté et pris les juges à partie, ils quittent l'arène en chantant l'hymne fasciste (Mussolini est au pouvoir depuis deux ans). D'où des mouvements très divers de l'assistance. Refusant de présenter des excuses, ils sont exclus de l'épreuve individuelle. Contre la Hongrie (14 victoires à 2) puis la Belgique (13 à 3), les Tricolores s'imposent aisément.

Témoin impartial, le Belge Victor Boin – celui-là même qui avait prêté à Anvers le premier « serment olympique » – considéra que la touche de Bini était valable ; que le jury international avait tranché avec une indiscutable bonne foi ; mais que deux de ses cinq membres étaient « des piliers de salle d'armes parisiennes, habitant à Paris de longue date » ; que cela étant, rien n'excusait l'attitude des Italiens, ni leur abandon.

A 36 ans, l'élégant et incisif Roger Ducret va accumuler les exploits : or au fleuret individuel et à l'épée par équipes, argent à l'épée et au sabre en individuel, manquant d'égaliser le quintuple succès anversoïse de l'Italien Nedo Nadi, devenu ensuite professionnel.

C'est le samedi 5 juillet après-midi, au stade de Colombes, que le président de la République, Gaston Doumergue, déclare officiellement ouverts les Jeux d'été de la VIII^e olympiade.

1980 à Moscou, la première résurrection de Nadia Comaneci

Destin
olympique

SEPT d'un coup... Sept fois 10, la note parfaite, en six jours, et trois médailles d'or, une d'argent et une de bronze pour une vaillante petite gymnaste.

Lorsque le premier 10, attribué le 18 juillet 1976 après son enchaînement aux barres asymétriques dans les exercices imposés, fait d'elle une héroïne des Jeux olympiques, Nadia Comaneci sourcille à peine. Sans doute parce qu'elle a déjà obtenu ce score dans des compétitions mineures. Le tableau de marque électronique, lui, n'y comprend rien. Il affiche 100. Il n'a pas été programmé pour la perfection.

Le Forum de Montréal se fige devant la frêle gamine aux immenses yeux noisette qui ne semblent jamais s'étonner ni se passionner pour rien. Le monde entier l'appellera désormais Nadia. Comme une vieille connaissance. Elle s'en étonne toujours. « Cela fait si longtemps, dit-elle. Parfois les gens tournent la tête, comme si mon visage leur rappelait quelque chose. En société, ceux qui me demandent mon prénom interrogent ensuite : "Nadia ? Comme la gymnaste Nadia Comaneci ?" » Parce que le public se l'est appropriée un beau jour de l'été 1976, Comaneci n'a plus cessé, depuis, de susciter un fantasme collectif. « J'évitais de lire la presse, dit-elle à l'évocation de ses "années noires". On m'a tant attaqué gratuitement – mais comment empêcher les gens de spéculer ou de parler ? On m'a mariée au monde

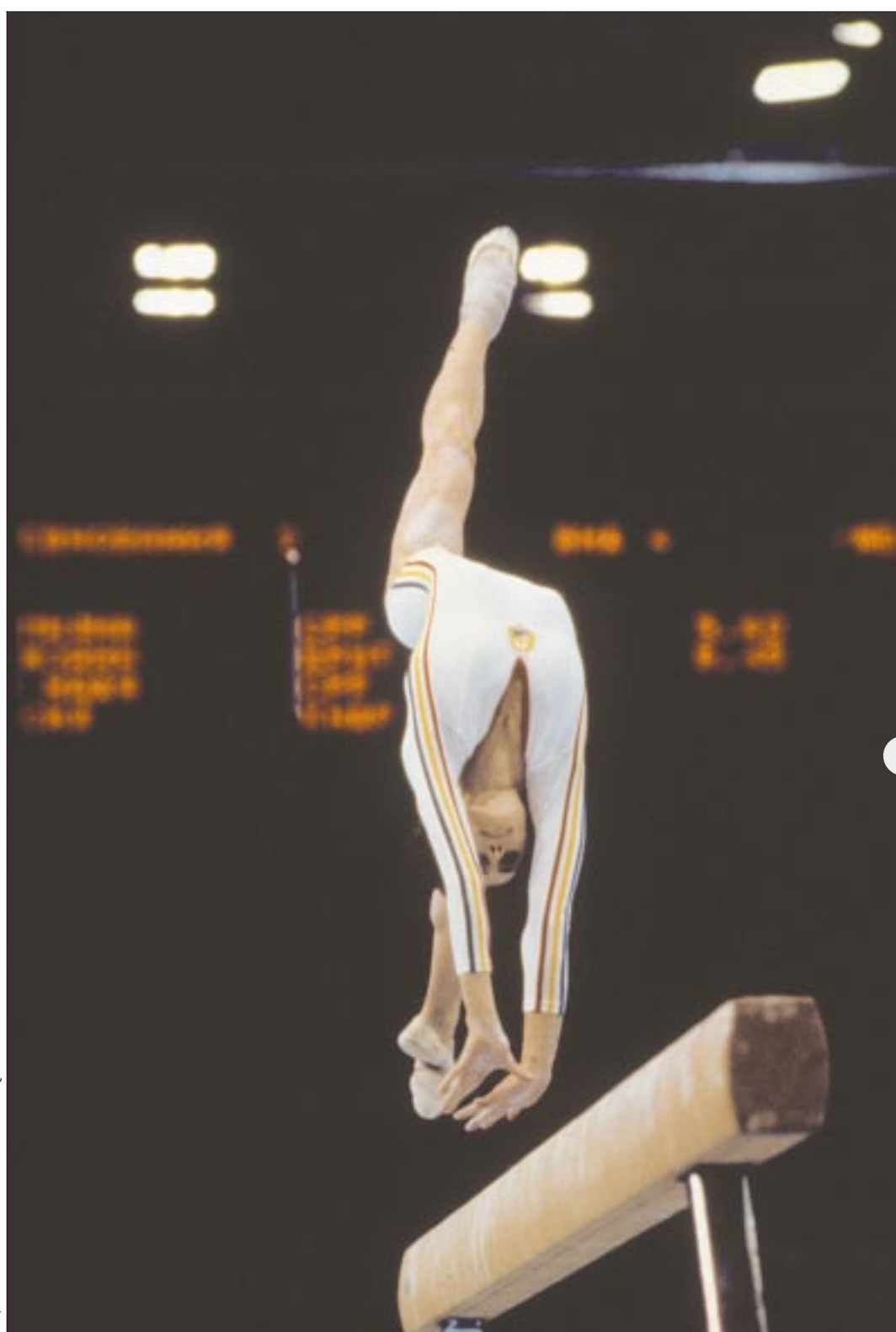
Elle a été une gymnaste prépubère surdouée, puis une jeune fille célèbre à la dérive. Elle est aujourd'hui la femme comblée que sa puritaine Amérique adoptive a toujours souhaité la voir devenir

entier. » Un quotidien américain l'a même enterrée par erreur au sens propre du terme, en août 1995.

Nadia Comaneci est une telle force de la nature qu'elle a eu trois vies. Chacune d'elle a été disséquée et relatée par la presse du monde entier avec un luxe de détails presque obscènes. Elle a été une gymnaste prépubère surdouée, puis une jeune fille célèbre à la dérive. Elle est aujourd'hui la femme comblée que sa puritaine Amérique adoptive a toujours souhaité la voir devenir : l'épouse – depuis 1996 – du gymnaste Bart Conner (deux fois médaillé d'or aux Jeux olympiques de 1984), doublée d'une redoutable femme d'affaires.

Quand elle fuit la Roumanie via la Hongrie et l'Autriche, le 26 novembre 1989, à la veille de la révolution, la « petite fée de Montréal » est devenue une matrone fanée et bouffie au visage trop fardé. Egérie du régime de Nicolae Ceausescu, renversé et exécuté un mois plus tôt, elle s'est lentement muée en symbole de sa décadence. Elle a vingt-huit ans. Elle envisage cette défection depuis des années ; depuis que l'entraîneur qui l'a « faite », Bela Karolyi, lui a confié dans une chambre d'hôtel new-yorkaise, en 1981, que lui et son épouse Marta ne rallieraient pas le pays à l'issue d'une tournée de l'équipe nationale.

Pour Nadia, la rupture sera moins aisée à organiser. Elle est jeune et les sbires de Ceausescu ne la lâchent pas. Pendant des années, le Conducator exhibe Nadia comme une poupée à la moindre occasion. Pourtant, elle raconte la période de sa reconversion aussi



CI/O COLLECTION DU MUSÉE OLYMPIQUE

laconiquement qu'un communiqué officiel : « J'ai pris ma retraite sportive officielle en 1984. J'étais très satisfait d'une carrière dont je savais qu'elle serait courte. J'avais obtenu mon diplôme universitaire d'éducation physique et je travaillais avec l'équipe nationale junior. »

Elle jouit en réalité d'un statut matériel privilégié d'ordinaire réservé aux dignitaires de son pays, et elle est aussi peu assidue à la fac qu'attentive à ses jeunes élèves. Mais son sort n'est guère enviable. Nicu Ceausescu, le fils noceur et brutal du chef de l'Etat, a fait d'elle sa maîtresse et la terrorisera longtemps.

Dans ses souvenirs, leur relation est restée plus floue et superficielle. « Nous avons seulement travaillé dans le même immeuble pendant un an quand j'étais employée par la Fédération roumaine de gymnastique comme chorégraphe. Il n'y avait rien d'autre. »

NADIA Comaneci évite soigneusement les confrontations avec son passé. Ainsi, elle n'a pas lu les mémoires de Karolyi, *Feel no fear (Ne crains rien)*, pourtant laudatrices sur ses qualités de gymnaste et savamment mélodramatiques au sujet de l'utilisation dont elle fut l'objet pour servir l'image du régime. « Je n'en ai pas souffert, dit-elle, car je n'étais qu'une enfant mais, en tant qu'adulte, Bela a dû le ressentir différemment. J'adorais la gym. Quand Bela me demandait de faire dix exercices à la poutre, j'en faisais douze. Ce n'était pas dur. Je n'ai jamais pensé à arrêter. » Elle oublie les blessures simulées pour échapper aux entraînements après 1976, la tentative de suicide, les crises de boulimie et les jeûnes forcés pour revenir au niveau et arracher la médaille d'argent, en 1980, à Moscou.

Les entrelacs de la fiction et de la réalité de son existence semblent désormais inextricables. « Faire un film ou écrire un livre sur ma vie ne m'intéresse pas pour l'instant, dit-elle. Cela prendrait trop de temps, sûrement plusieurs années. Ce n'est pas que ma mémoire flanche, mais le tri serait difficile à faire à cause des choses fausses qui ont été dites ou écrites à mon propos. »

Le feuilleton à l'eau de rose de son arrivée aux Etats-Unis est éloquent à cet égard. « Je n'ai pas regardé un planisphère pour organiser ma fuite, dit-elle. L'occasion s'est présentée, j'ai foncé, c'est tout. Je n'ai pensé à rien. Je ne réalisais pas ce qui se passait. J'étais seulement à la fois très effrayée pour ma famille

et soulagée d'avoir eu le courage de faire un geste vers la liberté. » L'occasion se nommait Constantin Panaït. C'était un coureur de trente-six ans, père de quatre enfants, émigré aux Etats-Unis et rencontré dans une soirée à Bucarest. De même avec son épouse qui ressaisait son prétendu abandon en direct à la télévision, il a empoché de rondelles sommes en monnayant l'image d'une Nadia déboussolée qu'il a traînée pendant plusieurs mois dans tous les Etats-Unis.

Elle est passée pour une briseuse de ménage avant d'être finalement soustraite à l'ascendant psychologique qu'il exerçait sans vergogne en la menaçant de la renvoyer au pays « dans une malle » si elle ne le

payait pas davantage. Alexandru Stefu, l'ancien coach de l'équipe nationale junior roumaine de rugby, émigré au Canada, lui a rendu sa liberté en lui offrant un toit dans le foyer familial à Montréal sur les instances de son ami Bela Karolyi, conscient que quelque chose ne tournait pas rond.

Derrière les souvenirs en pointillé pourtant, le mal-être éprouvé par Nadia est encore palpable. Elle en parle par ellipses. « Quand les Etats-Unis m'ont accueillie, ils pensaient retrouver la petite fille aux couettes que j'étais en 1976 à Montréal. J'avais envie de leur crier à tous qu'eux aussi avaient changé en presque quatorze ans. Dans l'esprit des gens, je n'ai jamais cessé d'avoir quatorze ans. C'est le prix de la célébrité. Vous devenez comme une héroïne de conte de fées ; personne n'accepte de vous voir grandir. »

Elle a pourtant décidé de devenir une adulte responsable sans plus se soucier de l'avis des autres. Sa vie est encore liée à la gymnastique, mais elle refuse d'entraîner. A bientôt trente-neuf ans, elle incarne toujours un mythe avantageux pour les partenaires qui fleurissent autour du sport. Aux Jeux olympiques, elle travaille avec des sponsors, servant de commenta-

Première gymnaste à obtenir la note parfaite de 10, la petite Roumaine fut la coqueluche des Jeux de Montréal, en juillet 1976. Au cours de la compétition, elle raffla trois médailles d'or, une d'argent et une de bronze. Ici, sa prestation à la poutre, lors des Jeux de Moscou, quatre ans plus tard.

trice de luxe à leurs clients ; elle est aussi consultante pour Radio-Coca-Cola, un réseau de 60 radios présentes à Sydney : « Je fais ma promotion et celle de mon sport en même temps, dit-elle. Personne n'est perdant. » Le centre d'entraînement qu'elle dirige en Oklahoma (Etats-Unis), avec son époux, est florissant : « Il y a une centaine d'élèves et 35 entraîneurs, mais je voyage trois semaines par mois pour mon travail. J'y vais peu, mais je les inspire sûrement encore un peu, il y a des posters de moi partout. »

Sa vie est, aux Etats-Unis, trépidante et pleine de reconnaissance et de succès. La nostalgie de ses racines la ramène plusieurs fois par an en Roumanie, malgré tout. « Je combine mes déplacements professionnels en Europe avec un petit voyage là-bas pour voir ma famille et mes amis », confie-t-elle. Elle rend aussi visite aux jeunes gymnastes du centre national d'entraînement. « Elles me montrent leurs enchaînements, je leur apporte ce que je peux, souvent des justaucorps. » Ces moments-là sont rassurants ; là-bas, elle sera toujours une icône.

Patricia Jolly



La Roumaine tenta un retour aux Jeux de Moscou, mais la magie avait cessé d'opérer. Elle obtint néanmoins la médaille d'argent.

Jours tranquilles à Avnel Station, petite ferme de 85 000 hectares

Voyage
dans l'île-continent

LA piste, pendant deux heures et demie. La piste rouge, rugueuse, désertique. Qui griffe un paysage parsemé d'herbes rêches, de taillis gris et bleus, et pourrait continuer, poursuivre à l'infini, puisque rien à l'horizon n'indique un objectif. On est tout seul au monde, l'espace est sans limites. Deux ou trois fois pourtant, l'improbable vision d'une petite boîte à lettres au milieu de nulle part vous ramène planète Terre. Et on débouche soudain sur le ranch Avnel.

Le ciel est lumineux et donne aux feuillages des eucalyptus qui entourent la maison des tons d'or et d'argent. Cachée dans ce bosquet, la ferme a la chaleur d'un nid. Une grande bâtisse en bois, avec des pièces hautes de pla-

Près d'une volière
cohabitent pommiers,
poiriers, pêchers,
citronniers, orangers,
pamplemoussiers
ainsi qu'un potager

fond, protégées de la lumière par une véranda circulaire - l'été, il fait 45° -, et un petit jardin d'où jaillissent des fleurs de toutes sortes. Derrière, près d'une volière où se bécotent des perches bleu et jaune, cohabitent sur une surface réduite pommiers, poiriers, pêchers, citronniers, orangers, pamplemoussiers, quelques pieds de vigne ainsi qu'un potager. Kathy, la fermière, rit de notre stupéfaction. « C'est un peu de travail, mais c'est si agréable de cueillir les fruits à l'arbre. » Surtout dans un quasi-désert quand ils tiennent du miracle ! « Vivre ici est un choix. C'est dans le bush que je voulais élever des enfants. »

La bouilloire siffle dans la cuisine immense. Clarissa, sept ans, tourbillonne, et veut offrir aux visiteurs ce qu'elle trouve de plus précieux : la photo encadrée de

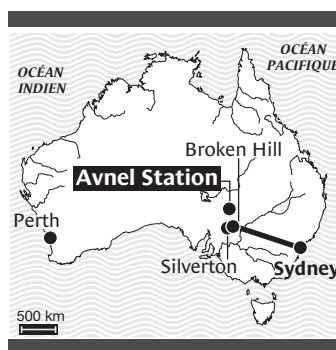


NETWORK/GRAPHO

ses poneys, deux fleurs sauvages apparues dans la nuit, un nid d'oiseau, une plume d'émou, une petite collection d'insectes, une gousse de petits pois. Mais son père, dehors, a besoin d'aide. Un cheval s'est gravement blessé, hier, contre une clôture en bois. La plaie à l'encolure s'infecte. Il faut la laver, et pratiquer une injection de pénicilline. Kathy va tenir la bête. Sa voix la calme, déjà. Mais le jet d'eau est douloureux, la blessure saigne et l'animal se cabre. Clarissa tend la main pour lui caresser la tête. « Ecarte-toi ! », crie son père. Le cheval a fait un bond en sentant

la seringue. John n'a pas eu le temps de faire l'injection. L'animal manque de s'échapper. Un nouvel essai se révèle infructueux. « S'il ne tenait qu'à moi, je supprimerais ce damné cheval ! », grogne le fermier en soulevant son Stetson pour s'éponger le front. Kathy ne bronche pas. Elle sait qu'il n'en ferait rien. Elle aime trop les chevaux. L'équitation est la seule discipline qui l'intéresse aux JO. « Et les épreuves de tir ! » Le cheval est emmené dans le paddock. Là, coincé entre deux barrières de métal, il reçoit l'injection sans trop broncher. John peut s'occuper du barbecue.

ALORS, avec plaisir, il raconte la ferme : les 24 000 hectares acquis en 1910 par son grand-père qui avait investi dans une loterie du gouvernement, les 34 000 achetés treize ans plus tard, et puis le complément apporté peu à peu. « Faut pas croire. C'est pas énorme 85 000 hectares. Vous avez vu le sol ? C'est avec ça que je dois nour-



rir mon bétail. Faute de densité, il me faut de la surface. Je compte un peu plus de 3 hectares pour un mouton, dix fois plus pour une vache. C'est le minimum. Mais on ne sait jamais ce que la météo nous réserve. Trois mois de sécheresse, comme l'an passé, peuvent vous faire perdre la moitié du cheptel. C'est pour ça que je garde une marge. J'ai 9 000 moutons et 600 vaches, je pourrais avoir le double. Mais si la sécheresse revient, hein ? Je fais quoi avec mes bêtes ? »

Mark Smythe et Stella Zhou, unis par le tennis de table



L'UN NE VA JAMAIS sans l'autre. Nulle part. Au village olympique, ils partagent une même chambre, se lèvent aux mêmes heures, se rendent en couple, main dans la main, dans l'immense salle de restaurant. Habillés du survêtement vert et jaune de l'équipe australienne, ils montent ensemble dans la navette en partance pour la salle d'entraînement. Ils s'y assoient côte à côte, comme deux écoliers sur la route du lycée. A les observer vivre, on se surprend à les envier.

Mark Smythe (photo) et Stella Zhou, deux des pongistes de l'équipe australienne, ne viennent pourtant pas du même monde. Lui, pas vraiment très épais mais solide sur ses jambes, se définit avec humour comme « un Australien de base ». Il est né à Melbourne, dans une famille aux origines presque banales. Sa passion du tennis de table lui est venue par hasard. « Mon père y jouait, raconte-t-il. A l'âge de sept ans, j'ai commencé à aller le voir s'entraîner, après l'école. Quand j'ai voulu essayer, il a décidé d'acheter une table. On l'a installée dans le garage. » Le succès l'a longtemps évité, mais son acharnement à vouloir progresser a fini par lui ouvrir les bonnes portes. Aux Jeux d'Atlanta, peu de gens ont remarqué sa présence. Il s'en souvient pourtant comme d'une première consécration. « J'ai été éliminé tout de suite, dit-il, mais je n'oublierai jamais. »

Elle, petit bout de femme d'allure fragile, porte sa différence sur les traits de son visage. Elle a vu le jour en Chine, dans la province de Canton. Le tennis de table l'a donc attrapée dès l'enfance. Elle débute à l'école, pendant les heures de gymnastique. « J'ai été rapidement enrôlée dans l'équipe de mon établissement, raconte-t-elle. On s'entraînait tous les jours, au moins deux heures, après la classe. » A douze ans, Stella Zhou abandonne sans une hésitation sa vie d'écolière pour se consacrer à temps plein à sa carrière sportive. « Je jouais six heures par jour, dit-elle. Le reste du temps, je récupérais. J'étais logée, nourrie, blanchie. On payait tous mes frais. Je n'avais rien d'autre à faire, et à penser, que jouer au tennis de table. » Elle a dix-huit ans le jour où ses parents, fatigués d'une existence sans lumière, se mettent à parler d'exil. Ils choisissent l'Australie. « Ils voulaient seulement une meilleure vie, explique-t-elle. Alors ils ont fait comme des centaines de milliers de Chinois avant eux. Ils ont tout abandonné. Et ils sont devenus australiens. J'aurais pu rester, j'avais un métier, une carrière devant moi. Mais je les ai suivis. »

plus remplir toute son existence. Mais elle rencontre Mark Smythe en 1993, aux championnats nationaux. Les deux jeunes gens échangent quelques mots, promettent de se revoir, s'appellent une fois ou deux. « La famille de Stella vivait alors à Sydney, explique Mark. Et moi, j'habitais Melbourne. Au début, on se voyait peu. Mais, en février 1996, Stella a accepté de venir vivre avec moi, dans la maison de mes parents. » Depuis, ils partent chaque matin pour l'entraînement, puis se séparent après l'heure du déjeuner, pour se retrouver en début de soirée. Joueur à temps partiel, entraîneur pour le reste, Mark Smythe passe le plus clair de sa vie autour d'une table de ping-pong. Stella Zhou, elle, s'est choisie, depuis quatre ans, une route moins rectiligne. Elle termine cette année une formation en comptabilité. « Pour ne pas me retrouver face à un mur le jour où j'arrêterai le sport, dit-elle. En Australie, on ne vit pas du tennis de table. On y perd même de l'argent. »

Leurs différences, les deux jeunes gens n'en font jamais mystère. Mieux, ils s'en amusent. « On ne joue pas de la même façon », prévient Mark Smythe. Elle porte sa raquette en porte-plume, à l'asiatique, frappe la balle d'un seul côté et ne s'éloigne que rarement de la table. Lui, plus offensif, se sert des deux côtés de sa raquette, à la façon occidentale. « Quand on joue l'un contre l'autre, je gagne la plupart du temps », ose-t-il avec un clin d'œil. « C'est vrai, mais je suis toujours dans le coup », précise-t-elle en riant timidement.

Ailleurs, il arrive encore que leur passé se dresse entre eux. Lui veut croire que l'Australie ne s'étonnera bientôt plus de voir un couple « mixte ». « Nous sommes à l'image de ce pays, dit-il. Multiculturel. Et je suis prêt à parier que nous serons de plus en plus nombreux ces prochaines années. » Elle acquiesce en silence, d'un simple hochement de tête. Mais son chemin a été le plus long. Et pas toujours le plus facile. « La différence de culture existe encore, avoue-t-elle. Et il m'arrive d'en souffrir. C'est à moi de m'adapter, de faire l'effort. Je ne suis pas née australienne. Mais le tennis de table nous aide le plus souvent à surmonter l'obstacle. On peut toujours en parler, quand ça va mal ; c'est une passion commune. Et, après ces Jeux de Sydney, on pourra en parler pendant des années. » Ils le feront à leur manière, à voix basse, les yeux dans les yeux. Et, sans doute, autour d'une table.

RETROUVEZ CHAQUE JOUR
"UNE HISTOIRE AUSTRALIENNE" SUR
L'EQUIPE TV

C'est la hantise de John. Il a multiplié les réservoirs sur ses terres, surveille fiévreusement le niveau d'eau de deux petits lacs. Mais c'est de plus en plus dur, dit-il. Une fois payés l'apprenti qui vit et travaille sur le ranch, l'agent commercial qui l'oriente vers les marchés les plus avantageux, le tondeur, le transporteur, le pilote d'hélicoptère qui, par radio, l'aide à repérer et regrouper son cheptel, il lui reste environ 800 dollars par mois (3 300 FF). « C'est la laine qui nous fout dedans. C'est plus rentable. Quand on s'est marié, il y a dix ans, une balle de laine valait 1 000 dollars. Aujourd'hui, elle en vaut 400. La faute aux bureaucraties de Canberra qui ont abandonné le prix plancher... »

Mais ce qui le rend fou, John, ce sont les dingos et les kangourous. Les premiers - « appelons-les "chiens sauvages" pour ne pas froisser ces enfoirés de Verts » -

Sur la piste, John nous apprend à lire : ici, la trace d'un renard ; là, c'est le grand kangourou ; attention, un trou de scorpion

parviennent à traverser la clôture gigantesque installée sur 6 900 km pour leur barrer l'accès aux pâturages de l'ouest. « C'est le pire des fléaux. Ils tuent pour le plaisir. Il y a dix ans, j'ai perdu 3 400 bêtes en un mois. » Les kangourous, c'est une autre histoire. Ils pullulent dans la propriété. Il ne sait pas s'ils sont 10 000 ou 20 000. Ce qu'il sait, John, c'est qu'ils bouffent l'herbe de son bétail, et qu'il n'y en a pas trop. Alors, de temps en temps, et comme le lui permet sa licence, il part tirer le kangourou : 50, voire 100 bêtes par nuit, dont il suspend les cadavres aux barres de sa fourgonnette avant de les remettre à l'abattoir. « J'entends d'ici vos écolos ! Eh bien, moi, je dis qu'il n'y a pas plus protecteurs de la nature que les habitants du bush. Sinon on vivrait pas là. Or il n'y a jamais eu autant de kangourous en Australie. Et c'est la panique. Ils rasent tout ! »

« Allez, venez ! », dit-il ! Tous dans le 4x4, on fait un tour ! Il

LA PHOTOGRAPHIE
DE MICHAEL AMENDOLIA

Du haut de ses sept ans, Clarissa, ici en compagnie de sa mère, Kathy Scobie, adore s'occuper des chevaux du ranch. Sans compter ses propres poneys... Une vie d'enfant au cœur du bush.

brûle de montrer son domaine, il en connaît chaque buisson. Il éteint le moteur pour qu'on puisse observer un petit groupe d'émous. Il sourit devant un manaman kangourou et son petit à deux pas de la voiture. Il propose qu'on prenne en photo l'aigle perché sur l'acacia, les cacaotès roses, et le cygne qu'il a repéré sur un côté du lac. Et puis allongé sur la piste, il nous apprend à lire : ici, la trace d'un renard ; là, facile, c'est le grand kangourou ; attention, ceci est un trou de scorpion. Il aimerait tant que le petit garçon si fin, si blond, qu'il garde sur ses genoux se montre attentif à ses explications. Mais Bryan, cinq ans, est dans son monde à lui. Il est autiste. Et Kathy et John ont dû adapter l'organisation du ranch.

CHAQUE dimanche soir, la jeune femme prend la route de Broken Hill avec les deux enfants. Bryan peut ainsi aller dans un établissement spécialisé et Clarissa suivre une scolarité classique. John reste seul en attendant le jeudi soir. Ce n'était pas tout à fait la vie dont ils rêvaient. Mais on n'en est pas très loin. Ils vivent au jour le jour en guettant l'évolution du petit garçon. Il est habile, dit John, il note tout, il fait des trucs étonnants avec l'ordinateur. Il apprendra à travailler au ranch, on trouvera un manager... « De toute façon, c'est pas en ville qu'il sera heureux. » Kathy approuve en caressant la tête de l'enfant. Elle se souvient s'être trouvée un soir dans un restaurant surplombant Sydney. La ville étincelait et tout le monde s'extasiait des mille et une lumières. « Moi je me disais : mais où sont les étoiles ? »

Annick Cojean

Un quatuor de Coréennes au sommet de leur art silencieux

Tir à l'arc. Les trois médaillées viennent du sud du 62^e parallèle, la quatrième, du nord

LE SILENCE règne sur la petite enceinte engazonnée, nichée au pied de trois tribunes en partie inoccupées. Les flèches qu'envoient les deux femmes en piste ne font aucun bruit dans l'air. Alors que nos livres d'enfance nous ont enseigné que les flèches sifflaient avant d'atteindre les cow-boys qui peuvent ainsi les esquiver, la désillusion est grande. Pas de bruit dans l'air. Simplement un son mat, lorsque l'objet atteint sa cible, 70 mètres plus loin.

Les concurrentes arment leur bras à tour de rôle, sans soupçons ni émotions apparentes. Elles tirent, écoutent le nombre de points gagnés en fonction de l'impact sur la cible de 1,22 m, vérifient l'endroit où se trouve la flèche à l'aide d'une lunette de visée, puis reprennent la pause. Etrange duel que ce combat sans expression extérieure. Ici seules comptent la concentration et l'application dans la visée. Dans cet art particulier, les Coréennes occupent une place bien à part. Et dominante. Les deux Françaises engagées, Alexandra Fouace et Sylvie Pissis, ont depuis longtemps quitté les lieux, comme nombre de femmes archers incapables de résister à cette mainmise asiatique.

Kim Nam-soon et Kim Soonyung ne sont pas sœurs, comme une lecture trop rapide des palmarès peut le laisser croire. La première, que l'on nommera Kim la jeune puisqu'elle n'a que vingt ans, semble prendre un malin plaisir à humilier ses adversaires, en leur infligeant sans un regard des scores à faire trembler les amis de Guillaume Tell. Elle et son homonyme sont prêtes à ne faire qu'une bouchée de concu-



La Sud-Coréenne Kim Soonyung enlève le bronze.

rentes qui n'ont pas encore réalisé que les dames venues de Séoul souhaitent s'affronter dans le tableau final.

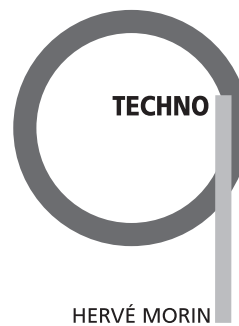
Mais l'affaire n'est pas simple, car bien entendu, dans les bois de cet étrange Sherwood du nord de Sydney, existe une troisième lar-

ronne sud-coréenne. Elle se nomme Yun Mi-jin. Sa taille, 1,65 mètre, est semblable à celle de toutes les concurrentes. Les tablettes de la compétition relèvent toutefois son jeune âge, dix-sept ans, qui en fait la cadette des candidates au titre.

Imperturbable devant la cible, cette demoiselle ne perd même pas de temps à vérifier ses tirs. Elle décoche ses flèches, attend l'annonce par le juge du score, souvent 9 et parfois 10, et reprend sa pose, le visage impassible. « Elle m'énerve », semble signifier la moue de son adversaire malheureuse en quart de finale, la Russe Natalie Bolotova, qui a pourtant réalisé un bon parcours et assuré avant le duel : « J'irai jusqu'en finale. » Les points s'accumulent et l'écart se creuse. Le compteur rend son verdict, et les drapeaux coréens s'agitent dans les tribunes.

Les porteurs de ces carrés de toile ne chôment pas : rencontre après rencontre, les dames de Séoul s'imposent. Les voilà toutes trois en demi-finales, pas vraiment décidées à partager les médailles avec une presque compatriote, une Coréenne venue du Nord, Choe Ok-sil. Car, n'en déplaise à l'union sacrée souhaitée par Juan Antonio Samaranch lors de la cérémonie d'ouverture, pour des compétitions importantes comme le tir à l'arc, le « mur » entre les deux Corées resurgit. La Nordiste en fera les frais, n'obtenant que la quatrième place. En finale, la jeune Yun Mi-jin règlera son compte à Kim Nam-soon. Le plus placidement du monde.

Serge Bolloch, à Sydney



HERVÉ MORIN

Des arcs plus légers, des flèches plus rapides

À RAISON de mille flèches lâchées et compte tenu de la traction exercée sur la corde (22 kg en moyenne), les meilleurs tireurs à l'arc devraient soulever environ 22 tonnes en une semaine durant les Jeux, a calculé Benjamin Louche, l'entraîneur français. Ce rythme soutenu suppose une condition physique irréprochable, mais aussi un matériel le plus léger possible. « Les meilleurs arcs proposés sur le marché pèsent environ 2,6 kg », précise-t-il. Véritable concentré de technologies, ils valent 14 000 francs environ (plus de 2 100 euros).

« Seul le grip est encore en bois, chaleureux et agréable au toucher », note Josselin de Grandis, troisième aux derniers championnats d'Europe et présent à Sydney. Le Kevlar de la corde, trop cassant, a été remplacé par une autre fibre, le Dynema. Les branches sont faites de plaques de carbone, alors que les poignées, sur lesquelles viennent s'accrocher les stabilisateurs, sont le plus souvent en aluminium usiné, même si la fibre de carbone fait là aussi son entrée. Le viseur, véritable pièce d'horlogerie, est fait lui aussi de carbone ou d'aluminium, pour gagner en légèreté.

« L'évolution la plus marquante a été l'introduction de la flèche en carbone », indique Benjamin Louche. Plus légères et plus rigides, les flèches atteignent une vitesse proche de 250 km/h. Issus des techniques spatiales, ces nouveaux bolides ont nécessité la conception d'arcs plus résistants.

Désormais dotées de pointes en tungstène de « qualité militaire »,



les X10 de l'américain Easton, introduites à Atlanta, sont de forme fusoidale (le centre est plus épais que les extrémités) et offrent des performances encore accrues de résistance au « flambage », la torsion qui intervient notamment lors du lâcher. Elles ont réduit l'avantage qu'avaient les athlètes les plus puissants, dont les « traits » étaient moins sensibles au vent.

A Sydney, les bourrasques seront le principal adversaire des concurrents. Pour faire « 10 », les archers devront atteindre un cercle de 10 cm de diamètre, distant de 70 m.

Les Françaises entre engueulade et suivi social

Handball. L'encadrement de l'équipe de France féminine est d'autant plus en colère des pitoyables prestations de ses protégées qu'elles sont très entourées

DEUX HEURES. Soit quasiment deux fois le temps d'un match. C'est peu dire que la « remise à l'heure des pendules » effectuée par Philippe Bana, le directeur technique national (DTN) du handball français, et par Olivier Krumbholz, l'entraîneur des filles de l'équipe de France, a été rude pour ces dernières. Le « savon » a été à la hauteur de la catastrophique prestation des Bleues, dimanche 17 septembre, lors de leur premier match du tournoi olympique, perdu par sept buts d'écart face à la Corée du Sud (25-18), qui n'est certes pas la première équipe venue (médaille d'or aux Jeux olympiques 1988 et 1992, médaille d'argent aux JO 1996, 5^e et 9^e des Mondiaux 1997 et 1999). « Olivier et moi, on a haussé méchamment le ton. On s'est livré à deux heures d'engueulade profonde et violente pour choquer les filles et enclencher une réaction », expliquait Philippe Bana, mardi matin, à quelques heures du match contre la Hongrie qui n'allait valoir que de nouvelles déceptions.

Devenues, à la surprise générale, vice-championnes du monde en décembre 1999 en Norvège, les Bleues se seraient, depuis lors, « un peu trop vite prises pour ce qu'elles ne sont pas », selon le DTN et leur entraîneur. « La position de vice-championnes du monde, ça n'existe pas », relève Philippe Bana.

Elles ont obtenu ce titre « par un chemin étroit et, dans leurs têtes, elles ne sont pas reparties de zéro », déplore-t-il, ajoutant de qu'après le cuisant revers enregistré contre la Corée du Sud « on l'a eue un peu mauvaise par rapport à tout ce qu'on fait pour elles ». Car, s'il a été atteint plus vite que prévu - il était fixé à 2004 -, l'objectif d'une participation aux Jeux olympiques a conduit la Fédération française de handball à faire de gros efforts à l'égard des féminines, qu'elle avait négligées par rapport aux garçons (un projet olympique avait été lancé pour eux dès 1985).

L'effort s'est traduit au niveau financier, puisque après la conquête de la médaille d'argent au Mondial 1999 les indemnités journalières versées aux joueuses lorsqu'elles sont mobilisées par l'équipe de France (stages, matches) ont été relevées. Mais, au-delà, c'est un plan d'accompagnement plus large des handballeuses susceptibles de jouer en équipe de France qui est désormais en place et qui a contribué, pour une part, à l'émergence, à la fin de 1999, de la sélection tricolore au plan international.

Lancé par Alain Mouchel, le précédent DTN, ce programme « a été intensifié fin 1999 », explique son successeur, Philippe Bana, nommé en novembre 1999. « Il s'est agi de faire du sur-mesure pour les filles », poursuit-il. C'est-à-dire de faire en



Les Françaises, en maillot foncé, menaient à la mi-temps, mais n'ont pu résister au retour des Hongroises.

sorte que « les quarante handballeuses susceptibles d'évoluer dans le groupe France A » puissent se consacrer pleinement à leur sport et se plier aux entraînements intensifs, synonymes de progression au haut niveau. L'objectif est aussi de s'assurer que, durant tout le temps où elles resteront joueuses, elles pourront être « à l'aise » économiquement et que, lorsqu'elles mettront un terme à leur carrière internationale, elles puissent disposer d'une véritable reconversion professionnelle.

« PAS DES NOUVEAUX »

« Contrairement aux garçons, qui sont des professionnels du handball, pour les filles il n'y a pas génération d'une économie suffisante pour qu'elles en vivent. C'est pourquoi nous avons choisi de bâtir des projets individuels, un suivi social fort, explique Philippe Bana. Isabelle Wendling et Stéphanie Ludwig disposent par exemple d'emplois-joueurs au niveau de leurs clubs, mais, parallèlement, elles suivent

des formations, administrative et relations presse, auxquelles la Fédération participe. Christelle Joseph-Mathieu, on s'est occupé d'elle pour qu'elle puisse intégrer une école d'infirmières. Idem pour Valérie Nicolas, qui prépare son concours de professeur de sport. On est derrière les joueuses en permanence. On joue les intermédiaires. Et c'est évident que tout cela entre dans la réussite qu'a connue ce groupe, car les filles ont senti qu'elles étaient accompagnées, poussées. »

Pour autant, à en croire Philippe Bana, il n'est « pas question » d'assister les handballeuses tricolores. « Assister un athlète de haut niveau, c'est une connerie. On veut qu'elles soient actives, qu'elles se prennent en charge, et elles le sont, et elles le font. Nous, même si nous sommes une équipe de sept ou huit personnes autour d'elles, nous ne sommes pas des nouveaux, nous sommes juste des grands frères. »

Philippe Le Cœur, à Sydney

Inventeur de champion : Marc Labedens Frank Adisson et Wilfrid Forgues payent comme un seul homme

LA « UNE » du quotidien régional américain *The Chattanooga Times* est accrochée dans un discret sous-verre au-dessus du poste de télévision familial. Sur la photo, qui date de juillet 1996, Frank Adisson et Wilfrid Forgues s'étreignent aussi fort que l'exiguïté de leur canoë biplace le leur permet. La paire vient de gagner le slalom aux Jeux olympiques d'Atlanta. Marc Labedens, leur premier coach, donne au cliché un sens un peu différent. « Ils se félicitent d'avoir su remonter à l'instinct une porte quasiment manquée, grâce à une manœuvre inversée que plus personne ne sait faire », dit-il. Ce sang-froid dans l'improvisation est la fierté de Marc Labedens : la preuve que ses entraînements peu académiques ont porté leurs fruits.

La première fois, Marc Labedens n'a pas remarqué les deux gamins d'une douzaine d'années. C'était en 1978, sur les berges d'une rivière des environs de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Avec son partenaire Richard Hernandez, Labedens formait un des couples de slalomeurs en canoë biplace les plus en vue. Initiés dans leur famille aux grandes randonnées sur rivières, Frank et Wilfrid avaient « tanné leurs parents » pour voir une compétition.

ÉCHEC EN INDIVIDUEL

Marc Labedens a retrouvé les deux campéens en 1982 à Bagnères-de-Bigorre. Après un bref passage à l'Insep, son épouse Martine, originaire de cet endroit, lui avait suggéré de revenir vers leurs racines communes au pied des Pyrénées et de reprendre leur métier de coiffeurs. « Faire des ronds dans l'eau de la Marne quand on a des rivières naturelles magnifiques chez soi me semblait dérisoire. J'étouffais au troisième étage d'un appartement de banlieue et je n'avais pas très envie de devenir prof de gym. »

Labedens se remet au kayak monoplacement et décide d'initier un groupe de vingt-cinq jeunes kayakistes du club de Bagnères à la compétition. « A la fin, il n'est resté que Frank et Wilfrid », se souvient-il. En trois ans, ni Adisson ni Forgues ne parviennent pourtant à

s'exprimer pleinement en bateau individuel. Sans prévenir leur coach et « pour lui faire plaisir », le filiforme et cérébral Frank et le costaud et rigolard Wilfrid unissent leurs forces en canoë biplace et se hissent jusqu'aux championnats de France.

« J'avais l'intuition qu'ils seraient vite forts », dit Labedens. Le plus dur restait à accomplir : apprendre à penser et à payer comme un seul homme. « De plus doués s'y sont plantés », dit l'entraîneur. Les progrès sont vertigineux. « Pendant les six premiers mois, on ne s'est pas rendu compte à quel point ils naviguaient bien, car ils gagnaient tout. » Rapidement, la section sport-études de Périgueux les courtise, mais leurs parents préférèrent les avoir sous la main. Ils sont encore cadets lorsqu'ils décrochent le titre de champions d'Europe juniors. Puis ils deviennent champions du monde juniors.

Installé à Sète depuis onze ans à cause de d'une nouvelle passion contractée entretiens - la planche à voile -, Labedens vient d'ouvrir un salon de coiffure à Montpellier. Sa candidature au poste d'entraîneur national, éconduite, ne lui laisse aucune amertume. Il retourne régulièrement à Bagnères pour coacher les frères Luquet, des jumeaux qui devraient succéder à Adisson et Forgues dans les palmarès.

Pour la médaille de bronze de Frank et Wilfrid aux Jeux olympiques de Barcelone, Labedens était si nerveux qu'il n'a pas pu regarder la seconde manche. A Atlanta, pour leur titre olympique, il avait préféré s'abstenir du voyage et du stress. Pour Sydney, il est presque décontracté. « Ce serait beau, mais ils l'ont déjà fait », dit-il à l'évocation d'une nouvelle victoire. Les épreuves de slalom devaient avoir lieu mercredi aux petites heures du matin français. « J'aurai tout vu avant d'aller au salon de coiffure, et, quoi qu'il arrive, Frank et Wilfrid sont prêts à embarquer pour la vraie vie. »

Patricia Jolly

Une nouvelle défaite serait fatale aux Bleues

La situation de l'équipe de France féminine de handball devient critique dans le tournoi olympique. Les joueuses d'Olivier Krumbholz se sont inclinées face à la Hongrie, 23 à 22, mardi 19 septembre, concédant ainsi leur deuxième défaite en deux matches. Humiliées deux jours plus tôt par la Corée du Sud (25-18), les Tricolores ont tenté de se ressaisir face aux Magyares, médaillées de bronze aux Jeux d'Atlanta, en 1996. Soucieuses de calmer le courroux de leur entraîneur et de faire taire les critiques formulées à leur encontre, les Françaises ont longtemps mené à score, avec notamment deux buts d'avance à la mi-temps (14-12).

Mais elles se sont ensuite montrées incapables de résister au retour des Hongroises. Il reste aux Françaises deux matches à disputer au sein de la poule A : les Bleues affronteront l'Angola, samedi, puis la Roumanie, lundi. Les vice-championnes du monde, qui ont affiché leur volonté de terminer sur podium dans ce tournoi olympique, doivent impérativement gagner ces deux prochaines rencontres pour espérer se qualifier pour les quarts de finale.

Le cycliste Emmanuel Magnien privé de JO

LE CYCLISTE français Emmanuel Magnien ne sera pas au départ de l'épreuve olympique sur route. Il ne s'est pas envolé pour l'Australie en compagnie de ses camarades, mardi 19 septembre. Le Tribunal arbitral du sport (TAS), instance internationale établie en Suisse, lui a interdit, lundi, de participer aux JO de Sydney, de même qu'aux championnats du monde de cyclisme, qui se dérouleront le 15 octobre à Plouay (Morbihan). Le TAS a en effet décidé de suspendre le coureur pour six mois, dont trois ferme, à la suite d'un contrôle antidopage positif au soir de la 16^e étape du Tour de France 2000, le 18 juillet. Ce verdict aggrave la sanction disciplinaire de la Fédération française de cyclisme (FFC), laquelle avait prononcé, le 24 août, six mois de suspension avec sursis à l'encontre de Magnien.

Le coureur avait reconnu avoir eu recours, lors du Tour de France, à un médicament à base de cortisone utilisé en injection intramusculaire, le Kénakort 80. Il avait invoqué la nécessité de soigner une allergie récurrente au pollen. Mais le règlement de l'Union cycliste internationale (UCI) proscrit la prise de ce type de médicaments, même avec une justification thérapeutique.

Emmanuel Magnien craint désormais d'être licencié par les responsables de son équipe, La Française des jeux. Il accuse le médecin de sa formation de ne pas l'avoir averti du point de règlement prohibant le produit qu'il a utilisé. Au sein de l'équipe olympique tricolore, Emmanuel Magnien a été remplacé par Christophe Capelle, le coureur de l'équipe Big Mat-Auber.

(avec AFP)

Jérôme Thomas a mis K.-O. son handicap

Boxe. Atteint d'une malformation congénitale, le Picard a su transformer son handicap en atout, à force de travail. Au point de nourrir de sérieux espoirs dans sa catégorie des poids mouches

CE BOXEUR-LÀ n'aurait jamais dû devenir sportif de haut niveau. Jérôme Thomas est né le 20 janvier 1979, à Saint-Quentin (Aisne), avec un pectoral en moins, un bras plus court que l'autre et une main qu'il lui est impossible de fermer complètement.

Jérôme Thomas ne sait pas pourquoi il est arrivé au monde ainsi. Cette malformation congénitale, due à une maladie rare, appelée le syndrome de Paulan, l'a conduit plusieurs fois sur la table d'opération lors de son enfance. Malgré ces différentes interventions chirurgicales, le jeune homme a conservé un aspect chétif sur tout le côté gauche.

Esther passe aussi

Le Français Frédéric Esther (super-welter) a imité Jérôme Thomas en se qualifiant pour les 8^{es} de finale du tournoi olympique de boxe, mardi 19 septembre. Il a battu le Russe Andreï Mishin 16 points à 11 après un début de combat difficile. Très tendu, le Français n'a fait parler sa puissance qu'au cours de la 4^e et dernière reprise. Au prochain tour, il rencontrera le Turc Firat Karagollu, facile vainqueur de l'Irlandais Michael Roche (17-4). « Le Turc est bon. Mais, aux Jeux, il n'y a que des adversaires dangereux », a estimé Dominique Nato, le directeur des équipes de France.

La boxe, donc. « Mes trois frères sont boxeurs, raconte-t-il. Celui qui est de deux ans mon aîné m'a entraîné au bord des rings, et cela m'a plu. J'ai commencé en club à l'âge de huit ans, à Saint-Quentin. Personne ne m'a interdit de pratiquer la discipline. Personne, d'ailleurs, ne m'a jamais fait remarquer que j'étais différent. Seuls ceux qui m'ont déjà vu torse nu savent que



PETER MUELLER/REUTERS

En poids mouches, Jérôme Thomas (à droite) s'est imposé face à l'Australien Erle Wiltshire.

je suis comme ça. Quant à mes adversaires, même ceux que je rencontre régulièrement ne sont pas au courant. »

« EN BAVER DEUX FOIS PLUS »

Avant de devenir le meilleur Français dans la catégorie des poids mouches (moins de 51 kg), Jérôme Thomas a passé sa carrière de boxeur à « en baver deux fois plus que les autres », dit-il.

« Etant donné que j'ai moins d'allonge et moins de force dans le bras gauche, il a bien fallu que je compense d'une façon ou d'une autre. J'ai donc amélioré ma vitesse d'exécution, et je pense être aujourd'hui l'un des boxeurs les plus rapides dans ma catégorie. Comme j'aime beaucoup m'entraîner, je n'ai pas vraiment de dif-

ficultés quand il faut se défoncer. »

Mardi 19 septembre, à l'Exhibition Center de Sydney, Jérôme Thomas a facilement battu l'Australien Erle Wiltshire lors du premier tour des moins de 51 kg. Les spectateurs présents autour du ring olympique se sont-ils rendu compte que le Picard, en raison de cette difformité difficilement perceptible, ne combat pas tout à fait de la même manière que les autres ?

« PARFOIS UN AVANTAGE »

« Avoir un bras gauche légèrement plus court est parfois un avantage. Quand je touche avec mon gant gauche, mon enchaînement avec le bras droit peut surprendre mon adversaire, car il ne s'attend pas à une allonge aussi longue »,

indique-t-il en mimant les gestes.

Le boxeur français explique également que le fait d'être privé d'un de ses pectoraux a diminué d'autant sa masse musculaire. « Avec un pectoral en plus, je serais sans doute dans une catégorie de poids supérieure, et je ne serais peut-être pas au même niveau », avance-t-il.

Arrivé en Australie particulièrement affûté, au point d'avancer un taux de masse grasse comparable à celui d'un marathonien, Jérôme Thomas vise un podium, ce que lui autorise la cinquième place obtenue aux championnats du monde de Houston (Etats-Unis), en 1999. « Je suis un boxeur comme un autre », clame-t-il.

F. P.

RÉSULTATS

Lundi 18 septembre

BASKET-BALL
Cuba b. Italie 13-5 ; Australie b. Corée du Sud 5-3 ; Etats-Unis b. Afrique du Sud 11-1 ; Japon b. Pays-Bas 10-2.

BASKET-BALL

Dames
GROUPE A : Canada b. Sénégal 62-41 ; France b. Slovaquie 58-51 ; Australie b. Brésil 81-70.
Classement : 1. France, 4 pts ; 2. Australie, 4 ; 3. Brésil, 3 ; 4. Canada, 3 ; 5. Slovaquie, 2 ; 6. Sénégal, 2.

GROUPE B : Russie b. Pologne 84-46 ; Corée du Sud b. Nouvelle-Zélande 101-62 ; Etats-Unis b. Cuba 90-61.
Classement : 1. Russie, 4 pts ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Corée du Sud, 3 ; 4. Pologne, 3 ; 5. Cuba, 2 ; 6. Nouvelle-Zélande, 2.

CYCLISME PISTE

Dames
● **Poursuite individuelle**
1. Leontien VAN MOORSEL-ZIJLAARD (Pbs) 2. Marion CLIGNET (Fra) 3. Yvonne Mcgregor (Gbr)

Finale : Van Moorsel-Zijlaard (Pbs) 3 min 33 s 360 b. Clignet (Fra) 3 min 38 s 751 ; Pour la troisième place : Mcgregor (Gbr) 3 min 38 s 850 b. Ulmer (Nzl) 3 min 38 s 930.

ESCRIME

Messieurs
● **Épée par équipes**
1. ITALIE 2. FRANCE 3. CUBA

Finale : Italie (Alfredo Rota, Maurizio Randazzo, Paolo Milanoli) b. France (Jean-François di Martino, Hugues Obry, Eric Steckl) 39-38 ; pour la troisième place : Cuba (Nelson Loyola, Carlos Pedrosa, Ivan Trevejo) b. Corée du Sud (Lee Sang-ki, Lee Sang-yup, Yang Roy-sung) 45-31.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Messieurs
● **Épée par équipes**
1. CHINE 2. UKRAÏNE 3. RUSSIE

1. Chine (Wei Yang, Xu Huang, Xiaopeng Li, Jun-feng Xiao, Aowei Xing, Lihui Zheng), 231,919 pts ; 2. Ukraine (Oleksandr Beresh, Valery Goncharov, Ruslan Myezentsev, Valery Pereshkura, Oleksandr Svitlychnyy, Roman Zozulya), 230,306 ; 3. Russie (Alexei Nemov, Maxim Alechine, Alexey

Bondarenko, Nikolai Krioukov, Evgeni Podgorniy, Dmitri Drevine), 230,019 ; 4. Japon (Kenichi Fujita, Mutsumi Harada, Norimasa Iwai, Akihiro Kasamatsu, Yoshihiro Saito, Naoya Tsukahara), 229,857 ; 5. Etats-Unis (Paul Hamm, Morgan Hamm, Stephen McCain, John Roethlisberger, Sean Townsend, Blaine Wilson), 228,983 ; 6. Roumanie (Marian Dragulescu, Rares Iulian Orzata, Florentin Danut Pescaru, Dorin Alexandru Petcu, Ioan Silviu Suciu, Marius Daniel Urzica), 227,543.

HALTÉROPHILIE

Dames
● **58 kg**
1. Soraya Jimenez MENDIVIL (Mex) 2. Ri Song HUI (Cdn) 3. Khassarporn Suta (Tha)

1. Mendivil (Mex), 222,5 ; 2. Hui (Cdn), 220 ; 3. Suta (Tha), 210 ; 4. Turcotte (Can), 205 ; 5. Klejnowska (Pol), 202,5 ; 6. Khin (Bir), 200 ; 7. Skakun (Ukr), 197,5 ; 8. Batsiushko (Bir), 197,5 ;

SOFTBALL

Japon b. Chine 3-1 ; Etats-Unis b. Cuba 3-0 ; Nouvelle-Zélande b. Canada 3-2 ; Australie b. Italie 7-0.
Classement : 1. Australie, 1 pt ; 2. Japon, 1 ; 3. Etats-Unis, 1 ; 4. Chine, 0,5 ; 5. Nouvelle-Zélande, 0,5 ; 6. Canada, 0 ; 7. Cuba, 0 ; 8. Italie, 0.

VOLLEY-BALL

Dames
GROUPE A : Brésil b. Australie 3-0 ; Etats-Unis b. Kenya 3-0 ; Croatie b. Chine 3-1.
Classement : 1. Brésil, 4 pts ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Croatie, 4 ; 4. Chine, 2 ; 5. Australie, 2 ; 6. Kenya, 2.

GROUPE B : Russie b. Cuba 3-2 ; Corée du Sud b. Allemagne 3-0 ; Italie b. Pérou 3-0.
Classement : 1. Russie, 4 pts ; 2. Corée du Sud, 4 ; 3. Cuba, 3 ; 4. Italie, 3 ; 5. Allemagne, 2 ; 6. Pérou, 2.

WATER-POLO

Dames
Pays-Bas b. Australie 5-4 ; Etats-Unis b. Russie 7-5 ; Canada b. Kazakhstan 10-3.
Classement : 1. Etats-Unis, 5 ; 2. Australie, 4 ; 3. Canada, 4 ; 4. Pays-Bas, 4 ; 5. Russie, 1 ; 6. Kazakhstan, 0.

HOCKEY SUR GAZON

Dames
Argentine b. Grande-Bretagne 1-0 ; Nouvelle-Zélande b. Chine 2-0.

JUDO

Messieurs
● **73 kg**
1. Giuseppe MADDALONI (Ita) 2. Tiago CAMILO (Bré) 3. Anatoly Laryukov (Bir) et Vsevolods Zelonjys (Let)

Finale : Maddaloni (Ita) b. Camilo (Bré), ippon ; matchs pour les troisièmes places : Laryukov (Bir) b. Pedro (Usa) ippon ; Zelonjys (Let) b. Choi (Cdn), ippon.

Dames
● **57 kg**
1. Isabel FERNANDEZ (Esp) 2. Driulys GONZALEZ (Cub) 3. Kie Kusakabe (Jap) et Maria Pekli (Aus)

Finale : Fernandez (Esp) b. Gonzalez (Cub), waza ari sur pénalité ; matchs pour les troisièmes places : Kusakabe (Jap) b. Jun (Chn), ippon ; Pekli (Aus) b. Cavazzuti (Ita), décision.

NATATION

Messieurs
● **100 m dos**
1. Lenny KRAYZELBURG (Usa) 2. Matthew WELSH (Aus) 3. Stev Theloke (All)

1. Krayzelburg (Usa), 53 s 72 ; 2. Welsh (Aus), 54 s 07 ; 3. Theloke (All), 54 s 82 ; 4. Watson (All), 55 s 01 ; 5. Kizierowski (Pol), 55 s 04 ; 6. Walker (Usa), 55 s 14 ; 7. Driesen (All), 55 s 27 ; 8. Urbach (Isr), 55 s 74.

● **200 m libre**
1. Pieter VAN DEN HOOGENBAND (Pbs) 2. Ian THORPE (Aus) 3. Massimiliano ROSOLINO (Ita)

1. Van Den Hoogenband (Pbs), 1 min 45 s 35 ; 2. Thorpe (Aus), 1 min 45 s 83 ; 3. Rosolino (Ita), 1 min 46 s 65 ; 4. Davis (Usa), 1 min 46 s 73 ; 5. Palmer (Gbr), 1 min 47 s 95 ; 6. Salter (Gbr), 1 min 48 s 74 ; 7. Say (Can), 1 min 48 s 76 ; 8. Hackett (Aus), 1 min 49 s 46.

Dames

● 100 m brasse

1. Megan QUANN (Usa) 2. Leisel JONES (Aus) 3. Penny HEYNS (Afs)

1. Quann (Usa), 1 min 7 s 05 ; 2. Jones (Aus), 1 min 7 s 49 ; 3. Heyns (Afs), 1 min 7 s 55 ; 4. Poewe (Afs), 1 min 7 s 85 ; 5. Kovacs (Hnd), 1 min 8 s 09 ; 6. Tanaka (Jap), 1 min 8 s 37 ; 7. White (Aus), 1 min 9 s 09 ; 8. Gerasch (All), 1 min 9 s 86.

SOFTBALL

Japon b. Chine 3-1 ; Etats-Unis b. Cuba 3-0 ; Nouvelle-Zélande b. Canada 3-2 ; Australie b. Italie 7-0.
Classement : 1. Australie, 1 pt ; 2. Japon, 1 ; 3. Etats-Unis, 1 ; 4. Chine, 0,5 ; 5. Nouvelle-Zélande, 0,5 ; 6. Canada, 0 ; 7. Cuba, 0 ; 8. Italie, 0.

VOLLEY-BALL

Dames
GROUPE A : Brésil b. Australie 3-0 ; Etats-Unis b. Kenya 3-0 ; Croatie b. Chine 3-1.
Classement : 1. Brésil, 4 pts ; 2. Etats-Unis, 4 ; 3. Croatie, 4 ; 4. Chine, 2 ; 5. Australie, 2 ; 6. Kenya, 2.

WATER-POLO

Dames
Pays-Bas b. Australie 5-4 ; Etats-Unis b. Russie 7-5 ; Canada b. Kazakhstan 10-3.
Classement : 1. Etats-Unis, 5 ; 2. Australie, 4 ; 3. Canada, 4 ; 4. Pays-Bas, 4 ; 5. Russie, 1 ; 6. Kazakhstan, 0.

HOCKEY SUR GAZON

Argentine b. Grande-Bretagne 1-0 ; Nouvelle-Zélande b. Chine 2-0.

JUDO

Messieurs
● **73 kg**
1. Giuseppe MADDALONI (Ita) 2. Tiago CAMILO (Bré) 3. Anatoly Laryukov (Bir) et Vsevolods Zelonjys (Let)

Finale : Maddaloni (Ita) b. Camilo (Bré), ippon ; matchs pour les troisièmes places : Laryukov (Bir) b. Pedro (Usa) ippon ; Zelonjys (Let) b. Choi (Cdn), ippon.

NATATION

Messieurs
● **100 m dos**
1. Lenny KRAYZELBURG (Usa) 2. Matthew WELSH (Aus) 3. Stev Theloke (All)

1. Krayzelburg (Usa), 53 s 72 ; 2. Welsh (Aus), 54 s 07 ; 3. Theloke (All), 54 s 82 ; 4. Watson (All), 55 s 01 ; 5. Kizierowski (Pol), 55 s 04 ; 6. Walker (Usa), 55 s 14 ; 7. Driesen (All), 55 s 27 ; 8. Urbach (Isr), 55 s 74.

WATER-POLO

Dames
Pays-Bas b. Australie 5-4 ; Etats-Unis b. Russie 7-5 ; Canada b. Kazakhstan 10-3.
Classement : 1. Etats-Unis, 5 ; 2. Australie, 4 ; 3. Canada, 4 ; 4. Pays-Bas, 4 ; 5. Russie, 1 ; 6. Kazakhstan, 0.

HOCKEY SUR GAZON

Argentine b. Grande-Bretagne 1-0 ; Nouvelle-Zélande b. Chine 2-0.

JUDO

Messieurs
● **73 kg**
1. Giuseppe MADDALONI (Ita) 2. Tiago CAMILO (Bré) 3. Anatoly Laryukov (Bir) et Vsevolods Zelonjys (Let)

Finale : Maddaloni (Ita) b. Camilo (Bré), ippon ; matchs pour les troisièmes places : Laryukov (Bir) b. Pedro (Usa) ippon ; Zelonjys (Let) b. Choi (Cdn), ippon.

NATATION

Messieurs
● **100 m dos**
1. Lenny KRAYZELBURG (Usa) 2. Matthew WELSH (Aus) 3. Stev Theloke (All)

1. Krayzelburg (Usa), 53 s 72 ; 2. Welsh (Aus), 54 s 07 ; 3. Theloke (All), 54 s 82 ; 4. Watson (All), 55 s 01 ; 5. Kizierowski (Pol), 55 s 04 ; 6. Walker (Usa), 55 s 14 ; 7. Driesen (All), 55 s 27 ; 8. Urbach (Isr), 55 s 74.

WATER-POLO

Dames
Pays-Bas b. Australie 5-4 ; Etats-Unis b. Russie 7-5 ; Canada b. Kazakhstan 10-3.
Classement : 1. Etats-Unis, 5 ; 2. Australie, 4 ; 3. Canada, 4 ; 4. Pays-Bas, 4 ; 5. Russie, 1 ; 6. Kazakhstan, 0.

Mardi 19 septembre

BASEBALL

Italie b. Afrique du Sud 13-0 ; Japon b. Australie 7-3.

BASKET-BALL

Messieurs
GROUPE A : Chine b. Nouvelle Zélande 75-60. GROUPE B : Canada b. Angola 99-54.

CYCLISME PISTE

Messieurs
● **Poursuite par équipes**
1. ALLEMAGNE 2. UKRAÏNE 3. GRANDE-BRETAGNE

Finale : Allemagne (Robert Bartko, Daniel Becke, Guido Fulst, Jens Lehmann) b. Ukraine (Alexandre Fedenko, Alexandre Simonenko, Sergiy Matveyev et Sergiy Chernyavskyy) ; pour la troisième place : Grande-Bretagne (Jonny Clay, Paul Manning, Bradley Wiggins, Rob Hayles) b. France (Cyril Bos, Philippe Ermenault, Francis Moreau, Jérôme Neuville). L'Allemagne a établi un nouveau record du monde : 3 min 59 s 781 (ancien record : 4 min 00 s 720 par l'Ukraine en demi-finale).

ÉQUITATION

● **Concours complet par équipes**
1. AUSTRALIE 2. GRANDE-BRETAGNE 3. ETATS-UNIS

1. Australie (Phillip Dutton, Andrew Hoy, Stuart Tinney, Matt Ryan), 146 80 pts ; 2. Grande-Bretagne (Ian Stark, Jeanette Brakewell, Pippa Funnell, Leslie Law), 161 00 ; 3. Etats-Unis (Nina Fout, Karen O'Connor, David O'Connor, Linden Wiesman), 175 80 ; 4. Allemagne (Nele Hagener, Ingrid Klimke, Andreas Dibowski, Marina Koehnke), 241 80 ; 5. Irlande (Nicola Cassidy, Patricia Donegan, Virginia McGrath, Susan Short), 270 00 ; 6. Brésil (Serguei Fofanoff, Vicente Araujo Neto, Luiz Augusto

ÉQUITATION

● **200 m papillon**
1. Tom MALCHOW (Usa) 2. Denis SILANTIEV (Ukr) 3. Justin NORRIS (Aus)

1. Malchow (Usa), 1 min 55 s 35 ; 2. Silantiev (Ukr), 1 min 55 s 76 ; 3. Norris (Aus), 1 min 56 s 17 ; 4. Poliakov (Rus), 1 min 56 s 34 ; 5. Phelps (Usa), 1 min 56 s 50 ; 6. Parry (Gbr), 1 min 57 s 01 ; 7. Pankratov (Rus), 1 min 57 s 97 ; 8. Esposito (Fra), 1 min 58 s 39.

ÉQUITATION

L'Américain Tom Malchow a établi un nouveau record du monde en demi-finale : 1 min 56 s 25.

ÉQUITATION

● **100 m libre**
Demi-finales. Demi-finale 1 : Michael Klim (Aus) 48 s 80 ; 2. Alexander Popov (Rus) 48 s 84 ; 3. Denis Pimankov (Rus) 49 s 43 ; 4. Jose Martin Meolans (Arg) 49 s 66 ; 5. Lorenzo Vismara (Ita) 49 s 67 ; 6. Duje Draganjica (Cro) 49 s 67 ; 7. Salim Iles (Alg) 49 s 70 ; 8. Christian Troeger (All) 49 s 80 ; Demi-finale 2 : Pieter Van den Hoogenband (Pbs) 47 s 84 ; 2. Lars Froelander (Su) 48 s 93 ; 3. Neil Walker (Usa) 49 s 04 ; 4. Gary Hall Jr (Usa) 49 s 13 ; 5. Chris Fydlar (Aus) 49 s 55 ; 6. Attila Zubor (Hnd) 49 s 58 ; 7. Roland Schoeman (Afs) 49 s 84 ; 8. Gustavo Borges (Br) 49 s 93 ;

Qualifiés pour la finale : Pieter van den Hoogenband (Pbs) 47 s 84 ; Michael Klim (Aus) 48 s 80 ; Alexander Popov (Rus) 48 s 84 ; Lars Froelander (Su) 48 s 93 ; Neil Walker (Usa) 49 s 04 ; Gary Hall Jr (Usa) 49 s 13 ; Denis Pimankov (Rus) 49 s 43 ; Chris Fydlar (Aus) 49 s 55.

Pieter Van Hoogenband a établi un nouveau record du monde en 47 s 84 (ancien record en 48 s 18 par l'Australien Michael Klim).

ÉQUITATION

Dames
● **200 m libre**
1. Susie O'NEILL (Aus) 2. Martina MORAVCOVA (Svq) 3. Claudia POLL AHRENS (Cos)

1. O'Neill (Aus), 1 min 58 s 24 ; 2. Moravcova (Svq), 1 min 58 s 32 ; 3. Poll (Cos), 1 min 58 s 81 ; 4. Tchemezova (Rus), 1 min 58 s 86 et Kielgass (All) 1 min 58 s 86 ; 6. Baranovskaya (Bir) 1 min 59 s 28 ; 7. Potec (Rou), 1 min 59 s 46 ; 8. Luna (Chi), 1 min 59 s 55.

SOFTBALL

Japon b. Etats-Unis 2-1 ; Italie b. Cuba 1-0.

TENNIS

Faria, Eder Pagoto), 333 00 ; 7. Espagne (Ramon Beca, Jaime Matossian, Enrique Sarasola), 1341 20 ; 8. Nouvelle-Zélande (Vaughn Jefferis, Blyth Tait, Mark Todd, Paul O'Brien), 2065 60.

HALTÉROPHILIE

Dames
● **63 kg**
1. Chen XIAOMIN (Chn) 2. Valentina POPOVA (Rus) 3. Ioanna CHATZIOANNOU (Gre)

1. Xiaomin (Chn), 242,5 ; 2. Popova (Rus), 235,0 ; 3. Chatzioannou (Gre), 222,5 ; 4. Detsaeng (Tha), 222,5 ; 5. Yong Ok (Cdn), 205,0 ; 6. Phillips (Aus), 190,0 ; 7. Perez (Esp), 187,5 ; 8. Koppel (Arg), 182,5.

La Chinoise Chen Xiaomin a établi deux nouveaux records du monde : 112,5 kg à l'arraché et 242,5 kg au total.

HALTÉROPHILIE

Dames
● **Simple**
1^{er} tour : Srichaphan (Tha) b. Savoll (Hnd) 6-2, 4-6, 7-5 ; Pless (Dan) b. Sargsian (Arm) 6-3, 6-4 ; Philippoussis (Aus) b. Johansson (Sue) 7-6 (8-6), 6-4 ; Voltchkov (Blr) b. Gaudio (Arg) 7-6 (7-4), 4-6 ; Di Pasquale (Fra) b. Kiefer (All) 6-4, 6-3 ; Chela (Arg) b. Escudé (Fra) 6-7 (5-7), 7-5 ; 6-1 ; Masso (Chi) b. Dosedel (Tch) 6-2, 7-6 (7-5) ; Nestor (Can) b. Cowan (Gbr) 5-7, 6-1, 6-4 ; Kafelnikov (Rus) b. Marin (Cos) 6-0, 6-1 ; Ljubicic (Cro) b. Hrbaty (Slv) 6-1, 1-6, 6-3 ; Ferrero (Esp) b. Hyung-taik (Cds) 6-7 (5-7), 7-6 (8-6), 7-5 ; Raftar (Aus) b. Spadea (Usa) 6-4, 6-3 ; Kuersten (Bre) b. Pogon (Bén) 6-1, 6-1 ; Schuttler (All) b



CITOYEN
Guy Hascoët, secrétaire d'Etat à l'économie solidaire, croit en un Web non marchand. Interview.
P. V

CYBERCULTURE

De nombreux logiciels utilitaires, le plus souvent gratuits, aident l'internaute à mieux exploiter les richesses de la Toile.

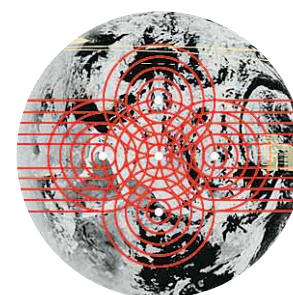
P. VIII



MÉTIERS

Créés à l'origine pour héberger et accompagner les porteurs d'un projet de création d'entreprise, les incubateurs deviennent des recruteurs.

P. XI



TECHNIQUES

De nombreux paramètres du Web, tels que l'audience, l'accessibilité, la fréquentation et la réactivité, sont évalués et analysés.

P. X

ENTREPRISES
Déjà 300 clients pour Ariba, l'opérateur de places de marché le plus performant du moment.

P. VI



ENQUÊTE

Le modèle gratuit est-il dans l'impasse?

Finie l'époque du tout-gratuit. Fournisseurs d'accès et producteurs de contenu cherchent une nouvelle équation économique. Réalisme oblige...

IL Y EUT D'ABORD le contenu. De l'info à discrétion, à profusion, il n'y avait qu'à se servir. Puis l'abonnement au fournisseur d'accès, hier fort coûteux, depuis totalement exonéré. Il y eut enfin les communications téléphoniques, ultime, et durable croyait-on, bastion de la dime obligée. Passées, elles aussi, à titre gracieux. Pas complètement, certes, parcimonieusement, avec des nuances.

Mais la tendance était là, grosso modo : au fil du temps, Internet ne cessait de témoigner son très fort penchant pour tout ce qui était gratuit. La question du désormais célèbre « modèle économique » n'étant pas définitivement tran-

chée, il est probable que le gratuit a d'ailleurs encore quelques beaux jours devant lui.

Il n'empêche que l'édifice commence à laisser paraître certaines lézardes. Et quelques acteurs d'Internet, plus ou moins discrètement, opèrent un repli stratégique. En France, c'est, par exemple, Freesurf qui est obligé de limiter l'accès à son forfait... illimité. En Grande-Bretagne, AltaVista renonce à son offre de connexion gratuite, pourtant annoncée de longue date. Toujours de l'autre côté de la Manche, CallNet devrait revenir à un système de communications payantes, tout comme Breathe et LineOne, tandis que Virgin Net préfère re-

mettre à une date ultérieure son offre d'Internet téléphone compris. Il est vrai que l'ardoise de 600 millions de francs du fournisseur Free-serve rafraîchit bien des ardeurs. A commencer évidemment par celles des investisseurs. « Les analystes, précise Bernard Spitz, maître de conférences en économie des médias à l'Institut d'études politiques de Paris, ont compris que, si le modèle tient ses promesses sur la plan marketing - il permet de drainer des visiteurs -, il ne les tient pas sur le plan financier. Aujourd'hui, il faut dégager des revenus, et les financiers sont devenus plus méfiants. »

D'autant que le reflux ne concerne pas seulement les prestataires techniques. L'information gratuite, elle aussi, est confrontée à de nombreux soubresauts. Ainsi, Le Journal de Montréal et Le Journal de Québec viennent de mettre la clef sous la porte du Web. Du « tout-gratuit » au « moitié-payant », jamais ils n'ont trouvé réellement la voie du succès économique, alors que le lectorat, lui, ne cesse d'augmenter.

Aux Etats-Unis, de très nombreuses compagnies spécialisées dans la fourniture de contenu connaissent de sérieuses difficultés. Y compris les plus renommées : le magazine en ligne Salon a dû récemment licencier 10% de son personnel, CBS news on line s'est séparé d'une partie de son personnel, et APB News, consacré aux informations criminelles, a baissé pavillon.

Chaque fois, le constat est relativement simple : créer du contenu coûte cher, et il faut donc, en toute logique « vraiment le faire payer », estime Steven Brill, qui vient de lancer un site d'informations payantes (www.Cotenville.com). Si bien que la question du paiement de l'information sur le Net, un temps taboue, et confrontée, il est vrai, aussi à des problèmes techniques, n'est plus prohibée. Pas même de la part de ceux qui, à l'image des groupes de presse, disposent pourtant au préalable d'un fonds déjà amorti, la seule duplication électronique d'un contenu existant ne suffisant généralement plus. Et ce n'est pas seulement affaire d'équation économique.

« Un produit d'édition, assure ainsi Alain Cordier, président du directoire du Groupe Bayard Presse et auteur du rapport gouvernemental sur le livre électronique, est une création. Or l'idée de création suppose un paiement. L'acte d'achat authentifie la qualité de la

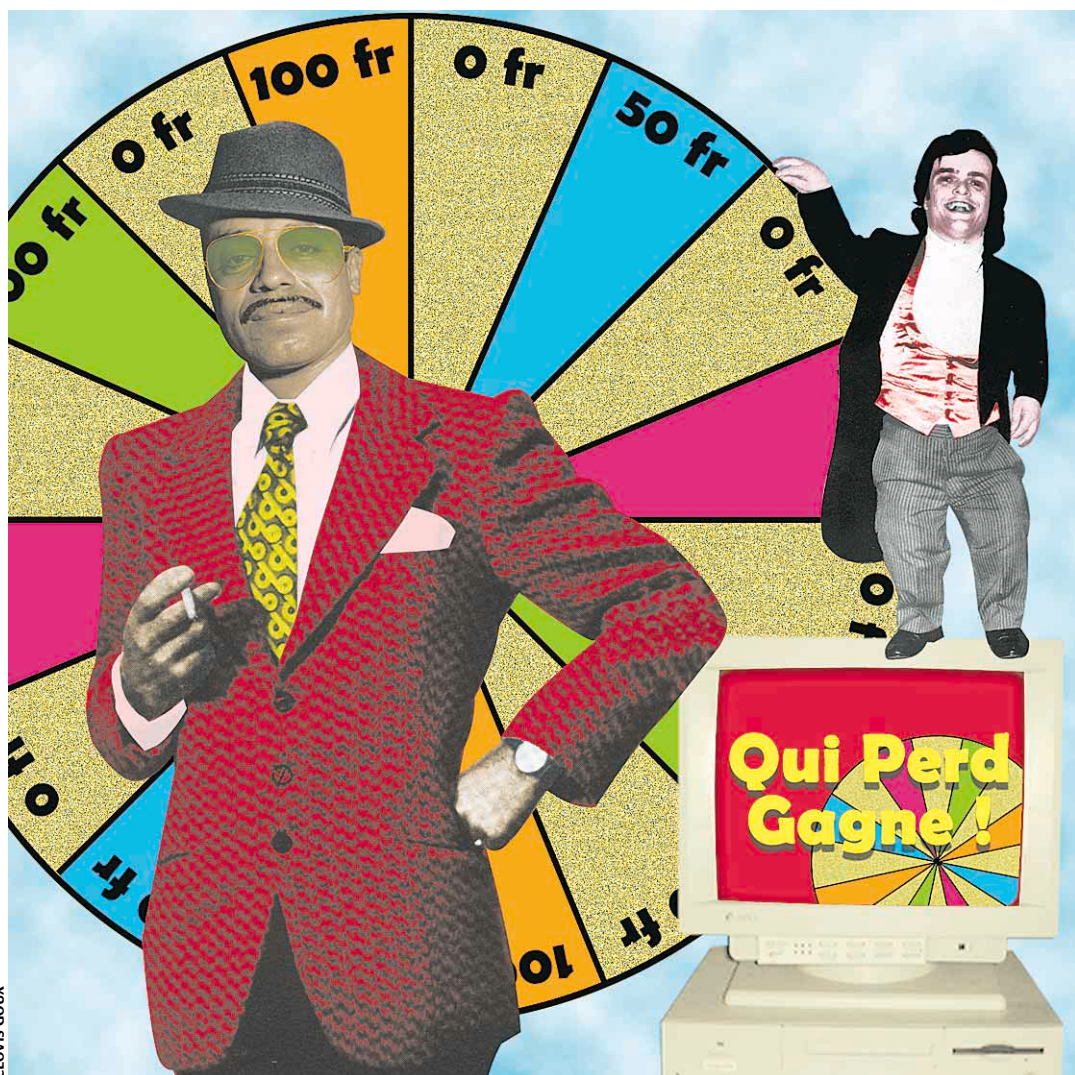
création. » Pour Bayardweb, filiale Internet du groupe à parité avec Suez Lyonnaise des eaux, présenté le 8 septembre dernier et qui devrait ouvrir un portail d'accès à partir du premier semestre 2001, le choix s'est donc porté sur une formule d'abonnement. « Pour nous, le système d'abonnement est d'une vraie modernité, souligne Alain Cordier. Et, là encore, il authentifie une relation de confiance, de fidélité, de proximité entre l'auteur ou l'éditeur et le lecteur. »

L'édition, en somme, et pas seulement électronique, est d'abord une « affaire de culture, et pas uniquement de finances », comme l'aime à plaider Alain Cordier (lire « Le Monde interactif » du 12 janvier dernier). Ce que Philippe Blanchard, directeur de Digipresse, agence de presse en ligne, résume en ces mots : « Nous sommes passés du quantitatif au qualitatif. Et cela se paie... »

Olivier Zilberstein



ACCÈS INTERNET
Le modèle de l'accès entièrement gratuit touche à sa fin
Lire page III



Des sites Web qui ferment. Des prestataires d'accès Internet qui renoncent à leurs offres gratuites. L'un des principes qui ont présidé à la naissance de la Toile serait-il en train de vivre ses dernières heures?

PUBLICITÉ

Qui paye le contenu gratuit sur Internet?

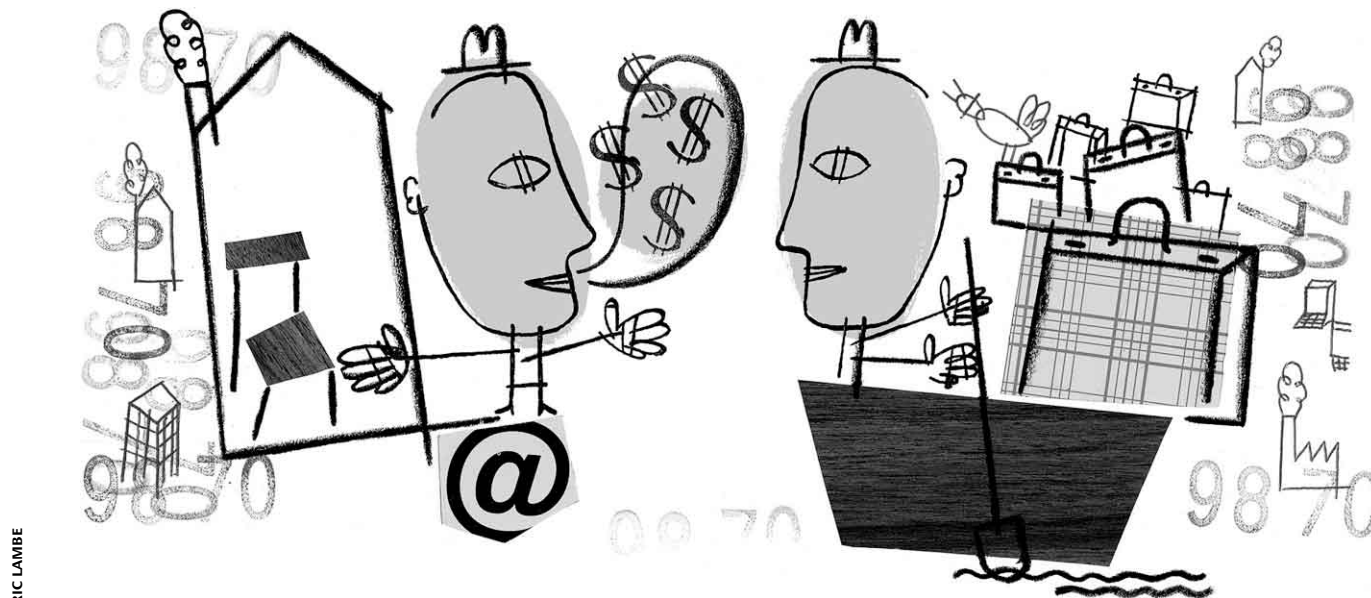
Si l'internaute ne débourse souvent pas un centime pour ce qu'il lit, voit ou écoute, les contenus ont un prix, que producteurs et diffuseurs payent à sa place

« **PENDANT** quatre ans, on nous a pris pour des extraterrestres. Aujourd'hui, les demandes de contenus pleuvent, car de nombreux sites ont pris conscience de leurs responsabilités éditoriales. » Sans vouloir parler de revanche, Philippe Blanchard savoure avec bonheur le succès tout neuf de son agence de presse, spécialisée dans la réalisation de contenus numériques (textes, vidéos...). Juste retour des choses. Car, après des années de vaches maigres, la réussite de Digipresse montre qu'il est désormais possible de gagner de l'argent quand on est producteur de contenus en ligne et qu'on ne s'appelle ni Libération, ni Le Monde ou La Tribune. C'est-à-dire quand on n'a pas l'appui d'un support déjà rentable dans l'économie réelle. Une prouesse d'autant plus remarquable, bien qu'encore fragile, que l'internaute ne met que très rarement la main au portefeuille pour lire, voir ou écouter sur la Toile.

On se gardera bien de parler d'un quelconque miracle de la nouvelle économie, mais plus d'un habile tour de passe-passe autour de la notion même du « tout-gratuit ». Effectivement l'internaute ne débourse rien; mais, derrière cette façade trompeuse, se cache un véritable circuit économique, où producteurs et diffuseurs de contenus trouvent aujourd'hui leur compte. Un circuit dans lequel le mot « gratuit » n'existe pratiquement plus. « Il était temps que le système utopiste du troc se termine, explique Joël Bloch, responsable du site de contenu psychologique PsychoNet. Il y a encore quelques années, le discours entre vendeur et acheteur de contenus était : Vous nous donnez votre contenu éditorial et en échange on vous donne de la visibilité ». Le seul problème, c'est que

le contenu coûte cher à produire et qu'il faut obligatoirement de l'argent. » Un modèle qui a bien failli décourager grand nombre de producteurs qui voyaient des mastodontes comme Wanadoo ou AOL diffuser leurs contenus en échange d'un simple lien sur leur site, censé leur générer trafic et, par ricochet, revenus publicitaires. Des mastodontes qui continuent encore aujourd'hui à être de gros consommateurs de contenus préfabriqués, dépensant chaque année, sans vou-

l'année, sans vouloir révéler les montants exacts, des millions de francs pour s'offrir les services de partenaires éditoriaux. Seule ombre au tableau dans cette équation économique des années 1996-1998, la publicité seule ne pouvait faire vivre de véritables petites rédactions. « Contrairement aux gros portails (Yahoo!, Voilà...) ou aux sites des fournisseurs d'accès (Wanadoo, AOL...), un site comme PsychoNet ne peut pas construire un modèle où la publicité en ligne paie le contenu », explique Joël Bloch. Avec une rédaction de cinq journalistes permanents et un réseau de pigistes, PsychoNet dépense ainsi en moyenne entre 120 000 et 140 000 francs mensuels pour alimenter son site en articles. Et, pour couvrir le plus rapidement possible ses frais, l'entreprise est obligée de revendre son contenu à d'autres sites.



ERIC LAMBE

loir révéler les montants exacts, des millions de francs pour s'offrir les services de partenaires éditoriaux.

Seule ombre au tableau dans cette équation économique des années 1996-1998, la publicité seule ne pouvait faire vivre de véritables petites rédactions. « Contrairement aux gros portails (Yahoo!, Voilà...) ou aux sites des fournisseurs d'accès (Wanadoo, AOL...), un site comme PsychoNet ne peut pas construire un modèle où la publicité en ligne paie le contenu », explique Joël Bloch. Avec une rédaction de cinq journalistes permanents et un réseau de pigistes, PsychoNet dépense ainsi en moyenne entre 120 000 et 140 000 francs mensuels pour alimenter son site en articles. Et, pour couvrir le plus rapidement possible ses frais, l'entreprise est obligée de revendre son contenu à d'autres sites.

FIN DE L'AMATEURISME

Cette pratique est d'ailleurs celle qui prédomine chez la majorité actuelle des producteurs de contenus sur la Toile. Plus question de brader la production ni de la garder pour un usage exclusif. Philippe Blanchard, directeur de Digipresse : « La

double personnes en interne, a réalisé un chiffre d'affaires de 3,5 millions de francs « sans perte ». Une somme qui devrait largement être dépassée en l'an 2000, puisqu'elle correspond au chiffre d'affaires réalisé sur les trois premiers mois de l'année. L'agence mise beaucoup sur l'engouement pour des contenus « à la demande » et « sur mesure » de la part de sites qui ne veulent plus se retrouver avec les mêmes textes ou les mêmes vidéos que le voisin. « Cela ne représente pour l'instant que 10 % de nos commandes, mais on y vient », estime, enthousiaste, Philippe Blanchard.

Chez Transfert, le magazine en ligne et hors ligne consacré à l'actualité des nouvelles technologies, on reste beaucoup plus mesuré sur cette notion de « sur-mesure ». Le journal, lancé en octobre 1998 sur la Toile, quelques jours avant sa parution papier, s'oriente désormais vers une activité d'agence pour retrouver une assise financière stable après plusieurs mois de galère. « En fait, explique Dorothee Trompant, rédactrice en chef, nous avons eu de gros problèmes avec le supplément papier. Mais nous sommes tou-

jours restés présents en ligne, ce qui nous a permis de nous faire connaître. Et, aujourd'hui, nous produisons du contenu pour trois supports : notre site, le papier et nos clients, comme la Fnac, L'Express ou Canal+, qui nous commandent de l'édition. »

Si Transfert était resté gratuit uniquement en ligne, il n'aurait, à l'évidence, pu continuer son aventure. Christophe Agnus, son directeur, en est convaincu : « Je ne vois pas comment nous aurions pu être rentables

un département photo et vidéo), gros budget (environ 1,5 million de francs mensuel) et l'ambition de devenir le premier magazine culturel en ligne à destination des jeunes adultes. Avec un financement initial à hauteur de 5 millions de francs le site doit prochainement lever 15 millions de francs supplémentaires pour assurer sa survie au-delà du mois d'octobre. « Rentabiliser ce contenu uniquement avec le site me paraît impossible, confie prudemment Ivan Jarry PDG d'Urban Pass.



« Je ne vois pas comment nous aurions pu être rentables en misant uniquement sur notre contenu gratuit », Christophe Agnus, directeur du magazine « Transfert »

Nous allons donc sortir une version papier gratuite du magazine pour attirer de la publicité. Nous allons aussi revendre notre contenu, développer des partenariats et surtout créer des communautés payantes, des sortes de clubs avec des contenus spéciaux pour les abonnés. » Une diversification à laquelle réfléchissent aussi certains journaux de l'ancienne économie, preuve supplémentaire que, dans la notion du « tout-gratuit » sur Internet, le « tout » est bel et bien de trop. Et seul l'internaute n'en paye, pour l'instant, pas les conséquences.

Guillaume Fraissard

La pub peut-elle financer Internet?

LES SITES INTERNET qui prétendent prospérer un jour grâce aux revenus de la publicité sont-ils dirigés par de doux rêveurs? Il n'est pas totalement interdit de le croire, si l'on s'en réfère du moins à quelques indices. D'une part, les principaux annonceurs sur la Toile en 1999, qui resserrent leur budget publicitaire depuis l'e-krach de mars dernier. D'autre part, la publicité en ligne, qui tarde à démontrer son efficacité. Pour preuve : le fameux taux de clics - la proportion d'internautes qui consultent une bannière publicitaire - a chuté sous la barre des 0,5 % aux Etats-Unis. Alors, faut-il enterrer le modèle économique qui a permis, entre autres, au moteur de recherche Yahoo! d'atteindre la rentabilité?

Prématuré, si l'on observe les résultats de nombreux sites français rémunérés à plus de 95 % par la publicité. Ainsi, celui de la radio NRJ, le portail aufeminin.com ou le site de la loterie en ligne banalotto.fr, créé en juin, prévoient des chiffres d'affaires très honorables pour l'année 2000. Avec respectivement 11, 15 et 18 millions de francs. Un optimisme qui s'appuie sur des prévisions encourageantes de croissance des investissements publicitaires sur Internet cette année. D'après l'insti-

tut d'études Secodip, ils devraient au moins doubler par rapport aux 550 millions de francs brut de 1999 et dépasser ceux du cinéma.

Une tendance qui pourrait s'accroître. D'abord « parce que les start-up, certes plus réfléchies dans le choix de leurs supports, n'en continueront pas moins à investir en publicité. Et notamment sur Internet, qui s'accorde très bien avec leur identité », analyse René Salle, expert médias de la régie publicitaire Carat Interactive. Mais surtout en raison de l'invasion imminente et massive du Web par les annonceurs traditionnels, actuellement en phase de test pour la plupart. Précurseur, L'Oréal a d'ailleurs annoncé que le réseau des réseaux représenterait 3 % de son budget publicitaire sur l'année 2000, contre 0,3 % en 1999. Même dynamisme chez Procter & Gamble : « Internet sera un support de promotion privilégié pour nos marques les plus innovantes », annonce Henri Jacques Letellier, responsable du marketing interactif pour la France. De belles cagnottes publicitaires en perspective, qui devraient croître proportionnellement à l'audience des sites Internet.

Cyrille Pluyette

La « marque blanche » pour faire son trou

Des start-up vendent leurs services « gratuits » aux grands portails

ENCHÈRES en ligne, agendas partagés sur le Web, consultations d'avis de consommateurs sur un site : tout cela a un coût, même si l'internaute a pu l'oublier, n'ayant rien à déboursier pour en profiter. Et pourtant, si petit qu'ils paraissent, il s'agit bien de services au consommateur, qui n'existaient pas dans la vie « en dur ». Des start-up comme iBazar ou QXL pour les enchères, Toobo ou Toluna pour les avis de consommateurs se sont lancées sur le créneau, levant pour cela des millions afin de nourrir leurs troupes. Pourtant, leur modèle économique,

recettes publicitaires et commissions sur les ventes générées par leur trafic et effectuées par leurs partenaires marchands, n'a plus la confiance des investisseurs. Trop d'argent dépensé en publicité pour essayer d'imposer une marque en « oo » inconnue du grand public, des chiffres d'affaires trop anémiques et des pertes abyssales...

Certaines jeunes pousses, un temps engagées dans cette voie, ou seulement tentées, ou parties un peu plus tard que les autres, changent leur fusil d'épaule : elles vendent désormais leur service gratuit sous « marque blanche ». En termes moins jargonneux, ces start-up proposent à d'autres leur savoir-faire d'organisateur d'enchères et de petites annonces (comme Mixad), d'animateurs d'avis de consommateurs (Baobaz) à de gros portails. Les internautes ignorent jusqu'au nom de ces producteurs de services. Alexandre Mars, gérant du fonds de

capital-risque Mars Capital, apprécie cette stratégie : « Ils arriveront à lever des fonds car ils ont trouvé le moyen d'établir des modèles économiques sans coût d'acquisition de clients, donc sans publicité, et ils vendent leurs services de niche à des portails qui en ont besoin pour fidéliser leurs internautes. »

Rien de nouveau sous le soleil. Plutôt une démission pour certains, tel Franck Daligand, directeur du marketing de Toobo (avis de consommateurs) : « Nous n'avons jamais envisagé de vendre nos compétences en marque blanche. C'est bon pour ceux qui sont arrivés après la bataille, le créneau étant déjà pas mal occupé en B to C. »

Certaines sociétés ont pourtant embrassé cette voie dès leurs débuts. Ainsi d'Ukibi, qui vient à nouveau de lever 50 millions de francs auprès d'Europ@Web et de Mars Capital. La start-up propose un « agenda partagé » en ligne. Sa tech-

nologie est cependant assez solide pour être valorisée auprès de portails qui veulent faire profiter leurs clients de ce service. Idem chez Mixad, qui mise sur son savoir-faire technologique dans l'organisation d'enchères en temps réel ou dans la collecte de petites annonces pour convaincre ses clients.

Chez Baobaz, la valeur ajoutée du service est moins évidente. L'équipe organise « les expressions consommateurs sur les produits à vendre », ces espaces sur les pages html des sites marchands où il est possible à l'internaute d'écrire un texte court ou de voter. « Nous animons cette plate-forme en mettant en avant les meilleurs avis, en les filtrant; nous constituons la base d'avis qui sont tous qualifiés. Le tout pour un loyer de 5 000 à 10 000 francs par mois pour le portail marchand », explique Geofroy Moreno, directeur commercial.

Cécile Ducourtieux

Clés

19 avril 1999

FREE SURF

FreeSurf est le premier fournisseur à

proposer un accès Internet sans abonnement en France. Il est immédiatement suivi par WorldOnline, Libertysurf, VNUnet Online, Lokace-Online et Free.

« La tentation de faire sous-payer l'information devra être combattue. Elle se fait au détriment de la qualité et de la pluralité de l'information. »

Bernard Benhamou, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Faillites

Deux quotidiens québécois, Le Journal de Montréal, pionnier en matière de publication électronique, et Le Journal du Québec ont fermé leur site Internet au mois de septembre. Au mois de juin, Salon Magazine - un quotidien publié depuis San Francisco, à dominante politique, culturelle et technologique et présent uniquement sur le Web - licencierait d'un coup près de 10 % des ses effectifs. La division Internet de la chaîne CBS se séparerait, elle, d'un quart de son équipe, soit une centaine d'employés. A la même époque le site d'informations policières et judiciaires APBNews.com fermait et licenciait ses 140 employés.

PUBLICITÉ

Tuyaux : le « gratuit de chez gratuit » n'est pas viable

Le modèle économique de l'accès à Internet gratuit n'est pas une stratégie à long terme

C'ÉTAIT il y a deux ans, l'accès à Internet coûtait 100 francs par mois, et il fallait aussi payer les communications locales. Puis, au printemps 1999, Libertysurf, prenant modèle sur ce qui se passait au Royaume-Uni, a lancé l'accès gratuit, c'est-à-dire, à l'époque, avec les communications payantes, précipitant ainsi tous les acteurs français dans la guerre des prix. A l'automne de la même année, Wanadoo, aussitôt suivi de presque tous les autres, a lancé le forfait mensuel « intégral » - 20 h de connexion pour 100 francs, accès et communications locales comprises.

Aujourd'hui semblent se jouer les dernières heures, saignantes, de la bataille. La logique du gratuit a été poussée jusqu'au bout par Libertysurf d'abord, mais surtout par le fournisseur d'accès à Internet (FAI) Oreka, un trublion du 19^e arrondissement de Paris. Oreka a proposé, en mai dernier, son « gratuit de chez gratuit », comme écrit sur son site (18 heures totalement gratuites, accès et communications locales), suivi de Libertysurf (4 heures totalement gratuites), M6net (6 heures) et Infonie (10 heures). Les premières difficultés ont alors surgi.

Déjà, à l'époque du seul accès gratuit, beaucoup s'interrogeaient sur la pertinence du modèle économique des FAI. Si l'internaute était globalement content de sa facture, l'opérateur semblait avoir du mal à s'en sortir, n'ayant comme source de revenus que la vente d'espaces publicitaires et des commissions

sur les ventes des marchands électroniques partenaires. Aujourd'hui, les doutes n'en sont plus : Libertysurf cherche désespérément à se faire racheter depuis le début de l'été, Oreka aurait ouvert une liste d'attente de près de 130 000 candidats abonnés, selon un concurrent, ne pouvant techniquement répondre à la demande. Au Royaume-Uni, Freeserve, LineOnline ou AltaVista butent sur les difficultés financières.

Pour Lars Godell, analyste chez Forrester aux Pays-Bas, rien d'étonnant à cette situation. « Les FAI n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent : la publicité et le commerce électronique n'arriveront jamais à combler les frais d'accès. Personnellement, en Europe, n'y est parvenu, un des pionniers du gratuit, devraient cette année doubler et atteindre 60 millions de livres sterling (environ 600 millions de francs). Ceux qui ont cru un jour à ce modèle du gratuit ont dû prendre leurs rêves pour la réalité. Le modèle du gratuit n'en a plus que pour deux ans. »

Pourquoi le « gratuit de chez gratuit » n'est-il pas tenable ? Certes, quand un FAI offre cet accès à son client, celui-ci génère un trafic sur le réseau de France Télécom. A ce titre, l'opérateur historique lui reverse 0,14 centime par minute de communication (depuis juin 2000). Mais ces reversements sont très faibles. Roland Montagne, senior analyste à l'Idate (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe), estime : « Si un FAI génère 50 millions de minutes par mois sur le réseau local de France Télécom, ce dernier lui reverse 700 000 francs par mois (1). »

Eric Sobban, directeur du développement du FAI Diligo.fr, sort sa calculatrice : « Soit un fournisseur d'accès qui offre 20 heures gratuites par mois. A 14 centimes la minute la communication locale, l'internaute coûte 170 francs par mois à l'opérateur [FAI], obligé de payer France Télécom, qui transporte l'appel sur la boucle locale. Pour 20 000 clients,



cela revient à 40 millions de francs de frais par an. Jamais la publicité et les commissions sur les ventes de commerce électronique ne pourront éponger cette ardoise. »

Pis, le modèle gratuit, censé faire la moisson de clients, est un piètre outil de fidélisation pour les FAI. « Les internautes épuisent leur compte d'heures gratuites sur une offre, puis ils passent à l'autre », avance Eric Sobban. « D'ailleurs, on parle davantage d'inscrits que d'abonnés, et un inscrit à du « tout-gratuit » est tellement volatil qu'il a une faible valorisation », ajoute Roland Montagne, de l'Idate.

Pourtant, AOL a tenté le sursaut de la dernière heure en lançant un joker, il y a quelques semaines. Avec le forfait illimité pour 99 francs par mois, le FAI espère mettre à genoux ses concurrents.

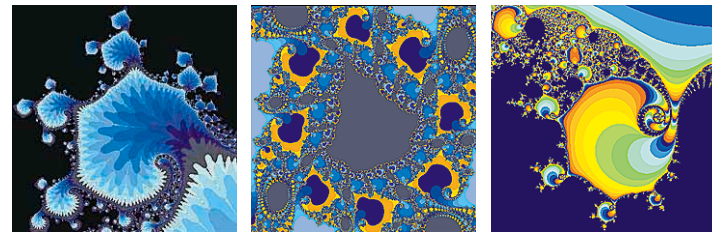
« Ce ne sera pas tenable techniquement, car, quand l'accès devient illimité, les internautes changent de comportement et restent connectés en permanence », selon Roland Montagne.

Les différents cabinets d'analystes attendent la consolidation du marché. Selon Forrester, moins de 10 FAI britanniques respireront encore en 2005, alors qu'ils sont encore 500 aujourd'hui ! Roland Montagne croit aussi à une sortie du « gratuit » par les grands portails marchands, qui proposeront l'accès gratuit comme une commodité et vendront plein d'autres services pour s'en sortir.

Cécile Ducourtieux

(1) Chiffres issus de l'Atlas mondial des télécoms, 2000, Idate.

Le top des réseaux gratuits



www.iconbazaar.com

Fonds d'écran, icônes, GIF animés, images, boutons... Ce site comprend des centaines de visuels organisés par thèmes : symboles, objets, drapeaux, lettres ou encore personnalités, pour ne citer que 5 des 27 entrées thématiques.

www.mp3.com

Ce site permet de télécharger sans risque et gratuitement des fichiers au format MP3. Plus de 100 000 chansons libres de droits sont accessibles depuis une indexation comprenant 16 genres musicaux répertoriés. Si la langue anglaise est un frein à votre navigation, vous pouvez consulter son homologue français, www.francemp3.com.

www.yourdictionary.com

Face à la diversité et au nombre des dictionnaires en ligne, on citera le plus universel, The Web of On-line Dictionaries de Robert Beard, rebaptisé yourDictionary.com, véritable portail qui se veut le pont vers plus de 800 ouvrages de référence, dans près de 230 langues.

www.free.fr

Fournisseur d'accès Internet gratuit, Free joue la qualité et la transparence. Sans être parmi les plus rapides, la connexion est permanente et stable. Son serveur de newsgroups est parmi les mieux fournis, avec plus de 35 000 forums. Le portail affiche un « état du réseau » informant l'internaute des problèmes de connexion et de saturation des serveurs du fournisseur.

www.goa.com

Plate-forme de jeux de France Télécom, Goa offre gratuitement La 4^{ème} Prophétie, un jeu de rôle en ligne se déroulant dans un monde médiéval-fantastique en constante évolution. Le jeu complet est disponible en téléchargement. Bientôt gratuits, également, une dizaine de jeux de plateau et de carte, dont certains bien français, comme la belote et le taro.

Une sélection de Marlène Duret et Hai Nguyen

Trois questions à...

Bernard Spitz

1 Maître des requêtes au Conseil d'Etat, vous êtes maître de conférences en économie des médias à Sciences-Po Paris. Depuis quelques mois, le modèle du tout-gratuit paraît battu en brèche sur Internet. Pensez-vous que ce modèle est voué à l'échec ? Internet c'est la culture du gratuit. Il est difficile de faire payer, sans parler des obstacles à la sécurité des paiements, des risques, de l'incertain. Ce qui fait pencher la balance dans le sens du gratuit, c'est que c'est le moyen d'attirer des visiteurs. Ce qui ne veut pas dire que le gratuit va triompher. Qu'AltaVista ait renoncé à son offre gratuite tient peut-être au fait que les analystes ont compris que, si le modèle tient ses promesses sur le plan marketing - il permet de drainer des visiteurs -, il ne les tient pas sur le plan financier. Aujourd'hui, il faut dégager des revenus, et les financiers sont devenus plus méfiants.

2 Comment ces revenus peuvent-ils être générés par les producteurs de contenu ?

La notion de paiement marche bien dans des concepts Business to Business et parfois dans le Business to Consumer. La notion de paiement se comprend quand il y a un gain de temps pour disposer d'une information, par exemple. Là, le paiement est fait en connaissance de cause. Il faut aussi considérer la durée de vie des informations : les informations peuvent être captives pendant une durée, puis ne plus avoir la même valeur. Pour autant, le modèle gratuit n'est pas condamné, mais il n'y a pas de miracle : on paie toujours quelque part. La vraie question est de savoir où est valorisée la valeur ajoutée, dans une activité connexe, par exemple. L'idée est de rendre le paiement indolore, comme la TVA [...].

3 Dans le domaine des contenus, le débat entre offre gratuite et consultation payante n'est pas clos. Existe-t-il un modèle définitif ?

Internet ne tuera pas la presse, pas plus que la télévision ou la télévision ne l'ont tuée. Cependant, les journaux ne peuvent pas faire comme si Internet n'existait pas. Il faut repenser sur le fond l'offre éditoriale. Ceux qui gagnent sont ceux qui s'adaptent avec le meilleur timing. L'information est un produit d'appel qui renvoie vers d'autres activités. Des magazines comme *Téléchose* peuvent lancer un guide de programmes télévisuels sur le Web sans viser la rentabilité, car le site renvoie vers ceux des autres publications du groupe [Emap]. C'est un peu comme les programmes de télévision qui font le lien entre deux écrans publicitaires. La presse est segmentée : les journaux économiques s'adressent à un public de professionnels, d'entreprises. Ils peuvent offrir le « chapô » de leurs articles et rendre payante la consultation. La majorité des paiements sont effectués par ce type de lecteurs, pourquoi s'en priver ? En revanche, les grands quotidiens visent une cible plus large, privée et publique, avec une information pertinente pour tous. Il est plus compréhensible que ces journaux hésitent à choisir entre le modèle du payant et du gratuit, et que certains choisissent de ne faire payer que les archives. Cela dit, aujourd'hui, l'information proposée par les sites de grands médias ne peut être gratuite que parce qu'il y a de vraies rédactions [qui produisent pour le papier].

Propos recueillis par Pierre Bouvier

Le roi est pauvre ou le paradoxe du contenu

Le contenu du Web coûte cher, mais qui payera pour le consulter ?

SAN FRANCISCO

de notre correspondant

« LE CONTENU est roi », aime-t-il à dire les Américains en référence à tout ce qui, sur la Toile, n'est pas logiciel, qu'il s'agisse des nouvelles, de l'éducation ou du divertissement. Il est roi dans la mesure où il est indispensable pour attirer les internautes ; mais il est pauvre car, s'il coûte cher à produire, personne ne veut payer pour y avoir accès.

Les difficultés de la plupart des compagnies grandes et petites qui se spécialisent dans la diffusion de contenu sont connues. APB News, un site consacré aux informations policières et criminelles, a été obligé de fermer après avoir dépensé 33 millions de dollars. Salon, qui se veut « le quotidien de l'Internet », n'arrive pas à gagner plus

qu'il ne dépense. Même CBS Online a dû licencier du personnel.

Un sondage publié par Seybold Research à la fin du mois dernier illustre le problème : 66 % des Américains sont prêts à lire un ouvrage de référence sur un ordinateur ou un autre appareil électronique ; 46 % y feuilletteraient un livre touristique. Mais ils ne veulent pas payer. Les deux tiers n'envisagent pas d'acheter un livre électronique dans les douze prochains mois. La réponse n'est positive que pour 12 % d'entre eux.

Pour Gerry McGovern (1), analyste irlandais réputé, la difficulté à gagner de l'argent en diffusant du contenu sur la Toile « ne veut pas dire que [ce dernier] manque de valeur. En fait, le contenu est la fondation sur laquelle l'immense majorité de l'activité sur la Toile est construite. » Il en conclut : « Il y a quelque chose qui cloche. »

Plusieurs raisons contribuent à cette situation intenable : le contenu de qualité coûte cher à produire - surtout pour l'information en temps réel - ; les salaires sont exorbitants du fait du manque de main-d'œuvre qualifiée. Et pourtant, le faible coût d'installation sur le Web fait qu'il y a prolifération de sources. En conséquence

de quoi, les médias doivent dépenser des fortunes en marketing et en publicité pour se faire repérer.

A cela il faut ajouter que les internautes ne sont pas disposés à payer pour l'information qu'ils recherchent. Journalistes et entrepreneurs tendent à être persuadés que leur contenu est unique. Ils oublient que nous vivons dans une ère d'excès d'information et que les usagers peuvent toujours trouver quelque chose, d'« à peu près satisfaisant » pour « moins cher », c'est-à-dire gratuitement. De leur point de vue, l'éventuelle différence de qualité ne justifie un paiement que dans des cas exceptionnels.

Steven Brill, patron d'une société de média affirme qu'« il faut vraiment faire payer les gens pour le contenu ». Joignant le geste à la parole, il vient de lancer Contentville (2), un site sur lequel on paye pour lire un article de journal, une thèse de doctorat ou la première diffusion d'un roman d'auteur connu.

Brill a compris que la publicité, qui a fait des merveilles pour les journaux, la radio et plus encore pour la télévision, ne suffit plus. Mais la solution qu'il propose n'est que la partie visible d'un phénomène beaucoup plus important, celui de l'éclosion de ce qu'on ap-

pelle aux Etats-Unis la « syndication », le fait de publier une même information (ou un même spectacle télévisé) sur une multitude de supports différents qui la présentent chacun à sa façon. Le producteur de l'information gagne moins à chaque fois mais il vend son produit plus souvent. Et le distributeur se distingue par la palette des informations qu'il offre. Chacune est accessible ailleurs, mais il est le seul à les offrir sous la forme et dans l'ordre qui font sa personnalité.

Pour Kevin Werbach, rédacteur en chef de la revue *Release 1.0*, la « syndication » est le modèle de la nouvelle économie. Mais elle se heurte à de sérieux obstacles : « Son succès dépendant de ses connexions avec d'autres compagnies, l'entreprise ne peut plus considérer ses atouts premiers comme des biens à protéger. Elle doit au contraire les gérer comme des produits à vendre. » Et le plus difficile peut être, c'est d'accepter que ces entreprises, « deviennent moins importantes que les réseaux qui les contiennent ».

Francis Pisani

(1) www.nua.ie/newthinking/archives/index.html
(2) www.contentville.com/

34%

Selon l'AFA (Association des fournisseurs d'accès), 34,4% des internautes connectés au moins une fois entre janvier et mars 2000 utilisent un fournisseur d'accès gratuit.

Le site **legratuit.com**, portail du gratuit sur Internet référence 158 sites d'information (presse nationale, régionale, financière, féminine...) français entièrement gratuits.

158



Internet à vie ?

AltaVista Grande-Bretagne a renoncé à proposer une offre de connexion Internet illimitée à vie, communications téléphoniques comprises, comme elle l'avait annoncé en mars dernier. AltaVista avait pourtant déjà enregistré près de 275 000 demandes, mais a indiqué que la rentabilité d'un tel système n'était pas assurée, accusant British Telecom d'avoir trop tardé à mettre en place des modalités de paiement forfaitaire des communications locales.

PUBLICITÉ

A bon droit

Le Conseil d'Etat désavoue le CSA : pas de publicité télé pour les sites Internet

IL SUFFIT DE constater le nombre grandissant de publicités en faveur de sites Internet sur les plages publicitaires diffusées sur nos chaînes de télévision pour comprendre que les décisions de février 2000 du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en faveur de l'accès des sites Internet à la publicité télévisée ont mis le doigt sur une question majeure.

Il faut d'abord rappeler qu'en application de la loi sur l'audiovisuel du 30 septembre 1986 le décret du 27 mars 1992 prévoit, en son article 8, qu'est interdite la publicité télévisée concernant notamment les produits et secteurs économiques suivants : édition littéraire, cinéma, presse et distribution. L'objectif de cette interdiction était en particulier de protéger les revenus publicitaires de la presse et de la radio. Depuis 1992, cette interdiction avait, à de nombreuses reprises, été critiquée, sans pour autant être remise en cause.

Or, le 22 février 2000, dans un communiqué n° 414, le CSA avait estimé « que les activités des sites Internet constituaient un secteur économique nouveau et spécifique, et qu'à ce titre, les restrictions d'accès à la publicité télévisée prévues par l'article 8 du décret n°92-280 du 27 mars 1992 pour certains secteurs d'activité (...) ne devaient pas leur être appliquées ». Le CSA ouvrait une période expérimentale de dix-huit mois et dès le 29 février décidait d'une large concertation avec toutes les parties concernées.

En fait d'expérimentation, les décisions du CSA ont plutôt été l'occasion de vives réactions

de la part notamment des radios commerciales et des syndicats du cinéma, qui ont saisi le Conseil d'Etat d'un recours en annulation. De son côté, le ministère de la culture et de la communication a clairement désapprouvé la démarche du CSA.

Alors qu'il poursuivait la consultation et la définition des modalités d'application de sa décision, le CSA s'est vu désavouer par le Conseil d'Etat. Dans une décision du 3 juillet 2000, ce dernier a jugé qu'« en autorisant ainsi l'accès à la publicité télévisuelle de sites qui, par leur activité, contribuent à la promotion commerciale des entreprises relevant des secteurs auxquels la publicité télévisuelle est interdite (...), le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne s'est pas borné à interpréter les dispositions du décret, mais a fixé une règle juridique nouvelle », alors que ni la loi du 30 septembre 1986 ni aucun autre texte législatif ne lui donnent compétence pour édicter une telle règle.

Le CSA s'incline aujourd'hui devant ce recensement de ses compétences, puisque dans un communiqué n° 428 du 5 septembre 2000, il demande l'arrêt de la diffusion du message publicitaire en faveur du site Internet [houra.fr](http://www.houra.fr), un site qui se qualifie de « premier cybermarché en France ».

Le CSA relève que ce site a pour activité principale la distribution commerciale de biens et de services et qu'il est édité par une entreprise du secteur de la distribution, les entreprises de ce secteur étant interdites de publicité télévisée

« quel que soit l'aspect de leur activité qu'elles souhaitent promouvoir ».

De leur côté, les entreprises concernées par l'interdiction, ainsi que les professionnels de la publicité, qui ne peuvent plus trouver en la personne du CSA un avocat pour faire avancer une réforme, ont mis en œuvre une campagne de protestation. Sous l'impulsion de l'Association des agences conseils en communication (AACC), les agences, des annonceurs, mais également des télévisions regroupées au sein du Syndicat national de la publicité (SNPTV) et les magazines membres du Syndicat de la presse magazine (SPMI), participent à une association, baptisée « Comité POURQUOI – POUR les Quatre Univers Oubliés d'Internet ». Ce comité espère ouvrir un dialogue avec les pouvoirs publics et engager une réforme rapide de cette interdiction jugée archaïque, qui crée une distorsion dans un contexte de concurrence internationale aiguë.

Alain Hazan
Avocat à la cour

- www.csa.fr
- www.conseil-etat.fr
- www.comitepourquoi.com
- www.snptv.org
- www.aacc.fr

RETROUVEZ LES CHRONIQUES "A BON DROIT" SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

Carnet interactif

BlackOrange

Julien Jourdan vient d'intégrer BlackOrange, site de commerce électronique de logiciels, en tant que directeur administratif et financier. Depuis 1998, il était auditeur financier international et responsable de missions d'audit interne auprès des filiales du groupe Legrand. Chez BlackOrange, il devra mettre en place les procédures de contrôle de gestion et participer aux réflexions stratégiques de la société.

PlanetCareer

Guillaume Tchekhov est nommé au poste de directeur administratif et financier de PlanetCareer, l'un des pionniers européens du recrutement sur Internet. Il aura pour mission d'accompagner la création de nouvelles implantations de PlanetCareer dans quatre pays européens avant la fin de cette année. Il sera aussi chargé de la mise en place d'un plan qualité.

Gettione

Eric Guidoin devient directeur général France de Gettione France, division du groupe Getty Images, dédié aux agences de conseil en communication, design, créateurs multimédias et services de communication d'entreprise. Eric Guidoin sera responsable de l'intégration et de l'harmonisation de toutes les marques de Gettione en France, ainsi que de leurs stratégies intégrées.

Dôme Close Brothers

Philippe Croppi rejoint Dôme Close Brothers, cabinet de conseil en fusions et acquisitions, en qualité de directeur adjoint. Il sera plus particulièrement chargé de coordonner les projets dans le domaine des médias et des loisirs. Il était depuis mars 1997 directeur adjoint du département Fusions & acquisitions à la Société générale, après une expérience de cinq ans dans le même département à la Banque Eurofin, puis de deux ans en tant qu'adjoint du directeur du développement de la Continentale d'entreprises.

Documentum France

Pierre Bernassau vient d'être nommé au poste de directeur du marketing chez Documentum France, fournisseur de solutions de gestion de contenu pour les applications e-business. Il possède déjà une longue expérience dans la GED (gestion électronique de documents). Avant de rejoindre Documentum, il a occupé pendant plus de dix ans des fonctions similaires chez ID France et Ever SA, éditeurs de logiciels de bases de données documentaires.

Agenda

Internet et le droit

Les 25 et 26 septembre

Plusieurs thèmes seront abordés au cours de ces deux journées organisées par l'Ecole doctorale de l'université Paris-I : les chantiers législatifs en Europe et dans le monde, le droit des données : données personnelles et données publiques, l'Internet et l'Etat, le droit du commerce électronique et le nouvel encadrement juridique dans le monde et en Europe.
Paris, grand amphithéâtre de la Sorbonne et palais du Luxembourg.
Renseignements : 01-53-45-89-15.

L'information économique et financière et la liberté d'expression

Le 28 septembre

Organisée par *Légipresse*, revue mensuelle du droit de la communication, cette rencontre abordera les thèmes suivants : le secret des sources des journalistes, le droit à l'investigation et la transparence des entreprises, le secret des affaires et information du public, le journalisme et le délit d'initié, les enjeux de la diffusion sur Internet...
Paris-1^{er}, auditorium de la Maison du barreau
Renseignements : 01-53-45-89-15.

Mipcom 2000

Du 2 au 6 octobre

Cinq jours de business interactif en présence des principaux décisionnaires de l'industrie mondiale de la télévision, de la vidéo, du câble, du satellite et des nouveaux médias.
Cannes, Palais des festivals
Renseignements : 01-41-90-45-80.
■ www.mipcom.com

ed@ays : les Journées du multimédia et d'Internet

Du 6 au 8 octobre

La chambre de commerce et d'industrie de Boulogne-sur-Mer - Côte d'Opale organise ce premier rendez-vous des nouvelles technologies afin de valoriser le savoir-faire des entreprises locales et régionales dans ce domaine.
Palais de l'Europe du Touquet
Renseignements : 03-21-99-62-29.
■ www.edays2000.com

Stock-IT

Du 23 au 24 octobre

Ces premières Rencontres Business to Business de la Bourse et des valeurs TMT Stock-IT rassembleront quelque 250 professionnels français et européens de la finance (analystes, gérants de fonds, banques d'affaires, brokers, intermédiaires financiers...) autour de 30 dirigeants d'entreprises de l'IT-CAC, permettant aux uns comme aux autres de rencontrer les nouveaux acteurs du marché, de se faire connaître et de mieux comprendre les stratégies et les différentes technologies pour mieux investir.
Paris-15^e
Renseignements : 01-58-36-10-60.
■ www.stock-it.org

Satis 2000 (Salon des technologies de l'image et du son)

Du 6 au 9 novembre

C'est sous le signe du Web et de l'interactivité que la 18^e édition du Satis ouvrira les portes de ses 21 000 m² d'exposition à plus de 30 000 visiteurs. Avec e-cast 2000, le Satis donne naissance à un nouvel espace d'exposition dédié au « streaming », à l'Internet haut débit et à la Web TV, mais aussi à un programme de conférences pour explorer les défis techniques et les enjeux économiques du développement de l'audiovisuel sur Internet.
Paris Expo, porte de Versailles.
Renseignements : 01-41-90-48-45.
■ satis.reed-oip.fr/indexfr.htm

Une sélection de Sylvie Fommart

Vous pouvez nous signaler vos manifestations et nominations à l'adresse électronique agenda@lemonde.fr

PUBLICITÉ



« Il y a une place pour un Internet solidaire et non marchand »

Guy Hascoët, secrétariat d'Etat à l'économie solidaire et député Vert du Nord, se veut le porte-drapeau d'un « Internet solidaire ».

Interview

A l'heure où le Réseau devient de plus en plus synonyme de Netéconomie, l'expression « Internet solidaire » n'est-elle pas vidée de son sens ?

Je reste persuadé qu'Internet n'est pas seulement une affaire de businessmen et de commerce électronique. Il y a une place pour un Internet solidaire et non marchand. Car, aujourd'hui, rien n'empêche les citoyens d'investir le Réseau pour construire leurs logiques et leurs propres alternatives. Le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire entend être le représentant de ces différents acteurs qui appréhendent Internet comme un espace de liberté et de citoyenneté active et qui militent pour la construction d'une société plus responsable et solidaire, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Le projet d'Internet solidaire que vous défendez se veut-il par conséquent une véritable alternative au modèle économique dominant ?

Notre projet se pose alternativement, mais ce n'est pas « l'alternative », au sens global des grands mythes politiques. C'est une manière différente de faire, c'est entreprendre autrement. Ce qui prime est de préserver le droit à la pluralité. Les espaces pour faire autre chose que des affaires doivent être sauvegardés. Et c'est bien là que la collectivité a des responsabilités à prendre. C'est la démocratie même qui est en jeu. C'est une bagarre qui doit se mener sur le plan culturel, dans l'espace citoyen, dans le droit d'entreprendre autrement.

Pour être « solidaire », Internet ne doit-il pas au préalable devenir l'affaire de tous ?

La question est de savoir comment on s'organise pour ne laisser personne sur le carreau. Certains ne veulent pas organiser le fait de payer l'appropriation d'Internet par la population. Cela signifie qu'ils veulent une société segmentée où il y a 15% de gens dans le coup et 85% en dehors. C'est une vision très mondialisée anglo-saxonne du développement : vive les élites partout et vive les émeutes partout ! Nous considérons, pour notre part, que c'est une mission de service public que de mettre les moyens qu'il faut pour que la population la plus large possible s'approprie Internet.

Vous avez annoncé la création d'un Fonds de l'Internet solidaire de 50 millions de francs destiné à favoriser des actions de solidarité et à lutter contre la facture numérique. Comment sera financé ce fonds ?

Les besoins sont immenses, et ni l'Etat ni les grands acteurs de l'économie solidaire ne pourront seuls assurer leur financement. Je crois qu'il faut mettre à contribution les logiques marchandes développées grâce et sur Internet pour alimenter ce fonds. Faut-il aller vers une taxe spécifique ? Je ne le crois pas. La question n'est pas de dire : on prend des sous là, pour les mettre ici. La question est de dire : il faudra prendre des sous, comment ? C'est-à-dire comment on taxe les flux économiques du Net ? Par quel mécanisme interne ? Ce n'est pas simple. Cela peut être en volume, forfaitaire ou au prorata de la valeur ajoutée.

Dans quelle mesure Internet peut-il participer au développement de l'économie sociale et solidaire ?

En favorisant l'émergence de nouvelles pratiques et de nouveaux partenariats. Concrètement, on voit apparaître des coopératives et des Scop qui travaillent dans le domaine des nouvelles technologies, et dont l'objectif ultime n'est pas l'enrichissement personnel féroce. Ce sont des logiques de mutualisation d'outils et de réseaux. Mais je crois qu'on ira encore beaucoup plus loin. On est ainsi en train de travailler avec les réseaux d'acteurs pour voir comment on peut faire naître un portail de l'économie sociale et solidaire.

Quel sera l'objectif de ce portail ?

Il devra être à la fois une plateforme de services et un outil de mise en réseau des réseaux. Quand on cherche cent coopérateurs sur une géographie locale ou régionale, c'est compliqué. Quand on cherche mille personnes en accord avec la philosophie d'un projet à travers le Net, c'est très simple. Il y a un changement d'échelle dans la manière de pouvoir fédérer les gens autour d'un projet. Internet possède un effet d'accélération, de démultiplication et de mise en réseau des spécificités. On ne va pas non plus en faire une tarte à la crème. On regarde simplement les potentiels que l'outil apporte, et, puisque il a des points positifs, nous avons l'intention de les exploiter au service des idées que nous défendons : un droit d'accès démocratique au fait d'initier, d'entreprendre, de créer.

Qu'entendez-vous par « un droit démocratique à entreprendre » ?

A écouter les standards, il faudrait habiter deux quartiers centraux de Paris, être beau, riche et très diplômé pour monter sa start-up ! Est-ce que les autres ont le droit d'entreprendre ? J'espère que oui quand même. Il existe une espèce de vision d'eldorado, de terra

incognita, où tout le monde peut aller faire fortune. On fait croire aux gens qu'il y a une nouvelle ruée vers l'or, que le cyberspace n'a pas de limites, mais au bout du compte tout le monde ne trouve pas une mine d'or.

Dans les westerns, en général, ça se termine mal, avec des types pauvres dans des villes abandonnées. Est-ce que ceux qui ne seront pas propriétaires d'une mine d'or auront droit de cité ? Et comment on peut les aider ?

Vous ne semblez pas croire aux vertus de la nouvelle économie ?

De nouvelle économie, il n'y en a pas. Les médias fabriquent un prisme déformant sur une réalité qu'on veut vendre pour autre chose parce qu'elle rejoint le grand mythe qu'il n'y aurait plus, décidément, comme objectif dans la vie que de faire du fric. Je ne crois pas au mythe du self-made-man. Je préfère me demander ce que l'on peut organiser pour que ceux qui ne trouveront pas de mine d'or puissent entreprendre ; pour qu'ils puissent trouver des lieux où l'on peut les aider s'ils rencontrent des blocages, comme l'accès au capital ou la mutualisation d'un certain nombre d'outils. C'est-à-dire leur offrir tous les équipements et moyens susceptibles de favoriser la création et l'essor de leur entreprise.

Le lieu que vous décrivez ressemble à s'y tromper à un incubateur de start-up, fer de lance de la nouvelle économie que vous récusez ?

Sauf que ces lieux n'accueilleraient pas des start-up dont l'objectif est la cotation boursière, mais la création de richesse et de plus-value sociale : des start-up solidaires.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

Un secrétariat d'Etat sur plusieurs fronts

Le dernier-né des secrétariats d'Etat rattachés au ministère de l'emploi et de la solidarité fourmille de projets. Trois axes d'action principaux ont été retenus pour promouvoir « une société de l'information solidaire » : la valorisation des initiatives d'économie solidaire, l'égalité d'accès et d'usage du tissu associatif français et la création d'un Fonds de l'Internet solidaire.

La valorisation des initiatives

Un véritable portail

D'ici à la fin de l'année 2000, le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire ambitionne de transformer son site Internet en un véritable portail, capable de mettre en réseau tous les acteurs du secteur de l'économie sociale : associations, coopératives, banques mutualistes...

« Dynamiques solidaires »

L'appel à projets « Dynamiques solidaires » a été lancé le 21 août 2000 pour soutenir « des pratiques d'économie solidaire, dans un contexte de partenariat ». Les candidats ont jusqu'au 10 octobre 2000 pour déposer leur projet sur le site Internet du secrétariat d'Etat.

« Start-up solidaires »

D'après la définition ministérielle, une « start-up solidaire » doit : intégrer l'usage des nouvelles technologies dans une production de biens ou de services avec une finalité sociale ; reposer sur quelques principes comme la mise en commun de matériel et de logiciels, le partage de techniciens ou d'accompagnateurs, et avoir pour objectif, notamment, de développer de nouveaux gisements d'emploi. Une politique de création et de labellisation de ces start-up sur tout le territoire devrait voir le jour.

L'égalité d'accès et d'usage du tissu associatif

« Une association, un ordinateur »

Afin de permettre au tissu associatif de disposer d'équipements informatiques à prix réduit, le secrétariat d'Etat réfléchit à la mise en place d'un « chèque Internet » subventionné par les pouvoirs publics, ainsi qu'au développement d'entreprises d'insertion capables de récupérer et de reconvertir du matériel informatique et des logiciels usagés.

Formation

Pour répondre aux besoins en personnels qualifiés (informaticiens, ingénieurs réseaux...), des associations, des « hot-lines solidaires » devraient être expérimentées. Et le secrétariat d'Etat prévoit également de développer des antennes de formation sur tout le territoire français.

Un Fonds de l'Internet solidaire

Pour satisfaire les besoins des acteurs de l'Internet solidaire, le secrétariat d'Etat annonce la création d'un fonds de 50 millions de francs. Les ressources de ce fonds devront être affectées à des actions de solidarité et à la promotion de start-up solidaires (formation, information, soutien à des initiatives non marchandes...).

Ce dispositif pourrait également avoir pour vocation d'accueillir des initiatives en cas de défaillance de leur porteur. Le fonds pourrait enfin permettre la création de bourses « Internet solidaire » donnant à une personne ou à une structure les moyens de développer un outil informatique de solidarité. Parmi les sources de financement de ce fonds, une taxe sur les noms de domaine ou sur les échanges commerciaux électroniques sont quelques-unes des solutions que pourrait retenir le secrétariat d'Etat.

■ www.economie-solidaire.gouv.fr

Tribune

Exode du politique, nouveau contrat social

« PARTIS VERS CROATAN », tel est le message laissé par les premiers colons américains lorsqu'ils décidèrent de quitter le « monde civilisé » pour rejoindre les Indiens. Cet exode constitue une allégorie au politique qui n'a de cesse que de fuir les espaces convenus dans lesquels il a longtemps été assigné. Face à l'aveu d'impuissance des politiques, à leur tentative technocratique, le débat citoyen se construit désormais dans des espaces singuliers de réflexion et de mobilisation. Loin de l'urne ou du parti, symboles de plus en plus discrédités de la délégation du pouvoir, s'élabore aujourd'hui un nouveau rapport au politique dans lequel chacun pourrait « maîtriser sa parole et ses actes de bout en bout ». De la masse à la multitude, dit le philosophe Paolo Virno.

Immigration, chômage, éducation, environnement, mondialisation, les mouvements sociaux n'ont manqué aucun rendez-vous pour interpellier les professionnels de la politique et les inciter à se prononcer sur les grands enjeux de la société française. En faisant défection hors de la sphère publique traditionnelle – dans des zones d'autonomie temporaire, pour reprendre le concept du philosophe Hakim Bey –, ces mobilisations, ponctuelles, mouvantes et souvent insaisissables, se

donné un système de valeurs, des formes d'organisation et peut-être même les prémices d'un projet de société qui leur sont propres.

Forum et système d'échange global, Internet a indéniablement joué, dans ces mobilisations, un rôle de premier plan. La première raison en est particulièrement triviale : le recours à ces outils permet de réduire à une somme modique l'ensemble des frais généraux inhérents à ce type d'initiative (frais postaux ou téléphoniques) et de donner à ces propositions une audience sans précédent via le Web ou les listes de diffusion.

Au-delà des causes matérielles, Internet contribue surtout à repenser la notion de collectif, d'organisation et à remodeler la figure même du militant. L'organisation collective n'est plus un préalable à l'intervention citoyenne : en créant son site Web ou sa liste de diffusion, chacun peut prendre l'initiative de sensibiliser à une idée et d'impulser une mobilisation. Depuis les grèves de décembre 1995, quasiment tous les mouvements sociaux ont été présents sur la Toile. Rares, pourtant, sont les sites créés par des organisations, au sens traditionnel du terme. Ils émanent essentiellement de collectifs informels sinon d'individualités isolées.

Cette exigence de revalorisation de la place de l'individu dans l'action collective bouleverse la notion de démocratie. Entre démocratie directe, ouvrant la voie à toutes les aventures démagogiques, et démocratie représentative, devenue symbole de « chèque en blanc », le chantier ouvert par les mouvements sociaux sur Internet est celui d'une démocratie renouvelée. Le développement des forums de discussion pendant l'intervention militaire au Kosovo l'a révélé : il ne s'agit plus de se positionner sur la base d'une « offre politique », mais de comprendre les processus dans toute leur complexité et de peser sur les processus de décision. A l'ère de la société en réseau, l'exigence de démocratie impose de passer d'un contrat social fondé sur la « volonté générale » à celui fondé sur le débat, la critique et l'action collective.

Olivier Blondeau, sociologue

■ olivier.blondeau@freescape.eu.org

RETROUVEZ DÉSORMAIS L'ACTUALITÉ CITOYENNE DU WEB DANS LES PAGES DU MONDE INTERACTIF ET SUR LE SITE interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Le jour où l'américain **Ariba** a pris son envol

RARES sont les entreprises qui, en l'espace d'une journée, voient leur destin basculer de manière aussi décisive. Le 15 novembre dernier, Keith Krach, ex-cadre du sec-



teur automobile aujourd'hui aux commandes de la start-up Internet Ariba, vient de jouer le coup le plus risqué de sa carrière : payer l'équivalent de 400 millions de dollars en actions (environ 450 millions d'euros) pour le rachat de TradingDynamics, une entreprise convoitée pour sa technologie d'enchères commerciales en ligne, au chiffre d'affaires dérisoire de 4 millions de dollars (4,5 millions d'euros). Cette technologie développée par la petite entreprise, Ariba en a désespérément besoin pour doubler ses concurrents sur le créneau des sites de commerce électronique intéressés (« business to business ») tout juste émergents : des sites Web permettant aux acheteurs de entreprises et aux fournisseurs de biens et de services d'effectuer leurs transactions en ligne. Ce jour-là est une occasion inespérée de diffuser la nouvelle : le directeur général de TradingDynamics, Kirk Cruikshank, doit s'exprimer l'après-midi même dans le cadre d'une conférence très courue sur l'« e-commerce ». Une déclaration commune devant les micros pourrait faire l'effet d'une bombe.

DU CYBERBUSINESS

Le seul problème, c'est d'arriver sur les lieux à temps. Des détails de dernière minute à régler, portant sur la fusion, ont mis les deux hommes en retard. Ils se retrouvent là, coincés au milieu d'un complexe de bureaux de Californie, à Mountain View, au cœur d'une Silicon Valley paralysée par les embouteillages. A une cinquantaine de kilomètres de là, niché au creux des collines surplombant Berkeley, le Claremont Resort & Spa : c'est

ici que doit se tenir la conférence. En voiture, il faut compter deux heures.

Krach n'a nullement l'intention de laisser ce moment crucial lui échapper. Morgan Stanley Dean Witter, la banque d'investissement à laquelle est adossée Ariba, affrète alors un hélicoptère : une demi-heure plus tard, les deux décideurs débarquent sur les lieux, une majestueuse résidence début de siècle. Quelques minutes suffisent aux deux hommes pour se retrouver devant les micros et voler la vedette lors de la conférence.

Krach a la bougeotte. Dans le vrombissement des pales de l'hélicoptère, à la verticale de la baie de San Francisco, Krach réfléchit à haute voix à ce que serait son prochain « coup ». Cruikshank lance alors une suggestion : « Tradex ». Fabricant de logiciels destinés à bâtir des communautés d'acheteurs et de fournisseurs, cette pièce-là manque au puzzle Ariba. L'après-midi même, Krach entame les négociations avec la direction générale de Tradex dans un des salons du Claremont. Moins d'un mois plus tard, l'entreprise passe dans l'escarcelle d'Ariba. Montant de la transaction : 1,4 milliard de dollars payés en actions (plus de 1,5 milliard d'euros).

Durant cette mémorable journée, Krach a doté sa jeune entreprise des éléments clés qui en ont fait l'un des poids lourds du logiciel d'e-commerce spécialisé dans le domaine du business to business. Quatre ans après son arrivée sur le marché, il ne lui manque rien dans son panier de logiciels d'approvisionnement en ligne des entreprises. En outre, ses acquisitions en font un acteur qui compte sur le plus court de tous les marchés : celui des sites de commerce électronique. Deux pièces qui s'assemblent à merveille. Le plus souvent, les entreprises qui veulent être présentes sur un site de « cyberbusiness » en profitent pour, simultanément, mettre en ligne le système de leur propre service achats.

Les coups habiles de Krach commencent à générer leurs divi-

dendes. Pour le trimestre échu au 30 juin - bilan intégrant pour la première fois les chiffres d'affaires des deux acquisitions - les gains d'Ariba se sont envolés à 80,7 millions de dollars (90 millions d'euros), en hausse de 101% par rapport au trimestre précédent, soit une progression de 578% par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les pertes, pour ce trimestre, ressortaient à 11,3 millions de dollars (près de 13 millions d'euros), environ la moitié de ce sur quoi tablaient les analystes. La performance financière d'Ariba est ce qu'il a « connu de mieux à ce jour », déclare Robert Schwartz, analyste financier chez Thomas Weisel Partners.

LE TITRE ARIBA BONDIT DE 200 %

Une progression qui pourrait bien continuer sur sa lancée. On estime que ce marché de l'approvisionnement des entreprises devrait poursuivre son essor jusqu'à atteindre 3,1 milliards de dollars en 2002 (3,5 milliards d'euros), contre seulement 540 millions de dollars pour l'année 1999 (630 millions d'euros). En outre, selon AMR Research, la demande sera très forte en matière de programmes destinés aux sites d'e-commerce. Celle-ci devrait atteindre 1,4 milliard de dollars (1,5 milliard d'euros), contre seulement 124 millions de dollars pour l'année 1999 (138 millions d'euros). Fournisseur de logiciels pour les autres, Ariba n'en exploite pas moins son propre réseau d'approvisionnement en ligne, ciblant prioritairement les entreprises de petite taille. En quatre ans d'existence, la firme s'est constitué au total un portefeuille de trois cents clients, parmi lesquelles des grands acteurs aussi prestigieux que Volkswagen, Kaiser Permanente ou encore Lucent Technologies.

Et les analystes attendent pour l'année prochaine des résultats non moins satisfaisants. Selon leurs estimations, Ariba devrait engranger en 2001 plus de 550 millions de dollars de chiffre d'affaires (plus de 600 millions d'euros). Certains anticipent même des bénéfices d'exploitation à l'horizon 2002, soit en avance d'un an par rapport aux estimations antérieures au trimestre de l'explosion. En l'espace des deux derniers mois, le titre Ariba a bondi de près de 200% pour s'inscrire à 150 dollars (165 euros), l'entreprise atteignant une capitalisation boursière de 36 milliards de dollars (40 millions d'euros).

Reste que, pour exercer sa suprématie sur le marché du logiciel Internet, Ariba va devoir ferrailer dur. En face, la concurrence est féroce. A commencer par Commerce One, qui, en progression de 1392% avec 62,7 millions de dollars de gains (70 millions d'euros), n'a pas



Start-up Grâce à des acquisitions opportunes, cette jeune pousse américaine s'est imposée dans le commerce électronique à destination des entreprises

fait un trop mauvais trimestre non plus ; et puis Oracle, le géant du logiciel de bases de données descendu dans l'arène des sites de commerce électronique. Vers la fin de l'année dernière, le tandem a éliminé Ariba du marché colossal bâti par les Big Three de l'automobile sous le nom de Covisint. Ariba a riposté en nouant une alliance avec IBM et i2 Technologies, fabricant de logiciels voués à établir des liens entre les différentes offres. Il reste cependant à consolider cette alliance : les trois entreprises ont du pain sur la planche pour intégrer leurs logiciels et leurs services. Sans compter que leurs lignes de produits font double emploi.

Rien à voir cependant avec une petite « dot-com » toute frêle. Ariba dispose d'un matelas de 310 millions de dollars (345 millions d'euros), autrement dit de l'équivalent

d'une année de capital en trésorerie - si l'on se base sur son taux mensuel de consommation du cash, lequel ressort actuellement à 30 millions de dollars (environ 33 millions d'euros). Conjugué à ses pertes en baisse, ce facteur devrait permettre à Ariba de se maintenir à flot jusqu'à ce que l'entreprise commence à dégager des bénéfices d'exploitation, un cap qui devrait être franchi dès la fin de l'année prochaine.

Plus fondamentalement, chez Ariba, c'est la prudence qui prévaut en matière de décomposition du chiffre d'affaires. Ici, plutôt que d'enregistrer une vente en bloc dès la signature, on en intègre les échéances graduellement, mois par mois, jusqu'au règlement du solde. Au trimestre dernier, le produit comptabilisé a bondi de 82% à 154 millions de dollars (plus de 170 millions d'euros). De quoi lisser les brutales fluctuations de gains qui peuvent torpiller une start-up Internet.

CONSERVER SON AVANCE

Du haut de ses quatre ans, Ariba est pour ainsi dire une vieille barbe du cyberbusiness. A l'origine fabricant de logiciels destinés à l'approvisionnement en ligne des entreprises en fournitures et en services, la firme est un pionnier de l'e-commerce. Une étude de marché menée par Killen & Associates avait établi qu'en faisant son marché sur la Toile une société importante pouvait faire une économie annuelle de l'ordre de 20% et plus. Ayant ferré des clients du calibre de Chevron ou DuPont, Ariba a doublé ses gains chaque année pendant ses trois premières années. Cependant, vers la fin de l'année dernière, Krach a flairé que ce qui s'annonçait comme le pivot de tout ce dispositif, le logiciel de transaction en ligne pour les sites d'e-commerce, réalisant simultanément que le temps manquera à Ariba pour développer sa propre technologie. D'où un renforcement stratégique, avec la frénésie d'acquisitions que l'on sait.

Connu pour son profil plutôt traditionnel dans le contexte du cyclone Internet, Krach ne nous avait pas habitués à tant d'impétuosité. Bien qu'agé d'à peine quarante-trois ans au lancement d'Ariba avec ses six associés, Krach n'en avait pas moins presque vingt ans d'expérience en matière de management, si l'on remonte jusqu'à l'époque où il travaillait comme chef d'équipe de nuit dans une unité de production de la General Motors, à Detroit. A vingt-six ans, il devient l'un des plus jeunes vice-présidents de toute l'histoire du géant de l'automobile. C'est dire si Krach est pointilleux sur le chapitre du planning. Il a créé ce qu'il appelle son « play-book » : un agenda auquel il se réfère en permanence pour voir jusqu'à quel point Ariba tient ses objectifs.

Résolu à conserver son avance dans ce contexte hautement compétitif, sa stratégie se développe autour de cinq axes : trouver des acheteurs en ligne, cultiver les fournisseurs, bâtir un réseau relationnel, développer le marché, et s'aligner sur des partenaires en technologies. Approche, selon Krach, imparable. Au point d'aller s'exprimer - contre l'avis de ses conseillers - sur le plateau d'un talk-show de CNBC, cet après-midi d'avril dernier où le Nasdaq a dégringolé de 500 points : « Je ne voyais

pas en quoi cela nous concernait, déclare-t-il. Nous venions de faire un trimestre splendide, et nous étions calés sur un business modèle solide. » Il n'empêche : le titre Ariba s'est effondré, perdant 50% de sa valeur en l'espace de deux semaines.

Ariba joue la proximité avec le client, lequel voit en lui un partenaire fiable qui ne le lâchera pas, quelle que soit l'évolution des modèles marchands et des technologies des sites de commerce électronique. Ce rapport avec sa clientèle confère à Ariba un avantage concurrentiel à court terme face à son rival Commerce One. Krach s'est affirmé d'emblée comme un fournisseur de software neutre, vendant ses logiciels pour 2 millions de dollars et plus (environ 2,2 millions d'euros), une bonne fois pour toutes, plutôt que d'engager des capitaux sur des échanges commerciaux qui ligotent fournisseurs et acheteurs. L'approche de Commerce One, qui mène souvent des opérations conjointes avec ses clients, devenant ainsi partie prenante dans les sites d'échanges commerciaux en ligne, est radicalement différente. Il ne facture qu'une fraction du coût initial du software, mais demande une part plus importante des gains en cours. Pour cette raison, Ariba revendique aujourd'hui un chiffre d'affaires supérieur.

Mais les recettes opérationnelles de Commerce One pourraient bien le propulser devant Ariba en cas de décollage de son réseau d'activités commerciales. Commerce One cible des marchés de plus grande envergure qu'Ariba - des sites géants visant un secteur tout entier, comme l'aéronautique - et, pour décrocher ses clients-là, il est disposé à renoncer à une partie de ses propres titres.

Sur le principe du partenariat, Oracle ne se débrouille pas mal non plus. Avec ses 67 millions de dollars (74 millions d'euros) de gains au trimestre dernier dans le domaine du logiciel destiné au B2B, même s'il reste à la remorque d'Ariba, il égale Commerce One. Oracle fait état d'une force de vente et d'assistance riche de 29000 personnes, contre 866 chez Ariba, et propose un éventail complet du software requis en matière de commerce électronique, cela grâce à son portefeuille de bases de données et de logiciels de gestion opérationnelle.

Ariba mise sur les alliances nouées avec IBM et i2 pour s'équilibrer. Le plus difficile reste de mettre en équation les contraintes de ce partenariat. Tandis qu'IBM fournit les services de conseil aux sites d'e-commerce, i2 est, pour sa part, un spécialiste du logiciel dédié à la gestion des inventaires et à la communication des entreprises avec les fournisseurs. Une stratégie délicate, dans la mesure où les produits d'Ariba et ceux de i2 empiètent l'un sur l'autre.

Krach, lui, ne semble nullement intimidé par la perspective de tels obstacles. Selon ses propres termes : « De temps en temps, il faut s'armer de courage. Pour autant, tout échec est exclu. » Rien, dans son petit agenda, ne figure sous « faire marche arrière ».

Jim Kerstetter BusinessWeek
Avec Spencer E. Ante e.biz

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

L'AVANCE D'ARIBA SUR SES CONCURRENTS		
	Recettes des quatre derniers trimestres en M\$	Nombre de clients B to B
ARIBA	133,2	300
Priorité aux recettes des ventes de logiciels, puis aux frais de transaction et aux droits d'exploitation sur les sites de commerce électronique. Prix des logiciels : de 500 000 dollars (environ 556 000 euros) à 2 millions de dollars (2,2 millions d'euros).		
COMMERCE ONE	125	210
Priorité aux frais de transaction sur les échanges électroniques, ainsi qu'aux ventes de logiciels. Les frais de transaction sont compris dans une fourchette de 25 cents à 2 dollars par ordre (jusqu'à 2,22 euros), en fonction du volume. S'est associé à l'allemand SAP, géant du logiciel.		
ORACLE	123	500
Priorité aux ventes de logiciels et aux droits d'hébergement. Oracle est actionnaire minoritaire de Covisint, plate-forme des trois géants de l'automobile Ford, GM et DaimlerChrysler. Détient aussi des parts dans sept autres plates-formes, dont le RetailerMarketExchange.		

Les clients **français** restent prudents

DE CE CÔTÉ-CI de l'Atlantique, les offres des Ariba, Oracle et Commerce One, éditeurs de logiciels pour « opérer » des places de marché électroniques (*), sont déjà assez bien connues du petit cercle des responsables « commerce électronique » des grandes sociétés françaises. Les vendeurs travaillent au corps cette espèce de demande depuis plusieurs mois déjà, en lui faisant notamment miroiter des économies assez mirifiques sur les dépenses en achats généraux.

Pourtant, les américains n'ont qu'un ou deux clients hexagonaux chacun, tout au plus, à mettre en avant dans les colloques où la profession se retrouve depuis un an maintenant, pour discuter des places de marché électroniques. Certes, une solution de place de marché (briques logicielles, services d'installation, licences) ne se vend pas comme un PC domestique, et, même aux Etats-Unis, le plus avancé d'entre eux, Ariba, ne peut se prévaloir que d'une vingtaine de places de marché opérationnelles. Les français seront peut-être plus longs à convaincre que leurs grands cousins d'outre-Atlantique.

En effet, acheter une licence à Ariba, Commerce One ou Oracle, coûte au bas mot des dizaines de millions de francs. Soit un effort énorme, qui peut hypothéquer la

santé financière, donc la vie, de l'entreprise, surtout d'une start-up désirant tenter l'aventure de la place de marché en solo. Et, si la mise en place se révèle peu pratique pour les futurs clients de ladite place, une situation d'autant plus probable que les logiciels sont récents et pas encore nettoyés de leurs bugs par la pratique, la société peut alors courir le risque de devoir mettre la clé sous la porte. Ariba, Commerce One seront-ils présents au premier pépin technique, lors de l'installation ou du fonctionnement ? Leur présence en France est en effet très récente - quelques mois pour Ariba, presque deux ans pour Commerce One, et, comme beaucoup d'américains, ils ont préféré choisir Londres comme camp de base.

Pierre Cuny, PDG d'Industriesuppliers, place de marché spécialisée dans les achats de l'industrie lourde (opérationnelle fin octobre 2000), a préféré signer avec Oracle pour éviter cet éloignement. « Oracle dispose de 1500 personnes en France. Quand vous ne disposez que d'un soutien à l'implantation à Palo Alto, et que vous n'arrivez pas à paramétrer les TVA européennes dans votre application de comptabilité, au bout du fil l'américain aura du mal à comprendre votre problème », souligne Pierre Cuny. Et, dans le même esprit, de pointer aussi « les architectes systèmes d'information qui

viennent des Etats-Unis, à 3 500 dollars la journée et qui ne descendent pas à l'hôtel Ibis... ».

Pour s'implanter plus vite sur les marchés nationaux, Ariba et Commerce One peuvent certes compter sur leurs partenariats avec les intégrateurs - Arthur Andersen pour le premier, l'éditeur allemand SAP pour le second -, mais, au dire de certains clients prospectés, les accords resteraient une signature entre « grands chefs » : sur le terrain, les partenariats ne seraient pas vraiment effectifs.

Ariba compte 400 employés en Europe, mais seulement 7 à ce jour en poste à Paris, avenue de Balzac, et encore, beaucoup d'entre eux viennent d'être embauchés. La directrice marketing est si fraîchement arrivée qu'elle n'a pas encore annoncé son départ à son ancien employeur et tient donc à garder l'anonymat. Il faut dire que, à l'en croire, Ariba n'embauche pas sans quelques difficultés. Contrairement à d'autres start-up qui enrôlent dans la minute, elle organise « un vrai parcours du combattant, avec sept entretiens avant signature », précise-t-elle.

Le premier client européen d'Ariba opérationnel, le français B2Build (place de marché du BTP) ne semble pas trop s'en plaindre. « Le travail à distance ne nous pose aucun problème, il s'effectue à la vitesse Internet. Nous sommes en

contact avec Ariba depuis le début de l'année 2000, à Londres et à Bruxelles, où ils étaient déjà présents, précise Pierre Thaler, PDG. Nous avons négocié directement avec la direction américaine, car en fait c'est un de nos investisseurs, le fonds de capital-risque Atlas Ventures, qui les connaissait pour avoir investi dans TradingDynamics, racheté par Ariba. »

Malgré la légèreté des équipes Ariba et Commerce One sur place, les français ne sont quand même pas traités comme les derniers des clients. B2Build et Industriesuppliers, tous deux premiers clients européens d'Ariba (pour B2Build) et d'Oracle (pour Industriesuppliers), bénéficient d'un prix de « first mover » (contre un pourcentage sur leurs transactions effectuées sur leurs places de marché, évidemment) et d'un accompagnement de tous les instants. En effet, Ariba, Commerce One ou Oracle n'ont aucun intérêt à rater bruyamment leur premier compte sur un marché européen que Forrester évalue à 50 milliards d'euros de transactions en ligne entre entreprises en 2004.

Cécile Ducourtieux

(*) Opérer une place de marché électronique consiste à s'y connecter, y connecter ses fournisseurs, y mettre le catalogue électronique de ses produits et pouvoir y participer à des enchères.

La Redoute redynamisée par le Net

Cybervente
Grâce au Web, le premier vécipiste français offre de nouveaux services et veut accélérer son expansion à l'international

VOTRE FILLE veut absolument le dernier tee-shirt Filia qui vient juste de sortir? Allez sur laredoute.fr : depuis août, quatre ou cinq produits nouveaux sont proposés tous les jours sur ce site, alors qu'ils ne sont pas dans le catalogue, imprimé il y a déjà trois mois. Vous aviez repéré, dans ledit catalogue, ce chemisier rose Soft Grey, mais il n'est plus disponible? Prêferez laredoute.fr : depuis septembre, sur le site du vécipiste, tout article en rupture de stock disparaît automatiquement du catalogue en ligne, où l'on ne vous propose plus ce qui est « 100% disponible ».

Premier spécialiste de la vente par correspondance (VPC) à proposer ces services innovants, La Redoute en promet d'autres d'ici à la fin de l'année. Dans un premier temps, les doutes affichés par Serge Weinberg, président de la maison mère Pinault-Printemps-Redoute (PPR), sur la rentabilité du commerce de biens physiques sur le Net n'ont pas fait de sa filiale un pionnier. Son concurrent, les 3 Suisses, également dans le Nord, a été le premier, il y a trois ans, à proposer l'intégralité de son catalogue en ligne (soit 60 000 références), puis à « animer » avec des promotions dédiées aux internautes.

UN OUTIL MARKETING COMPLÉMENTAIRE

Mais, après un temps d'observation, Serge Weinberg a finalement décidé de passer à l'offensive, estimant que le Net offrirait un relais de croissance incontournable et que la force de ses marques, de son réseau et de son savoir-faire de distributeur permettaient d'espérer un retour sur investissement pas si lointain. Soutenue donc par la puissance financière de PPR, numéro un de la distribution spécialisée en Europe et plus important investisseur français dans le commerce électronique, La Redoute s'est donné les moyens de ses ambitions. L'entreprise a investi une centaine de millions de francs environ depuis deux ans pour le développement de ses neuf sites en France, Grande-Bretagne, Belgique, Autriche, Suisse, Suède, Espagne, au Portugal et aux États-Unis.

La Redoute a surtout complètement renouvelé son approche du Net. Comme la plupart des entreprises de l'« ancienne économie », elle a démarré dans la « nouvelle » en transférant tout bonnement son offre (en l'occurrence son cata-

logue papier) en ligne. Ainsi, elle a lancé dès 1995, en France, un site vitrine, transformé trois ans plus tard en site marchand. Il ne s'agissait là que d'utiliser le Net comme nouveau canal de commande. Ce qui n'est déjà pas négligeable, sachant que toute commande enregistrée sur Internet (soit 1,5% des cas aujourd'hui) entre directement dans le circuit informatique de traitement des commandes, alors que, si elle est transmise par téléphone (70% des cas) ou par courrier (20% des cas), elle doit être rentrée manuellement dans le système. « Via Internet, notre coût par transaction est divisé par plus de dix », estime ainsi Jean-Marie Boucher, directeur du commerce électronique de l'entreprise. Mais, plus qu'un nouveau mode de vente vers lequel faire migrer ses clients, La Redoute a compris que le Net pouvait constituer un moyen formidable pour en attirer de nouveaux.

En effet, souffrant d'une image vieillotte et de la concurrence féroce des hypermarchés (qui se sont fait une priorité de progresser dans le non-alimentaire) comme des grandes chaînes de magasins de vêtements (qui se multiplient), les vécipistes voient leur part de marché s'éroder. Ainsi, selon la Fédération des entreprises de vente à distance (Fevad), celle-ci a reculé de 4,12% du commerce de détail (hors alimentaire) en 1996 à 4,01% en 1999. Du coup, la croissance annuelle du secteur, mature, est faible, oscillant entre 1 et 3%.

POUR GOMMER LES INCONVÉNIENTS DE LA VPC

Dans ce contexte déjà difficile, La Redoute a, de plus, connu des problèmes de positionnement (notamment des prix trop élevés) et une valse des dirigeants (six en quatre ans), se faisant tailler des croupières par ses rivaux directs, 3 Suisses et Quelle. A son arrivée en mai 1999, l'actuel PDG, Paul Delaoutre, a donc lancé un plan Orsec, notamment en mettant le Net au cœur de sa stratégie de reconquête. « Je crois dur comme fer à l'avenir du commerce électronique et à la chance des vécipistes dans ce domaine. Déjà, en France, notre part de marché sur les ventes textile via le Net, à 20%, est largement plus du double de celle que nous détenons via la distribution classique. » Paul Delaoutre s'est fixé pour objectif de réaliser 10% du chiffre d'affaires de l'enseigne Redoute sur Internet d'ici à 2002, dont plus des deux tiers devra être du « business additionnel ».

En tant que vécipiste, La Redoute part avec tous les avantages pour réussir dans le cybercommerce : sa marque est reconnue, elle dispose d'un fichier détaillé de quinze millions de clients et peut arguer de quatre-vingts ans d'expérience en termes de marketing direct et de logistique. Pour aller plus loin, reste au Net à « pallier les inconvénients du métier de vécipiste », comme l'explique Jean-Louis Boucher. « Nous voulons passer, dit-il, de la logique statique des deux catalogues par an à une logique dynamique, où il se passe tous les jours quelque chose de nouveau. Nous vou-



Une compétence logistique partagée

Sur le site de La Martinoire, à Roubaix (Nord), 60 000 à 180 000 colis sont envoyés par jour, sachant que deux commandes sur trois passent par le service 24 heures chrono. Lancé en novembre 1995, ce service, qui assure au client qu'il recevra toute commande passée avant midi le lendemain à partir de midi, connaît un taux de fiabilité de 99% grâce à un système informatique perfectionné, mais aussi au travail de 2 000 personnes. Mieux encore, La Redoute teste dans la région parisienne la livraison express, où toute commande passée avant 10 heures est reçue le jour même à partir de 18 heures. Depuis quinze ans, pour faire face aux grèves récurrentes de La Poste, toutes les enseignes de VPC de PPR (La Redoute mais aussi Cyrillus, VertBaudet, Movitex, La Maison de Valérie) ont constitué une filiale, la Sogep, qui dispose de 350 chauffeurs-livreurs déposant les colis dans plus de 3 000 « relais » (épiciers, buralistes, stations-service...) partout en France, rétribués pour servir de points de retrait pour les clients locaux. L'efficacité de la logistique de La Redoute en termes de tri (le catalogue comporte 160 000 références) et de livraison étant établie, l'entreprise va en faire profiter les autres filiales de sa maison mère PPR. Elle a déjà ouvert son réseau aux commandes passées sur conforama.fr et va le faire dans moins d'un mois pour fnac.com, qui, pour contrer l'arrivée du concurrent américain Amazon, vient de proposer la livraison en 24 heures.

lons aussi profiter du Web pour affiner encore notre base de données sur les clients, mieux cerner leurs goûts et intérêts afin de pouvoir leur proposer des offres ciblées (« data mining »).

En octobre 1999, l'architecture du site laredoute.fr a donc été complètement revue pour autoriser plus d'interactivité, pour intégrer des fonctions de personnalisation des contenus et mieux se connecter au système d'information de La Redoute. Présentation des deux collections automne-hiver et printemps-été en même temps, une centaine de produits nouveaux par mois, des promotions exclusives – du coup de cœur sur un produit chaque jour aux opérations spéciales accompagnant la rentrée, Halloween... –, des ventes flashs de produits en série limitée, l'affichage du Top 10 des ventes, des prix régulièrement réajustés pour les produits techniques (téléphonie, TV, hi-fi...): autant d'initiatives exclusives sur le Web. Le Net améliore

aussi le service, en permettant au client internaute de s'assurer de la disponibilité de chaque article présent sur le site ou de suivre l'avancement de sa commande en temps réel. Ce qui ne l'empêche de profiter des services traditionnels de La Redoute comme, bien sûr, la livraison en 24 heures chrono mais aussi le conseil d'un vendeur. Un centre d'appels (call center), spécialement dédié au site et appelé Alloweb, lui permet de dialoguer gratuitement par téléphone, courrier électronique ou même via le micro de son ordinateur avec un des douze conseillers.

Grâce à un tel dispositif, La Redoute compte bien avoir plus que sa part dans les 5 à 10% du commerce des biens physiques qui, selon la banque d'affaires Merrill Lynch, devraient passer par Internet en Europe d'ici cinq ans. « Avec l'avènement du Net, la VPC, qui a de l'avance sur les autres formes de commerce grâce à sa logistique déjà en place, va

peut-être enfin pouvoir en partie renouveler sa clientèle et toucher ces jeunes citadins aisés qui la boude aujourd'hui mais qui sont les premiers utilisateurs de la Toile », remarque Sabine Gräfe, directrice d'études au cabinet Xerfi. Les premiers résultats sont encourageants : 20% des clients de laredoute.fr n'avaient jamais acheté à La Redoute. Et le panier moyen du client internaute est, pour le moment, de 15% supérieur à celui du client traditionnel. Laredoute.fr, qui aura enregistré 200 000 commandes en 2000, est, en termes de chiffre d'affaires, le premier site de VPC, loin devant camif.fr et 3suisses.fr, et le troisième site marchand de France derrière un site de tourisme, selon Benchmark Group. Certes, les 200 millions de francs de ventes attendus pour les neuf sites français et internationaux de l'enseigne Redoute restent modestes face à un chiffre d'affaires du groupe de 10,5 milliards, mais ce n'est pas négligeable, d'autant que Paul Delaoutre et Jean-Marie Boucher prévoient de plus que tripler ce montant en 2001.

Cerise sur le gâteau, les inquiétudes premières du grand patron Serge Weinberg se voient démenties. La Redoute Online va parvenir au profit incessamment, et, selon Aline Nguyen, analyste financière chez BNP-Paribas, à prix de vente égal, l'e-distribution devrait s'avérer bien plus rentable que la VPC classique. « La marge d'exploitation de Redoute Online pourrait, à terme, dépasser 20%, contre 5% pour La Redoute aujourd'hui. ». De quoi doper l'ambition de l'entreprise, qui ne connaît plus de frontières. Ainsi, au premier semestre 2001 sera lancé, au niveau mondial, laredoute.com, résultat de deux ans d'efforts pour adapter informatique et logistique afin d'assurer des livraisons dans tous les pays depuis son centre de stockage de Roubaix (Nord), dans des délais courts. Un nouveau cyberpari pour La Redoute.

Gaëlle Macke

La frénésie des enchères en ligne va-t-elle se calmer?

LES VENTES aux enchères en ligne ont un pouvoir d'attraction qu'aucun autre mode de commerce électronique ne peut égaler. L'achat sur eBay est si divertissant que les gens achèteront pour plus de 5 milliards de dollars (plus de 5,5 milliards d'euros) de marchandises via ce site cette année. Alors pourquoi les ventes aux enchères rappellent-elles l'éphémère engouement pour la radio CB des années 70?

D'abord, l'effet de nouveauté s'évanouit vite, et déposer une enchère pour chaque article recherché devient rapidement lassant. Celui qui veut vraiment quelque chose sur eBay doit rester assis avec son doigt pressé sur la souris jusqu'à la dernière minute, sinon quelqu'un survient invariablement pour surenchérir – probablement juste pour le « fun » (impossible que cette carte postale vaille autant!).

Plus important encore, tout comme le téléphone fonctionnait généralement mieux que la CB pour bavarder avec des amis,

Pour toucher un nombre important d'acheteurs, rien ne vaut les ventes aux enchères sur le Net

nombre de produits vendus aux enchères n'ont rien à faire là. Le système des enchères fait merveille pour certains articles d'occasion ou pièces rares, comme des peluches ou des cartes de collection, dont le prix est difficile à estimer. Mais eBay propose également des lots entiers de fournitures de bureau, de matériel de plomberie et d'innombrables autres produits de grande consommation tout à fait communs. Y a-t-il beaucoup de clients prêts à attendre une semaine pour voir si leur enchère pour des car-

touches pour imprimante à jet d'encre ou des évier neufs l'a emporté? Voyons, les géants de la distribution spécialisée les vendent déjà à un prix raisonnable.

La raison pour laquelle tous ces produits figurent sur les sites de vente aux enchères en ligne est simple : c'est un moyen économique pour les vendeurs de toucher un nombre important d'acheteurs. Mais cet attrait a peu à voir avec le mécanisme des enchères, selon Michael May, analyste chez Jupiter Communications, société spécialisée dans les études de marché. « Actuellement, les vendeurs ne sont pas attirés par le concept de vente aux enchères d'eBay mais par la foule d'acheteurs sur le site », déclare-t-il. Dès lors que toutes les places de marché électroniques spécialisées atteindront la taille critique, elles fourniront vraisemblablement un meilleur lieu de vente pour ces différents produits, car elles offrent des conditions de négociation plus flexibles que celles du prix.

De fait, quelques commerçants sont déjà déçus par le système des enchères. Joseph Rybicki, un infirmier de Sicklerville, New Jersey, qui, comme activité complémentaire, vendait des stéthoscopes sur eBay, a en grande partie abandonné les ventes aux enchères au profit de son propre site Web Stethoscopes4u.com. Pourquoi? Les frais de transaction, les méthodes de paiement pénibles et même le renouvellement inégal des offres ont rendu les enchères non rentables. Il explique : « C'était plus de tracasseries que ça n'en valait la peine. »

C'est pourquoi d'autres formes de « tarification dynamique » – comme le système « choisissez votre prix » du site de voyages Priceline et les achats groupés, comme le pratique le site Mercata – croissent bien plus vite que les ventes aux enchères. Jupiter prévoit que, d'ici à 2004, le chiffre d'affaires des ventes aux enchères en ligne fera plus que doubler pour atteindre 19,6 milliards de dollars (près de 22 milliards d'euros), mais les autres formes de tarifica-

tion dynamique feront un bond en avant avec un chiffre d'affaires multiplié par 7, pour atteindre 7 milliards de dollars (près de 8 milliards d'euros).

Bien sûr, la croissance des ventes aux enchères reste incroyable. Mais même eBay, qui détient plus de 90% du marché des ventes aux enchères de particulier à particulier, entretient ces changements. Le site a récemment dépensé plus de 300 millions de dollars (plus de 330 millions d'euros) pour acheter Half.com, un site qui permet aux particuliers de vendre des livres et CD à moitié prix, voire moins. Margaret C. Whitman, directeur général d'eBay, déclare que Half.com va jouer un rôle important dans la société. « Notre but est de reprendre ce modèle pour le faire passer du concept d'enchères à celui de prix fixe. » Si même eBay va dans ce sens, les centaines d'autres sites pratiquant la vente aux enchères feraient mieux de penser à leur stratégie d'avenir.

Robert D. Hof

Start-up



Esual Software

Sans vendeur pour le guider, l'internaute se perd souvent à travers les rayonnages des magasins virtuels. Résultat, seulement 2% des visiteurs passent effectivement commande sur un site marchand. Face à ce constat, la start-up Esual Software s'est lancée début 1999 dans l'édition de logiciels destinés à améliorer l'ergonomie des sites de commerce électronique. « Parmi les facteurs de non-déclenchement de l'achat, 40 à 45% sont dus à des problèmes de navigation et 35% à une présentation non valorisante des produits recherchés », explique Thierry Poullain, directeur des ventes d'Esual Software.

Pour pallier ce défaut, Esual a développé deux gammes de logiciels. Une première famille d'outils baptisée Finder Family Tools facilite la navigation à l'intérieur du site. « Nous créons des modules permettant à l'internaute de choisir lui-même sa méthode de navigation », explique Thierry Poullain. Cette solution est utilisée, par exemple, par le site Wstore, qui regroupe 12 000 références de matériel informatique en ligne.

Une fois que le client a trouvé les références d'un produit, il veut le voir. C'est là qu'intervient la deuxième famille d'outils (Interactive Product Presentation) élaborée par Esual Software. Celle-ci vise à améliorer la présentation et la « mise en scène » des produits sur le site. « Le client a besoin d'être rassuré, d'avoir le maximum d'informations sur ce qu'il va acheter », assure Thierry Poullain. Pour choisir la couleur de sa future voiture, un clic dans le nuancier et l'objet se transforme instantanément. Pour repérer toutes les fonctionnalités du dernier téléphone mobile, un clic sur un détail de l'appareil et une animation accompagnée d'un argumentaire remplace les explications du vendeur.

Aujourd'hui, Esual Software compte plus de deux cents clients, dont Volkswagen, Peugeot ou l'hôtel Ritz. Une cinquantaine d'agences Web françaises (Imaginert, ConnectWorld, Orange Art...) partenaires utilisent ses logiciels. La technologie a aussi séduit les éditeurs de logiciels de plate-forme de commerce électronique, comme Microsoft, Computer Associates, Intershop et Oracle. Contrairement à un éditeur classique, Esual ne vend pas de licences aux entreprises qui utilisent ses logiciels. « Nous leur fournissons les logiciels et assurons la formation du personnel. Elles fabriquent des modules et nous rémunèrent pour chaque site élaboré avec notre technologie », explique Thierry Poullain.

La société est encore en phase de démarrage, avec un chiffre d'affaires de 6 millions de francs attendu en 2000, mais prévoit une croissance fulgurante pour porter celui-ci à près de 30 millions en 2001. Les investisseurs sont convaincus : Esual Software vient de finaliser une deuxième levée de fonds de 23 millions de francs. Une manne financière qui va lui permettre d'asseoir son développement international avec l'ouverture d'un premier bureau en Angleterre en octobre.

Sylvie Fontmarty



★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne et Thibaut Devillard/Tradweb.

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

Des utilitaires pour faciliter la **navigation** sur la Toile

UNE NAVIGATION trop lente, des fichiers difficiles à télécharger, des outils de recherche inadaptés... Le World Wide Web - la Toile - mérite souvent son surnom de « World



Wide Wait». Heureusement, une quantité de logiciels utilitaires, le plus souvent gratuits, peuvent aider l'internaute à mieux exploiter toutes les richesses de la Toile. Dans ce domaine, plus question de mastodontes de l'édition comme Microsoft et consorts. Ici c'est le paradis du « shareware » (contributif) et du « freeware » (gratuit), de petits logiciels que l'on peut télécharger. Dans le cas du shareware, vous devez « normalement » acheter la licence à l'issue d'une phase d'évaluation si vous souhaitez le conserver. Un freeware est, lui, entièrement gratuit. Une fois téléchargé, il est à vous. Revue de détail de ces différents outils.

L'AIDE AU TÉLÉCHARGEMENT

Si vous êtes un adepte du téléchargement de gros fichiers (MP3, MPEG-4, démos de jeux...), vous avez très certainement déjà été confronté à une interruption alors que celui-ci était pratiquement achevé. Pour éviter ces désagréments, des utilitaires vous permettent de reprendre un téléchargement interrompu ou encore de le programmer à l'heure souhaitée. Le programme Getright peut ainsi gérer tous vos téléchargements. Vous entrez le nom du fichier à télécharger et l'adresse du site où le trouver, et Getright se charge du reste. Enorme avantage : il permet de reprendre un téléchargement interrompu. Avec lui, plus besoin de recommencer deux heures de téléchargement pour un stupide « plantage ».

Si vous téléchargez une multitude de fichiers en même temps, préférez GoZilla. Il vous permet, entre autres fonctions, de programmer le début d'un téléchargement

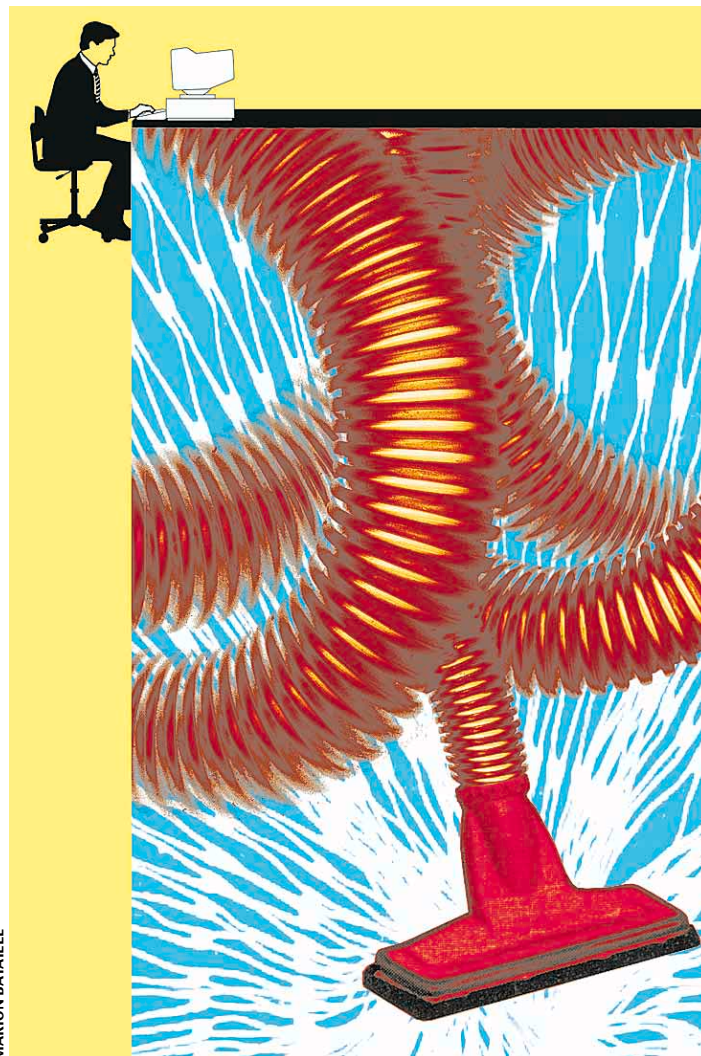
Tout s'explique Contre la lenteur du Web grâce à de petits logiciels

ou d'une série de téléchargements aux heures les plus favorables en termes d'encombrement de réseau. GoZilla est par ailleurs capable, lorsqu'un fichier est disponible sur plusieurs sites, de récupérer celui-ci depuis le serveur offrant la meilleure vitesse de téléchargement. Très pratique pour les gros téléchargeurs, qui ne peuvent plus s'en passer. De plus, ce logiciel est gratuit. En revanche, son concurrent Getright affiche en permanence une bande publicitaire.

LES « ASPIREURS DE SITES »

Un site au contenu riche et informatif vous intéresse beaucoup et vous voulez l'examiner en profondeur. Seulement, cela risque de prendre beaucoup de temps et votre facture téléphonique s'en ressentira forcément. Au lieu de rester connecté à Internet pendant des heures, il est possible de télécharger tout ou partie d'un site sur le disque dur de votre ordinateur grâce à un aspirateur de sites. Ensuite, hors connexion donc, vous pouvez naviguer à loisir sur le site en question avec votre navigateur habituel.

Avec l'aspirateur TeleportPro, il suffit d'entrer l'adresse du site à télécharger et le répertoire dans lequel vous voulez l'enregistrer. Ce logiciel vous offre, en outre, la possibilité de choisir les éléments que vous souhaitez aspirer : les sons, les images, les textes, les vidéos ou le site en entier. Avec le module Teleport Scheduler, il est même possible de programmer le moment auquel doit s'effectuer le téléchargement. Dans ce cas, TeleportPro se connectera puis se déconnectera automatiquement à la fin de celui-ci. La plupart des aspirateurs permettent de mettre à jour



la sauvegarde du site en n'enregistrant que les fichiers nouveaux ou modifiés. Très pratique pour les sites qui sont mis à jour régulièrement.

LES LOGICIELS DE RECHERCHE

Trouver des informations sur le Web revient parfois à chercher une aiguille dans un meuble de foin. Une recherche exhaustive implique de passer au crible plusieurs moteurs de recherche. Cette tâche longue et fastidieuse n'est pas toujours concluante. Pour gagner du temps

et obtenir des informations plus pertinentes, la solution consiste à faire appel à un métamoteur, qui interroge simultanément plusieurs moteurs de recherche. Copernic, par exemple, propose désormais une interface entièrement en français. Dans sa version gratuite, le logiciel permet d'accéder à 85 moteurs de recherche regroupés dans une dizaine de domaines : le Web, le Web francophone, les groupes de discussion, les adresses de courrier électronique... Pour les férus de recherche, une version payante de

Copernic permet de consulter 55 domaines, donnant ainsi accès à quelque 610 moteurs de recherche. Tous les moteurs ne fonctionnant pas suivant les mêmes règles syntaxiques, Copernic adapte la requête aux exigences de chacun d'entre eux de façon transparente pour l'utilisateur, qui se contente de préciser s'il souhaite obtenir les documents contenant tous les mots, au moins un des mots ou l'expression exacte. Copernic fournit alors des résultats par ordre de pertinence, supprime les doublons et les liens désuets (voir sur la liste des moteurs de recherche sur le site interactif.lemonde.fr).

LES ACCÉLÉRATEURS WEB

Grâce à un système de cache intelligent et à la possibilité de ne pas afficher les publicités, les accélérateurs Web réduisent le temps de chargement des pages. Net Accelerator optimise ainsi la gestion du cache des navigateurs Internet Explorer et Netscape Communicator. Il ouvre en mémoire de nouvelles fenêtres de votre navigateur, lesquelles restent invisibles à l'écran, pour télécharger des pages Web par anticipation. Ainsi, quand vous appelez une page, le navigateur ne va plus la chercher sur Internet mais localement sur votre ordinateur. Si, entre-temps, des changements sont intervenus, NetSonic, un autre accélérateur, vous avertit quand des pages méritent d'être rafraîchies. L'une des autres caractéristiques intéressantes de NetSonic est la fonction IntelliFetch. Alors que vous êtes en train de visualiser une page Web, il charge par avance le texte de toutes les pages en relation avec celle qui est affichée. Il suffit ensuite de cliquer sur le lien en question pour visualiser la page, qui s'affiche ainsi immédiatement.

Sylvie Fonmarty

- www.copernic.com/fr
- www.gozilla.com
- www.getright.com
- www.tenmax.com/teleport/pro/home.htm
- www.imsisoft.com

« Men in Black » vous fait **réalisateur**

MEN IN BLACK
Éditeur : Gaumont Columbia
Tristar Home Video.
Support : DVD-ROM.
Prix : 179 francs (27,3 euros),
Edition Collector, et 259 francs
(39,5 euros), Edition limitée.

REGARDER un film sur DVD est un moyen idéal pour découvrir toutes ses facettes, de sa conception à son tournage. Des séquences supplémentaires, consultables de façon interactive, sont en effet souvent offertes en bonus, par les éditeurs, pour augmenter l'intérêt des titres. Filmographie, « making off » et scènes inédites coupées au montage, la version DVD de *Men in Black* (MIB), un succès de science-fiction sorti au cinéma en 1997, se distingue par l'originalité et la richesse de son contenu. C'est le premier DVD Zone 2 (Europe) à inclure un atelier de montage numérique dans son édition limitée.

Grâce à l'atelier de montage, le spectateur se transforme en metteur en scène. Il sélectionne, à l'aide de la télécommande du lecteur DVD, cinq plans de trois scènes,

puis les assemble dans l'ordre qui lui semble être le meilleur. L'apprenti réalisateur compare ensuite son travail avec la « bonne » séquence qui est celle du film. Malheureusement, il ne peut pas enregistrer et conserver son montage.

« Pour l'atelier de montage, j'ai choisi, précise Barry Sonnenfeld, le réalisateur, des séquences particulièrement intéressantes sur le plan des effets spéciaux comme la folle poursuite dans le tunnel, où la voiture des *Men in Black* se transforme en avion. Cette scène est découpée sous tous ses angles comme ce fut le cas pendant le tournage. On y voit les différents plans et trucs pour la réaliser. »

Le DVD contient aussi des commentaires vidéo exclusifs du réalisateur et de l'acteur Tommy Lee Jones. Incrustées dans la pellicule, leurs deux silhouettes évoquent leurs souvenirs et fournissent de nombreuses précisions sur les scènes capitales. Plus de mille dessins préparatoires et photos, un jeu, la visite en 3D du quartier général des MIB... Du vrai cinéma interactif...

Agnès Batifoulier

Devenez **Shogun** en pratiquant l'art de la guerre



SHOGUN-TOTAL WAR
Éditeur : Electronic Arts.
Support : PC.
Configuration minimale :
Pentium II 350, 64 Mo de RAM,
carte 3D.
Prix : 350 francs (53,3 euros).

DANS LE JAPON du XVI^e siècle, ensablant par d'interminables luttes entre clans et familles, vous voici général, ou Daimyo. Combattez avec honneur, ruse et violence, et vous deviendrez peut-être commandant suprême : Shogun ! Bien que se présentant comme un jeu de stratégie en temps réel, *Shogun-Total War* ne se situe pas du tout sur le même plan que les grands classiques du genre comme *Starcraft* ou *Ages of Empires*.

Par son traitement graphique, sa gestion tactique et un certain souci de reconstitution historique, le programme est bien plus proche d'un « wargame » impliquant des déplacements de pions à tour de rôle, un peu comme un jeu d'échecs. Ainsi,

en mode de jeu « campagne », c'est d'abord sur une carte globale du Japon que le joueur organise sa tactique. Gérant son budget, il place et déplace dans ses provinces des équipements économiques (amélioration des récoltes, mines, etc.) ou militaires (dojos, forteresses, etc.) ; il forme aussi des unités combattantes. Cette partie du jeu est statique, sans durée spécifique ni temps réel, une sorte de déplacement de pions qui se rapproche par son mécanisme de jeux de table du genre *Risk* ou *Diplomatie*.

On n'entre dans la simulation typiquement stratégique, en temps réel, que lorsque des armées de clans adverses se retrouvent dans une même province : il faut alors revêtir son armure de Daimyo et descendre sur le champ de bataille ! *Shogun-Total War* devient alors une réalisation étonnante, épique, inédite à ce jour, une sorte de *Kagemusha* interactif. Dans un affichage et des paysages en 3D, on découvre les armées en entier, représentées

individu par individu - il peut y avoir jusqu'à 5 000 soldats animés simultanément à l'écran !

Mais comment diriger une telle masse d'hommes et ne pas courir, dans le désordre, à la catastrophe ? La tâche est difficile mais, heureusement, l'interface est excellente. Les combattants sont organisés en bataillons, auxquels on peut donner des ordres en cliquant sur leurs étendards ou sur leur icône dans un coin de l'écran. Mouvements et attaques de base peuvent ainsi se résoudre en quelques clics de souris instinctifs, comme dans tout jeu de stratégie en temps réel. Mais *Shogun-Total War* pousse la stratégie vers d'autres sommets de subtilité : le joueur peut concevoir des plans de combat extrêmement complexes, en fixant la formation de tous ses bataillons ou en organisant l'ordre de bataille de chaque groupe par rapport un autre. Les possibilités de combinaisons sont presque illimitées. Et ce n'est pas du décorum : le programme gère impitoyablement l'efficacité des combattants selon leur disposition, leur état de moral et de fatigue ou encore le terrain sur lequel ils combattent.

On aboutit ainsi à un réalisme des batailles jusqu'alors inégalé : tout en disposant de tous les outils pour créer l'ordre d'une stratégie gagnante, le joueur est confronté à la réalité du terrain - multiple, complexe, confuse -, un désordre qui le dépasse. Bref, il se retrouve comme un vrai général sur un vrai champ de bataille. En cela, *Shogun-Total War* est unique, totalement novateur, et peut-être le premier vrai jeu de stratégie sur ordinateur. Indispensable !

J.-M. Maman CANALPLUS.FR

Sabir cyber



Moteur

Yahoo ! ou Voilà sont des moteurs de recherche, des sites Web sur lesquels on peut trouver l'adresse d'autres sites en entrant un ou des mots-clés. On comprend bien *recherche*, mais pourquoi *moteur* ? C'est une histoire de fausse piste. Depuis une quarantaine d'années, le mot désigne, en informatique, un gros programme (quand il est petit, un moteur est une routine) capable d'accomplir une même tâche dans des contextes différents. Par exemple, dans un jeu vidéo, le moteur 3D est le programme qui s'occupe d'afficher, le plus vite et le mieux possible, l'image engendrée par le programme principal. Il peut servir à afficher du basket comme du football. Il y a comme ça des moteurs d'inférence en intelligence artificielle, des moteurs de base de données, et ainsi de suite... Des programmes commerciaux différents peuvent être secrètement animés par le même moteur. Le monde du logiciel, immatériel, a procédé par analogie avec le monde matériel des machines, où un moteur est une pièce que l'on peut monter et démonter et appliquer à différentes tâches - couper du bois, déplacer une automobile, pomper de l'eau... *Moteur* est, ici, une traduction de l'anglais *engine*. C'est là où ça se complique. Car *engine*, en anglais, comme *moteur*, en français, ont pris leur sens principal parallèlement, au début de la première révolution industrielle.

Owen, l'inventeur de la machine à vapeur (*steam engine*), dépose son brevet en 1713. Par la suite, les deux mots désigneront chacun de leur côté un dispositif, une machine qui transforme l'énergie en mouvement. Le français a privilégié cette notion de mouvement, dont *moteur* partage l'origine latine (*movere*). L'anglais a été plus ingénieux, plus génial, plus ingénieux ; trois adjectifs qui, comme *engine*, viennent du latin *ingenium*, qui veut dire « disposition naturelle, intelligence ». Mais, du latin à l'anglais, le français avait servi d'intermédiaire avec *engin*, qui subsiste encore. Or, un engin, à la fin du Moyen Âge était devenu une ruse, un dispositif militaire, et, en anglais, un instrument de torture.

Des deux voies suivies par les deux langues cousines, la française était la plus plate, logique certes, mais descriptive. L'anglaise était plus rusée, plus dense en connotations. Le français a bien sûr le génie, des ingénieurs, des ingénues, mais il a dû réimporter l'ingénierie et il a écarté bien loin de tout cela les moteurs. Et, du coup, *moteur de recherche* ne se comprend guère plus que comme une traduction.

L'informatique pourtant avait prévenu longtemps à l'avance. On s'accorde à lui reconnaître deux grands-pères, l'un français, Blaise Pascal, et l'autre anglais, Charles Babbage.

En 1642 Pascal avait inventé sa « machine d'arithmétique », ancêtre des calculatrices. Deux siècles plus tard, en 1844, Babbage conçut le premier ordinateur (la preuve, il ne marcha jamais), une espèce de machine de Pascal perfectionnée et programmable avec des cartes perforées. Il la baptisa *analytical engine*, soit « moteur analytique ». Déjà ! Pourquoi n'a-t-on pas vu à l'époque qu'*engine* (*engin*) avait un destin plus vaste que *moteur* ? En fait, on l'avait bien vu, mais on était sur une fausse piste : *engin*, depuis le XVII^e siècle, désignait, chez nous, le sexe masculin.

Cléo

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

PUBLICITÉ

Internet, techno et sexe à Ars Electronica

FIN DE MATINÉE dans les entrailles de l'Ars Electronica Center, à Linz, en Autriche. Deux adolescentes s'agenouillent devant un écran d'ordinateur dont le clavier

Reportage

est constitué d'une interface un peu spéciale : une cinquantaine de souris correspondant chacune à une lettre. En quelques secondes, elles se connectent sur la home page du parti de Jörg Haider et en détruisent consciencieusement le code HTML en cliquant à tour

leur requête envoyée, les participants au projet ont pu voir leur configuration lumineuse en direct via des Webcam...

Autre bel exemple de l'utilisation d'Internet dans les disciplines traditionnelles, le projet «Exquisite Corpse» (3) de l'artiste américaine Sharon Denning. Une sorte de cadavre exquis en ligne bâti par les internautes et qui possède la particularité de mettre en valeur l'architecture du métatexte engendré par les contributions des écrivains en herbe. Un brillant exercice d'écriture interactive esquiss-

en 36 heures un portail de «cybersexe» nouvelle génération... Mais Ars Electronica ce n'est pas seulement un concours avec son traditionnel cortège de gagnants et de perdants, c'est surtout l'occasion de montrer que les nouvelles technologies peuvent servir d'autres intérêts que ceux des multinationales et des start-up. La manifestation autrichienne propose ainsi chaque année un thème de discussion étayé par des performances et des installations. Cette année, le sexe du futur était au centre des débats. Avec l'essor des biotechnologies et les progrès effectués en matière de clonage, on peut penser que l'acte de reproduction sera bientôt dissocié de l'acte sexuel, qui deviendra alors purement superflu. Mais, si le sexe devient un acte gratuit, que devient alors la semence sacrée du sexe fort ? Et que faire ? Participer à une Sperm Race (7).

Vous pouvez, très sérieusement, amener votre précieuse semence sur place, un groupe de scientifiques mené par le biologiste moléculaire Reinhard Nestelbacher analysera vos petites graines selon des critères stricts (nombre, mobilité...) et déterminera ainsi leur puissance. A Linz, les paris sont ouverts... Derrière l'aspect provocant de la démarche se cache une des forces d'Ars Electronica, cette capacité à provoquer une confrontation salutaire entre l'art, la science et le réel.

Avec l'essor des biotechnologies en général et des transplantations d'organes en particulier, les frontières entre les sexes s'estompent, et le corps devient un champ d'expérimentation ultime, comme l'ont montré Klaus Obermaier et Chris Harring avec *D.A.V.E.*, une œuvre admirablement construite. A mi-chemin entre la performance, l'installation vidéo et la danse contemporaine, *D.A.V.E.* présente un «performer» oscillant perpétuellement entre la masculinité et la féminité, la jeunesse et la vieillesse. Les projections sur le corps du performer accentuent le flou artistique qui règne entre le réel et le virtuel, le corps original étant indissociable de ce qu'il pourrait devenir si l'on modifiait ses composants.

Cette édition d'Ars Electronica marque ainsi le rapprochement ultime de l'art et de la science par l'entremise de la technologie et nous rappelle l'une des fonctions essentielles de l'art : définir des grilles d'analyse pour mieux décoder la société qui nous entoure.

Guillaume Sorge **CANALPLUS.FR**

Ars Electronica on line :
■ www.aec.at/

Les lauréats du prix Ars Electronica :
■ prixars.orf.at/press/eng/top.htm

- (1) www.exonemo.com/discoder/le/
(2) www.alzado.net
(3) www.repohistory.org/circulation/exquisite/ec_fr.html
(4) www.raster-noton.de
(5) www.telezone.aec.at
(6) www.chman.com/sexjam/
(7) www.aec.at/nextsex/spermrace

Néo-luddisme, les descendants de Don Quichotte

«Ce que je reproche à la technosphère, c'est qu'elle est en train de détruire la biosphère.»
(Kirkpatrick Sales, *Wired*, 3 juin 1995)

APRÈS des années d'engouement pour la technologie, il semblerait que l'époque soit de nouveau à la contestation. Les publicités pour les sites Internet envahissent nos écrans de télévision et les panneaux d'affichage. Des conditions idéales pour une flambée technophobe, comme en témoigne le nombre toujours croissant de sites Web gagnés à la cause du néo-luddisme.

Apparus au début du XIX^e siècle en Angleterre, les luddites – des ouvriers du textile de la région de Nottingham menés par Ned Ludd –, se réunissaient en bande pour fracasser à coups de masse les métiers à tisser utilisés dans leur industrie. Des machines qu'ils percevaient, à l'aube de la révolution industrielle, comme une menace pour leur mode de vie. Malgré le soutien de Lord Byron et de Mary Shelley, le Parlement anglais décide en 1816 de dépêcher 12 000 soldats pour écraser cette révolte. Il faudra attendre le début des années 90, et paradoxalement la naissance de la cyberculture, pour que le luddisme, quasiment oublié durant près de deux siècles, ressurgisse aux Etats-Unis en devenant synonyme d'opposition à la technologie.

Décembre 1999, le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tourne à l'orage à Seattle. Le mouvement antimondialisation se découvre de nouveaux muscles. Bien que minoritaires, les nouveaux luddites sont présents pour dénoncer l'emprise de la technologie sur le monde moderne. Ecologistes technophobes, hippies rescapés des années 60, membres de sectes baptistes et marginaux de tout poil, ils constituent une mouvance hétéroclite plus proche des errances New Age que des dérives démentées d'un Theodore Kaczynski, alias « The Unabomber ».

Décrits par Joshua Glenn, un journaliste du *Utne Readers* qui avait assisté en 1995 à leur deuxième congrès annuel dans l'Ohio, comme une assemblée de barbus pacifistes fans du Grateful Dead, de grandes mères néo-païennes et de punks anarcho-végétariens, ces nouveaux réactionnaires tentent de faire entendre leur voix dans le chaos de la nouvelle économie.

En effet, comme tout activiste qui se respecte en ce début de millénaire, leur combat se déroule principalement sur le terrain médiatique. « La plupart des gens qui se revendiquent aujourd'hui comme luddites limitent leur résistance au niveau politique », déclarait Kirkpatrick Sales, intellectuel new-yorkais éditorialiste à *The Nation* et figure de proue du mouvement, en 1995 dans le magazine *Wired* lors d'une empoignade d'anthologie avec le journaliste Kevin Kelly. En ajoutant que la seule destruction de matériel à laquelle il se soit livré avait eu lieu devant 1 500 personnes à l'occasion d'une conférence au New York City Town Hall. On est bien loin, en dépit des images de manifestations de Seattle retransmises par les journaux télévisés du monde entier, des bandes d'ouvriers anglais qui atta-

quaient les fabriques de textiles au péril de leur vie.

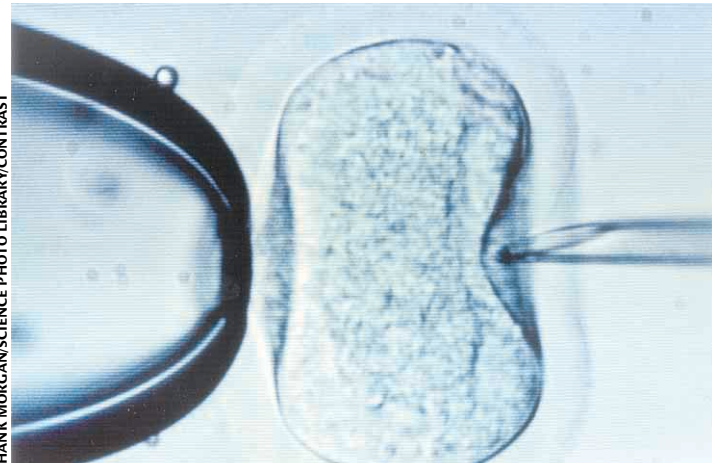
Alors que penser de l'invitation des néo-luddites à éteindre nos ordinateurs et nos télévisions, à jeter nos téléphones et à envoyer nos voitures à la casse ? Ceux-ci reconnaissent que l'état actuel de la culture dans nos sociétés ne permettra pas de retour en arrière vers une utopie rurale préindustrielle.

Sales admet qu'en dehors d'une retraite dans les Rocheuses, la version américaine des plateaux du Larzac, il n'existe pas d'échappatoire à la technologie. Une alternative à laquelle il ne semble d'ailleurs pas s'être résolu. Ironie du sort, Internet constitue même, pour les néo-luddites, le meilleur atout en leur offrant leur principale chance de se faire entendre dans une société majoritairement hostile à leurs déclarations. Une situation plutôt comique et une preuve supplémentaire de l'extravagance de leur position dans un monde où le rejet de la technologie n'est finalement autorisé qu'à la minorité qui y a accès.

On entendra pourtant encore parler de ce maillon supplémentaire de la longue lignée de contre-cultures contemporaines. Lorsque les technologies avancent, les résistances sociales et culturelles se développent comme des anticorps. Et, à l'heure où un grand nombre d'entre nous s'interrogent sur leur consommation de viande bovine des quinze ou vingt dernières années, nous portons tous quelque part les germes du néo-luddisme.

Laurent Courau

- www.luddites.com/index2.html
- www.wired.com/wired/archive/3.06/saleskelly.html
- www.syntac.net/hoax/ludd.html
- www.personal.psu.edu/users/a/ff/afd108/neo-ludd.htm



A Linz, un laboratoire a présenté une approche non conventionnelle de la sexualité.

de rôle sur différentes lettres. A mesure que les filles s'énerment sur les souris, les spectateurs peuvent mesurer sur un écran les ravages provoqués par ces bugs, infections virales contaminant le code HTML. Cette installation, baptisée *Discoder* (1), met bien en valeur ce qui différencie le festival autrichien Ars Electronica (2-7 septembre) des autres manifestations d'art numérique : ici la technologie n'est pas une fin en soi mais un outil, et les dimensions sociales, morales, voire politiques, d'un art étroitement lié à la technologie sont omniprésentes.

Internet constitue un des paradoxes de cette manifestation : le nombre de participants dans cette catégorie ayant fortement diminué, le jury a donné cette année un Nica d'or à l'écrivain Neal Stephenson pour le caractère visionnaire de ses romans. En y regardant d'un peu plus près, il semble pourtant tout à fait normal que cette discipline spécifique soit sous-représentée puisque Internet a contaminé presque sans exception toutes les autres catégories. Chaque participant a fait du Réseau un outil omniprésent, comme le montre brillamment le travail du Mexicain Rafael Lozano (2).

Pendant deux semaines, les internautes ont pu commander via Internet une vingtaine de super-projecteurs disposés dans quatre endroits prestigieux de Mexico, construisant ainsi leurs jeux de lumière en grandeur nature. Toutes les six secondes, les projecteurs changeaient de configuration à mesure que de nouvelles requêtes arrivaient sur le serveur. Une fois

Festival L'Internet comme médium artistique et le sexe à l'heure des biotechnologies ont été au cœur de l'édition 2000 d'Ars Electronica

sant au passage une belle métaphore du réseau des réseaux. Au tableau d'honneur de cette édition 2000, se trouve également le musicien allemand Carsten Nicolai et son projet «20' to 2000» (4) récompensé par un Golden Nica dans la catégorie Digital Music, ainsi que l'équipe du projet «Telezone» (5), qui a bâti un chantier miniature piloté par Internet, pour voir si les internautes «sont capables de construire quelque chose ensemble».

Au chapitre des satisfactions cardinales, citons les Français Pierre Buffin et Christian Volkman, très bien placés dans la catégorie «Visual effects», ainsi que Julien Alma et Laurent Hart, distingués pour leur parodie «banlieue» des jeux de combat si chers à nos têtes blondes. Pas récompensée mais cordialement invitée, l'équipe lilloise de Chman a réalisé un «Web jam» (6) dans la plus pure tradition de la culture hip-hop. Une création commune, ludique et débridée avec un but défini à l'avance : bâtir

@rt Outsiders à Paris

Si nos voisins autrichiens ont pu vivre quelques jours à l'heure de la cybersexualité avec le festival Ars Electronica, septembre a été placé sous le signe de la cyberculture en France. En effet, l'association Technopol, organisatrice de la Techno Parade, a proposé du 7 au 17 septembre la troisième édition de ses Rendez-Vous électroniques.

Autour du thème «Cultures & technologies», ce sont plus de 200 événements qui ont animé durant cette période Paris et ses environs. Côté création artistique, le premier Festival international d'art numérique @rt Outsiders a vu le jour dans le cadre de ces Rendez-Vous électroniques, à l'initiative conjointe d'Henry Chapier et de Jean-Luc Soret, en partenariat avec la Maison européenne de la photographie (MEP), l'Espace Vivendi, le Centre national de la cinématographie (CNC) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). En une dizaine de jours, ce festival a permis au grand public, à travers une sélection de vingt-cinq artistes (*), de se familiariser avec l'univers virtuel de la création artistique numérique en photographie, cinéma et arts plastiques.

La galerie virtuelle du site www.art-outsiders.com présente en détail les œuvres de ces artistes, qui offrent une bonne vision de l'état actuel de la création assistée par ordinateur

(CAO) et de la grande diversité d'approches et de techniques qu'elle recouvre.

L'objectif principal d'@rt Outsiders est de faire connaître cette nouvelle dimension de l'art contemporain encore peu ou mal connue à travers des expositions de plasticiens numériques, des installations multimédias, des réalisations en public d'œuvres retransmises en direct sur la Toile, des conférences thématiques, des projections de films d'images de synthèse et de «web movies». Pari ambitieux, mais qui pourrait bien être couronné de succès, à l'image du site, qui a enregistré en l'espace de huit jours environ 150 000 accès effectifs, soit une moyenne de 19 000 visites par jour, principalement en provenance des Etats-Unis et de la France. Un bon point pour l'organisation d'une deuxième édition en 2001.

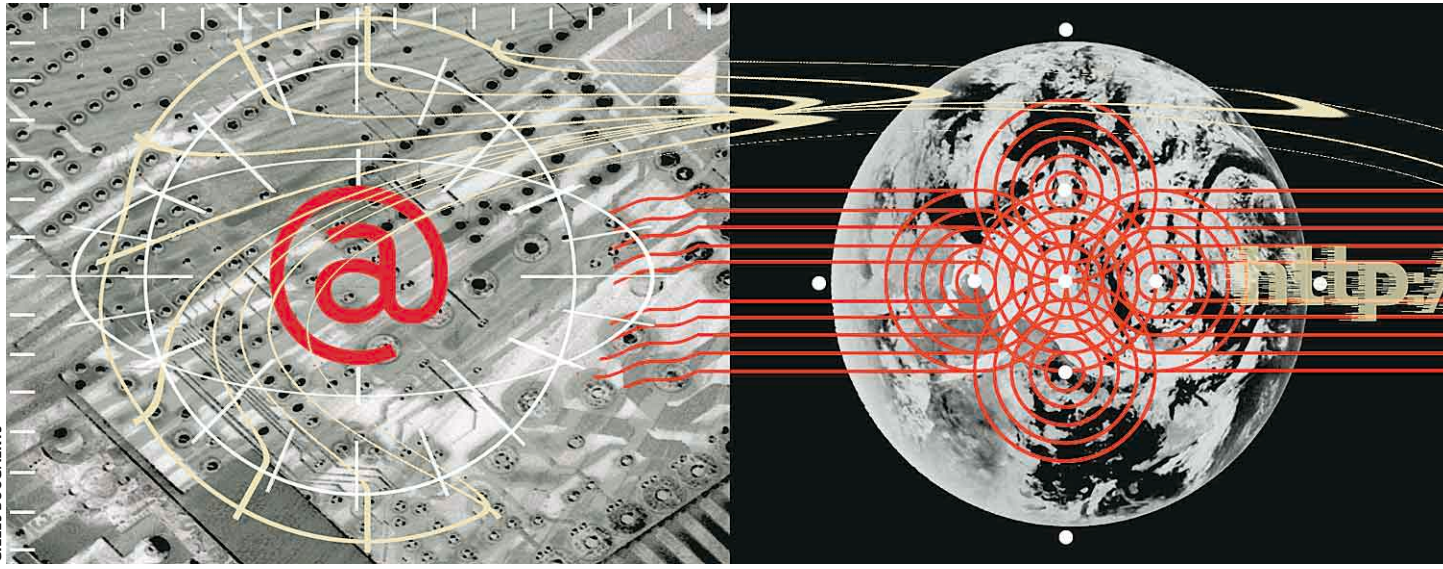
Cristina Marino

■ www.art-outsiders.com

(*) Participaient à @rt Outsiders Cyril Anghelidis, Aziz & Cucher, Beb-Deum, Hervé Bernard, Christophe Clark & Virginie Pougnaud, Simon Costin, Keith Cottingham, Judith Darmont, Valéry Grancher, Ito, Craig Kalpakjian, Olivier Kor, Sophie Lavaud, Lawick & Muller, Christophe Luxereau, Marianne Magne, Tina Mérandon, Catherine Nyeki, Orlan, Thomas Ruff, Nicole Tran Ba Vang, Yenz
Dossier complet sur @rt Outsiders sur sortir.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Que mesure-t-on sur Internet? L'audience et l'accessibilité des sites font beaucoup parler d'elles. Mais d'autres paramètres, plus discrets, sont utilisés pour produire des statistiques sur le fonctionnement et la qualité du Réseau.



Sur Internet, la mesure se pratique à tous les étages

INTERNET est né avec le sens de la mesure. La nouvelle étonnera ceux qui pensaient qu'avant l'avènement du commerce électronique, le réseau des réseaux n'était qu'un espace sans queue ni tête, administré par une communauté de doux rêveurs. Mais c'est une réalité: l'évaluation des différentes performances a suivi le développement d'Internet, partant de la couche réseau proprement dite, pour s'intéresser progressivement à la distribution des noms de domaine (les adresses Internet), la topologie du Web (la répartition des liens hypertextes) ou l'audience des sites. Au fur et à mesure que le nombre d'internautes et de machines connectées grandissait.

DES OUTILS STANDARDISÉS

Au commencement, donc, était Arpanet. Arpanet et sa table de «machines hôtes», «essentielle aux applications de connexion», explique John Quarterman, fondateur de Matrix, société américaine pionnière dans l'analyse de la performance sur Internet, dans un article intitulé «Contrôler Internet» (www.mids.org/mn/905/monitor.htm). Car, avant l'existence des registres de noms de domaine (Domain Name System, DNS), cette table était la première à établir une correspondance entre une machine et son adresse électronique. A dresser une carte, en somme! Et, sur ces bases, il devenait possible d'envisager la conduite d'une étude démographique. Ce fut fait en 1993, alors que différentes équipes planchaient sur le sujet. Notamment le Survey Working Group de l'IRTF (Internet Re-

Des prévisions de son trafic jusqu'à l'efficacité d'un site précis, Internet se prête à toutes sortes d'évaluations

search Task Force). Un groupe de travail qui allait préfigurer l'actuel IPPM (IP Performance Metrics) de l'IETF (Internet Engineering Task Force), réunion informelle de chercheurs chargés du «développement d'outils standardisés pour mesurer la qualité, la performance et la fiabilité des services de distribution des données sur Internet».

Puis sont apparus des systèmes et des protocoles spécifiques à la mesure sur Internet. Le SNMP (Simple Network Management Protocol) est de ceux-là. C'est un protocole qui permet d'interroger un routeur, c'est-à-dire un nœud du Réseau, sur l'engorgement de la route qui le sépare d'un autre en lui envoyant un paquet virtuel de données. Ce qu'on appelle un «ping». «Dès le début, les routeurs ont téléchargé des programmes de routage et des programmes de maintenance», explique Yves Devillers, à l'Inria (Institut national de la recherche en informatique et automatique).

De fait, ces aiguillages sont aujourd'hui déterminants pour la me-

sure de la performance du Réseau. «En matière d'indicateurs, on distingue ceux qui concernent les équipements de transit – le backbone – de ceux qui auscultent le réseau d'accès, de la machine de l'utilisateur au point de présence», explique Philippe Béguin, de la branche réseaux de France Télécom. Les premiers, au nombre de trois – charge des liens, temps de transit, taux de perte de paquets –, reposent clairement sur les routeurs, équipés d'un compteur et d'une base de données qui stocke les informations avant qu'un logiciel ne les collecte pour les analyser et les visualiser. Comme pour les informations routières, une carte peut alors être dressée, avec du rouge pour les chemins coupés, de l'orange pour les portions chargées et du vert lorsque la circulation est fluide.

«Les indicateurs d'accès, poursuit Philippe Béguin, sont plus liés à la qualité de la prestation offerte par le fournisseur.» Il s'agit du taux de réussite des connexions, du nombre de connexions simultanées et du nombre d'heures de connexion. Des éléments qui servent surtout au dimensionnement de l'équipement d'accès. Mais qui restent obscurs pour l'utilisateur. «Aujourd'hui, on ne sait pas définir un indicateur qui rende compte de la qualité globale du Réseau telle qu'elle est perçue par l'internaute», remarque-t-il. Une mesure qui permettrait de visualiser le chemin de l'utilisateur de bout en bout, d'évaluer le «perçu client».

Dès que l'internaute entre en scène, le tâtonnement serait donc de rigueur. Car il est bien d'autres mesures sur Internet, certes plus ré-

centes et moins concrètes, qui restent imparfaites. Celle de l'audience, par exemple. «Il faut mesurer beaucoup plus de choses qu'on n'en évalue actuellement pour se faire une idée de l'efficacité d'un site», dit Thérèse Thorris, chez Forrester Research. Si l'on ne tient pas compte des impasses, le nombre de clics ne veut rien dire. Car l'utilisateur va se perdre, revenir en arrière, etc.»

LE COMMERCE DOPE LES MESURES

Directrice de la recherche au sein du cabinet d'études Forrester Research, Thérèse Thorris pense, elle, qu'il est normal et souhaitable qu'il n'y ait pas encore de standardisation pour toutes ces mesures qui relèvent du marketing sur Internet. «Pour l'heure, on défriche, ajoute-t-elle. La principale limite à la mesure est, en fait, la capacité à réagir. A quoi sert d'être équipé pour analyser des statistiques si, derrière, on n'est pas capable d'optimiser son site en temps réel, d'adapter rapidement son offre à la demande?»

A son sens, le débat méthodologique qui fait rage autour de l'audience ne serait donc qu'un prétexte à l'inaction. Un avis. Mais le sentiment qui est unanimement partagé, c'est que la mesure sur Internet est appelée à se développer, dopée au commerce. Plus il y aura d'offres d'accès, moins les internautes accepteront de payer pour un service médiocre. Plus le temps passera, moins les investisseurs s'engageront à financer un projet sans s'appuyer sur des chiffres pour évaluer ses chances.

Corinne Manoury

Fréquentation et réactivité à la loupe

Le commerce a ses raisons que le Net apprend. L'audience et la vitesse de chargement des pages sont les éléments les plus mesurés d'un site

LES FRANÇAIS auraient passé cinq ou sept heures sur Internet en juillet 2000. C'est ce que disent les sociétés MMXI et eRatings. D'après Keynote, le site amazon.fr mettrait entre deux et trois secondes à se charger. Plus un jour ne passe sans que les sites soient contrôlés ou que le comportement des internautes soit analysé. Les enjeux économiques seraient devenus tels que ces études seraient nécessaires. D'après Zona Research, l'e-commerce américain aurait perdu 362 millions de dollars par mois en 1999 en raison de vitesses de chargement trop lentes! Que ce soit donc pour le temps d'accès ou l'heure de visite, les techniques de mesure se multiplient sur le Web. Pour des résultats qui restent à nuancer, comme vient de le montrer Cybermétrique, qui a réévalué ces chiffres pour les mois d'été.

Toujours d'actualité, les premières méthodes de mesure d'audience analysent les fichiers log. Des fichiers qui gardent en mémoire l'historique de toutes les connexions. Où les trouver? Sur les serveurs, ces gros ordinateurs qui hébergent les sites. Dès qu'une requête leur arrive, ils l'enregistrent. L'analyse de ces informations permet de connaître le trafic et le cheminement de l'internaute. «Même si ce système est robuste, il n'est pas exhaustif», rappelle toutefoix Hélène Haering, directrice des études Internet au CESP (Centre d'études des supports de publicité). «Parfois les pages les plus visitées sont stockées dans des machines intermédiaires de façon à fluidifier le Réseau, et la visite de ces pages n'est donc pas comptabilisée. D'autre part, le fichier log étant lié au site, celui qui le gère peut – cela s'est déjà vu – le falsifier pour gonfler son trafic!»

DES MARQUEURS POUR L'AUDIENCE

La méthode des marqueurs écarte ces inconvénients. Elle consiste à créer des fichiers comparables aux fichiers log, mais sur des sites de comptage distants. Ces sites suivent ce qui se passe grâce à un marqueur, visible ou invisible à l'écran, qui est incorporé aux pages du site Web mesuré. Dès qu'une page est demandée, le marqueur déclenche une connexion vers le site distant. «Ce système est plus fin, et s'il était initialement plus sensible, par exemple au type de navigateur, on parvient aujourd'hui à contourner cet obstacle», commente Hélène Haering. Renald Gigliome, di-

recteur marketing du système eStat chez Echos, estime, lui, que les marqueurs ont un brillant avenir: «Nous serons bientôt capables d'auditer aussi les sites écrits en Flash ou au format WAP.»

Mais voilà que, avec l'augmentation exponentielle du nombre d'internautes en Europe, les enquêtes auprès des utilisateurs du Réseau deviennent possibles. Quel comportement ont-ils? Quels sites visitent-ils? A partir d'une étude de la population totale des familiers du Net, des ménages sont sélectionnés pour former des échantillons. Un petit logiciel, installé sur leur ordinateur, décode ensuite en permanence leurs parcours dans le monde virtuel. Les Français passeraient ainsi, d'après la société MMXI, près de cinq heures par mois sur Internet, le mercredi de préférence.

Pourtant, la société eRatings trouve, de son côté, sept heures de navigation... C'est qu'en effet la valeur de ces moyennes est à nuancer: les bureaux, par exemple, ne sont pas sondés! Et la fiabilité est directement liée à la grandeur et à la représentativité des échantillons. «Tous nos résultats sont fiables si on comprend bien ce qu'ils veulent dire», rappelle Arielle Dinard, directrice générale Europe de MMXI. Car derrière des chiffres se cache souvent une convention...

DES ROBOTS POUR LA QUALITÉ

Mais, outre des mesures de trafic, on contrôle aussi les qualités techniques des sites. Zona Research estime à huit secondes le seuil de tolérance de chargement d'une page! Au-delà, c'est de l'argent perdu. «Nous mesurons les temps de réponse et les disponibilités», explique Eric Nataf, responsable marketing produit Europe chez Keynote, le leader américain du secteur. Les sites sont interrogés automatiquement depuis plusieurs lieux différents et à travers plusieurs fournisseurs d'accès ou navigateurs. C'est ainsi que, du 14 au 18 août en France, une page d'accueil était en moyenne, d'après Keynote, accessible, 89 fois sur 100, en plus de 4 secondes. D'autres sociétés proposent des tests complets du processus de vente: «Nous créons des scénarios de tests sur mesure», explique Bruno Couly, président de la société Qualiope. On simule ainsi des processus qui vont de la saisie d'un formulaire à la transaction Carte bleue!»

Pour les bannières publicitaires aussi, des mesures spécifiques sont menées. Les robots de la société Netcrawling, par exemple, sondent inlassablement les mailles du filet pour rapporter des données: quelles sont les nouvelles bannières? les nouvelles campagnes? «Nous surveillons 330 sites, parfois toutes les demi-heures», explique Philippe Payan, fondateur de la société. Netcrawling essaie ensuite d'évaluer les investissements publicitaires des annonceurs. Mais, là aussi, les marges d'erreur sont grandes!

Jean-Philippe Pichevin

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Cartographe pour mieux trouver

LA CARTOGRAPHIE du Web est une discipline à la mode. Pas moins de quatre études parues ces derniers mois tentent d'évaluer la taille du Réseau. Après Inktomi, société californienne connue pour son moteur de recherche, après le trio composé par Altavista et les deux constructeurs IBM et Compaq, ou encore Cyveillance, concepteur d'un logiciel d'intelligence économique, c'est en effet au tour de BrightPlanet, propriétaire d'une technologie de recherche d'informations «cachées», de dévoiler ses conclusions sur l'étendue de la Toile. Même si ces études accompagnent souvent le lancement de nou-

La topologie du Web exige des techniques de recherche sophistiquées

veaux outils, elles sont un bon moyen de baliser un espace encore mal connu. Pour preuve, d'une étude à l'autre, on passe allègrement de 1, voire 2 milliards, de pages accessibles, à 550 milliards de pages.

Les chercheurs de BrightPlanet, qui ont sondé les profondeurs du Web, ont ainsi cessé de le comparer à une toile d'araignée pour adopter le modèle de l'océan. La surface arpentée par les moteurs de recherche que BrightPlanet qualifie de «classiques», constitue en effet le «Web visible». Tandis que les profondeurs, 500 fois plus vastes, contiennent essentiellement des bases de données, des informations riches mais non référencées. Ainsi, le «Web invisible» contiendrait 7 500 terabytes d'informations, alors que la surface en supporterait «seulement» 19 terabytes.

Pour parvenir à ces estimations, les chercheurs utilisent des robots («crawlers», «spiders» ou «araignées»). «Ces logiciels parcourent le Web en suivant les liens présents dans les pages Web. Ils copient chaque page rencontrée sur leur disque dur, puis suivent les liens hypertextes de ces documents pour en trouver d'autres», explique Olivier Andrieu, consultant en référencement, spécialiste des systèmes d'information.

Pour Webmap, l'étude associant AltaVista, Compaq et IBM, AltaVista a joué son rôle de référence en mettant à contribution ses moteurs de recherche; l'équipe de

Compaq a élaboré les logiciels de classement des informations collectées, et les mathématiciens d'IBM ont déchiffré les données en ayant recours à des algorithmes. Suivant cette méthodologie très rigoureuse, ils ont ainsi passé au crible 200 millions de pages et 1,5 milliard de liens.

Hormis son intérêt scientifique, la topologie du Web permet d'améliorer les techniques de recherche d'information. Toutes les études l'ont souligné, le Réseau croît de manière exponentielle. Le nombre de pages visibles devrait ainsi doubler et passer à 4 milliards au début de l'année 2001. La question est de savoir si les moteurs de recherche réussiront à suivre cette évolution. Pour Olivier Andrieu, c'est impossible. «Ils peuvent prendre deux directions différentes, dit-il. Soit les moteurs restent généralistes. On ne parlera plus de «pages Web», mais de «pages Web utiles». Soit ils se spécialisent en créant des moteurs.»

Le problème sera par conséquent de moins en moins quantitatif. A quoi sert un moteur riche de 100 milliards de pages Web s'il ne fournit pas de réponses pertinentes à l'internaute?

Sylvie Fonmarty

PUBLICITÉ

Quand les incubateurs deviennent des recruteurs

Start-up

Les incubateurs commencent à tirer profit de leurs bases de CV

UN INCUBATEUR qui communique sur sa capacité à recruter pour les start-up. C'est le pari de l'incubateur Talento, qui a orchestré cet été une vaste campagne de relations publiques sur ce thème. La démarche est nouvelle mais significative. De plus en plus d'incubateurs, dont le rôle premier est d'accompagner les jeunes pousses dans leur croissance après avoir pris part dans leur capital, revêtent désormais de façon confidentielle ou plus officiellement l'habit de recruteur.

Pour la plupart d'entre eux, ce nouveau virage va de soi. Habités à aider leurs protégés dans la constitution d'équipes sur mesure, il n'y avait qu'un pas à franchir pour qu'ils se lancent dans le recrutement pour leur compte, voire pour les besoins de start-up extérieures. D'autant qu'ils disposent d'une matière première de qualité en bonne quantité. Les chiffres annoncés par les incubateurs font rêver. 4000 CV reçus en 6 mois pour Tocamak, 1000 en un mois chez Talento depuis la campagne de cet été, 500 par mois chez Startupavenue.

Difficile, dans ces conditions de résister à cette manne à l'heure où les entreprises ont dû mal à recruter. Pour Marie de La Roche, responsable du département capital humain chez Tocamak, cette nouvelle



activité s'est imposée assez naturellement. « Depuis quelques mois, de plus en plus de start-up en général déjà bien établies nous demandent ponctuellement de les aider à trouver des compétences. Grâce à notre base de CV et à notre réseau, nous les mettons en contact avec des candidats potentiels. » Menée encore de façon artisanale, cette activité devrait prendre d'ici quelques mois un tour plus officiel. Tokamak travaille actuellement avec un cabinet de recrutement sur un projet de base commune de CV qui permettrait de mutualiser les candidatures.

Pour remplir au mieux ce nouveau rôle, les incubateurs se sont dotés au minimum d'une rubrique emploi sur leur site Web. C'est le

cas, par exemple, de celui de Talento, qui propose une centaine de postes à pourvoir pour le compte d'une dizaine de jeunes pousses. L'internaute peut ainsi déposer sa candidature, qui sera automatiquement transmise à une agence de recrutement spécialisée dans le secteur high-tech et avec qui Talento a signé un partenariat. Cette dernière rencontre et sélectionne les profils intéressants puis les envoie à l'incubateur, qui répartit les candidatures entre les start-up en fonction des profils retenus. « Mais c'est à chaque start-up d'assurer la phase finale de ses propres recrutements », précise Florent Martenne-Duplan, fondateur et président de Talento. Pour attirer les candidats et les rassurer, Talento par ailleurs propose à chaque candidat qui rejoindrait l'une des start-up de son écurie la possibilité d'en intégrer une autre en cas d'échec. Talento paie le cabinet de recrutement et refacture à la start-up le coût de la recherche.

Ces rubriques emploi permettent aussi de drainer un grand nombre de candidatures spontanées. « Un candidat qui veut travailler dans une start-up a tendance à envoyer plus facilement son CV à un incubateur comme nous qu'à un cabinet de recrutement traditionnel », affirme Marie de La Roche, chez Tocamak.

D'autres incubateurs sont déjà passés à la vitesse supérieure en créant une filiale dédiée au recrutement. C'est le cas d'Antfactory, un incubateur européen qui a établi

à Londres un cabinet de chasse. « L'aide pour le recrutement d'une équipe fait partie de la palette des services que doit offrir un incubateur », estime Jean Haguët, directeur général stratégie du bureau parisien d'Antfactory. « Autant en faire donc une activité en tant que telle au sein de l'incubateur », même s'il avoue ne pas s'appuyer uniquement sur cette filiale pour recruter.

L'assistance au recrutement devient par conséquent un argument mis en avant par les incubateurs pour se différencier dans un marché concurrentiel de plus en plus tendu. Ce nouveau service leur permet en outre de s'assurer une source supplémentaire de revenus. « A chaque transaction effectuée pour le compte de start-up extérieures, nous prenons une commission qui correspond à 10 à 15 % du salaire du futur embauché », précise Marie de La Roche. Même s'ils s'en défendent, les incubateurs commencent un peu à empiéter sur le territoire des cabinets de recrutement traditionnels. Ceux-ci ne veulent y voir pour l'instant qu'un phénomène marginal. « Le volume de CV traité est minime par rapport aux potentialités d'un gros cabinet de recrutement », se rassure un recruteur. C'est peut être oublier un peu trop vite que, quand il est question de faire leur nid, les parents modèles peuvent se transformer en redoutables chasseurs.

C. Ro.

La législation prévoit des garde-fous

Envoyer un CV à un incubateur et être ensuite contacté par un cabinet de recrutement est légal. « A partir du moment où vous postez un CV sur Internet, vous devez savoir que cela implique une perte de maîtrise de son utilisation », prévient Thierry Jarlet, de la CNIL. Pour autant la législation prévoit quelques garde-fous. La constitution d'une base de CV, assimilée à un fichier, qu'elle soit le fait d'un incubateur, d'un cabinet de recrutement ou d'une entreprise est, elle, soumise à déclaration auprès de la CNIL. Toute personne en effet a le droit de savoir physiquement où se trouve le fichier, à qui elle doit s'adresser si elle veut le faire modifier et enfin auprès de qui il va être diffusé. « Avant d'être diffusé auprès des différentes start-up susceptibles d'être intéressées par une candidature, nous demandons toujours l'accord du candidat », précise Florent Martenne-Duplan, président de Talento.

« Se syndiquer dans une start-up, c'est scier la branche sur laquelle on est assis »

Jérémy Lefebvre, alias « Albert », avait défrayé la chronique en créant, fin 1998, le premier syndicat virtuel, Ubi Free, tribune d'expression à l'usage des employés

Interview

d'Ubi Soft. Aujourd'hui, il publie un livre dans lequel il fait part de son expérience.

Pourquoi avoir appelé votre livre *La Société de consolation : chronique d'une génération ensorcelée* ?

La société de consolation, c'est celle qui reste quand toutes les autres ont été distribuées... Quant à

l'ensorcellement, c'est la seule explication rationnelle que j'aie pu trouver au fonctionnement de ma génération, celle qui est née au début des années 70. Pour le moment, elle ne semble intéresser personne. Sur quoi travaillent les sociologues de trente ans ?

En quoi votre description des conditions de travail est propre au secteur de la nouvelle économie ?

Dans la nouvelle économie, tout le monde a le même âge, le même humour, le même ordinateur, de sorte qu'on n'y distingue pas les responsables des subordonnés. Le travail est vécu comme un sacerdoce, mais on n'a pas le droit de s'en rendre compte. Ailleurs, les structures sont explicites, les enjeux un peu plus clairs.

Pensez-vous qu'une expérience comme Ubi Free aurait pu avoir lieu dans un secteur plus traditionnel ?

Probablement pas. Elle est née d'un ensemble de facteurs propres au milieu de la high-tech : la moyenne d'âge, la peur des sanctions, l'absence de conscience politique, un certain dégoût de soi-même et du monde, une propension secrète à la mauvaise

conscience... Bref, beaucoup de choses difficiles à comprendre, difficiles à croire. D'ailleurs, aucune explication ne m'a semblé vraiment juste. Je ne cherche pas à percer le mystère dans ce livre. Là où il y a du mystère, il y a de la poésie...

Ubi Free est resté dans les esprits comme un épisode de rébellion unique, en France, dans la high-tech. Pourquoi n'avez-vous pas fait d'émules ?

Parce que personne ne s'imaginait à quel point le fait de lancer un syndicat virtuel est simple, intéressant, libérateur. Et c'est aussi très, très drôle ! Plus sérieusement, il y a eu quelques sites de contestation créés par des salariés, mais, la plupart du temps, ils étaient là pour servir une action réelle comme une grève. D'une façon plus générale, je pense que l'anonymat, comme nous l'avons choisi avec Ubi Free, est quelque chose qui limite énormément la durée et la portée d'un mouvement. D'autre part, le support lui-même, l'Internet, ne génère aucune empathie.

Les grandes centrales syndicales n'ont, pour l'instant, pas réussi à pénétrer le monde des nouvelles technologies, comment expliquez-vous cet échec ?

Dans ce secteur, il n'est pas question de se prémunir contre les abus éventuels des dirigeants mais de partager leur esprit de conquête. On en est encore au rêve américain. Se syndiquer dans une start-up, c'est pour l'instant scier la branche sur laquelle on est assis. Mais la ruée vers l'or fait son temps... Pour être pessimiste, disons que, dans le milieu de la high-tech, on découvrira la solidarité quand il n'y aura plus d'autre issue. Ce sera la dernière arme, comme dans les jeux vidéo !

Pensez-vous que votre action a servi à quelque chose ?

Ça sert toujours à quelque chose de montrer les dents quand on est pris pour des imbéciles. Nos revendications n'ont pas toutes été retenues, loin de là. Mais, à Ubi Soft, l'état d'esprit a changé. Les dirigeants sont plus prudents : ils savent que tout le monde sait, ils n'essaient plus de faire croire au « pays joyeux des enfants heureux »...

Propos recueillis par Catherine Rollot

★ Jérémy Lefebvre, *La Société de consolation, chronique d'une génération ensorcelée*. Editions Sens & Tonka, collection « 10/20 ». 336 pages, 105 francs (16 euros).

Des projets menés au pas de course

« HIER, je passais 70 % de mon temps à faire adhérer mon entourage au projet dont j'avais la responsabilité et 30 % à le faire vraiment avancer. Aujourd'hui, j'ai deux mois pour analyser, concevoir et lancer un site Internet ou une solution multimédia, et 90 % de mon temps est consacré à l'opérationnel. » Anne Devaux n'a pas changé de métier, elle a changé de planète. Responsable de projet chez Eridania Béghin Say de 1995 à 1999, elle est aujourd'hui chef de projet chez l'architecte Web Himalaya. Cette ancienne de l'ESC d'Amiens a troqué les douces pesanteurs de l'industrie sucrière pour les cimes enfiévrées de la nouvelle économie !

Chef de cordée d'une équipe de consultants, de développeurs et de webdesigners, Anne Devaux pilote de A à Z des projets multimédias d'envergure. Et, pour la première fois, la jeune femme travaille avec des troupes à son entière disposition : « C'est un luxe inouï ! Plus besoin de faire appel à des prestataires extérieurs pour développer le projet : j'ai autour de moi toutes les compétences. Et, à force de travailler ensemble, experts en stratégie, informaticiens et designers parlent le même langage. »

« Coordination », c'est le maître mot du chef de projet. Dotée de son outil de prédilection, le tableau de bord, Anne Devaux slalome entre les composantes du projet. Elle gère le respect du cahier des charges, du budget et des délais, et ne néglige jamais l'élément « relations publiques ». Au plus près de son escouade, elle est aussi « le principal interlocuteur du client ». Un client de plus en plus pressé : deux à six mois, c'est la durée moyenne d'un projet dans le secteur multimédia. Pas de quoi affoler la jeune femme : « Il est normal que, dans un univers fortement concurrentiel et très évolutif, on nous demande d'être réactifs. » A quel prix ? Anne Devaux préfère taire les lancements de sites précipités, « buggés » jusqu'à la moelle, et

Portrait

La fonction de chef de projet Internet change alors que les délais de réalisation se font plus courts

jure que ses clients savent entendre raison : « C'est aussi mon rôle de les convaincre qu'il est plus raisonnable de patienter dix jours que de mettre en ligne un site imparfait. »

Rien n'y fait, les délais sont de plus en plus courts, modifiant l'approche même de la gestion de projets : finie la gestion séquentielle d'antan, place au parallélisme des tâches. Stratégie, fonctionnalités, design du projet sont élaborés en simultané. Aux oubliettes aussi la gestion par itération, qui voulait que 80 % du projet fussent réalisés en 20 % du temps, la -vaste- marge restante servant à améliorer par petites touches la qualité de l'ensemble. « Cette méthode ne prenait pas en compte le processus de « maturation » du client : si l'essentiel du projet est réalisé très vite et que le client change d'avis, il faut tout recommencer. »

Chaque semaine, lors d'un comité de pilotage, Anne Devaux et ses troupes présentent au client des « livrables », sorte de bouts de projets qui lui sont soumis pour validation. C'est le moment d'intégrer de nouvelles fonctionnalités, de peaufiner le graphisme... Chaque mission apporte son lot de changements de dernière minute... et de nocturnes au bureau. Un sommet de stress ? « Mes équipes sont zen et motivées : le projet, c'est leur bébé. »

Sophie Godat

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : 30 ans environ

Formation : école de commerce ou d'ingénieurs (ou équivalent), idéalement complétée par un troisième cycle en multimédia.

Expérience : 3 à 5 ans dans l'industrie ou une SSII, comme chef de projet technique, chef de projet client, assistant chef de projet.

Compétences : maîtrises des outils de management de projet, connaissances des technologies du Web.

Qualités demandées : rigueur, adaptabilité, grandes capacités d'organisation, bon relationnel, leadership.

Langue : anglais

Salaire : 230 000 à 320 000 francs annuels.

Les formations

Mastère européen en gestion de projets multimédias

Université de Metz, UFR sciences humaines et arts, 7, rue de Marconi, 57000 Metz. Tél. : 03-87-31-55-05.

DESS Informatique multimédia

Université Bordeaux-I, 351, cours de la Libération, 33405 Talence. Tél. : 05-56-84-60-46.

dept-info.labri.u-bordeaux.fr/Enseignement/IMM/

DESS Ingénierie du multimédia

Université de Metz, UFR Sciences humaines et arts, 7, rue de Marconi, 57000 Metz. Tél. : 03-87-31-55-05.

www.shall.univ-metz.fr/UFR1/forma/forma_f.htm

Mastère réseaux et systèmes d'information multimédias

Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST) de Bretagne, rue de la Châtaigneraie, 35122 Cesson-Sévigné. Tél. : 02-99-12-70-22.

www.enst-bretagne.fr/

Le Monde
INTERACTIF
16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Saigado.
Chef d'édition Web : Nicolas Bourcier.
Rédaction : Constance Baudry, Pierre Bouvier, Sylvie Chayette, Cécile Ducourtieux, Marlène Duret, Guillaume Fraissard, Gaëlle Macke, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilberstein.
Édition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Christiane Tricoit.
Webmasters : Olivier Dumons, Claire Corbière.
Ont collaboré à ce numéro : Spencer E. Ante, Marion Bataille, Agnès Batifoulier, Olivier Blondeau, Gilles Boogaerts, Franck Colombani, Laurent Courau, Sylvie Fomarty, Fabrice Gayot, Sophie Godat, Clovis Goux, Alain Hazan, Robert D. Hoff, Jim Kerstetter, Eric Lambe, Jean-Michel Maman, Hank Morgan, Francis Pisan, Cyrille Pluyette, Guillaume Sorge, Wahib.
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.
Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.